



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

L'après-municipales

■ Jacques Chirac cherche à profiter des difficultés de Lionel Jospin

■ Alain Juppé tente de rassembler les chiraquiens dans « Alternance 2002 »

■ Une nouvelle génération d'élus de droite émerge

■ A la Mairie de Paris, on se prépare à installer M. Delanoë

Lire pages 6 à 8 et les points de vue page 17

www.lemonde.fr/municipales

Vache folle : les mystères du prion

- Il y a cinq ans, le gouvernement britannique annonçait que le prion de la vache folle avait atteint l'homme ● Une centaine de cas sont répertoriés en Grande-Bretagne et trois en France
- Dans « Le Monde », le Prix Nobel Stanley Prusiner juge imprévisible l'évolution de l'épidémie

UNE CENTAINE de cas répertoriés en Grande-Bretagne, trois en France et un en Irlande : tel est ce jour le bilan de l'épidémie de la forme humaine de la maladie de la vache folle (variante de la maladie

de Creutzfeldt-Jakob, vMCJ). Le 20 mars 1996, Stephen Dorrel, secrétaire d'Etat à la santé britannique, annonçait que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) était transmissible à l'homme.

Depuis, une série de mesures (interdiction des farines carnées, exclusion de nombreux abats de la chaîne alimentaire, dépistage des bêtes infectées) ont été prises à l'échelon européen pour tenter de

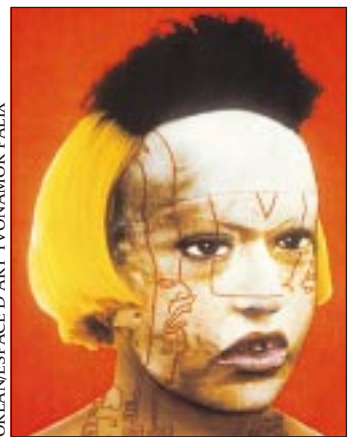
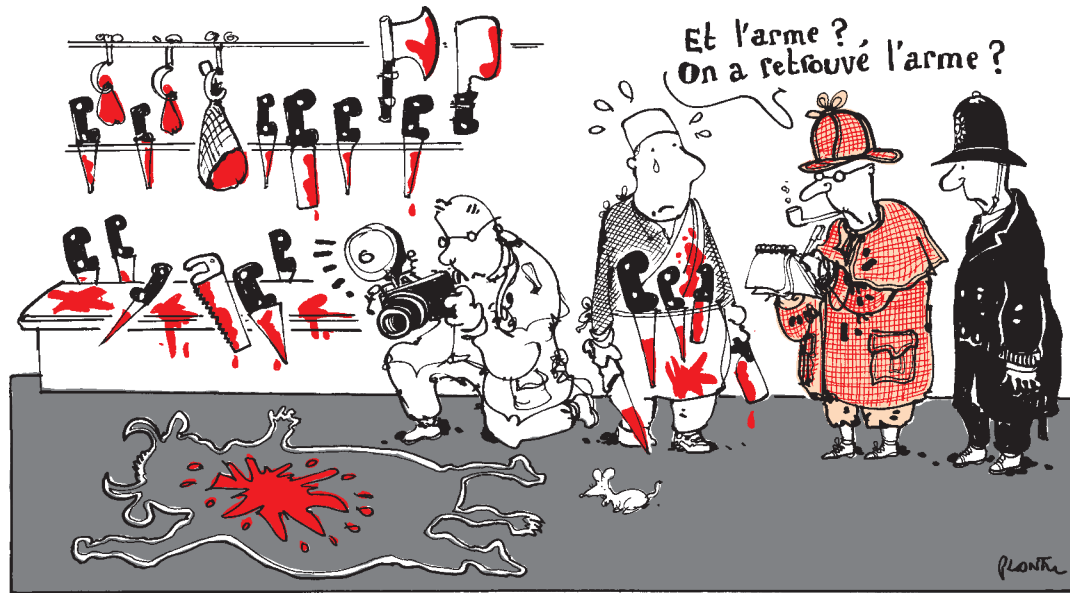
réduire les risques de contamination.

En dépit des recherches scientifiques conduites sur les maladies neurodégénératives, les mystères du prion restent entiers. Dans un entretien exclusif au Monde, Stanley Prusiner, professeur à l'Université de Californie et Prix Nobel de médecine 1997, plaide en faveur d'une intensification de la recherche fondamentale sur la question. A ses yeux, « il est trop tôt pour avoir ne serait-ce qu'une idée de l'évolution de l'épidémie ». « Toutes les projections sont hasardeuses », ajoute-t-il.

Mercredi 21 mars, des scientifiques britanniques devaient révéler les causes du décès de cinq personnes à Queniborough (Leicestershire) victimes de la vMCJ. Selon la BBC, ils concluent que la contamination se serait faite par le biais de couteaux de cuisine contaminés par l'agent de l'ESB.

Lire page 2

www.lemonde.fr/prion



MÉTAMORPHOSES Le corps, œuvre d'art

Biologie, génétique, informatique : les nouvelles technologies ont fasciné les artistes, qui, aujourd'hui, s'en inquiètent et en dénoncent les dérives. Implants, hybrides, clonages, greffes et monstres envahissent les revues et les expositions. « L'avant-garde n'est plus dans l'art, elle est dans la génétique », affirme Orlan (photo), pionnière de la métamorphose corporelle, qui transforme son propre corps au moyen d'opérations chirurgicales ou de retouches numériques. p. 31

La Fed déçoit les marchés

LE COMITÉ de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a décidé, mardi 20 mars, une nouvelle baisse d'un demi-point de ses taux d'intérêt, portant son taux interbancaire à 5 %. Les marchés financiers, déçus par la relative modestie de cette baisse, ont vivement réagi. Wall Street a replongé, entraînant dans sa chute les places boursières européennes. A Paris, le CAC 40 reculait de près de 2 %, mercredi en milieu de matinée. Les experts économiques jugent, eux aussi, insuffisante la baisse décidée par la Fed pour prévenir les risques de récession. Le Japon, en plein marasme économique, a choisi d'adopter une politique monétaire radicale pour juguler la déflation.

Lire page 19

Le Vatican reconnaît les nombreux abus sexuels de prêtres sur des religieuses

ACCUSÉ DE « conspiration du silence », le Vatican a reconnu, mardi 20 mars, la réalité d'abus sexuels et de viols commis par des prêtres, y compris sur des religieuses, et couverts par la hiérarchie catholique. Son porte-parole, Joaquín Navarro-Valls, a cherché à limiter l'ampleur du scandale, en affirmant qu'il était « restreint à une aire géographique limitée ». Pourtant, le rapport rédigé par Maura O'Donohue, médecin et religieuse américaine, à l'initiative de la congrégation vaticane pour les ordres religieux, cite pas moins de vingt-trois pays concernés. Si l'Afrique est le plus souvent citée, de tels cas d'abus sexuels sont signalés dans les cinq continents, et notamment au Brésil, en Colombie, aux Philippines, aux Etats-Unis et même en Irlande et en Italie.

Le rapport de Sœur Maura O'Donohue soulève le cœur. Il a été remis au Vatican en 1995, mais vient d'être révélé par un journal américain, le National Catholic Reporter, et par la Repubblica du 20 mars. Il cite le cas d'un prêtre qui a célébré la messe de requiem d'une religieuse qu'il avait contrainte à avorter et qui avait succombé à l'opération. D'autres témoi-

gnages sont rapportés de relations sexuelles forcées, de harcèlement sur des jeunes filles candidates à l'entrée dans un établissement catholique, de pressions sur des médecins pour permettre à de jeunes femmes, y compris des religieuses, de prendre la pilule et même d'avorter. Des cas sont signalés de communautés religieuses dont des sœurs se sont retrouvées enceintes au même moment.

Active dans des associations de prévention du sida, Maura O'Donohue accuse : « Des prêtres et des responsables de la hiérarchie catholique abusent de leur pouvoir et trahissent la confiance » de femmes, laïques ou religieuses, contraintes de céder à leurs avances. Elle proteste contre l'injustice qui consiste à chasser des religieuses enceintes de leur couvent, alors que le prêtre qui a eu avec elles une relation sexuelle reste en fonctions. Quand elles se plaignent, « elles ne sont pas entendues », note le rapport. Une supérieure a même été relevée de ses fonctions par son évêque parce qu'elle avait signalé la grossesse simultanée de vingt-neuf de ses sœurs ! Deux raisons sont avancées. En Afrique, convient Maura O'Donohue, « il est impossible à une femme de

dire non à un homme, spécialement à un ancien et à un prêtre ». Par ailleurs, les religieuses sont des partenaires « sûres » pour des prêtres qui craignent de contracter le virus du sida auprès de prostituées.

Une autre religieuse, Marie Mc Donald, supérieure des Missions de Notre-Dame d'Afrique, avait également remis un rapport au Vatican, en 1998, allant dans le même sens et regrettant « l'absence d'inspection et la conspiration du silence ». Au cours du synode des évêques d'Océanie, qui s'était tenu à Rome en novembre 1998, Mgr Goeffroy Robinson, évêque de Sydney, avait également affirmé que « les abus sexuels de la part des prêtres et des religieux sont devenus le principal obstacle à la prédication de l'Evangile en Océanie ». Au Vatican, on ne cherche plus à nier pareilles révélations. On insiste sur l'urgence de travailler à la solution des cas individuels et à la formation des futurs prêtres, tout en ajoutant qu'on ne doit pas oublier « la foi souvent héroïque manifestée par la grande majorité des hommes et femmes des ordres religieux et du clergé ».

Henri Tincq

Où est Marie-Jo ?



MARIE-JOSÉ PÉREC

ON L'A APERÇUE à Vanves, à Guadeloupe. Elle serait à l'étranger. Elle aurait repris l'entraînement. Depuis sa fuite des Jeux olympiques de Sydney, Marie-José Pérec est insaisissable. Enquête sur une athlète perdue.

Lire page 16 et nos informations sportives page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 322 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 31 mars 2001

REPRISE 35.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente XM.



25.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

8.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

Justice, le temps de l'autocritique

EN AFFIRMANT publiquement, jeudi 1^{er} mars, que « la responsabilité de l'Etat » était engagée dans l'affaire des disparues de l'Yonne, Marylise Lebranchu a doublement innové. C'est la première fois qu'un ministre de la justice en exercice reconnaît l'existence d'une faute lourde de l'institution qu'elle représente, et ce, avant même que l'Etat soit officiellement condamné dans cette affaire. Mais la garde des sceaux, par son geste, a également apporté une légitimité politique à une évolution profonde de cette institution. Depuis plusieurs mois, en effet, la justice, mise en cause dans son fonctionnement, a engagé un lent mouvement d'autocritique, en admettant sa faillibilité et sa responsabilité dans l'échec de plusieurs affaires.

Alors que le débat sur la justice s'est focalisé, tout au long des années 1990, sur les rapports entre cette institution et le pouvoir politique, il s'est aujourd'hui déplacé sur le terrain du fonctionnement de l'institution judiciaire. Sous l'impulsion de la gauche, qui s'est engagée à ne plus donner aucune instruction dans les affaires judiciaires, la justice s'est auto-nomisée par rapport au politique.

Cette évolution n'est toujours pas inscrite dans les institutions, depuis l'échec de la convocation du Congrès, en janvier 2000, qui devait entériner l'adoption de la réforme constitutionnelle sur la justice ; mais elle a pris corps, au jour le jour, dans une pratique que nul ne conteste sérieusement aujourd'hui.

La bataille politique autour de la convocation du Congrès a cependant laissé des traces dans la magistrature. C'est qu'à l'occasion du débat sur l'indépendance des magistrats a émergé une nouvelle thématique, celle de la responsabilité des juges. L'ancienne garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a largement contribué à populariser cette idée, en affirmant que « le corollaire de l'indépendance, c'est la responsabilité ». Elle avait ainsi élaboré un projet de « commission de réclamation des justiciables », qui devait permettre à tout citoyen mécontent du fonctionnement de la justice de saisir cette instance de filtrage, à charge pour elle de demander des comptes aux juridictions concernées.

Cécile Prieur

Lire la suite page 18



INONDATIONS Que d'eau sous les ponts !

Depuis plusieurs mois, les sols sont gorgés d'eau. Les précipitations exceptionnelles au mois de mars ne peuvent donc être évacuées. Deux bassins sont, pour le moment, particulièrement saturés : l'Ile-de-France (photo, à Paris), le Doubs et la Saône au nord de Lyon. Météo-France prévoit de nouvelles vagues de pluies dans les prochains jours. p. 14



VOYAGES Retour au Nicaragua

Les cartes postales en noir et blanc qu'on trouve à Managua expriment mal la beauté de ce petit pays qui essaye d'oublier dictature somoziste et aventure sandiniste. Il faut s'y balader en voiture sur les routes cabossées, canoter sur le lac Nicaragua ou pousser jusqu'à la réserve naturelle de Mombacho, royaume des orchidées. p. 28 et 29

International.....	2	Carnet.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	16	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

ÉPIDÉMIES Le 20 mars 1996, Stephen Dorrel, alors secrétaire d'Etat britannique à la santé, annonçait aux Communes que l'agent de la maladie de la vache folle était, selon toute vrai-

semblance, transmissible à l'homme. ● EN GRANDE-BRETAGNE, on compte aujourd'hui près d'une centaine de victimes de la forme humaine de la maladie et une étude rendue publique, mer-

credi 21 mars, révèle que cette affection incurable peut être transmise par l'intermédiaire d'instruments de boucherie. Les spécialistes redoutent une contamination par le biais des transfu-

sions sanguines. ● STANLEY PRUSINER, Prix Nobel de médecine pour ses travaux sur les maladies à prions, souligne dans un entretien au *Monde* l'importance qu'il convient d'accorder à la

recherche fondamentale dans un domaine où demeurent de nombreuses inconnues quant aux mécanismes physiopathologiques et à l'origine de ces maladies neurodégénératives.

Vache folle : la forme humaine de la maladie a fait une centaine de victimes

Il y a cinq ans, le gouvernement britannique annonçait que l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) pouvait se transmettre à l'espèce humaine. Depuis, en dépit des recherches menées sur ce thème et des mesures de précaution prises en Europe, de nombreuses incertitudes demeurent

LE 20 MARS 1996 restera une date importante dans l'histoire des maladies épidémiques animales et humaines. C'est ce jour-là en effet que Stephen Dorrel, alors secrétaire d'Etat britannique à la santé du gouvernement Major, annonça solennellement devant la Chambre des communes que l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) avait, contrairement à toutes les affirmations gouvernementales des années précédentes, atteint l'espèce humaine où elle provoquait une nouvelle forme de maladie neurodégénérative désormais connue sous le nom de variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ).

Cinq ans plus tard, si la recherche fondamentale a pleinement confirmé la possibilité d'un passage à l'homme, par voie alimentaire notamment, de l'agent pathogène à l'origine, depuis 1986, de la maladie bovine, rien ne permet encore de situer avec précision l'ampleur que pourra prendre dans les dix, vingt ou trente prochaines années l'épidémie de vMCJ. On compte aujourd'hui en Grande-Bretagne près d'une centaine de personnes atteintes de cette maladie neurodégénérative incurable. Trois cas ont à ce jour été recensés en France et un en

Irlande. Les épidémiologistes britanniques devaient d'autre part révéler, mercredi 21 mars, les résultats de leur enquête concernant le mystère de Queniborough, du nom d'un petit village du comté de Leicestershire dans le centre de l'Angleterre, où cinq cas de vMCJ ont été recensés (*lire ci-contre*).

La quasi-totalité des spécialistes estiment aujourd'hui que les mesures de prévention visant à réduire autant que faire se peut le nombre des contaminations de l'animal à l'homme ont, pour l'essentiel, été prises, mais il faut ici compter avec les très longues durées d'incubation, avec les multiples inconnues demeurant quant à la physiopathologie des maladies à prions ainsi qu'avec l'émergence de nouveaux risques potentiels tenant à la possibilité d'une contamination interhumaine via l'utilisation de produits dérivés du sang, certains gestes chirurgicaux ou encore certaines investigations diagnostiques. En l'absence de tests de dépistage permettant d'identifier les personnes en phase d'incubation de la maladie, les plus grandes incertitudes demeurent et les hypothèses les plus sombres comme les moines pesimistes peuvent être avancées.

L'annonce de M. Dorrel eut pour

conséquence immédiate la mise en place d'un embargo européen sur les animaux et les viandes bovines britanniques, mesure suivie d'une crise diplomatique et économique majeure qui dura une bonne partie de l'année 1996 et dont on mesure encore aujourd'hui les effets.

« PRINCIPE DE PRÉCAUTION »

Cette crise fut aussi à l'origine d'une prise de conscience progressive de la Commission européenne de la nécessité d'améliorer le dispositif de prévention contre la transmission de l'animal à l'homme.

Les couteaux de boucher mis en cause...

Selon les résultats d'une étude épidémiologique britannique, l'agent pathogène de la vMCJ peut se transmettre par le biais de couteaux de boucher. Les scientifiques britanniques sont arrivés à cette conclusion au terme d'une étude menée depuis plus de six mois dans le village de Queniborough (Leicestershire), où cinq décès liés à la vMCJ ont, ces dernières années, été recensés. Les résultats de cette étude devaient être communiqués aux habitants du village, mercredi 21 mars. Selon la BBC, les chercheurs concluent que la maladie peut se transmettre plus facilement qu'on le croyait initialement, et que la contamination peut se faire via des instruments tranchants.

A Queniborough, le boucher dépeçait lui-même entièrement les animaux. Ses couteaux étaient de la sorte en contact avec la cervelle et la moelle épinière, organes fortement contaminés chez les bovins infectés par l'agent de l'ESB, et ces mêmes couteaux servaient ensuite à découper d'autres morceaux de viande vendus aux clients.

Dans ce domaine, la France, au nom d'une politique fondée sur le « principe de précaution », tenta longtemps en vain de mobiliser tant la Commission que ses partenaires de l'Union. C'est ainsi que les dispositions prises par Paris dès l'été 1996 sur la sécurisation des farines animales de viandes et d'os et celles concernant l'exclusion de certains organes et tissus bovins potentiellement contaminés par l'agent de l'ESB ne furent adoptées que très récemment à l'échelon communautaire.

Le même inquiétant décalage fut observé en ce qui concerne la mise

en œuvre des programmes de dépistage des bovins en phase d'incubation de la maladie et devant à ce titre être interdits à la consommation humaine. L'émergence d'une nouvelle crise durant l'automne 2000, la chute brutale et durable, dans de nombreux pays de l'Union, de la consommation de viandes bovines ont dernièrement conduit les Quinze à améliorer, en harmonisant, leur politique de lutte. Furent ainsi décidées l'interdiction totale de l'usage des farines animales et la mise en œuvre de campagnes de dépistage systématique des bovins destinés à la consommation humaine, ce qui conduisit rapidement à dessiner une nouvelle donne épidémiologique et à la découverte que des pays comme l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie étaient concernés par la maladie de la vache folle au même titre que la France ou la Belgique – ce qu'ils refusaient jusqu'alors de reconnaître.

Reste l'essentiel du problème, qui porte sur les niveaux d'exposition au risque des populations britanniques et continentales avant les nouvelles mesures préventives de 1996. La question concerne tout particulièrement la France, où tout indique que la population a été plus exposée au risque infectieux que celle des

autres pays du continent européen. La principale raison de cette surexposition tient au fait que la France a été le principal acheteur de produits bovins britanniques potentiellement infectés. La France a d'autre part été victime de fraudes massives concernant des importations de farines animales de viandes et d'os fabriquées en Grande-Bretagne au début des années 1990 et connues pour être à l'origine de l'épidémie de la maladie de la vache folle.

Dans ce contexte, la plupart des épidémiologistes hésitent, quand ils ne se refusent pas, à faire des prévisions sur ce que pourrait être l'épidémie humaine. Ces hésitations sont d'autant plus grandes qu'une récente série de travaux expérimentaux ont indiqué que la très large distribution dans l'organisme humain de l'agent de la vMCJ et sa virulence toute particulièrement imposable de prendre de nouvelles et drastiques mesures de prévention. C'est cette nouvelle inquiétude qui explique les décisions prises par un nombre croissant de pays qui excluent du don du sang les personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne – voire dans les pays de l'Union européenne – entre 1980 et 1996.

Jean-Yves Nau

Stanley Prusiner, professeur à l'université de Californie et Prix Nobel 1997

« Il est trop tôt pour avoir ne serait-ce qu'une idée de l'évolution de l'épidémie »

L'ACADÉMIE des sciences a organisé du 14 au 16 mars à Paris un colloque qui a réuni les spécialistes français et anglais des encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles (ESST), ou maladies à prions. Les organisateurs avaient invité en outre deux chercheurs de premier plan dans le domaine : l'Américain Stanley Prusiner, professeur à l'université de Californie, dont les travaux sur les prions lui ont valu le prix Nobel en 1997, et le Suisse Karl Wüthrich. A l'issue de ce colloque, le professeur Prusiner a bien voulu répondre en exclusivité aux questions du *Monde*.

« Qu'est-ce qu'a apporté le colloque de l'académie des sciences ?

– Les buts étaient ici avant tout politiques, destinés à présenter l'action des gouvernements français et britannique vis-à-vis des problèmes de santé publique et de l'industrie agroalimentaire face à l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

» Les connaissances accumulées aujourd'hui sont considérables comparées à celles d'il y a vingt ans. On ne savait alors pratiquement rien ni de l'agent infectieux, ni du mode de contamination.

Aujourd'hui, il est reconnu que l'agent causal des infections est la protéine prion, et qu'elle est capable d'infecter des espèces multiples, en particulier l'espèce humaine, en franchissant la barrière d'espèce, c'est-à-dire en passant des animaux à l'homme. Les modes de contamination lors des interventions chirurgicales, ou de l'injection de produits contaminés ou de l'absorption par voie digestive d'aliments contaminés ont été bien répertoriés au cours des dernières années. Mais ce qui reste à découvrir est encore plus considérable et concerne précisément les mécanismes qui permettent à la protéine de devenir infectieuse.

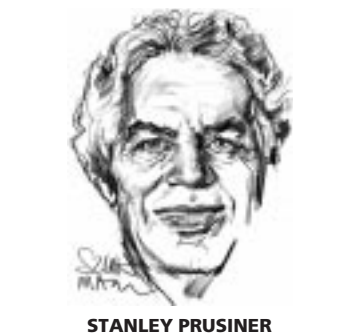
» Les efforts devraient porter aujourd'hui en priorité sur la mise au point de tests diagnostiques, sensibles et exacts. On ne peut tolérer de faux positifs ni de faux négatifs. D'une égale importance est le fait de trouver le moyen de faire disparaître les prions, de décontaminer les locaux et les objets souillés. On ne connaît à l'heure actuelle que la soude et l'eau de Javel concentrées ! Nous ne disposons d'aucun moyen d'inactiver les prions que pourraient contenir des aliments.

– Peut-on prévoir l'évolution de l'épidémie humaine en Grande-Bretagne et en Europe ?

– Il est trop tôt pour avoir ne serait-ce qu'une idée sur l'évolution de l'épidémie humaine. Les premiers cas ont été décrits en 1996 mais on ne sait pas si les années précédentes il n'y a pas eu de nombreux cas passés inaperçus. Depuis 1996, seules cinq années se sont écoulées, ce qui est une faible durée comparée à celle de l'incubation potentielle. Toutes les projections sont hasardeuses. La quantité de prions nécessaire pour infecter un être humain est elle-même très mal connue. La contamination par voie orale est sûrement moins efficace que par inoculation directe dans le cerveau comme cela peut survenir lors des interventions neurochirurgicales. Les déterminants de la durée de l'incubation de la maladie sont néanmoins nombreux, tant liés à la quantité de prions auxquels une personne a été exposée qu'à sa susceptibilité génétique, dont on ne connaît que quelques éléments.

– Quelles sont, selon vous, les priorités de la recherche fondamentale sur les prions ?

– Il nous faut découvrir comment une protéine prion normale



STANLEY PRUSINER

PrP^{sc} peut se transformer en protéine prion infectieuse PrP^{sc}. Les études structurales faites sur les prions de levure seront à ce sujet très éclairantes. Il apparaît aujourd'hui que la forme de la protéine ne peut se modifier sans l'aide de partenaires, mais ceux-ci restent à l'heure actuelle largement inconnus.

» La protéine prion normale PrP^c existe peut-être déjà en plusieurs formes structurales qui peuvent se convertir les unes dans les autres. Cependant elle ne peut pas se transformer seule en un prion PrP^{sc}, forme de la protéine qui devient résistante aux enzymes qui détruisent la PrP^c. C'est grâce à des protéines par-

tenaires que les gènes de protéine prion sont affectés de mutations qui les prédisposent à développer la maladie. On ne dispose pas encore de traitements actifs dans ces circonstances.

» L'immunothérapie est une voie de recherche dont les premiers résultats ont été très surprenants et sont peut-être riches de promesses. Sur des cultures de cellules infectées par des prions, les anticorps dirigés contre la protéine PrP^{sc} empêchent la formation de nouveaux prions. En se liant à la PrP^{sc}, ils empêchent la protéine de se convertir en PrP^{sc}. Le plus surprenant est que l'arrêt de cette conversion s'est accompagné de la disparition progressive des prions infectieux déjà présents dans la culture cellulaire. Ce qui nous conduit à penser que la PrP^{sc} ne s'accumule dans les cellules que si leur vitesse de formation est supérieure à la capacité d'élimination. Rechercher une possibilité de vacciner contre la PrP^{sc} apparaît une voie très excitante. L'apparition des signes de la maladie ne signifie pas qu'il soit déjà trop tard pour une intervention thérapeutique.

» Pour les animaux, une autre approche de la prévention des maladies à prions utilise l'inhibition de la réplication des prions par des protéines prions ayant subi des variations génétiques. Les premiers résultats obtenus par transgénèse chez les moutons et les souris sont très encourageants. La modification de la moitié des protéines empêche la formation de prions infectieux à partir de la protéine normale. Ces recherches sont venues à la suite de la découverte de races naturelles de moutons insensibles à la tremblante chez lesquels on a mis au jour de telles modifications génétiques de la protéine prion.

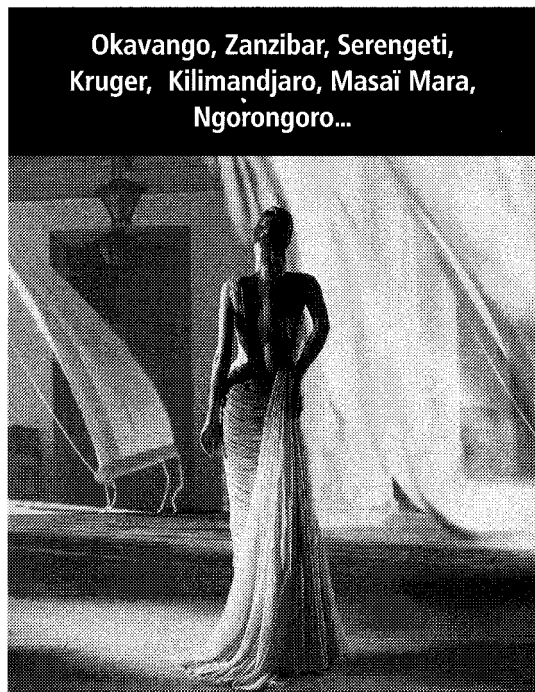
– Peut-on espérer des retombées de ces recherches sur les maladies à prions pour d'autres maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Huntington ?

– L'ensemble de ces maladies ont en commun de comporter la mort de groupes de neurones spécifiques, après que des amas de protéines dénaturées se sont constitués autour d'eux. Toute recherche sur l'une de ces maladies apportera des bénéfices pour les autres. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun et Elisabeth Bursaux

Découvrez les hauts lieux de l'Afrique australe et orientale et des îles de l'Océan Indien dans la brochure Donatello Equatoriales.

Le Maurice : séjour 7 jours/5 nuits. Vol régulier, hôtel 5 étoiles "Beau Rivage" en demi-pension, transferts : **11 180 F** (prix par personne à partir de. Taxes aéroport non incluses : + 241 F ; soit un total par personne de 11 421 F TTC).



Okavango, Zanzibar, Serengeti, Kruger, Kilimandjaro, Masai Mara, Ngorongoro...

Donatello

Equatoriales

Brochure, renseignements et réservations dans votre agence de voyages ou Donatello, 20 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 01 44 58 30 81.

3615 Donatello. www.donatello.fr

Lic. 075 95 0284

Lionel Jospin veut un projet européen qui concilie « la logique fédérale à la réalité d'Etats-nations »

Le premier ministre français a rencontré la Commission mardi 20 mars à Bruxelles

A trois jours du sommet des Quinze à Stockholm, le chef du gouvernement français, Lionel Jospin, a profité de sa visite, mardi

20 mars, au siège de la Commission de Bruxelles, pour esquisser la « matrice » de sa réflexion sur l'Europe. Il s'est ensuite rendu en Allemagne

pour prendre part à un dîner avec le président Chirac, le chancelier Gerhard Schröder et les deux ministres des affaires étrangères.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Quelle Europe ? Ou plutôt quels sont les éléments fondateurs d'une Union qui va passer, dans les prochaines années, de quinze à quelque vingt-sept membres ? Quel est le « projet » de cette « grande Europe » et son « identité » ? En posant et en répondant partiellement à ces questions, mardi 20 mars, à Bruxelles, à l'occasion d'une rencontre avec le collège des commissaires européens et son président, Romano Prodi, Lionel Jospin a précisé ce qu'il appelle la « matrice » de sa réflexion sur l'avenir de l'Europe. Pour le premier ministre, il est important de ne pas inverser les priorités : la première est de définir le « projet intérieur, la personnalité » de l'Europe de demain, ainsi que sa « vision du monde », avant de chercher à préciser ce que sera son architecture institutionnelle.

Dans cette réflexion, M. Jospin souhaite associer le plus possible la « société civile », et il fera des propositions à ce sujet, en accord avec Jacques Chirac, pour que ce

débat se développe en France tout au long de l'année. Cette démarche rejoint celle de la Commission, qui a symboliquement donné le coup d'envoi d'un vaste débat sur l'avenir de l'Europe au début du mois. Après le sommet de Nice de décembre 2000, qui a laissé l'impression que les Quinze avaient perdu une occasion de répondre aux interrogations des peuples sur la future organisation de l'Europe après l'élargissement, l'idée s'est imposée que les réponses à ces questions ne devaient pas émaner des seuls spécialistes et eurocrates.

LE POIDS DES CAPITALES

Les institutions européennes ont certes leur rôle à jouer, et Lionel Jospin a souligné que celui de la Commission, « lieu de la diversité des Etats et de l'unité, de l'élaboration collective à partir de projets concrets », est irremplaçable. Cette affirmation ne pouvait que conforter Romano Prodi qui, dans son dialogue avec les capitales, a parfois bien du mal à faire reconnaître la légitimité de la « méthode

communautaire » face à un regain d'affirmation de la « méthode inter-gouvernementale », c'est-à-dire du poids des capitales. Quel équilibre trouver entre les « Etats-nations » et les institutions, c'est tout l'enjeu de ce débat, a souligné le premier ministre, en précisant ainsi sa pensée : dans l'avenir, des délégations de souveraineté des premiers vers les secondes ne pourront se concevoir que si elles se font au profit « d'un ensemble communautaire qui affirme une identité », faute de quoi il est illusoire de croire que des Etats pourraient renoncer aux « sources d'identité qu'ils donnent à leurs concitoyens ».

M. Jospin a rappelé que le concept de « fédération d'Etats-nations » (auquel Jacques Chirac s'est rallié lors d'un discours à Cahors, le 9 février) trouve son origine dans les rangs du Parti socialiste. Il reprend cette formule « séduisante » à son compte, mais il estime qu'il est temps de lui donner un sens, d'autant que celle-ci comporte une contradiction qui n'est pas forcément très claire « entre une fédération, qui ne con-

naît que les Etats fédérés, et des Etats fédérés qui ne sont pas des nations ». L'Etat unitaire, a expliqué Lionel Jospin, c'est « notre tradition », et une « fédération d'Etats-nations, c'est d'essayer de constituer ensemble une logique fédérale et le maintien d'Etats-nations ».

UNE CONSTITUTION POUR 2004 ?

Le concept n'est pas des plus limpides, et c'est pour cela que la discussion doit s'engager dès maintenant si l'Europe veut pouvoir déboucher en 2004 sur une nouvelle conférence chargée d'adopter un nouveau traité, « voire une Constitution pour l'Europe ». Il est important de donner un sens à des mots qui s'inscrivent dans des textes, « dans des institutions, dans des répartitions de pouvoir, de nouvelles délégations de souveraineté, des conceptions de la subsidiarité », a expliqué Lionel Jospin. Pour lui, l'Europe doit être capable d'exprimer une « pensée de la différence ». De quoi s'agit-il ? C'est une « pensée d'adaptation à la modernité, à la globalisation, mais un refus de la soumission à cette globalisation ».

Les Européens doivent affirmer leur différence « à la fois sur la façon dont ils organisent leur vie en commun, le type de message qu'ils ont eux-mêmes à apporter au monde dans le dialogue entre les nations ou entre les blocs régionaux ». Voilà, dans l'immédiat, sur quoi doit porter le débat national, a indiqué le premier ministre, ajoutant qu'il sera bien temps en 2002 de se poser la question de la deuxième étape, c'est-à-dire de la transition avec la CIG de 2004.

Laurent Zecchini

Macédoine : Skopje lance un ultimatum à la guérilla albanaise

L'OTAN envisage d'envoyer des renforts militaires

LES AUTORITÉS de Skopje ont donné, mardi 20 mars, vingt-quatre heures à la guérilla albano-macédonienne pour se rendre ou quitter le territoire de la Macédoine. Au terme de cet ultimatum, qui devait s'achever mercredi 21 à minuit, les forces macédoniennes devaient lancer une offensive contre les positions tenues par les rebelles sur les hauteurs de Tetovo. La guérilla a rejeté cet ultimatum.

Ce délai devait notamment permettre aux civils de quitter la zone. « A l'expiration de cet ultimatum, les forces de sécurité macédoniennes recourront à tous les moyens pour combattre les positions des terroristes jusqu'à ce que ces dernières soient complètement détruites », dit le communiqué. Un chef rebelle contacté par l'agence Reuters a affirmé que ses forces se sentaient capables de résister à l'offensive de l'artillerie et des chars macédoniens. Il a menacé de porter les combats dans les rues de Tetovo.

Plusieurs voix se sont de nouveau élevées mardi pour condamner la rébellion. Le haut-représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité, Javier Solana, venu exprimer son soutien au gouvernement de Skopje, a averti les rebelles qu'ils n'obtiendraient rien par la force, et il a déconseillé à ses hôtes d'engager des négociations avec les extrémistes. Réunis en Allemagne, le chancelier Gerhard Schröder et le président Jacques Chirac ont eux aussi, à l'unisson, condamné la violence. « Nous sommes tous deux d'avis que la violence doit cesser et que l'intégrité territoriale de la Macédoine ne doit pas être menacée », a déclaré M. Schröder.

Les deux principaux partis politi-

ques albanais de Macédoine, le Parti démocratique des Albanais, qui fait partie de la coalition gouvernementale, et le Parti de la prospérité démocratique (opposition), ont pour leur part signé, en présence de Javier Solana, une déclaration exhortant les rebelles albanophones à déposer les armes.

VIOLENTS AFFRONTEMENTS

A Bruxelles, les états-majors de l'OTAN étudient, au cas où la situation se dégraderait davantage en Macédoine, l'éventualité d'envoyer des effectifs supplémentaires au Kosovo, au titre de la KFOR, voire en Macédoine et en Albanie, où est stationnée la logistique de la force de paix. Pour l'heure, selon le secrétariat général de l'OTAN, les effectifs sont jugés suffisants, mais la KFOR devrait faire preuve de « souplesse » accrue face à une possible augmentation de ses tâches.

On compte au total quelque 42 000 hommes, issus d'une trentaine de pays différents, au sein de la KFOR : 37 000 au Kosovo et près de 5 000 répartis entre l'Albanie et la Macédoine, notamment dans les secteurs de Skopje, Kumanovo et de Tetovo, là où les affrontements sont, aujourd'hui, les plus violents.

Les premières études font état d'un renfort éventuel entre 1 800 et 2 400 hommes, c'est-à-dire une infanterie équipée notamment de nouveaux hélicoptères pour mener des patrouilles de nuit. A ce jour, l'OTAN n'a encore adressé aucune demande formelle de forces complémentaires aux principaux pays qui participent à la KFOR.

Lire aussi notre éditorial page 18

Adieu Gorbouchka, le grand bazar de vidéos pirates de Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

C'est, depuis des semaines, l'un des grands sujets de lamentation des Moscovites, et un verdict sans appel a été rendu, mardi 20 mars, par la mairie. Gorbouchka, le plus grand marché de disques, CD-ROM et vidéos pirates de Russie, est définitivement fermé. Il devrait être remplacé, fin avril, par un centre commercial géant qui ne vendra cette fois qu'une « production légale ». « Toutes nos tentatives de faire de Gorbouchka un endroit civilisé ont échoué. Avec sa disparition, Moscou va enfin se mettre aux normes des grandes capitales mondiales », a expliqué Alexandre Mouzikantski, « ministre » de la ville chargé de l'information.

Le marché avait été fermé dès décembre 2000, mais le public n'avait voulu y voir qu'une mesure temporaire, fruit de la lutte souterraine que se livraient plusieurs clans de la ville pour son contrôle. Car Gorbouchka était depuis une quinzaine d'années le principal lieu de consommation culturelle de Moscou, les disquaires et grossistes des régions venant même s'y approvisionner. Sur une dizaine d'hectares du parc Fili, non loin du centre-ville, 1 200 stands proposaient chaque week-end tout ce qui peut s'imaginer en production musicale, vidéo et informatique.

Selon des estimations, 5 millions de vidéocassettes et 3 millions de disques s'y vendaient chaque mois... La quasi-totalité de la production étant piratée, les prix faisaient le bonheur des consommateurs, rendant accessibles, en particulier aux jeunes, musique, films et programmes informatiques étrangers : 5 francs une cassette audio, 20 francs un Com-

pact Disc, 30 francs une vidéo ou une grande encyclopédie sur CD-ROM. Des dizaines de milliers de personnes fréquentaient chaque semaine les allées du parc et ses buvettes ou stands à brochettes enviro-nnants.

AU BONHEUR DES COLLECTIONNEURS

Le marché faisait également le bonheur des collectionneurs. Là se trouvaient les cassettes de films avant même leur sortie sur les écrans américains, mais aussi un choix exceptionnel en matière de jazz ou de musique classique. « Le parc, les arbres, la bière, la musique et le plaisir de discuter avec des vendeurs qui connaissent leur affaire, tout cela faisait l'ambiance et le charme de Gorbouchka », résume Vladimir Presniakov, chanteur de pop russe abondamment piraté lui aussi.

La mairie a décidé de remettre de l'ordre, subissant depuis des années les assauts des producteurs et associations de droits d'auteur. Dans le futur centre commercial qui se substituera au marché, et dont elle aura le contrôle, « la production mise en vente sera vérifiée », assure-t-on, selon un système proche d'ailleurs de celui qui régit la vente de vodka : contrats avec les producteurs et timbres-labels sur les produits. Les vendeurs de Gorbouchka pourront s'y installer moyennant de 500 francs à 4 000 francs de loyer mensuel et l'engagement de renoncer aux pirates. Mais bien peu croient en cette reconversion et ont déjà préféré installer leurs stands plus discrètement dans les passages souterrains, les stations de métro ou d'autres marchés de la ville.

François Bonnet

La plate-forme pétrolière P-36 a coulé au large de Rio

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

C'était une sorte de Titanic de l'exploitation pétrolière, un mastodonte high-tech de 32 000 tonnes et d'une surface comparable à celle de la pelouse du stade Maracana, un ouvrage géant dont les superstructures pointaient à 120 mètres de haut. Fleuron à 500 millions de dollars (550 millions d'euros) de Petrobras, la compagnie brésilienne des pétroles, P-36 a coulé à pic en dix minutes, dans la matinée du mardi 20 mars, à 120 kilomètres au large de la côte de l'Etat de Rio, où elle pompait 80 000 barils de brut par jour (8 % de la production nationale) depuis le mois de mars 2000.

Son agonie avait commencé cinq jours plus tôt (Le Monde du 20 mars), à la suite de trois déflagrations d'origine encore indéterminée, qui avaient partiellement détruit l'un des flotteurs. Les tentatives de sauvetage ayant échoué, l'épave de « la plus grande plate-forme du monde » gît désormais par 1 350 mètres de fond sur le champ pétrolier du bassin de Campos. Un employé de la compagnie a trouvé la mort dans la série d'explosions, alors que neuf autres, dont les corps sont vraisemblablement prisonniers des décombres engloutis, sont toujours portés disparus.

Selon les communiqués officiels, l'éclatement des réservoirs de combustible en raison de la pression de

l'eau va entraîner le déversement « inévitable » en mer de 1,5 million de litres de diesel. Cependant, d'après Greenpeace Brésil, la mini marée noire annoncée ne devrait avoir qu'un « impact moindre » sur l'environnement.

TOUR DU MONDE MOUVEMENTÉ

Pour Henri Philippe Reichstul, le président de Petrobras, « première entreprise de l'hémisphère sud », cette catastrophe est une épreuve supplémentaire sur le calvaire sans fin qui jalonne ses fonctions depuis sa nomination, en mars 1999. Des ruptures d'oléoducs ont coupé sur coup provoqué l'an dernier des catastrophes écologiques majeures dans la baie de Rio et aux sources du rio Iguacu, dans l'Etat du Parana. Le naufrage de la plate-forme P-36 - qui se traduira par un manque à gagner mensuel de 50 millions de dollars - ternit un peu plus le blason d'une compagnie jusque-là bien cotée pour ses performances techniques sur le marché international.

Après la catastrophe, les regards se tournent désormais vers la société Maritima, une modeste PME au capital inférieur à 10 millions de dollars qui a été choisie pour livrer cet équipement au devis initial de 300 millions de dollars, mais qui sera en définitive « rallongé » de 40 % sur la facture finale. Spécialisée au départ dans la manutention d'installations sous-marines, Maritima a réussi ce tour de force grâce

aux « relations obscures » que son propriétaire bolivien, German Efre-movitch, entretenait avec Joel Renno, l'ancien patron de Petrobras, selon des informations publiées par le magazine Epoca.

Pimentée de montages financiers acrobatiques, la saga de P-36 racontée par cet hebdomadaire démarre en 1994. Conçu, sous le nom de Spirit-of-Colombus, pour une profondeur de forage de 500 mètres, le projet a capoté en cours de route à la suite de la faillite des chantiers navals italiens Fin-cantieri. Un pool de banques britanniques créancières en hérite alors à la suite d'une décision de justice avant de le céder, via un « mode de paiement apparenté au leasing », à M. Efre-movitch, à l'époque grand et surprenant vainqueur des appels d'offres de Petrobras.

Remorquée en 1998 jusqu'au Canada pour y être adaptée à des eaux plus profondes, la plate-forme est restée pendant six mois à l'abandon, prise dans les glaces de l'Atlantique nord, en raison d'un deuxième dépôt de bilan, celui du constructeur local Davis. Cinq ans après le début de sa construction, P-36 quitte les chantiers navals de Jurong, basés à Singapour, après avoir été déclarée apte au service. Son tour du monde mouvementé vient finalement de s'achever tragiquement au large du littoral brésilien.

Jean-Jacques Sevilla

“ Un dandy sur les boulevards (...) il y flâne à loisir jusqu'à ce que la Breguet, vigilante, lui rappelle l'heure de midi. ”

Alexandre Pouchkine, "Eugène Onéguine", 1829

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Grande Complication" en or jaune 18 carats, avec tourbillon. Mouvement à remontage manuel, gravé à la main. Réserve de marche et Indication 24 heures. Petite seconde sur l'axe du tourbillon. Spiral Breguet autocompenseur. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Fond saphir. Etoïche.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00

Un élu municipal assassiné par l'ETA au Pays basque espagnol

MADRID. L'adjoint au maire socialiste de Lasarte (près de Saint-Sébastien), Froilan Elezpe Inciarte, âgé de cinquante-quatre ans, a été assassiné dans un café mardi 20 mars. Il a reçu deux balles tirées à bout portant par un membre supposé de l'ETA qui a pris la fuite. Il est la vingt-neuvième victime du terrorisme depuis la fin de la trêve, en décembre.

L'attentat intervient au moment où paraît la première enquête sur les intentions de vote aux élections autonomes basques, qui doivent se tenir le 13 mai : la situation demeurerait presque inchangée, avec le Parti nationaliste basque (PNV), actuellement au pouvoir à Vitoria, en tête (31,5 % des voix), talonné par le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar (21,6 %). Aucune des deux alliances, d'un côté les nationalistes (PNV et Eusko Alkartasuna), de l'autre, les « constitutionnalistes » (PP, socialistes et Union Alavese) n'obtient la majorité absolue de trente-huit sièges. Sauf, dans le cas des nationalistes, avec l'appui éventuel des indépendantistes d'Euskal Herriarrok, le « bras politique » de l'ETA. — (Corresp.)

La municipalité de Jérusalem veut agrandir la colonie d'Har Homa

JÉRUSALEM. La municipalité israélienne de Jérusalem a donné, mardi 20 mars, son feu vert initial pour construire près de 3 000 logements supplémentaires dans la colonie juive d'Har Homa (banlieue orientale de Jérusalem). Cette décision, critiquée par les Palestiniens et Washington, doit encore être approuvée par le ministère de l'intérieur et recevoir l'aval final de la municipalité. La mise en chantier d'Har Homa, en mars 1997, avait conduit à un blocage durable du processus de paix. Par ailleurs, le président George W. Bush a confirmé, mardi, la nouvelle approche des Etats-Unis au Proche-Orient à l'occasion de la visite du premier ministre Ariel Sharon à Washington en indiquant que la Maison Blanche œuvrerait « avec ténacité » pour faire avancer la paix, sans chercher à imposer ses vues. Interrogé sur Jérusalem, M. Bush a affirmé que le statut de la ville sainte « sera en définitive déterminé par les parties intéressées », mais il a rappelé sa promesse faite durant sa campagne présidentielle de déménager l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem. Enfin, la venue de M. Sharon a donné l'occasion aux deux pays d'engager des discussions préliminaires sur leur coopération en matière de défense antimissile. — (AFP, Reuters.) ► www.lemonde.fr/israel

Jacques Chirac dénonce

« l'obscurantisme » en Afghanistan

PARIS. Le président Chirac a qualifié d'« acte barbare et injustifiable » les destructions d'œuvres d'art préislamiques en Afghanistan. Venu inaugurer, mardi 20 mars à la Sorbonne, le colloque réunissant les trois organisations des pays francophones, hispanophones et lusophones sur le thème des « défis de la mondialisation », le chef de l'Etat a notamment déclaré : « En cette "Année du dialogue entre les civilisations" des hommes ont entrepris d'effacer les témoignages du dialogue engagé au Gandhara par l'Orient et l'Occident, voici plus de deux mille ans. Avec les Bouddhas de Bamyan vieux de quinze siècles, ce sont aussi les trésors du Musée de Kaboul, de Ghazni et d'Hérat qui sont hélas sacrifiés : les torses gréco-bouddhiques, les Bodhisattvas à visage d'Aphrodite ou de Ganymède qui évoquaient la rencontre des soldats d'Alexandre avec les cavaliers des steppes et les ascètes de l'Inde. » Ces destructions, a ajouté M. Chirac, « sont inspirées par l'obscurantisme qui conduit aussi à l'inacceptable et honteuse humiliation des femmes et à la répression des libertés en Afghanistan ». ► www.lemonde.fr/afghanistan

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS** : l'officier chargé des sonars du sous-marin **Greennville**, Patrick Seacrest, a reconnu, mardi 20 mars devant la commission d'enquête de la marine américaine à Hawaï, qu'il avait mal évalué la distance à laquelle se trouvait le chalutier-école japonais **Ehime maru** éperonné, le 9 février, par le sous-marin dans le Pacifique sud. Il a calculé que le bateau était à 13,7 kilomètres quand, en réalité, il évoluait à 3,7 kilomètres du bâtiment américain. Le commandant du sous-marin a endossé la responsabilité de l'accident qui a causé la disparition de neuf marins japonais. — (AFP.)

■ **Dans le dossier de l'indemnisation des travailleurs forcés du III^e Reich**, la juge new-yorkaise Shirley Kram a de nouveau refusé, mardi 20 mars, de rejeter les plaintes d'anciennes victimes du nazisme contre des banques allemandes et autrichiennes. Elle bloque ainsi le processus d'indemnisation, les Allemands se refusant à payer tant que leurs entreprises ne seront pas certaines d'être à l'abri de poursuites judiciaires aux Etats-Unis. — (AFP.)

■ **VENEZUELA** : le ministre des affaires étrangères a annoncé, mardi 20 mars, que le Venezuela est prêt à coopérer avec le Centre Simon-Wiesenthal pour aider à localiser dix-huit anciens criminels de guerre d'origine balte ayant trouvé refuge dans le pays. Ces fugitifs auraient été identifiés après des recherches récentes du centre dans les pays baltes. — (AFP.)

■ **HAÏTI** : des supporters du président Jean-Bertrand Aristide ont assiégré, mardi 20 mars, une école dans laquelle le leader de l'alliance d'opposition « Convergence », Gérard Gourgue, était réfugié avec une cinquantaine d'écloiers. Quatre personnes ont été blessées. Ils ont aussi attaqué le siège d'un parti d'opposition. M. Gourgue a dénoncé « le climat de terreur » répandu par les partisans du président aux fins de « ramener Haïti à la dictature ». — (AP.)

AFRIQUE

■ **BÉNIN** : le candidat socialiste à l'élection présidentielle, Bruno Amoussou, arrivé quatrième au premier tour, le 4 mars, avec 8,6 % des voix, a accepté, mardi 20 mars, d'être l'adversaire du chef de l'Etat, Mathieu Kérékou, au second tour du scrutin présidentiel de jeudi. M. Amoussou, qui avait appelé à voter pour M. Kérékou entre les deux tours, a déclaré vouloir « déjouer une stratégie de remise en cause du processus démocratique ». Arrivés en deuxième et troisième position à l'issue du premier tour, les candidats Nicéphore Soglo et Adrien Houngbedji s'étaient récusés en dénonçant une « mascarade ». — (AFP.)

L'ancien président tchadien Hissène Habré ne sera pas poursuivi par la justice sénégalaise

La plainte des victimes de « tortures » contre l'ex-dictateur, réfugié à Dakar, a été déboutée

L'ancien président tchadien Hissène Habré, qui vit en exil à Dakar, ne peut pas être assigné en justice au Sénégal. Cette décision, rendue mardi

20 mars par la Cour de cassation à Dakar, met fin aux procédures engagées par des victimes d'un régime responsable d'abus graves à grande

échelle. Des voies de recours, dont la demande d'extradition, restent cependant ouvertes aux plaignants sur le plan international.

DAKAR

de notre correspondante

La lutte contre l'impunité des anciens dictateurs vient d'essuyer un revers au Sénégal. Mardi 20 mars, la Cour de cassation à Dakar a mis un arrêt définitif aux poursuites engagées, il y a plus d'un an, contre Hissène Habré. L'ancien président tchadien, qui vit en exil à Dakar depuis sa chute en 1990, avait été inculpé de « complicité pour actes de torture », suite aux plaintes déposées par plusieurs victimes tchadiennes. Puis la procédure avait été annulée par une cour d'appel, celle-ci estimant que la justice sénégalaise était incompétente pour connaître des faits commis par un étranger hors de sa juridiction. Les victimes tchadiennes avaient alors formé un pourvoi en cassation. Or, l'ultime instance de recours a développé la même thèse que la cour d'appel. « La présence d'Hissène Habré au Sénégal ne saurait à elle seule justifier des poursuites », a indiqué, mardi, la présidente de la Cour de cassation.

La Convention internationale contre la torture, que le Sénégal a ratifiée en 1986, oblige chaque Etat signataire à juger ou extraditer tout auteur présumé d'actes de torture se trouvant sur son territoire, quels que soient sa nationalité et le pays dans lequel les crimes ont été commis. C'est en vertu de ce principe d'universalité que les juges anglais avaient reconnu la compétence de la justice espagnole à juger le dictateur chilien



Augusto Pinochet. Pour se soustraire à cette obligation, la plus haute juridiction sénégalaise a fait valoir que le législateur n'avait pas adopté les textes d'application nécessaires.

La Cour de cassation s'est ainsi rangée aux arguments de la défense développés par M^e Madické Niang. Cet avocat de l'ex-président tchadien, qui est aussi avocat-conseil du président sénégalais Abdoulaye Wade, a exprimé toute sa satisfaction au sortir de l'audience. Et s'est empressé de prendre son téléphone cellulaire pour annoncer « la bonne nouvelle » à M. Habré. A côté, les victimes et les responsables des organi-

sations de défense des droits de l'homme qui les soutiennent n'ont pas caché leur déception. A leurs yeux, cette décision bafoue le droit international, notamment la règle selon laquelle aucun Etat ne peut invoquer les lacunes de son droit interne pour faire échec à l'application de conventions internationales. De fait, la Cour de cassation n'a pas suivi les réquisitions du procureur général qui, lui, avait reconnu la compétence de la justice sénégalaise.

Cependant, la décision rendue n'a pas véritablement créé la surprise. « Le chef de l'Etat sénégalais avait affirmé qu'Hissène Habré ne serait jamais jugé au Sénégal », a

rappelé un avocat des parties civiles, faisant référence aux propos tenus par Abdoulaye Wade lors d'une escale à N'djamena en novembre 2000. « Et il serait naïf de croire qu'il s'est simplement limité à une déclaration. Le politique a joué à côté du droit », a ajouté M^e Boucounta Diallo.

DEMANDE D'EXTRADITION ?

L'affaire Habré n'est pas pour autant terminée. Plusieurs voies de droit restent ouvertes. Comme l'a indiqué Reed Brody, le directeur adjoint de Human Rights Watch, « les victimes peuvent saisir le comité des Nations unies contre la torture et porter plainte contre le Sénégal pour violation de ses engagements ». Ce qui permettrait de demander à l'Etat sénégalais qu'il adapte sa législation en la matière.

Les victimes pourront également tenter d'obtenir l'extradition de M. Habré vers un autre pays. Il pourrait difficilement être question du Tchad qui n'a jamais formulé de demande en ce sens. A la différence de son homologue chilien, le président tchadien, Idriss Déby, a tout à craindre d'un procès qui ferait resurgir la période sombre du régime Habré où il était lui-même chef d'état-major.

Une plainte a, par ailleurs, déjà été déposée en Belgique. Les plaignants espèrent qu'une demande d'extradition sera présentée aux autorités sénégalaises.

Brigitte Breuillac

La « piscine », haut lieu de tortures à N'Djamena dans les années 1980

PENDANT HUIT ANS, personne n'osait s'arrêter devant cette bâtisse coloniale, sur l'axe le plus animé de N'Djamena, en plein centre-ville. Située à deux pas de la présidence tchadienne et de la cathédrale, la « piscine » abritait le siège de la Direction de la documentation et de la sûreté (DDS), la police politique du régime d'Hissène Habré. Dépourvu de signes particuliers à l'extérieur, hormis un mur d'enceinte rehaussé, le lieu devait son nom à un sous-sol encastré dans une cour bétonnée. Une ancienne piscine y avait été recouverte d'une chape et divisée en dix cellules. A l'intérieur, le sol vert-bleu ripoliné descendait en pente.

« C'était pratique pour l'écoulement de l'urine, du sang », témoigna, après la chute du régime, le 1^{er} décembre 1990, un survivant, interrogé à l'époque. Pieds et mains liés, il avait été suspendu à une barre de fer, les mâchoires calées pour faire passer un tuyau dans l'œsophage. « On vous gonfle d'eau comme une outre, expliqua-t-il. Puis on vous hisse avant de relâcher la corde. » Cette torture était appelée « arbat-char », le tarot local, qui se joue à quitte ou double. Atterrissant sur le ventre, le supplicié mourait asphyxié par l'eau jaillissant de la bouche, du nez. Tombant sur le dos ou un côté, il avait une chance de survie, souvent au prix de fractures.

Le tortionnaire des lieux était bien connu. Abba Moussa sévissait à la piscine depuis la pri-

se de pouvoir de Habré, en juin 1982. A bord de sa Peugeot bâchée, immatriculée « RT1247AP », il évacuait lui-même les cadavres, affirment les survivants. Parfois, il les mettait dans des sacs et les noyait dans le fleuve Chari, dans les dos du bâtiment. Il passait aussi à la « cellule C » de la prison centrale, où quatre-vingts détenus, hommes et femmes confondus, restaient en permanence enfermés. « Combien de morts ? », demandait-il. Seulement pour plus de vingt corps il ouvrait la lourde porte métallique. Puis le compte était remis à quatre-vingts.

UN « ALLIÉ »

Combien de personnes ont succombé à la « piscine », à la prison, au quartier général de la gendarmerie, au cercle d'officiers, au siège de la Brigade spéciale d'intervention rapide (BSIR), au Camp des martyrs, voire à la présidence ? Deux mois avant la chute du régime, le recensement de la DDS répertoriait, tous lieux de détention confondus, 1 447 prisonniers politiques. Durant tout le règne de Habré, pas un seul dissident ne fut traduit en justice. Pendant les cinq premières années du régime, marquées par la reconquête du Nord occupé par les Libyens, tous les « traîtres » furent abattus sur-le-champ. La répression dans le sud du pays était une constante. En juillet 1987, à la suite d'une révolte dans le centre, des centai-

nes de Hadjeraï furent raflés. Peu réapparurent. En avril 1989, des dizaines de Zaghawas, l'ethnie de l'actuel président Idriss Déby, furent arrêtés pour « complot », torturés.

Au lendemain de sa prise de pouvoir, Idriss Déby, ancien « comchef » d'Hissène Habré, voulait « traduire en justice » son prédécesseur pour « crimes contre l'humanité ». Mise en place par le nouveau régime, une commission d'enquête estimait le nombre des morts à 40 000, celui des victimes de la torture à 200 000. Ces chiffres sont sujets à caution. Il n'en est pas moins difficile à concevoir, rétrospectivement, comment la France et les Etats-Unis ont pu ne pas désavouer un « pays ami » ou un « allié » violant les droits de l'homme de façon aussi systématique et continue. Pour Washington, la lutte contre la Libye du colonel Kadhafi primait sur toute autre considération. A Paris, ce n'est que sept jours avant la chute de Habré qu'un groupe d'universitaires liés au Parti socialiste a dénoncé « les services spécialisés tchadiens [qui] répriment, arrêtent, torturent et tuent en toute impunité ».

Il est vrai que, de passage à N'Djamena en février 1990, Jean Paul II avait exalté un « climat de liberté », s'était réjoui du fait que le Tchad « garantisse les libertés d'opinion, d'expression, de conscience et de culte ».

Stephen Smith

Le président Ben Ali dénonce les « ingérences » dans les affaires tunisiennes

L'opposition au régime multiplie les pétitions via Internet et la presse étrangère

DANS un discours prononcé mardi 20 mars, à l'occasion du 45^e anniversaire de l'indépendance, le président Ben Ali a assuré que la Tunisie s'était employée à « jeter les bases de l'Etat de droit » et qu'elle était « le pays de la modération et de la tolérance, le pays des droits de l'homme ».

Devant cinq mille personnes environ, le chef de l'Etat tunisien a réitéré son refus de « nouvelles formes d'ingérence » dans les affaires intérieures de son pays, répondant ainsi aux ONG et à plusieurs pays, dont la France, qui dénoncent de façon répétée la multiplication des atteintes aux libertés en Tunisie.

Sans évoquer directement la Journée mondiale de la francophonie, célébrée le même jour, le président Ben Ali a par ailleurs souligné l'importance du français, première langue étrangère en Tunisie, devant l'anglais. Il y a un an, une circulaire gouvernementale rappelant l'obligation d'utiliser l'arabe dans les échanges administratifs avait soulevé une relative émotion de part et d'autre de la Méditerranée,

certain craignant une mise à l'index de la langue française.

A l'occasion du 20 mars, l'opposition tunisienne (non reconnue) avait choisi, elle aussi, de faire entendre sa voix. En moins de quarante-huit heures, deux pétitions et une déclaration ont été rendues publiques via Internet et la presse étrangère. La première d'entre elles, et la plus remarquée, est venue, dimanche, d'une centaine de personnes de la société civile, des universitaires pour la plupart, conduits par le juriste et ancien ministre de l'éducation nationale, Mohamed Charfi, lequel sortait publiquement de sa réserve pour la première fois.

« DÉRIVE SANS PRÉCÉDENT »

Dénonçant « la dérive sans précédent du régime » et le pouvoir « personnel et absolu » en place à Tunis, ces personnalités modérées, inconnues du grand public pour la moitié d'entre elles, lançaient une mise en garde contre la tentation du président Ben Ali d'effectuer un nouveau mandat, en 2004. Une telle

hypothèse, expliquaient-ils, reviendrait à ouvrir la voie au chef de l'Etat à la présidence à vie. Aux côtés de Mohamed Charfi, les noms de Larbi Choukha, universitaire, ou Abdellatif Fourati, journaliste, notamment, ont créé la surprise.

Lundi, ce sont les opposants Mohamed Moaada (président de l'ex-Mouvement des démocrates socialistes, MDS) et Rached Gannouchi (chef du mouvement Ennahda, islamiste, interdit) qui ont lancé un appel conjoint, invitant à la formation d'un « front patriotique et démocratique », destiné notamment à s'opposer à une éventuelle nouvelle candidature de M. Ben Ali à l'élection présidentielle de 2004.

Mardi enfin, sous la houlette du docteur Mustapha Ben Jaafar, quel que trois cents personnalités de la société civile ont publié une pétition proposant des mesures pour sortir du « sous-développement politique » dans lequel est actuellement plongée la Tunisie, « en contradiction totale avec l'évolution du peuple tunisien ».

Sont réclamés une amnistie générale, l'abrogation des lois « qui étouffent les libertés publiques et individuelles », un véritable pluralisme politique, ainsi qu'une séparation effective entre les appareils de l'Etat et le parti au pouvoir (le Rassemblement constitutionnel démocratique, RCD). Autant de mesures qui constitueraient la plate-forme indispensable à l'organisation des élections présidentielle et législatives de 2004.

Pour procéder à l'évaluation de la situation de la Tunisie depuis l'indépendance et envisager l'avenir, les pétitionnaires suggèrent la tenue d'une conférence rassemblant tous les démocrates du pays. Outre Mustapha Ben Jaafar, on retrouve au bas de ce manifeste les signatures du docteur Moncef Marzouki, de l'histoire et spécialiste de l'islam Mohamed Talbi, du syndicaliste Ali Ben Romdhane, ainsi que de nombreuses femmes de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD).

Florence Beaugé

Les 3 écoles de commerce		
BAC + 5		
CONCOURS EN TERMINALE		
ESSCA	IÉSEG	ESDES
Angers/Paris	Lille	Lyon
0811 811 881	05 20 54 58 92	04 72 32 50 48
www.concours-accés.com		
Clôture des inscriptions le 25 avril 2001		
Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État		

Six Etats du Golfe ont érigé une défense aérienne unifiée

Ces pays, qui ont consacré depuis dix ans 60 milliards de dollars à moderniser leurs armées, souhaitent s'équiper pour la lutte antimissile

SIX ÉTATS du Golfe viennent de mettre en service un réseau unifié de défense antiaérienne et de transmissions militaires, qui leur permettra d'être en alerte en cas de menace adverse. Cette priorité est clairement apparue à l'occasion du Salon de l'armement IDEX-2001 qui a lieu, du lundi 19 au jeudi 22 mars, à Abou Dhabi (Emirats arabes unis). Elle est liée à la crainte de la plupart des monarchies et des émirats du Golfe que se développent les capacités aériennes de l'Irak, d'Israël ou de l'Iran.

Début mars, l'Arabie saoudite, Koweït, les Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein et Oman ont, sous couvert du Conseil de coopération du Golfe (CCG), érigé un système de préalerte, par radars, et une défense aérienne coordonnée qui leur permettent d'échanger des données en temps réel sur la situation aérienne. Pour l'essentiel, des industriels américains, français et suédois ont fourni les matériels sur la base de premières réflexions entamées il y a plusieurs années et ayant abouti, en décembre 2000, à l'adoption d'un traité de défense commune entre les six Etats.

OFFRES RUSSSES ET AMÉRICAINES

Deux des six Etats impliqués, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, participent au Salon IDEX-2001, à Abou Dhabi, où quelque 860 industriels, issus d'une quarantaine de pays différents, exposent leurs productions et, plus spécialement, les équipements qui composent la couverture aérienne commune au CCG. Les six pays impliqués souhaitent étendre leur coopération aux domaines de la lutte antimissile et de l'imagerie satellitaire de haute précision à

des fins d'observation civile et militaire. A l'heure actuelle, le CCG contribue à hauteur de 20 % du commerce mondial des armements et, depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991, ils ont investi plus de 60 milliards de dollars (soit 66 milliards d'euros) dans l'acquisition de fournitures militaires.

En matière de lutte antimissile, les Emirats arabes unis et Qatar se sont récemment déclarés intéressés par des propositions de la Russie de leur vendre des systèmes S-300 ou S-400, disponibles en 2003-2004 et susceptibles d'intercepter des missiles de croisière ou des missiles dits de théâtre (à vocation tactique).

L'Arabie saoudite a avancé une réflexion similaire, sous la menace de missiles balistiques pouvant provenir d'Israël, de l'Iran ou de l'Irak. A Abou Dhabi, sur ce marché spécifique des engins capables de neutraliser des agressions à base d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques dans le cadre d'une défense aérienne élargie, les Russes jouent les trouble-fête. Ils cherchent à contrecarrer des offres américaines, qui reposent sur la détention de versions améliorées du Patriot disponibles vers 2006 au plus tôt, et ils ont déjà convaincu les Emirats arabes unis d'acheter des missiles sol-air pour un montant de 734 millions de dollars (815 millions d'euros).

Représentée au Salon d'Abou Dhabi, la société russe d'exportations d'armes Rosoboronexport a voulu rassurer les pays du Golfe en affirmant que Moscou n'acceptait de livrer à l'Iran que « des armes défensives ».

Jacques Isnard

Bagdad multiplie les fraudes pour accroître ses revenus en dépit de l'embargo

Les détracteurs des sanctions imposées à l'Irak voient dans cette dérive la preuve de leur inefficacité

Dix ans après l'instauration, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'un régime de sanctions internationales, l'Irak multiplie les fraudes pour

accroître ses revenus financiers. Bagdad surtaxe le pétrole vendu et impose des commissions sur les contrats de produits achetés dans le cadre du

programme dit « Pétrole contre nourriture ». Ces revenus s'ajoutent à ceux du marché noir de produits pétroliers vendus aux pays voisins.

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

Dire que l'Irak triche en vendant du pétrole en contrebande n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est le fait que ses « amis » fournissent les détails de cette contrebande. De fait, ce ne sont plus seulement les Américains et les Britanniques qui dénoncent les transactions frauduleuses de Bagdad ; ce sont aussi les Russes, les Français, voire les Irakiens eux-mêmes, qui parlent ouvertement des revenus illégaux engrangés par Bagdad sur ses exportations et, plus récemment, sur ses importations. Les langues se sont déliées, explique un responsable à l'ONU pour « démontrer l'inefficacité des sanctions, sans lesquelles il n'y aurait plus de contrebande ».

SURTAXE SUR LE PÉTROLE

Les chiffres sont vertigineux. On estime désormais à plus de 2 milliards de dollars (2,22 milliards d'euros) par an les revenus de Bagdad, qui échappent à tout contrôle international et qui, « outre qu'ils remplissent les poches des proches du régime » pourraient bien, disent les experts, « être utilisés pour la reconstruction de l'industrie militaire », laquelle échappe au contrôle des inspecteurs de l'ONU, absents du pays depuis décembre 1998.

Autorisé à vendre, en vertu du programme humanitaire de l'ONU, dit « Pétrole contre nourriture », des quantités désormais illimitées de pétrole – qui lui assurent un revenu annuel de 10 à 12 milliards de dollars –, l'Irak exige désormais de ses clients le paiement, sur « des comptes non identifiés », d'une surtaxe de 25 à 40 cents par baril. Les compagnies pétrolières qui ont suspendu leurs achats de pétrole ira-

kien du fait de cette surtaxe seraient, dit-on, « minoritaires ». D'autres, nombreuses, continuent d'acheter et de payer la « commission » demandée.

Parmi ces dernières se trouvent de grandes sociétés américaines, comme Exxon et Texaco, qui avec d'autres achètent « plus de 70 % » des exportations pétrolières irakiennes. Sur une période d'un an, la surtaxe rapporterait à Bagdad de

Enhardi par ses exploits financiers, impunis depuis des années, le régime irakien a commencé, depuis quelques mois, à exiger des dessous-de-table sur ses importations. Sur chaque contrat d'achat de biens humanitaires, tel que la nourriture et les médicaments, Bagdad demande et perçoit une surtaxe de 10 %, ce qui correspond à un revenu annuel de plus de 0,5 milliard de dollars. Pour la France, c'est le régi-

d'enfants irakiens continuent de mourir de malnutrition. « C'est cela qui est choquant », explique le directeur exécutif du programme « Pétrole contre nourriture », Benon Sevan. La vérité est que dans cette affaire personne n'est innocent, ni le Conseil de sécurité, ni l'Irak, ni les pays qui achètent le pétrole en contrebande. Les civils irakiens méritent mieux... »

IMPORTATIONS « INSUFFISANTES »

Côté Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a de fait déploré, dans son dernier rapport, qu'un niveau « inacceptable » de contrats soient mis en attente par Washington. D'un montant de plus de 3 milliards de dollars, ces contrats incluent des vaccins contre la rougeole, les oreillons, le tétanos ou encore la tuberculose. Les Américains affirment qu'ils pourraient être considérés comme des produits « à double usage », civil et militaire.

L'Irak, quant à lui, a « délibérément » opté pour la réduction des dépenses pour l'achat de produits alimentaires, disent les diplomates. Bien qu'aucun contrat du genre n'ait été mis en attente par le Conseil de sécurité, les importations de Bagdad demeurent « largement insuffisantes » pour répondre aux besoins alimentaires des civils. « C'est d'un cynisme extraordinaire », explique un diplomate. L'objectif est d'« accroître les souffrances de la population, que le régime utilise comme instrument de propagande contre les sanctions. »

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/irak

Discussions franco-américaines

Venu à Washington pour préparer la visite prochaine du ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, une délégation conduite par le directeur politique du Quai d'Orsay, a rencontré, la semaine dernière, des responsables du département d'Etat, du Pentagone et de la Maison Blanche. L'Irak était au menu des discussions. Selon des sources au fait du dossier irakien, des divergences « fondamentales » séparent le département d'Etat et le Pentagone à propos de l'Irak.

Au département d'Etat, expliquent ces sources, le débat sur la modification du régime des sanctions continue et les orientations du secrétaire d'Etat, Colin Powell, à ce sujet devraient se traduire par des idées précises dans les mois à venir. Il s'agit de la mise en place de sanctions « ciblées ». Au Pentagone, où les responsables du dossier sont de nouveaux venus, la ligne est nettement plus dure, l'objectif étant le renversement du régime en Irak. – (Corresp.)

90 millions à 140 millions de dollars. A cela s'ajoute la « pure fraude », c'est-à-dire les produits pétroliers vendus en contrebande, en violation du régime des sanctions. Via l'oléoduc de Kirkouk, disent les spécialistes, la Syrie et le Liban achètent près de 200 000 barils de pétrole par jour. La Turquie et la Jordanie sont approvisionnées par la voie terrestre, l'Iran et les Emirats arabes unis par la voie maritime. Le montant annuel de la recette du pétrole vendu en contrebande s'élèverait à plus de 650 millions de dollars.

me de sanctions qui « incite » Bagdad à percevoir des commissions illégales. « Nous savons depuis longtemps que le programme humanitaire de l'Irak marchait mal, nous savons maintenant qu'il n'empêche nullement la contrebande ou le paiement de commissions illégales », faisait récemment remarquer devant le Conseil de sécurité le numéro deux de la délégation française, Yves Doutriaux.

Il est dès lors incompréhensible qu'en dépit de revenus, légaux et illégaux s'élevant à près de 14 milliards de dollars par an, des milliers

• Excellentes performances financières

Résultat net 2000 (part du groupe) : EUR 1001 millions + 31,5 %

• Nouvelle avancée dans la bancassurance en Belgique, grâce au rapprochement de Dexia Banque avec Artesia

• Une progression encore accrue des résultats

Depuis sa création, Dexia affiche chaque année une croissance continue de son résultat. En 2000, le résultat net consolidé part du groupe enregistre une progression de 31,5 %.

Le produit net bancaire s'établit à EUR 3 759 millions (+18,8 % y compris effet périmètre et éléments exceptionnels). La part des revenus provenant des commissions et des activités d'assurance représente 31,2 % contre 21,9 % en 1999. Cette part augmentera en 2001 par l'intégration en année pleine de l'activité d'assurance de Financial Security Assurance (FSA), société américaine spécialisée dans le rehaussement de crédits et acquise par le groupe en juin 2000.

La rentabilité des fonds propres marque une progression notable avec un ROE* (Return On Equity) de 17,7 % en 2000 contre 15,7 % en 1999.

Le niveau du ratio fonds propres Tier 1 s'élève à 9,34 % (8,61 % avant titrisation d'un portefeuille obligataire, intervenue début 2001 pour couvrir des risques grandes entreprises non autorisés).

• Une performance dans tous les métiers de Dexia qui contribue à l'équilibre des sources de bénéfice

La contribution des différents métiers au résultat du groupe évolue en 2000 vers un équilibre renforcé. Les services financiers aux collectivités locales représentent 40 % du résultat net des métiers, contre 45 % en 1999. La banque commerciale de proximité augmente sa part relative à 19 % (contre 18 % en 1999). La gestion financière (banque privée, gestion d'actifs et administration de fonds) représente 25 % du résultat des métiers, contre 23 % en 1999. Enfin, l'activité des marchés de capitaux qui inclut désormais les activités de titrisation de FSA représente 16 % du résultat des métiers contre 14 % en 1999.

• 2001 : Une avancée stratégique dans le métier de bancassurance

Le rapprochement avec Artesia, cinquième groupe bancaire belge, permet à Dexia de franchir une étape importante dans son métier de bancassurance.

Grâce aux fortes complémentarités entre Dexia Banque et Artesia, le nouvel ensemble devient un acteur bancaire majeur en Belgique.

Cette opération vient également renforcer les métiers de la banque privée et de la gestion d'actifs de Dexia à l'échelle européenne.

La finalisation de la transaction est prévue pour la fin juin 2001, sous réserve de l'accord des autorités compétentes.

Ainsi, Dexia exerce trois métiers principaux de manière équilibrée :

- le financement des collectivités locales avec une position de leader mondial ;
- la banque privée, la gestion d'actifs et l'administration de fonds où le groupe est un des leaders européens ;
- la bancassurance qui fera de Dexia le numéro 2 en Belgique.

* Si le goodwill relatif à l'offre publique d'échange sur les actions de Dexia BL (en 1999) et le goodwill relatif aux acquisitions de FSA et de Lacoche (en 2000) avaient été activés et amortis sur une période de 20 ans, notre rentabilité s'élèverait à 14,1 % en 1999 et 17,8 % en 2000.

En euros

Produit net bancaire*

+ 18,8 %

1999 3,2 milliards
2000 3,8 milliards

Résultat brut d'exploitation*

+ 15,8 %

1999 1,4 milliard
2000 1,7 milliard

Résultat net, part du groupe

+ 31,5 %

1999 761 millions
2000 1 001 millions

Résultat net par action

+ 17,1 %

1999 9,82 €
2000 11,50 €

* à périmètre élargi et y compris éléments exceptionnels

« Les résultats pour l'ensemble de l'année 2000 confirment la dynamique de croissance rentable de Dexia et la capacité du groupe à réussir, sur la base d'une stratégie de spécialisation dans ses métiers globaux et de positionnement fort sur son marché domestique. Tout cela concourt à créer de la valeur ».

Pierre RICHARD

Administrateur délégué,
Président du Comité exécutif de Dexia

Informations aux actionnaires Dexia

Proposition de dividende brut :

- EUR 4,30 par action
- Taux de distribution de 41,9 %

Paiement du dividende : 14 juin 2001

Assemblée générale des actionnaires : le 9 mai 2001 à Bruxelles

N° Vert : 0 800 35 50 00

Inscription au Club des actionnaires : 01 43 92 77 45

www.dexia.com

DEXIA

Une valeur européenne à suivre...

DROITE Jacques Chirac estime que les gains de la droite aux élections municipales, dans de nombreuses villes importantes ou moyennes, effacent ses défaites à Paris et à Lyon. Il voit aussi dans les résultats

la confirmation d'une stratégie fondée sur le « terrain » et sur un possible retournement d'une partie de l'électorat écologiste. ● L'INVERSION du calendrier électoral de 2002, que M. Chirac entend



plus que jamais combattre, est toujours défendue par les vingt-cinq députés UDF qui l'avaient votée avec le PS. Ils pourraient même être un de plus le 3 avril. ● LES NOUVEAUX ÉLUS de l'opposition

aux municipales ont reconquis un terrain perdu aux élections législatives de 1997. Ils estiment avoir progressé dans les quartiers populaires, ce que confirment les progrès de la droite autour de Paris.

Les municipales confirment Jacques Chirac dans sa stratégie

Observant que l'opposition récupère des voix sur l'extrême droite et progresse dans la « proximité », le président de la République estime validée sa démarche de « terrain ». Il compte aussi disputer les votes écologistes à la majorité. Alternance 2002 se met en place

LE PRÉSIDENT est aux petits soins pour ses nouveaux élus aux élections municipales. Il a déjà passé des dizaines de coups de fils aux « tombeurs » de ministres. « Ce n'est plus une victoire, c'est un triomphe », répète-t-il à l'envie, « tu as labouré le terrain et, comme je le dis toujours, on a jamais vu une semence qui ne levait pas » ou encore, « c'est un score formidable et tout ce qu'il y a de plus mérité ». Dans les prochaines semaines, il les invitera tous à ces fameux « déjeuners d'élus » concoctés régulièrement à l'Élysée.

Face aux battus de Paris et de Lyon, M. Chirac s'est montré beaucoup plus discret. Tout juste a-t-il copieusement enguirlandé le RPR Jean-Michel DuBernard, qui avait eu la mauvaise idée, entre les deux tours, de brancher le haut-parleur de son téléphone devant ses colistiers au moment où le président lui lançait : « Tu as tué Mercier, continue ! » (Le monde du 15 mars). Pour faire bon poids, M. Chirac a aussi fait dire un peu partout, par ses conseillers, que le même M. Mercier avait sans doute « mal compris » ce qu'il jure avoir pourtant entendu. Et Charles Millon ? Il paraît être maintenant, pour l'Élysée, inconnu au bataillon.

Sur Paris, l'équipe présidentielle est encore plus catégorique : « Ah, non ! On ne s'en occupe plus ! » La seule chose que le chef de l'Etat, indécrottable optimiste, veut retenir du scrutin dans la capitale tient en deux phrases : « L'électorat de droite s'est mobilisé. C'est d'autant plus touchant que l'on n'a pas fait ce qu'il fallait pour cela. » M. Chirac et ses experts électoraux sont surtout convaincus d'une chose : les défaites de la gauche en province ont largement atténué, dans l'esprit des électeurs, l'effet désastreux de la perte de la capitale et de ses interventions à Lyon.

Reste à tirer parti, au maximum, des résultats de ces élections pour le seul scrutin qui intéresse vraiment M. Chirac : la présidentielle de 2002. Les experts électoraux du président ont préparé plusieurs notes de synthèse, qui seront comme autant de feuilles de route.

La récupération, peu à peu, des

électeurs de l'extrême droite, a aujourd'hui convaincu le président que la droite peut gagner les élections législatives sans avoir à subir ces triangulaires gauche-droite-FN qui s'étaient révélées mortelles en 1997. Dans ces conditions, le calendrier actuel – législatives en mars et présidentielles en avril-mai 2002 – avantage a priori M. Chirac. Car la droite, pense-t-il, a toutes les chances de l'emporter, et Lionel Jospin ne sera plus en mesure de gagner la présidentielle après un échec de la gauche.

L'UDF SOUS SURVEILLANCE

Depuis dimanche, M. Chirac et son conseiller Jérôme Monod multiplient les appels à l'UDF, notamment, afin que celle-ci renonce à voter, comme elle l'a fait en première lecture à l'Assemblée nationale, l'inversion du calendrier (lire ci-dessous). Philippe Douste-Blazy, victorieux à Toulouse, a été prié de reprendre son étroite surveillance du groupe UDF, qu'il préside, à l'Assemblée nationale, afin de faire revenir dans son giron, lors de la deuxième lecture du texte, les vingt-cinq députés qui avaient voté l'inversion du calendrier. Jos-



selin de Rohan qui, à la tête du groupe RPR du Sénat, avait sciemment fait traîner l'examen du texte (trois semaines pour examiner... et rejeter un article !) est monté au créneau, mardi, sur RMC, pour demander à l'UDF de ne pas faire

« la courte échelle à Lionel Jospin » ni servir « ses ambitions présidentielles ». François Léotard, qui a repris ses relations avec l'Élysée, explique dans *Le Figaro*, mercredi, que l'UDF ne doit pas renforcer, « demain, à l'Assemblée nationale,

la gauche qu'elle a battue hier dans les villes ». Bref, l'Élysée a mis toutes ses forces dans cette offensive.

Parallèlement, le président entend continuer sa campagne personnelle, car les municipales confirment, à ses yeux, plusieurs de ses choix stratégiques : celui d'une campagne de terrain et la valorisation des thèmes de société, notamment de l'écologie. M. Chirac a vu, dans les relativement mauvais reports des électeurs Verts sur la gauche, la confirmation qu'il peut récupérer une frange importante de cet électoral. Il devrait donc multiplier, dans les tout prochains mois, les interventions sur le sujet.

Reste enfin à répondre à une exaspération de son électoral naturel : les divisions de la droite. Mardi, au Sénat, les initiateurs d'Alternance 2002, – qui compte vingt-trois membres-fondateurs, parmi lesquels les présidents des groupes de la droite et du centre de l'Assemblée nationale et du Sénat et les anciens premiers ministres, Edouard Balladur, absent à la réunion de mardi, et Alain Juppé, qui, au contraire, a fait pour l'occasion un aller-retour de Bordeaux –, se sont réunis. Soupçonnés en perma-

nence de n'être que la préfiguration du futur comité de soutien de M. Chirac à l'élection présidentielle, les promoteurs de cette initiative ont insisté sur le projet d'alternance. Ils sont désormais d'accord pour éviter toute ingérence dans le choix des candidats au premier tour de la présidentielle. Cela n'a pas empêché François Bayrou de refuser sa présence. Alternance 2002 a pourtant pris soin de souligner, à l'attention des chefs de partis, que les différentes formations de l'opposition « survivront au moins jusqu'aux élections législatives ».

Deux rendez-vous sont prévus : la réunion à huis clos de l'ensemble des parlementaires, le 28 mars, à l'Assemblée nationale, et, surtout, la convention de l'alternance, ouverte à l'ensemble des élus de l'opposition, le 4 avril à la Mutualité. François Fillon, conseiller politique du RPR, qui s'est rapproché de M. Chirac ces derniers mois, résume l'intérêt de l'initiative d'une phrase : « Cela nous fait quinze jours pour ne pas foutre en l'air les acquis des municipales. »

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Les 25 UDF favorables à l'inversion du calendrier deviendront peut-être 26

FINIES les vacances, la « tchatte » avec les électeurs sur le marché... Cela fait « trois jours » que Maurice Leroy (UDF) reçoit « des coups de fil de journalistes » sur l'inversion du calendrier. « Personne n'en parle en province ! Ça sent la rentrée parisienne... », constate-t-il. Cela dit, le député de Loir-et-Cher n'a pas « l'angoisse » de l'écolier à la veille de remettre le cartable sur le dos : selon lui, les vingt-cinq députés UDF qui ont voté avec la gauche, le 20 décembre, la proposition de loi organique fixant les législatives après la présidentielle de 2002 vont confirmer leur vote en nouvelle lecture, le 3 avril. « J'ai voté comme Barre, pas avec Jospin », explique M. Leroy, comme pour décomplexer ceux qui pourraient hésiter à redonner l'appoint de voix nécessaires au premier ministre pour faire aboutir la réforme, qui requiert la majorité absolue de 289 voix. La gauche n'en dispose pas, du fait de l'opposition du PCF et des Verts.

La « vague bleue » des municipales, c'est

une chose ; le « rétablissement » du calendrier, c'en est une autre. M. Leroy ne cède pas aux sirènes qui, depuis le soir du second tour, répètent que la droite a intérêt à affronter d'abord les législatives, puis la présidentielle. « Ceux qui soutiennent soi-disant Chirac expliquent dans son dos : "Chirac ne peut pas gagner la présidentielle. Sauvons notre peau, avant, aux législatives" », s'agace M. Leroy.

NOYAU DUR

Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, est tranquille. Il y a un matelas de voix incompressible : Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, fervents partisans de l'inversion, ne manqueraient pas à l'appel. Ni Hervé de Charette, auteur d'une proposition de loi en ce sens ; ni Pierre Albertini, proche du président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) et futur maire de Rouen. Le « noyau dur » autour du président de l'UDF, François Bayrou, approuvera la réforme : outre MM. Leroy et

Paillé, Jean-Louis Borloo, Anne-Marie Idrac, Pierre Menjuq et Hervé Morin. « Pris dans un embouteillage » le 20 décembre, M. Morin avait raté de justesse le vote ! M. Bayrou l'avait « engueulé », car M. Morin devait voter aussi pour Gérard Grignon (UDF), élu de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le 3 avril, la gauche pourrait donc compter sur deux voix supplémentaires. « Il n'y a que Claude Gaillard qui hésite », précise M. Paillé. « Cela fera vingt-cinq, plus deux, moins une », confirme-t-on à Matignon. Vérification faite, tel était l'état d'esprit des troupes ce mardi 20 mars.

Le « club des vingt-cinq » est parfait. Tous avancent des arguments plus nobles les uns que les autres pour jurer leur fidélité. On s'excuse presque de leur demander si le vent a tourné... « Je suis un homme libre et indépendant ! Je m'intéresse à l'intérêt général et pas à l'opportunité ! », clame Jean Briane (Aveyron). « J'ai pris une position. Je la crois bonne », renchérit Maurice Ligot (Mai-

et-et-Loire). Et ainsi de suite : Emile Blessig (Bas-Rhin) a beau être « sur un petit nuage » après la victoire de Fabienne Keller (UDF), à Strasbourg, contre Catherine Trautmann, il ne « change pas d'avis » sur le calendrier, « ni Alain Ferry [Bas-Rhin] que j'ai croisé ce matin ». « Je les connais quasiment tous. Ils ne bougeront pas ! », résume Marc-Philippe Daubresse (Nord), vice-président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Seul Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle) est « perplexe ». Lui qui s'était plaint de menaces du RPR et de DL (*Le Monde* du 14 décembre 2000), il avait déjà hésité, en décembre, avant de voter « pour ». « Un instant après le vote, dans l'hémicycle, j'ai vu la gauche se lever et applaudir. Je me suis dit : "Oh ! les cons ! Ils vont tout gâcher..." Doit-on encore soutenir Jospin ? » Les socialistes savent ce qu'il leur reste à faire : rester de marbre, le 3 avril, après le vote...

Clarisse Fabre

L'opposition a renforcé son assise dans les circonscriptions perdues en 1997 et dans les quartiers populaires

ON SE LES ARRACHE. Les nouveaux maires de la droite doivent, à tout prix, masquer la perte de Paris et de Lyon. Jacques Chirac les a appelés pour les féliciter au soir de leur élection. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, en présentera quelques-uns jeudi 22 mars, lors de son point de presse hebdomadaire au siège du mouvement. Les fondateurs d'Alternance 2002, qui souhaitent élargir leur base chiraquienne grâce à de nouveaux visages, comptent sur leur présence lors de la convention prévue le 4 avril au palais de la Mutualité, à Paris.

Au terme d'une campagne que la plupart des candidats ont voulu « apolitique » et au lendemain d'un scrutin qui a accordé, comme chacun l'a souligné, une prime à la proximité et à l'enracinement local, les états-majors font leurs comptes. A un an des élections présidentielle et législatives, nul ne souhaite laisser en jachère la belle moisson apportée par la

« vague bleue ».

D'une seule voix, chacun affirme que le scrutin s'est traduit par un renouvellement, une féminisation et un rajeunissement des équipes municipales. Au RPR, on insiste sur la victoire de trois femmes à Beauvais, Caen et Montauban ; sur le cas du « tombeur » de Jean-Pierre Sueur à Orléans, Serge Grouard, quarante-et-un ans, presque inconnu en politique ; ou de Patrick Boré, quarante-quatre ans, à La Ciotat.

TRAVAIL D'IMPLANTATION

A l'UDF, on ne se lasse pas d'évoquer les trente-quatre ans de Nicolas Perruchot, vainqueur de Jack Lang à Blois, et de Jean-Christophe Lagarde, qui a emporté dès le premier tour le bastion communiste de Drancy. Démocratie libérale peut également évoquer, à ce titre, le député Yves Nicolin, qui a fêté ses trente-huit ans quelques jours avant de l'emporter à Roanne. La plupart des nouveaux élus ne sont pourtant pas des béotiens en politique. Le nouveau maire d'Evreux n'est autre que Jean-Louis Debré, ancien ministre et président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Edouard Leveau, qui a fait tomber Dieppe dans l'escarcelle du mouvement gaulliste, est un ancien député. A l'UDF, Fabienne Keller, victorieuse à Strasbourg, n'a certes que quarante-et-un ans, mais elle n'est pas une nouvelle venue sur la scène politique : élue conseillère générale en 1992, réélue en 1998, elle est vice-présidente du conseil régional depuis trois

ans. Hubert Falco (DL), qui a gagné à Toulon, est sénateur et président du conseil général du Var.

Si les nouveaux élus ne sont pas tous des nouveaux venus, ils ont mis à profit un travail d'implantation inscrit dans la durée. Jean-Paul Fournier (RPR), qui a assuré la permanence de la droite à Nîmes après le départ de Jean Bousquet, a fini par engranger les dividendes de sa présence sur le terrain. La droite reprend des couleurs là où elle avait été laminée lors de la dissolution : l'ancien député Pierre Bédier (RPR, Yvelines) a été confortablement réélu dès le premier tour à Mantes-la-

Jolie, de même que son ex-collègue Jean-François Copé à Meaux. L'ancien député Gérard Trémège (DL) retrouve une assise locale après son élection à Tarbes.

A l'UDF, on se félicite surtout d'avoir pris pied dans des quartiers populaires. M. Perruchot explique qu'il l'a emporté notamment grâce à son travail de terrain dans la ZUP nord de la ville, la plus importante de France en proportion de la population de Blois. Les succès centristes dans le Nord, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis, à Drancy, Villepinte et Epinay, ont été accueillis par de larges sourires à la direction de l'UDF. « La Seine-Saint-Denis, où

personne n'aurait voulu être candidat il y a encore peu de temps, va devenir un nouvel eldorado électoral », ironise Hervé Marseille, maire de Meudon, dans les Hauts-de-Seine et responsable des élections auprès de François Bayrou : « La prochaine fois, on pourra dire : "Gagnez un voyage chez les soviétiques !" »

UN AXE MARSEILLE-BORDEAUX

L'entourage de M. Bayrou ne manque pas de se féliciter de la recomposition du paysage politique en Ile-de-France. « Le PC a perdu plusieurs villes, et le RPR son navire amiral », Paris, se félicite M. Marseille, qui souligne que « la

première ville de droite en Ile-de-France est désormais Boulogne », dirigée par le sénateur UDF Jean-Pierre Fourcade.

A un an de la présidentielle, chacun observe de sa propre fenêtre la nouvelle géographie de la droite. Dans l'entourage de M. Bayrou, on souligne que la plupart des nouveaux élus sont des proches du président de l'UDF. C'est le cas de M. Perruchot, même si ce dernier prend soin de rappeler qu'il entretient des liens d'amitié avec le chiraquien Hervé Gaymard (lire ci-contre). La secrétaire générale de l'UDF, Anne-Marie Idrac, aurait joué un rôle dans la découverte de M^{me} Keller. De même source, on met à l'actif du travail effectué en Seine-Saint-Denis par M. Lagarde, président des jeunes UDF et proche de M. Bayrou, les trois succès remportés dans ce département.

A l'inverse, les proches de Philippe Douste-Blazy insistent sur la force d'un axe dans le sud de la France, qui irait de Marseille, où Jean-Claude Gaudin (DL) a été confortablement réélu, jusqu'à Bordeaux, la ville de l'ancien premier ministre RPR Alain Juppé, en passant naturellement par... Toulouse, où le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, rival de M. Bayrou, l'a finalement emporté aisément au second tour. Au sortir de ce scrutin « local », l'entourage de M. Douste-Blazy n'insiste pas encore sur la coloration très chiraquienne de cette ligne d'horizon.

retrouver au second tour pour faire une union sans ambiguïté, je pense qu'on a plutôt intérêt à y aller séparément.

3 Serez-vous présent, le 4 avril, à la convention d'Alternance 2002 ?

Je fais confiance à Hervé Gaymard et François Baroin, qui sont des amis. Mais si c'est uniquement pour récupérer Nicolas Perruchot comme symbole, ou pour noyauter quelque chose en vue de la présidentielle, je n'ai rien à y faire. Jacques Chirac a gagné en 1995, mais, après, il a fait la dissolution... François Bayrou, qui m'a soutenu, est « mon » candidat naturel à l'élection présidentielle. Je l'aiderai pendant sa campagne et je voterai pour lui.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

J.-B. de M. et J.-L. S.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS
■ Stage de Pâques : à partir du 9 avril,
■ Toutes matières,
■ 80% de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72

Les socialistes cherchent le moyen d'associer la « feuille de paie » et le modernisme

Henri Emmanuelli reproche à Laurent Fabius de confondre classes moyennes et supérieures

Les dirigeants socialistes et plusieurs membres du gouvernement ont longuement discuté, mardi 20 mars, au bureau national du PS, des ensei-

gnements à tirer des élections municipales. Comment associer la défense des salariés du bas de l'échelle et la modernisation réclamée par les

catégories plus aisées ? Henri Emmanuelli a reproché à Laurent Fabius - absent - de confondre « classes moyennes et classes supérieures ».

IL Y AVAIT les vainqueurs et les vaincus. François Hollande, élu à Tulle ; François Rebsamen, à Dijon ; Bertrand Delanoë, le futur maire de Paris ; Martine Aubry, victorieuse à Lille, côtoyaient Elisabeth Guigou, mal remise de son échec à Avignon, Jean-Luc Mélenchon, candidat à Massy sur une liste qui a échoué, Jean-Pierre Sueur, sous le choc de son revers à Orléans, et même Louis Mexandeau, sombrement silencieux après sa nouvelle défaite à Caen. Quatre autres ministres - Jean Glavany, Marylise Lebranchu, Christian Paul et Catherine Tasca - étaient présents, mardi 20 mars, au bureau national du Parti socialiste, qui, pendant deux heures et demie, n'a pas parlé du cumul des fonctions, mais a disséqué ses déceptions municipales.

Il s'est agi d'un exercice d'auto-critique plus que de règlements de comptes. Il sera renouvelé, le 27 mars, par un conseil national réuni en présence de Lionel Jospin.

De façon inhabituelle, le premier secrétaire du PS s'est appuyé, mardi soir, sur un texte pour présenter son analyse. M. Hollande a distingué, dans les échecs, les « causes locales » - les divisions du PS, celles de la gauche plurielle, l'usure, l'absence de ces triangulaires qui avaient permis des succès en 1995 - et les « facteurs globaux » - l'abstention différentielle, plus forte à gauche qu'à droite, « l'apathie » des jeunes, l'« affaiblissement » du communisme municipal, les mauvais reports de l'extrême gauche.

M. Hollande en a tiré trois conclusions. Le PS, d'abord, doit tenir compte de ces résultats pour préparer son « projet » législatif pour 2002, en l'édifiant « avec les forces

que. « Il ne faut pas changer de cap, a martelé M. Hollande. Le cap est bon, mais il faut débattre du rythme, de l'intensité et de la vitesse. On peut y arriver avec plus d'efficacité, plus de méthode et plus de concret. » M. Delanoë a expliqué qu'il ne faut pas opposer « les préoccupations d'un électoral moderne et celles d'un électoral populaire », mais « tenir les deux bouts de la chaîne ».

« PLUS SOCIAL MOINS SOCIÉTAL » Julien Dray a parlé, à la fois, de la mondialisation et de la sécurité, en relevant que des difficultés pouvaient surgir « quand on cherche à désidéologiser les conflits, à dépoliti-

« DSK » fait l'apologie de la modestie

« La grande leçon de ces dernières années, et pas seulement de ces municipales, c'est que l'électeur ne veut pas qu'on le balade (...), les stars, les rodomontades, c'est du passé. Ce qui compte localement, c'est le terrain. Nationalement, c'est le fond », observe Dominique Strauss-Kahn, dans un entretien accordé mercredi 21 mars au Parisien. L'ancien ministre, candidat à l'élection législative partielle dans le Val-d'Oise, dont le premier tour aura lieu dimanche 25 mars, ajoute : « Il faut admettre une fois pour toutes qu'un bon bilan ne suffit pas. Le gouvernement de Lionel Jospin a bien travaillé (...), mais les gens s'habituent. Aujourd'hui, la baisse du chômage est presque devenue normale. Je crois donc capital (...) que la gauche sache proposer un vrai projet pour les années 2002-2007. »

ser le moteur », sans entretenir la concurrence entre ses composantes. « Chacune doit comprendre ce qu'elle peut apporter aux autres. La question essentielle n'est pas de regarder la place de chacun sur le podium, mais de gagner ensemble les élections », a-t-il asséné, en fixant au prochain sommet de la gauche plurielle l'objectif de discuter d'un « contrat » commun. De même, le gouvernement ne doit pas modifier sa politique économi-

ser les enjeux ». « On ne peut pas être en même temps à Davos et à Porto Alegre », a lancé le député de l'Essonne. Alain Bergougnoux a souligné qu'il faut convaincre l'électeur que « la politique a encore la capacité de changer les choses ». M. Rebsamen est intervenu sur le même registre, tout en relevant que, sur la sécurité, l'absence de traduction des intentions du gouvernement donne lieu à « des incompréhensions et des insatisfactions ».

Henri Emmanuelli a mis en cause, en visant implicitement Laurent Fabius, absent, la « confusion » entretenue « entre classes moyennes et classes supérieures ». Pour le député des Landes, « il n'y a pas que les questions de société », et « nous avons négligé les conditions matérielles de notre électoral modeste ». « Au moment de l'élection, la feuille de paie compte », a-t-il lancé, en plaidant pour une remise à l'ordre du jour de la question salariale. Gérard Le Gall a rappelé que « la droite est majoritaire dans le pays depuis 1989 » et que la gauche n'est « ni en 1983-1984, ni en 1991-1992 », les législatives de 2002 n'étant pas hypothéquées. Il a relevé que « les couches populaires aspirent à plus de social, mais notre philosophie universaliste est parfois mal comprise ».

Pour Jean-Christophe Cambadélis, « il n'y a pas de ressentiment à l'égard du gouvernement, mais l'assentiment doit être renouvelé ». Le gouvernement doit, selon le député de Paris, fonder son action sur le triptyque « travail, efficacité et modestie » pour répondre aux demandes de « protection » des exclus, de « redistribution » des salariés, de « perspectives » des jeunes et de « modernisation » des couches supérieures. Alors que M. Mélenchon, pour qui « il y a plus à apprendre de nos défaites », voit dans la gauche « le camp des nouveaux droits », Pierre Mauroy a mis l'accent sur de « relatifs échecs ». « Il faut entendre les gens qui vivent des insatisfactions et pour qui le social est toujours plus important que le sociétal. Il faut les entendre et leur donner de l'oxygène », a conclu l'ancien premier ministre.

Michel Noblecourt

Rivalités à gauche : comment le PS a désespéré ses partisans à Caen

Ses quatre sièges de député sont menacés

CAEN

de notre correspondant

Une tristesse infinie plane dans les couloirs de la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, aux portes de Caen. Maire depuis trente ans, François Geindre (PS) imaginait passer le témoin sans souci à son premier adjoint, Janguy Le Carpentier. Patatras ! La gauche, divisée, laisse le champ municipal à un inconnu en politique. L'UDF Rodolphe Thomas, un garagiste de trente-quatre ans, sera le nouveau maire d'Hérouville-Saint-Clair, commune de vingt-cinq mille habitants, qui avait voté à gauche à 67,3 % lors des élections législatives de 1997.

« Nous avons fait fort ! Hérouville, Lisieux et Caen, les trois premières villes du Calvados, sont aux mains de la droite. Quand un dinosaure explose, cela fait beaucoup de dégâts collatéraux. » A la veille de rendre les clés de sa ville, qu'il a tant aimée, M. Geindre n'oublie pas de remercier, avec une ironie cinglante, son frère ennemi, le député Louis Mexandeau, qui a échoué pour la cinquième fois à Caen.

Les socialistes du Calvados sortent groggy des élections municipales. Ils n'ont pas gagné Caen, où M. Mexandeau a entraîné dans la défaite sa deuxième de liste, Laurence Dumont, députée du Bessin. Ils ont perdu Lisieux, où Yvette Roudy, députée elle aussi, a été battue, ce qui paraissait inimaginable il y a quelques mois. Ils ont perdu Hérouville. Même schéma dans ces deux villes : une triangulaire avec deux listes à gauche.

MEXANDEAU MONTRÉ DU DOIGT

M. Geindre accuse : « L'élément déterminant de notre échec, à Hérouville comme à Lisieux, est le maintien des deux listes emmenées par des proches de Mexandeau. Il ne doit pas être mécontent de nos défaites. » Ex-chevènementiste, avant que l'ancien ministre ne quitte le PS il y a dix ans, M. Geindre a vu sa succession à Hérouville contestée par une liste du Mouvement des citoyens (MDC). M^{me} Roudy enfonce le clou : « C'est un désastre ! Nous avons perdu Lisieux grâce à Louis Mexandeau. Cela fait trois ans que j'alerte le parti à Paris. Personne ne m'écoute. Au bureau national du PS, le 16 janvier, François Geindre et Philippe Duron sont restés à la porte de la réunion comme des gentils. Mexandeau est entré. Ses amis l'ont soutenu. C'est quoi, cette démocratie des grandes gueules ? »

L'ancienne ministre vient d'écrire à tous les membres de la direction du Parti socialiste, « pour leur demander ce qui leur a pris de laisser Mexandeau comme tête de liste à Caen, de préférence au tandem Duron-Geindre ». Les mots claquent sur le bureau comme des coups de tonnerre. La défaite ravive les plaies d'une guerre des clans entre les « pro-Mex » et les « anti-Mex ». Ces derniers ont pris le contrôle de la fédération lors du congrès de Grenoble, en novembre 2000.

Premier soutien de M. Mexandeau, la très discrète M^{me} Dumont tente de passer à travers les gouttes en reprenant la route du Bessin. L'ancien ministre en a vu d'autres. « Aucune autre tête de liste autre que moi n'aurait fait mieux à Caen, affirme-t-il. Le problème est national, il n'est pas caennais. Je n'ai pas perdu Rouen, Saint-Brieuc

ou Avignon. Je ne suis pas un ministre scotché à 36 %. » M. Mexandeau l'affirme : « Il n'y a pas rejet sur mon nom. Je gagne des points dans les quartiers populaires. » « Faux, rétorquent les « anti-Mex ». Dans les bureaux de vote, les candidats PS aux cantonales obtiennent, en moyenne, 10 points de plus. A Dijon, François Rebsamen a gagné après trente ans de règne du gaulliste Robert Poujade. Pourquoi pas nous ? »

Ayant jeté l'éponge dans le combat caennais, M. Duron observe les choses de sa petite mairie de Louvigny. Le député caennais dénonce « la spirale de l'échec ». « Rien ne garantit qu'elle soit achevée, dit-il. La sanction peut s'amplifier aux législatives de 2002, si la direction nationale du PS continue à manquer de lucidité et de détermination. Les gens sont en colère après nos échecs. Ils en ont marre de nos querelles. Ils nous le disent partout : dans la rue, dans le train. »

M. Duron, M^{me} Roudy et M. Geindre souhaitent engager au plus vite la reconstruction du PS dans le Calvados. « Elle se fera avec des

Yvette Roudy face au pourfendeur de la « tsarine »

Ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, élue députée du Calvados en 1986, réélue dans la circonscription de Lisieux en 1988, Yvette Roudy avait conquis la mairie de cette ville en 1989. Confirmée en 1995, elle travaille, jusqu'en 1998, avec Philippe Vacher, son premier adjoint, qui retourne alors auprès de Louis Mexandeau, député de la deuxième circonscription. « J'ai dû m'en séparer, car ses méthodes de gestion municipale n'étaient pas les miennes », explique M^{me} Roudy.

M. Vacher a présenté contre elle, aux élections municipales, une liste inspirée par le brûlot qu'il a publié à compte d'auteur, *Un homme de gauche face à la tsarine de Lisieux*. Avec 17,99 % des voix au premier tour, il s'est maintenu au second, provoquant ainsi la défaite de la maire sortante face à une droite unie sous la houlette d'un directeur d'école, Bernard Aubril (divers droite). Clotilde Valter, conseillère de Lionel Jospin, était en troisième position sur la liste de l'ancienne ministre.

équipes et des projets, non autour d'un système féodal », tonne l'ancien maire d'Hérouville, qui abandonne la politique. Dans son bureau de la mairie, Janguy Le Carpentier, premier secrétaire fédéral, se désespère. « La gauche a tué la gauche. Je suis fatigué. J'ai plutôt envie, aujourd'hui, de rendre mon tablier de secrétaire fédéral », lâche-t-il. M. Mexandeau, lui, est fait d'acier inoxydable. « Je suis un combattant. Je ne pose jamais mon sac. Il faut maintenant nous rassembler. » Sans doute compte-t-il sur les gages qu'il avait donnés dans le passé à Lionel Jospin, dans les batailles internes au PS, pour maintenir sa position.

Jean-Jacques Lerosier

► www.lemonde.fr/caen

Plusieurs députés communistes mettent en accusation Robert Hue

LA RÉUNION a été « grave et calme », selon un des intervenants. Six heures durant, les membres du collège exécutif du PCF, réunis mardi 20 mars, ont débattu des résultats de leur parti aux élections municipales, à la fois « mauvais » et « préoccupants » selon les deux qualificatifs employés successivement par Denis Duvot, responsable des élections et auteur du rapport introductif. Aucun des dirigeants présents n'a cherché à personnaliser le débat, et aucune voix ne s'est élevée pour demander la démission du secrétaire national.

L'affluence atteignait un record, quarante-et-un des quarante-six membres du collège étaient présents, parmi lesquels les quatre ministres et Alain Bocquet, président du groupe à l'Assemblée nationale. Dans son rapport, M. Duvot a exposé qu'à gauche c'est le PCF qui a enregistré le recul le plus spectaculaire, avant de constater qu'une « vague bleue » s'est substituée à la « vague rose » escomptée et qu'elle s'explique par « l'abstention

populaire ». Les nuances ont surtout concerné l'appréciation du recul communiste. Patrick Braouezec, réélu maire de Saint-Denis dès le premier tour, a parlé de « choc ». Pour le député de Seine-Saint-Denis, « un tabou est tombé : il n'existe plus de bastions communistes ». L'économiste Jacques Nikonoff a évoqué la « déroute » du PCF, tandis que Michel Deschamps estime qu'il s'agit d'une « défaite politique », tout autant qu'électorale. L'historien Roger Martelli fait remonter à 1989 l'érosion du communisme municipal, mais il s'est voulu rassurant en parlant « de la mort d'un - et pas du - communisme municipal ».

Robert Hue a, évidemment, lui, récusé la thèse de « la mort clinique du PCF ». Le secrétaire national a surtout expliqué qu'aujourd'hui, comme en 1997, le rapport des forces n'est pas favorable à la gauche. Jean-Claude Gaysot est intervenu pour souligner que, des ministres battus aux municipales, il est celui qui a obtenu le résultat le plus en progrès pour son

camp, la gauche ayant gagné huit points à Béziers. La démonstration du ministre de l'équipement a laissé sceptique l'auditoire. Sa collègue, Marie-George Buffet, a refusé de se contenter d'avancer « des causes extérieures » pour expliquer le recul du PCF et a invité à travailler sur « le projet communiste », qui doit voir le jour, en octobre, avec le prochain congrès, afin d'apporter des réponses.

GROGNE ET RANCŒURS

Finalement, ce n'est pas dans les organes de direction du PCF, mais chez les députés que se sont exprimés, au grand jour, la grogne et les rancœurs liées aux contre-performances électorales. Dans une « lettre ouverte » envoyée, mardi, au secrétaire national, mais qui n'a pas été évoquée à la réunion du soir, André Gerin, député du Rhône, maire de Vénissieux, écrit que « l'heure est à la grande explication avec tous les communistes ». « Une crise existentielle sans précédent est ouverte. Nous pouvons disparaître du paysage politique », ajoute M. Gerin, qui

demande que « la direction [du PCF] dans son ensemble remette son mandat » et préconise que la date du prochain congrès soit avancée d'octobre à juin. Quant à Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, il juge que « les communistes sont confrontés à des questions lourdes, sérieuses, majeures » et que « l'avenir de leur parti est en cause », ainsi que la capacité de la direction actuelle à y faire face.

Dans un entretien publié par *Le Figaro*, mercredi, Patrice Carvalho franchit un pas de plus. Selon le député de l'Oise, « le PCF a tout lâché dès son entrée au gouvernement ». « Les gens ne le reconnaissent plus, dit-il. Aujourd'hui, Robert Hue s'est doublement planté : aux européennes et aux municipales (...). Il faut qu'il s'en aille pour redevenir un militant de base. »

La crise couve chez les élus, pour lesquels la perte de leur mairie par plusieurs députés est de mauvais augure à un an, ou un peu plus, des élections législatives. Le bureau du groupe se réunissait, mercredi, sous la houlette de M. Bocquet, avant le groupe lui-même le 27 mars. Mardi soir, le député du Nord, qui a parlé le dernier, juste avant M. Hue, a adopté un ton très modéré. Sauf pour dire que Lionel Jospin porte aussi une responsabilité dans l'échec du PCF.

Alain Beuve-Méry

Jean-Pierre Chevènement interpelle « sévèrement » Lionel Jospin

VINCENT PEILLON avait oublié le Mouvement des citoyens au soir du second tour des élections municipales : « On continuera à privilégier une dynamique collective qui permet à tous [socialistes, communistes, Verts et radicaux] de jouer chacun pleinement son rôle », avait commenté, optimiste, le porte-parole du PS, dans le Parisien du 19 mars. Le MDC a l'habitude, mais son président, Jean-Pierre Chevènement, n'a pas l'intention de taire les réflexions que lui inspirent les résultats de la gauche plurielle aux élections municipales. « Le soutien sans participation que nous apportons au gouvernement ne nous empêche pas de lui parler franc », explique-t-il au Parisien du 21 mars.

Franchement, donc, l'ancien ministre de l'intérieur décide de parler. Ces élections ont marqué une « implosion » de la gauche, « du fait du mauvais report des Verts et de l'extrême gauche et, sur-

tout, de la démobilitation d'une partie importante de l'électorat populaire ». Les communistes ne séduisent plus, car « ils courent trop souvent après les revendications d'une petite bourgeoisie gauchiste ». Or, explique M. Chevènement, « les classes moyennes n'ont pas besoin d'un parti supplémentaire. Le PS rocardisé et les Verts suffisent ! », ajoute-t-il. « A suivre cette voie, Robert Hue n'apporte aucune plus-value. (...) Les bobos n'ont pas besoin d'être représentés par trois partis. » « La gauche plurielle a vécu », avait déjà commenté le MDC, la veille, dans un communiqué.

« TROP DE CONCESSIONS »

Réduite à un « tête à tête » entre ce « PS rocardien » et les Verts, la majorité fait « trop de concessions à l'air libéral-libertaire du temps ». On n'en est pas encore là, et les mauvais scores des deux derniers dimanches sont imputables à la politique du gouvernement : « Le 18 mars est, pour Lionel Jospin,

un coup de semonce sévère », estime l'ancien ministre de l'intérieur. « Il y a en a beaucoup trop pour les stock-options, pas assez pour les salaires », résume M. Chevènement, qui dénonce aussi l'absence de « politique économique et industrielle à long terme », une « dérive antirépublicaine, qui ne touche pas que la Corse », quoique « tragique illustration » d'autres dérapages : « le bradage des services publics sur l'autel de la concurrence européenne », « la colonisation insidieuse de notre économie par les capitaux étrangers ».

Le maire de Belfort regrette aussi que ses propositions sur la délinquance des mineurs « n'aient pas été suivies ». Un programme, avant l'annonce d'une candidature à l'élection présidentielle de 2001 ? On n'en est pas encore là, et M. Chevènement fera connaître sa décision « avant l'automne ».

Ariane Chemin

VIETNAM en escapades

HANOI 8 j Paris / Paris 3 980 F*
(Voix AJR + 4 nuits en hôtel*** + petits déjeuners + transferts)

SAIGON 8 j Paris / Paris 3 980 F*
(Voix AJR + 3 nuits en hôtel*** + petits déjeuners + transferts)

* Prix à partir de / tarifs soumis à conditions / hors taxes d'aéroport

LA MAISON DE L'INDOCHINE

76, rue Bonaparte
place Saint Sulpice - 75006 Paris
Tél. : 01 40 51 95 15 - Fax : 01 46 33 73 03
Info@maisondelindochine.com
www.maisondelindochine.com

Philippe Séguin et Françoise de Panafieu se disputent le RPR parisien

La constitution des groupes de droite au Conseil de Paris, mercredi 21 mars et jeudi 22, provoque de nouvelles empoignades. Alors que Jean Tiberi a décidé de constituer son propre groupe, Philippe Séguin et Françoise de Panafieu briguent, l'un et l'autre, la présidence du RPR parisien « officiel »

La constitution des groupes dans lesquels se répartiront les 71 élus de droite au Conseil de Paris a déclenché de nouvelles querelles au sein du RPR. Avant la réunion, mercredi 21 mars, des 31 élus du RPR « offi-

ciel », Philippe Séguin et Françoise de Panafieu ont, l'un après l'autre, déposé, mardi, leur candidature à la présidence de ce groupe. Auparavant, le maire sortant, Jean Tiberi, avait fait savoir qu'il constituerait un

groupe autonome avec les 12 élus qui l'ont suivi durant la campagne. La situation est plus calme à l'UDF et à Démocratie libérale, qui devraient compter chacune 12 élus, Claude Goasguen prenant la présidence du

groupe DL et Yves Galland conservant celle de l'UDF. A gauche, c'est chez les Verts, forts de leurs 23 élus, que des turbulences sont perceptibles. Le poids relatif des différents courants au sein des Verts est au cen-

tre de rivalités que Yves Contassot, chef de file des écologistes durant la campagne, et Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, s'efforcent d'apaiser. Une délégation des Verts doit rencontrer M. Delanoë.

LA DÉFAITE est rarement bonne conseillère. La droite parisienne, ou du moins sa composante RPR, n'a pas attendu deux jours après la victoire de la gauche dans la capitale pour étaler à nouveau sur la place publique ses divisions et ses rivalités. La constitution – mercredi 21 mars pour le RPR et Démocratie libérale, jeudi pour l'UDF – des groupes de la nouvelle opposition parisienne au Conseil de Paris a suffi à remettre le feu aux poudres.

Dès mardi matin, le maire sortant, Jean Tiberi, a pris ses marques et annoncé qu'il allait constituer un groupe autonome avec les 12 élus qui ont porté ses couleurs pour l'élection municipale. Les conseillers de Paris RPR « dissidents » (Jean Legaret et Florence Berthout) ainsi que les trois DL « dissidents » (Laurent Dominati, Jean-Pierre-Pierre Bloch et Jack-Yves Bobhot) rejoindraient les « tiberistes ». Les deux premiers n'ont pas été convoqués à la réunion des élus RPR « officiel » de mercredi ; les trois derniers sont, pour l'heure, jugés

indésirables au groupe DL. « La question de leur maintien ou de leur entrée dans le groupe DL n'a pas été évoquée », a confié, mardi soir, au Monde, M. Goasguen (DL) qu'une rivalité ancienne oppose au « clan » Dominati. Quant aux rumeurs de constitution d'un groupe autonome par Laurent Dominati, elles sont démenties par l'intéressé qui estime que la droite doit « d'abord travailler à se reconstruire après la dégelée du 18 mars ».

De son côté, le groupe RPR « officiel » a replongé en plein psychodrame, mardi. Réduit à 31 élus (contre 56 dans le Conseil sortant), si l'on excepte l'électron libre Pierre Lellouche, sa présidence fait l'objet d'une empoignade entre Philippe Séguin et Françoise de Panafieu. Apparemment peu tenté par le poste, dimanche soir, M. Séguin a dégainé le premier et annoncé sa candidature, mardi en fin d'après-midi, « dans un souci de consensus », a-t-il justifié. Immédiatement, M^{me} de Panafieu a riposté en annonçant qu'elle était, elle aussi,

candidate et qu'elle répondait, ainsi « à l'attente de plusieurs élus qui lui avaient demandé de se présenter ». C'est l'éventualité d'une candidature de Bernard Pons (17^e), « poussée » par M. Séguin qui aurait décidé M^{me} de Panafieu. M. Séguin, qui va devoir se trouver un point de chute parisien pour les législatives de 2002, pourrait briguer la circonscription de M. Pons qui aurait trouvé, avec la présidence du groupe RPR au Conseil de Paris, une forme de compensation.

BATAILLE SERRÉE

Edouard Balladur a ajouté sa touche personnelle. Assurant qu'il n'est pas candidat à la présidence du groupe, il a déclaré qu'il est « pour un groupe commun » de toute l'opposition de droite au Conseil de Paris. Personne n'a vocation à être le « chef naturel de l'opposition », a ajouté, mardi, l'ancien premier ministre, visant M. Séguin qui a, selon lui, « la même légitimité que n'importe qui d'autre ».

La bataille risque d'être serrée :

sur les 31 conseillers RPR de Paris qui vont avoir à se prononcer, 15 sont issus des 15^e et 17^e arrondissements. Une alliance de M^{me} de Panafieu et de M. Balladur, ses deux anciens rivaux pour l'investiture au printemps 2000, pourrait mettre M. Séguin en minorité.

A l'UDF et à DL, qui devraient, chacun, compter 12 élus, on se dit navré de cette nouvelle querelle. A DL, le député de Paris, Claude Goasguen, réélu conseiller de Paris dans le 16^e était, mardi soir, le seul candidat déclaré pour remplacer Jacques Dominati, président du groupe sous la précédente mandature, qui ne s'est pas représenté. Yves Galland, réélu dans le 17^e, devrait conserver la présidence du groupe UDF.

Le paysage, à gauche est infiniment plus calme, du moins en apparence. Les socialistes ont décidé d'attendre le 26 mars, au lendemain de l'élection du maire de Paris, pour procéder à l'élection du président de leur groupe. Ce devrait être Patrick Bloche, premier secrétaire

fédéral du PS et les deux conseillers de Paris PRG devraient, sagement rejoindre les 49 élus socialistes pour former un groupe unique.

Mais il y a les Verts... Fidèles à leur réputation, ils se sont déchirés tout l'après-midi de mardi. Disposant désormais de 23 conseillers de Paris, dont huit appartenant au courant Dynamiques vertes de Noël Mamère et Guy Hascoët, certains d'entre eux se disaient prêts à créer un groupe Vert dissident. Les « maméro-hascoëtiens » s'estimaient en effet lésés par la répartition des postes dans l'équipe municipale qui se dessine. En début de soirée, Yves Contassot dédramatisait. « J'ai averti Bertrand Delanoë qu'une délégation de quatre personnes, une par courant, voulait le rencontrer. C'est sans souci », assurait-il, avant d'ajouter, agacé : « Il y a des gens qui aiment créer des psychodrames pour rien. »

M. Contassot, représentant le courant Maison verte de Marie-Christine Blandin, le voynettiste Denis Baupin, Marie-Pierre Marti-

net pour Autrement les Verts (ALV, gauche) et François-Xavier Flores de Dynamiques vertes, devraient donc rencontrer au plus vite M. Delanoë. « Le résultat sera équilibré », assure M. Contassot, qui refuse de se plier à des règles rigides de proportionnelle en fonction des courants. L'affaire risque tout de même être compliquée, compte tenu des exigences de la parité et des incompatibilités d'humeur des socialistes avec certains Verts. « Si l'on accepte à l'endroit le plus symbolique, Paris, de passer sous les fourches caudines de Contassot et de Baupin, cela veut dire que l'on autorise Voynet à verrouiller le parti », explique sous couvert d'anonymat, un partisan de Noël Mamère et de Guy Hascoët. Mardi soir, ce dernier, appelé à la rescousse par ses troupes parisiennes, dédramatisait lui aussi : « Je pense qu'ils vont trouver un accord correct. »

Christine Garin
et Béatrice Gurrey

A la Mairie de Paris, l'heure n'est pas à la panique

BERNARD BLED, le tout puissant secrétaire général de la Ville de Paris sera, lundi 26 mars, « dans son bureau ». A pied d'œuvre pour accueillir le nouveau maire de Paris, élu la veille, Bertrand Delanoë. Dès dimanche 18 mars, durant la soirée électorale, M. Bled, jamais avare de déclarations, assurait qu'il envisageait avec sérénité l'éventualité d'une victoire des socialistes.

Après 48 heures de réserve, il est reparti en campagne, dès mardi, en déclarant qu'il ressentait « plutôt le désir de rester dans cette maison » qu'il « sert depuis 39 ans ». Quelques heures auparavant, le premier fonctionnaire de la Ville avait reçu, pendant une heure trente, dans son immense bureau, l'état-major du futur maire, Christophe Caresche, promis au poste d'adjoint à la sécurité, Bernard Gaudillère, haut fonctionnaire des finances et futur directeur de cabinet du maire, et Pierre Blanca, actuel secrétaire général du groupe socialiste au Conseil de Paris. On a d'abord calé le tête à tête, prévu jeudi 22 mars, entre MM. Delanoë et Tiberi. On a, ensuite, évoqué différents dossiers « techniques » : l'organisation de l'élection du maire, dimanche 25 mars, le dossier de candidature de la capitale aux Jeux olympiques de 2008 qui doit être défendu dès le lendemain. On a aussi, bien sûr, évoqué la question « des collaborateurs ».

Pour son cas personnel, M. Bled, est sans état d'âme. « C'est une situation sans précédent puisqu'il n'y a jamais eu, à la Ville de Paris, de réaffectation d'un secrétaire général », a-t-il déclaré mardi. Mercredi matin, il franchissait un pas supplémentaire en évoquant tranquillement, sur Europe 1, la possi-

bilité de poursuivre sa mission aux côtés de M. Delanoë...

Dans l'entourage du futur maire, on s'efforce de couper court tout en appréciant que M. Bled « se montre coopératif ». « Bertrand Delanoë se cherche un nouveau secrétaire général », déclare M. Caresche. Mais on insiste, aussi, sur la manière « soft » dont l'« alternance » devra s'imposer. Sans « grand balayage » ni « chasse aux sorcières », parce que « nous ne sommes plus en 1981 ».

Sur place, l'ambiance n'est pas tout à fait sereine. Mais ce n'est nullement la panique. Personne ne doute, en fait, que grand balayage il y aura, à trois niveaux, au moins : le cabinet du maire, le secrétariat général et les dix-sept grandes directions administratives de la mairie, à commencer par celle de la communication que chapeaute, actuellement, Jean-

François Probst. Mais dans ces lieux sensibles, les postes politiques ne sont pas majoritaires : une trentaine de « chargés de mission », « collaborateurs » ou « conseillers techniques » sur environ 100 collaborateurs directs du maire, au sein de son cabinet ; moins de 10 personnes à la direction générale de la communication sur une centaine de collaborateurs dont la plupart ont des missions « techniques » ; entre 30 et 50 « délégués généraux » et autres « chargés de mission » au sein du secrétariat général.

« Dans la guerre qui l'opposait à l'ancien directeur de cabinet du maire, Christian Poncet, qui a démissionné fin 2000, pratiquement sur ordre de M. Bled, ce dernier a récupéré pas mal de monde », raconte un témoin de l'intérieur qui a pris les devants et a fui, dès le mois de décembre 2000, l'étage trop agité

du cabinet du maire. « Pas mal de ceux qui ont la chance d'être, comme moi, fonctionnaires, ont fait de même et se sont réfugiés dans des directions techniques. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter la rubrique « avis de vacance de postes » du Bulletin municipal. »

Les contractuels, dont la chambre régionale des comptes, dans un rapport de septembre 1999, avait durement critiqué et le nombre et le recrutement très politique, sont évidemment les premiers menacés. A commencer par la grosse centaine affectée auprès des « secrétariats annexes », en fait auprès d'« élus et de groupes d'élus ». « Des rumeurs commencent à circuler du genre : ils vont virer tous les contractuels », relate une employée de la Ville, elle-même dans cette situation. « Mais paradoxalement, dit-elle, Delanoë fait plutôt moins peur que Séguin. Avec lui, au moins, on est en terrain connu. »

« La fonction publique parisienne avait été bien dressée par Chirac, remarque un haut fonctionnaire de la Ville. Elle est disciplinée. Elle a l'habitude d'obéir aux ordres. Et comme elle a été totalement laissée à elle-même, ces deux dernières années, elle est plutôt en attente d'une redynamisation de ses missions. » « A mon sens, poursuit-il, il n'y aura pas de problèmes majeurs. Et je n'imagine pas qu'il y ait, avant septembre 2001, de mouvements importants au sein des directions. La nécessité d'accélérer le pas sur le budget 2001 et la préparation du budget 2002 vont imposer de calmer le jeu. Au moins provisoirement. »

C. G.

► www.lemonde.fr/paris

Jacques Boutault, dans le 2^e, premier maire Vert de la capitale

QUAND il a débarqué, mardi 19 mars, à l'Unedic, où il est responsable du service de communication interne, les collègues de Jacques Boutault ont regardé d'un

PORTRAIT

L'accord de son parti avec les socialistes a fait roi ce militant dans l'âme

autre œil ce quadragénaire discret, aux petites lunettes cerclées, qui porte volontiers un chapeau. Ils avaient découvert à la télévision, au lendemain du second tour des municipales, que ce voisin de bureau serait, avant la fin mars, le premier maire Vert de Paris, dans le 2^e arrondissement. Sacrée surprise.

C'est l'accord entre les Verts et le PS parisiens qui l'a fait roi, puisque le socialiste Pierre Shapira lui cède son fauteuil de maire, mais ce militant de terrain se veut un partisan de démocratie. D'ailleurs, s'il a été choisi, c'est qu'il avait, parmi les mairies gagnables que les Verts pouvaient demander au PS, « le meilleur ratio des scores Verts-PS » au premier tour, souligne Yves Contassot. C'est exact, si l'on excepte, bien sûr, le score du chef de file des Verts dans le troisième.

La démocratie, donc, la vraie, celle qui procède du peuple souverain, est le credo de Jacques Boutault. Né à Gennevilliers, adolescent à Nanterre, il crée un comité d'action lycéen (CAL) dans son bahut, Joliot-Curie. Dans sa cité, il flirte avec les communistes, mais

n'aime pas les cellules. On ne dit déjà plus compagnon de route. Le PSU l'attire, sans le capter. Militant d'Attac et de Droits devant !!, aujourd'hui, il se veut surtout éco-

lo-giste. Ce sont les idées qu'il a toujours portées, même s'il n'adhère aux Verts qu'en 1997. Il vient alors de créer une association, Bien vivre dans le 2^e, pour peser, avoir des interlocuteurs au sein des pouvoirs publics. Elu, il espère toujours « que les associations continueront à demander des comptes ». Ecolo sans télé ou presque (seules les cassettes fonctionnent), il n'a qu'une envie, « faire vivre la démocratie participative », pour trouver des solutions aux « trois gros problèmes du 2^e arrondissement : la circulation, le logement et tout ce qui touche à l'école et à la petite enfance ».

DÉMOCRATE ET DISCRET

Cet ancien journaliste, spécialisé dans le domaine de l'emploi, est tout sauf un naïf. Il sait que réduire la circulation dans le Sentier, où la fringue se livre à la tonne, « sans nuire à l'activité économique », ne sera pas une mince affaire. Il s'y est préparé. Une mandature ne sera pas de trop pour l'homme au chapeau, qui serait aussi « fier de parvenir en six ans à mettre l'arrondissement en conformité avec la loi SRU, en ayant 20 % de logements sociaux ». Un démocrate, on vous dit. Et un discret. Si on lui demande comment se passent ses relations avec ses nouveaux amis socialistes, il réfléchit longuement et dit : « Bien ».

Béatrice Gurrey

A Provins, Christian Jacob (RPR) remporte le combat fratricide pour la succession d'Alain Peyrefitte

PROVINS (Seine-et-Marne)
correspondance

« Je ne suis l'héritier de personne », proclamait, durant la campagne des municipales, Christian Jacob, quarante et un ans, député RPR de Seine-et-Marne, élu, dimanche 18 mars, maire de Provins avec 40,18 % des suffrages exprimés contre 37,25 % à son rival dissident du RPR Robert Chevalier, soixante-dix ans, maire sortant, et 22,57 % à Bertrand Caparroy (PS), conseiller général et conseiller municipal sortant.

En fait, les deux protagonistes du RPR se sont livrés à une véritable guerre de succession : celle d'Alain Peyrefitte, décédé en novembre 1999, et qui a régné sans partage pendant trente-deux ans sur cette paisible cité médiévale de 12 000 habitants. L'ancien « ministre du général » avait tenté – en vain – de convaincre ses deux collègues du RPR de former une liste commune. Mais il avait, auparavant, agi de telle sorte que l'un et

l'autre ont pu se croire « investis ».

En décembre 1995, M. Peyrefitte, élu au Palais du Luxembourg, offrait littéralement son siège de député de la 4^e circonscription de Seine-et-Marne à Christian Jacob, alors député européen, qui reconnaissait : « Sans son appui, je n'aurais pas été élu. » En mars 1997, le sénateur, qui avait voté la loi contre le cumul des mandats, décidait de redevenir simple conseiller municipal : il adoubaît alors, c'est le mot, Robert Chevalier, son premier adjoint, après un quart de siècle de compagnonnage local.

Fin 2000, Christian Jacob réussissait à persuader 9 conseillers municipaux, dont 3 adjoints, de rejoindre sa liste. Parmi eux, le fils de l'ancien académicien, Benoît Peyrefitte, quarante ans. Question de génération, mais surtout de légitimité, Benoît Peyrefitte, directeur général d'une société de cinéma, se plaçait de lui-même en position d'inéligibilité (33^e et dernier). « Dans l'esprit de mon père, assurait-il, gagner la

circonscription, puis la mairie, allait de pair, comme il l'a fait lui-même. » M. Chevalier affirmait de son côté : « Alain Peyrefitte m'avait encouragé à me présenter en 2001. »

Et M. Jacob marquait un autre point : sur son invitation, Bernadette Chirac venait, le 25 janvier à Provins, rendre un hommage à Alain Peyrefitte.

SOUTIEN DE L'ÉLYSÉE

Le soutien de l'Élysée était d'autant plus patent que le député était un proche du chef de l'Etat – il a fait partie de son Etat-major de campagne lors de la présidentielle de 1995 –, alors que le maire sortant s'était prononcé, à l'époque, pour Edouard Balladur. La « machine RPR » pouvait dès lors se mettre en route au seul profit de M. Jacob – président, qui plus est, de la fédération départementale du parti gaulliste – et au grand dam de M. Chevalier. Ce dernier ne pouvait que jouer sur sa disponibilité – « un maire à 100 % » – et intitulait

sa liste : « Un seul parti : Provins ».

Après une campagne où il a été beaucoup question, sans élégance, de l'âge du capitaine et où M. Jacob a présenté un programme nettement plus attractif que ceux de ses adversaires – « c'est un jeune député... qui promet beaucoup », ironisaient ses détracteurs –, l'entourage du futur maire s'attendait à un succès relativement facile. En réalité, la droite provinoise, largement majoritaire depuis des décennies, décontenancée par cette rivalité post-Peyrefitte, n'a pas vraiment tranché sur le problème de la légitimité : 96 voix seulement au premier tour et 114 voix au deuxième (soit à peine 3 points) ont séparé les deux prétendants. Entre les deux tours, les partisans de M. Chevalier ont même cru à un renversement de tendance : il s'est murmuré que la gauche, franchement hostile au député chiraquien, et consciente que son « champion » n'avait aucune chance de l'emporter, voterait, au moins en partie,

« utile ». Inquiet, Bertrand Caparroy avait prévenu que tout déplacement de voix ruinerait les progrès enregistrés le 11 mars par rapport au premier tour des municipales de 1995 (+ 3,5 points). C'est ce qui s'est produit : non seulement l'inflégité d'une frange de son électoral n'a pas donné la victoire à M. Chevalier, mais encore elle lui a fait perdre près de 6 points par rapport au premier tour et l'un des 4 sièges détenus par la gauche.

Ce sont les abstentionnistes du 11 mars qui ont permis à M. Jacob de conquérir la mairie (290 suffrages exprimés en plus dimanche dernier) : le député et ses colistiers ont été plus performants sur le terrain, y compris dans les deux quartiers défavorisés et excentrés de la commune.

Nouvelle zone d'activité économique, désenclavement de la Cité des roses, isolée dans le sud-est agricole de la Seine-et-Marne, aménagement d'une halle couverte, création d'un complexe sociocultu-

rel et sportif « avec une vraie salle de spectacles », etc. : Christian Jacob a programmé tout ce qui n'a pas été réalisé en trois décennies d'ère Peyrefitte, accédant ainsi au désir plus ou moins avoué des Provinois de tourner la page et de voir la cité médiévale, classée « ville d'art et d'histoire », bénéficier d'une nouvelle politique économique et culturelle...

Le nouveau maire s'est donné du temps pour réaliser ses objectifs. Fort d'avoir conforté, en vue des législatives de 2002, son « statut » de patron de la droite dans l'ancien fief d'Alain Peyrefitte, M. Jacob a le sentiment d'être installé à l'hôtel de ville pour longtemps. Dernière référence obligée à l'ancien ministre : le député rappelle, non sans délectation, que M. Peyrefitte – déjà ministre, il est vrai – avait trente-neuf ans lorsqu'il est devenu, pour la première fois, maire de Provins en 1965.

Michel Castaing

D. Muerich/Corbis



suez

Suez est le nouveau nom de Suez Lyonnaise des Eaux, un leader mondial de l'énergie, l'eau, la propreté et la communication. Notre nouveau nom symbolise notre volonté de nous engager pour le développement durable. Voici notre carte. Vous apporter l'essentiel de la vie.

Le Medef veut changer les statuts de l'Unedic à son profit

Concernant les retraites complémentaires, les organisations patronales s'opposent sur la répartition des places d'administrateurs

MÊME quand c'est fini, ce n'est pas fini. Sur deux des chantiers où il a obtenu un accord, l'assurance-chômage et les retraites complémentaires, le Medef cherche à pousser son avantage. L'organisation patronale, présidée par Ernest-Antoine Seillière, s'efforce en effet de maîtriser les dispositions de suivi des accords, provoquant tensions et irritations dans les rangs syndicaux mais aussi patronaux.

Sur l'Unedic, tout d'abord. Mercredi 21 mars, le Medef a rendez-vous avec les organisations syndicales, signataires (CFDT, CFTC, CGC) et non signataires (CGT, FO), pour arrêter les nouveaux statuts du régime d'assurance-chômage. Le projet reçu en début de semaine par les partenaires sociaux en a ému plus d'un. Pour commencer, les termes « syndicats » et « patronat » n'apparaissent plus. Dans les statuts de l'Unedic, le Medef souhaite désormais qu'on parle d'« organisations nationales de salariés » et d'« organisations nationales d'employeurs ». Nuance. Plus préoccupante encore pour certains est la réforme dessinée, qui aboutirait à amoindrir les pouvoirs du conseil d'administration au profit du seul bureau, plus restreint. Ainsi, les marges des administrateurs ayant droit de vote seraient réduites.

MAJORITÉ SIMPLE

Pour les décisions importantes comme les modifications de statuts, le Medef propose de changer les règles de majorité. Aux deux tiers des voix requis dans chaque collège par les précédentes conventions, il veut substituer la majorité simple. Pour une bonne raison : dans le collège syndical, les représentants des trois centrales signataires du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) n'atteignent pas les deux tiers des voix. Ils sont quinze, soit un peu plus que le nombre requis pour la majorité simple... « A partir du moment où la CGT et FO ont annoncé leur intention de faire obstacle au PARE, cela pose problème... », explique, un peu gêné, Michel Coquillon de la CFTC. « Plus rien ne se décidera au conseil d'administration ! », s'indigne Jacqueline Lazarre (CGT).

Ces « petits » aménagements visent à éventuellement conserver les deux syndicats non signataires

au conseil d'administration en les privant de toute capacité de « nuisance ». Pour le moment, leur présence est exclue puisque le projet de statuts spécifie que les administrateurs « sont désignés » par les « signataires de la convention ». « Tous les syndicats sont gestionnaires du salaire différé, qu'ils aient approuvé ou non la convention », s'agace Jean-Claude Mailly, le bras droit de Marc Blondel. Les grandes manœuvres sont d'autant plus engagées que, dans une semaine, le 28 mars, l'Unedic doit préparer le renouvellement de son conseil d'administration. Conformément à la règle de l'alternance, le patronat devra céder, le 1^{er} avril, son fauteuil de président à un syndicat.

S'agissant des retraites, c'est en revanche à l'intérieur des rangs patronaux que les tensions se sont exacerbées, en raison de l'attitude dominante du Medef. Mardi, en effet, les syndicats ont regardé passer les balles concernant l'élection du conseil d'administration de l'AGFF, la nouvelle structure chargée de payer les retraites complémentaires entre 60 et 65 ans. Sur dix sièges dévolus aux employeurs, le Medef veut s'en adjuger six, en concédant trois à la CGPME et surtout n'en laissant qu'un seul à l'UPA, jugée trop indépendante par rapport à sa ligne. Las, cette dernière ne l'a pas entendu de cette oreille. Un nouveau rendez-vous a été fixé le 27 mars, « trop tard, je le crains, pour lever à temps les cotisations au 1^{er} avril », s'angoisse Jean-Louis Deroussen (CFTC). « Nous assistons au même processus antidémocratique mais, pour une fois, ce n'est pas une organisation syndicale qui en est victime », a commenté Solange Morgenstern, de la CGC.

Au milieu de tout cela, les travaux de la refondation sociale continuent. Mercredi, le groupe de travail patronat-syndicats devait poursuivre les discussions sur la négociation collective. Dans un nouveau document, le Medef propose désormais la création d'une autorité indépendante destinée « à jouer un rôle comparable à celui du Conseil constitutionnel - qui, lorsqu'il est saisi, détermine les limites respectives des domaines législatif et réglementaire ».

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

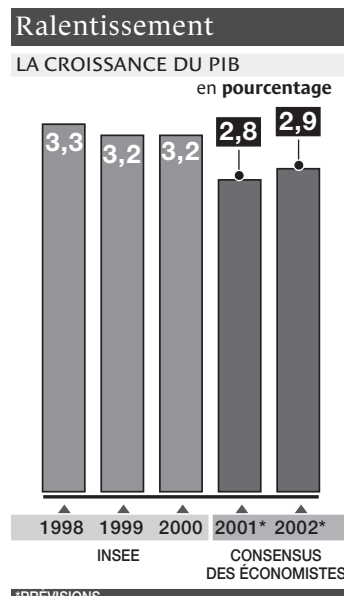
Le gouvernement a peu de marge de manœuvre d'ici à 2002 pour prendre des mesures préélectorales

Bercy ramène ses prévisions de croissance 2001 sous la barre des 3 %

Le gouvernement devait annoncer, mercredi 21 mars, que la croissance sera un peu inférieure à 3 % en 2001, alors qu'il tablait initialement sur

3,3 %. Le consensus des économistes de banques confirme sa prévision à 2,8 %. En programmant d'importantes baisses d'impôts pour 2002, Lionel

Jospin s'est interdit d'augmenter les dépenses en cette année électorale. A moins de creuser le déficit budgétaire, ce que Laurent Fabius refuse.



choc pétrolier n'avait pas encore fait sentir tous ses effets. Surtout, le ralentissement américain ne s'était pas profilé. Mais M. Fabius savait que, en annonçant 37,5 milliards de baisses d'impôts pour 2002, il interdisait de facto au gouvernement d'accroître ses dépenses. A moins de creuser le déficit budgétaire et de renoncer à ce qu'il appelle la « croissance durable ».

Bercy boucle actuellement la lettre de cadrage pour 2002, qui définit l'évolution des dépenses. « Il y a une chose que je ne suis pas encore arrivé à bien faire comprendre, c'est l'importance de maîtriser les dépenses publiques. Mais Lionel Jospin me soutient », confiait le minis-

tre des finances quelques jours avant le second tour des municipales (Le Monde du 17 mars). Les discussions au sein du gouvernement sont d'autant plus serrées qu'en 2002 les dépenses augmenteront spontanément de quelques milliards sous l'effet de la montée en puissance de certaines mesures adoptées antérieurement, comme la revalorisation des salaires de la fonction publique. Bercy veut croire que le gouvernement ne s'écartera pas des grandes lignes du programme pluriannuel de finances publiques que la France a déposés à Bruxelles en décembre (+1 % en volume pour les dépenses entre 2002 et 2004). Une hypothèse de progression de 0,3 % pour 2002 est donc raisonnable, indique Bercy, qui prévoit par ailleurs une inflation de 1,2 %. Cela porterait les dépenses à 1 722 milliards de francs l'an prochain.

ENCORE DES INCONNUES

Du côté des recettes, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que leur élasticité par rapport à la croissance du produit intérieur brut (PIB) sera de 1,2 en 2002, poursuit Bercy. En clair : si le PIB augmente de 1 point, les ressources de l'Etat progressent de 1,2 point. On sait par ailleurs que les impôts baisseront de 37,5 milliards de francs. Conséquence, les recettes de l'Etat avoisineraient les 1 550 milliards de francs si la croissance est de 3 % en 2002 (1 540 milliards avec 2,5 %).

Le déficit budgétaire en 2002 serait donc de 172 milliards de francs avec une croissance de 3 %

et de 183 milliards de francs avec une croissance de 2,5 %. Dans cette dernière hypothèse, la France ne réduirait donc son déficit que de 3 milliards par rapport à ce que la loi de finances prévoit pour 2001. Et, dans tous les cas, elle n'atteindrait pas les objectifs inscrits dans son programme pluriannuel de finances publiques, à savoir un déficit budgétaire ramené à 1,6 % du PIB en 2002 (contre 1,9 % du PIB en 2001). Et 1,6 % du PIB en 2002, quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue (3 % ou 2,5 %), c'est au pis 160 milliards de francs.

Il y a des aléas par rapport à ces simulations, modère le ministre des finances : d'abord, la croissance générera peut-être plus de recettes fiscales que prévu. Qui plus est, on peut difficilement prévoir l'évolution des recettes non fiscales (dividendes des entreprises publiques...), explique Bercy, qui sait parfaitement l'usage qu'on peut en faire : ce sont ainsi 15 milliards de recettes non fiscales qui ont été reportées de l'exercice 2000 sur celui de 2001. Mais, même si ces manipulations comptables peuvent donner un peu d'air au gouvernement, ses marges de manœuvre pour 2002 seront très limitées. Seul un coup de pouce au SMIC serait indolore pour les finances publiques. Pour le reste, si le gouvernement veut changer de cap et prendre des mesures préélectorales, il lui faudra sacrifier la réduction du déficit budgétaire. Ce que Laurent Fabius refuse d'envisager.

Virginie Malingre

Au lendemain des municipales, les fonctionnaires font monter la pression

LA JOURNÉE de grève organisée jeudi 22 mars par les sept fédérations de fonctionnaires pour la réouverture des négociations salariales pourrait constituer, après les municipales, un premier test majeur pour le gouvernement. Initialement, les syndicats l'avaient ménagé en décidant de fixer cette nouvelle mobilisation après les élections. Les fonctionnaires pourraient bien profiter du mécontentement qui s'est exprimé dimanche 18 mars pour renforcer leur pression.

FO et la FSU ont annoncé que les revendications dépasseraient la seule question des salaires pour s'étendre aux 35 heures, à l'emploi et aux retraites. « L'objectif initial de cette journée unitaire porte sur le maintien du pouvoir d'achat. Mais, dans les services, les revendications montent et s'étendent à tous ces sujets qui suscitent aujourd'hui l'inquiétude des agents », assure Bernard Lhubert, secrétaire général de l'Union des fonctionnaires CGT, qui s'attend à une plus forte mobilisation que

celle du 30 janvier. Entre 100 000 et 150 000 agents de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales étaient alors descendus dans la rue.

D'avantage soucieuses d'aboutir à un accord, l'UNSA et la CFDT n'en fustigent pas moins le refus du gouvernement de poursuivre les négociations salariales pour les années 2000-2002, interrompues le 19 janvier. Elles avaient achoppé sur la revalorisation pour l'année 2000, les fédérations jugeant insuffisante l'enveloppe de 24 milliards de francs destinée à financer les augmentations proposées par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin. M. Sapin a tenté à deux reprises - officieusement - de renouer le dialogue avec les syndicats réformistes. Deux tentatives qui ont bien failli déboucher sur un accord, selon les syndicats.

LE MINISTÈRE INFLEXIBLE

Le gouvernement campe sur ses positions. Ce choix « n'est plus budgétaire mais résolument politique », regrettent Jean-Paul Roux (UNSA) et Michel Périer (CFDT). Car M. Sapin n'a pas toutes les cartes en main. Jusqu'à présent, le ministère des finances est resté inflexible à ses arguments, estimant que 20 milliards suffisent à assurer le maintien du

pouvoir d'achat des fonctionnaires en 2001 et 2002, ainsi qu'à faire quelques concessions sur les bas salaires. Le ministre de la fonction publique estime que 4 milliards sur trois ans, ce n'est pas cher payé pour la paix sociale. D'autant que l'enjeu de cet accord va bien au-delà du seul maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Si M. Sapin ne parvenait pas à un accord salarial, c'est tout son projet de réforme de la négociation dans la fonction publique - mais aussi ses ambitions en matière de modernisation de l'Etat - qui serait remis en question.

Le premier ministre montrera-t-il qu'il a entendu le message des électeurs en faisant un geste en direction des 5,4 millions de fonctionnaires (Etat, collectivités locales, hôpitaux), quitte à écorcher le principe de maîtrise des dépenses publiques ? Lionel Jospin doit prendre sa décision rapidement. Le temps presse, puisque le décret augmentant les rémunérations des fonctionnaires doit être pris en avril pour que les hausses de salaires puissent entrer en vigueur en mai. Faute d'accord avec les syndicats, le gouvernement serait contraint de prendre une décision unilatérale.

Laetitia Van Eeckhout

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00



Photo: J. Durand

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Photo: S. K. Inagaki



MEDECINE

ESTHETIQUE

Tout un métier, tout un art.

Photo: S. K. Inagaki



Photo: S. K. Inagaki

Le choix de la sécurité.

Photo: S. K. Inagaki

Le choix de la sécurité.

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DÉPÊCHES

■ **RETRAITE** : L'Agirc (retraite complémentaire des cadres) a finalement décidé, mardi 20 mars, de revaloriser de 2,3 % la valeur de son point à compter du 1^{er} avril. Cette augmentation, qui intègre un rattrapage pour l'année 2000, a été approuvée par le Medef et par la CFDT, tandis que la CGT, FO, la CFTC et la CGC s'abstenaient. Ces quatre organisations réclamaient 2,7 % afin d'« assurer pour le moins un maintien satisfaisant du pouvoir d'achat des retraités ». La revalorisation de 2,3 % est « compatible avec les ressources de l'Agirc », souligne la CFDT.

■ **FISCALITÉ** : 173 chercheurs, économistes, syndicalistes et militants associatifs ont signé une pétition critiquant la prime pour l'emploi, qui doit être versée à 10 millions de personnes mi-septembre. C'est « un signal fort d'encouragement aux entreprises pour qu'elles maintiennent et développent les emplois à bas salaires et précaires, au lieu de chercher à améliorer les niveaux de rémunération et les conditions de travail », soulignent-ils. La pétition est notamment signée par le sociologue Pierre Bourdieu.

■ **CUMUL DES MANDATS** : François Hollande a décidé de démissionner de son mandat de conseiller régional du Limousin, après avoir été élu maire de Tulle (Corrèze) au premier tour des élections municipales face au RPR Raymond-Max Aubert, ont annoncé, mardi 20 mars, sa permanence à Tulle et le conseil régional. Au cours de la campagne, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), et député de Corrèze, s'était engagé à abandonner ce mandat s'il était élu maire.

JUSTICE L'audience du procès de Roland Dumas devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, a été consacrée, mardi 20 mars, aux plaidoiries des avocats

de quatre des six prévenus : Loïk Le Floch-Prigent, André Tarallo, Jean-Claude Vauchez et Gilbert Miara. ● **LES AVOCATS** de Roland Dumas et de Christine Deviers-Joncour devai-

ent plaider mercredi 21 mars. ● **LE CONSEIL** de Loïk Le Floch-Prigent a estimé qu'il n'était mis en cause « ni directement, ni indirectement ». « Il n'y a rien qui vous permette de pen-

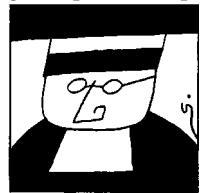
ser qu'il était au courant », a noté Pierre-François Veil. ● **LA DÉFENSE** d'André Tarallo a soulevé, pour sa part, des questions de prescription. M^e Le Foyer de Costil a estimé que

les faits d'abus de biens sociaux reprochés à son client, signataire du premier contrat de travail de Christine Deviers-Joncour, étaient prescrits depuis plusieurs années.

La défense de Loïk Le Floch-Prigent dénonce « un dossier vide de charges »

Critiquant la « brutalité » du réquisitoire, les avocats de l'ancien PDG d'Elf Aquitaine ont estimé qu'il n'était mis en cause « ni directement, ni indirectement ». « Il n'y a rien qui vous permette de penser qu'il était au courant », ont-ils conclu

CONSIDÉRANT QUE « tout ce qui est excessif est dérisoire et vain », les avocats de l'ex-PDG d'Elf Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, poursuivi pour « abus de biens sociaux » devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, se sont vivement



opposés, mardi 20 mars, à la « brutalité des réquisitions » du substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, qui, la veille, avait requis contre leur client le maximum prévu par la loi : cinq ans d'emprisonnement et 2,5 millions de francs d'amende.

« On réclame contre lui des peines extrêmes, s'est tout d'abord exclamé M^e Pierre-François Veil. Or, dans ce dossier qui compte 8 780 cotes, il n'a été entendu par le juge d'instruction qu'une seule fois et n'a été confronté qu'une seule fois avec M^{me} Deviers-Joncour ! » Ainsi, selon l'avocat, « M. Le Floch-Prigent a été tenu à l'écart de cette information », tandis que s'étirait par ailleurs à l'instruction la tentaculaire affaire Elf, autrement plus copieuse : « On a en permanence tenté de confondre les dossiers pour créer une ambiance. »

Face, selon lui, à « un dossier vide de charges », qui aurait réduit le parquet « à la méthode Coué », M^e Veil a affirmé que jamais, « dans ce dossier », M. Le Floch-Prigent n'avait tiré avantage des délits qui lui sont reprochés, qu'il n'en avait d'ailleurs pas eu connaissance, qu'il n'y avait jamais participé. L'embauche de Christine Deviers-Joncour pour un emploi supposé fictif par l'accusation ? « Il n'y a rien qui vous permette de penser qu'il était au courant. Il n'est mis en cause ni directement ni indirectement », a observé M^e Veil, qui s'est étonné du mobile avancé : l'ancienne maîtresse de Roland Dumas aurait obtenu cet emploi en contrepartie des services qu'aurait rendus l'ancien ministre des affaires étrangères pour faire

accéder M. Le Floch-Prigent à la tête du groupe pétrolier.

« Loïk Le Floch-Prigent était un patron de gauche qui avait unanimement réussi [chez Rhône-Poulenc, de 1983 à 1986], c'était un fidèle de François Mitterrand. Avait-il besoin d'un quelconque lobbying pour arriver chez Elf ? Et quel lobbying ! » L'accusation a mis en avant un dîner, chez les Deviers-Joncour, où se sont rencontrés M. Dumas et M. Le Floch-Prigent. Et le conseil de l'ancien PDG d'observer que le « plus jeune patron de gauche en France », sous la présidence duquel le groupe avait « doublé de taille », était aussi « le moins titré, le moins diplômé, le plus détesté ». Dans un bastion gaulliste, puis RPR, a-t-on fait remarquer.

« ILS N'AURAIENT RIEN VU ! »

« On nous dit qu'il aurait parasité Elf. Mais il n'aurait ensuite parasité ni Gaz de France ni la SNCF ? », s'est interrogé son autre avocat, M^e Olivier Metzner, faisant part du cursus de l'ancien PDG. « Et pourtant, il y avait tant de structures de contrôle, à Elf ! Les représentants de l'Etat, deux commissaires du gouvernement, un contrôleur d'Etat... Ils n'auraient rien vu ! » L'avocat s'est alors attelé à la question des commissions, qui auraient été octroyées via une filiale helvétique d'Elf, Rivunion, sur ordre de M. Le Floch-Prigent : 14,2 millions de francs ont été versés, en mars 1991, sur le compte suisse de M^{me} Deviers-Joncour. Cette somme, selon la bénéficiaire, reprise par l'accusation, aurait permis l'achat du somptueux appartement parisien de la rue de Lille (valeur, frais compris : 18,4 millions de francs) en remerciement du lobbying effectué pour sa nomination. Puis 8,25 millions de dollars, soit environ 45 millions de francs, ont été crédités, en février 1992, sur le compte de l'homme d'affaires Gilbert Miara (31,5 millions, sur ces 45 millions, ont tout de suite été rétrocédés à M^{me} Deviers-Joncour) : ce montant correspondrait, selon les bénéficiaires, à une autre activité de lobbying liée à l'affaire des frégates

vendues, en 1991, par Thomson à Taïwan.

Première surprise : M^e Olivier Metzner a communiqué à la présidente du tribunal, Sophie Portier, deux tableaux récapitulatifs des différents mouvements bancaires opérés sur ces comptes suisses. Et il conclut, sans avoir été contredit la veille par le substitut, qui disposait pourtant de ses conclusions : le premier versement de 14 millions de francs n'a pas pu servir à l'achat de l'appartement.

« Il serait déjà curieux qu'avec 14,2 millions M^{me} Deviers-Joncour ait pu payer comptant 18,4 millions », a observé M^e Metzner. Mais surtout, « la simple lecture des relevés de comptes démontre qu'après différents placements financiers les 14,2 millions ont seulement permis des achats de devises débités sur ces comptes ». En revanche, a-t-il remarqué, « il apparaît que ce sont les 8,25 millions de dollars qui ont



été pour partie utilisés pour l'achat de l'appartement », après virements de sommes dont on peut effectivement suivre la trace « au

franc près ». « Il est aussi curieux de penser que M^{me} Deviers-Joncour ait attendu deux ans pour recevoir son cadeau en remerciement, a-t-il ajou-

té, et trois ans pour acquérir sa « clé en or », pour reprendre une expression imputée à Alfred Sirven.

Éliminant, donc, l'hypothèse selon laquelle Christine Deviers-Joncour a pu jouer un quelconque rôle dans la nomination de M. Le Floch-Prigent et être remerciée pour cela, M^e Metzner a ensuite demandé : « En quoi [celui-ci] est-il concerné par l'affaire des frégates ? (...) On veut placer M. Le Floch-Prigent là où il n'est pas. » L'avocat s'est interrogé alors sur la réalité du préjudice imputé à Elf, en mettant à mal la production de documents comptables, « des morceaux choisis » versés aux débats au cours de l'audience par la partie civile. « Bien sûr, vous ne pouvez que relaxer », a-t-il conclu.

Jean-Michel Dumay

► www.lemonde.fr/elf

La fièvre aphteuse est une maladie des animaux. La consommation de viande ne présente pas de risque pour la santé de l'homme.

Décrite depuis le 16^{ème} siècle, la fièvre aphteuse est une maladie très contagieuse chez l'animal, c'est pourquoi l'ensemble de la filière se mobilise, aux côtés des pouvoirs publics, pour éviter la propagation de la maladie. Les mesures rigoureuses mises en œuvre, appuyées par les efforts permanents de qualité et de traçabilité, permettent de garantir que seule une viande saine entre dans la chaîne alimentaire.

Qu'est ce que la fièvre aphteuse ?

La fièvre aphteuse est une maladie animale, d'origine virale, très contagieuse, qui touche les mammifères bi-ongulés (porcins, ovins, caprins, bovins). Elle peut être mortelle chez les jeunes animaux.

Pourquoi élimine-t-on les animaux atteints ?

Les animaux porteurs du virus sont très contagieux. Leur élimination est une pratique ancienne. C'est la manière la plus efficace d'éradiquer l'épidémie car, même guéris, les animaux ayant eu un contact avec le virus peuvent rester porteurs sains et, de ce fait, transmettre la maladie.

La fièvre aphteuse est-elle dangereuse pour l'homme ?

Dans des cas rarissimes (on ne l'a pas observé depuis 1966) il peut y avoir transmission par contact direct avec un animal malade mais les conséquences sont toujours bénignes. En aucun cas, la consommation de viande n'est dangereuse pour l'homme. De toute façon, aucun animal présentant les signes de la maladie n'entre dans la chaîne alimentaire.

Pourquoi a-t-on arrêté la vaccination des animaux ?

La maladie ayant disparu en Europe depuis le début des années 80, l'Union Européenne a décidé l'arrêt de la vaccination en 1991. Cette mesure permet à chacun des Etats membres de bénéficier du statut de pays indemne vis-à-vis de la fièvre aphteuse.

Identification et traçabilité

En France, tous les bovins et les ovins sont identifiés sous le contrôle des pouvoirs publics, dès la naissance. Cela a conduit à la mise en place de méthodes de traçabilité, qui permettent de retracer les déplacements des animaux et donc de prévoir et limiter le développement de l'épidémie.

N'hésitez pas à nous contacter.

CIV
CENTRE D'INFORMATION DES VIANDES

☎ N° Vert 0 800 292 292

(boîte vocale)

Site Internet : www.civ-viande.org – Adresse : 64 rue Taitbout, 75009 PARIS

L'avocat d'André Tarallo invoque la prescription des faits

AU TITRE des curiosités procédurales, la défense d'André Tarallo, ancien directeur de l'exploration-production, puis des hydrocarbures d'Elf, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, a soulevé la question de la prescription des faits qui sont reprochés à ce dernier, et pour lesquels le substitut n'a pas requis de peine, laissant le tribunal « apprécier ».

André Tarallo est le signataire du premier contrat de travail de Christine Deviers-Joncour. Selon une chronologie rappelée par l'un de ses avocats, Guillaume Le Foyer de Costil, ce contrat, établi à la demande d'Alfred Sirven, a-t-il toujours indiqué, a été signé le 24 juillet 1989, soit trois semaines à peine après l'arrivée de M. Le Floch-Prigent à la tête d'Elf. Il a pris fin en janvier 1990 et a été régulièrement déclaré aux organismes sociaux.

Les faits d'abus de biens sociaux pour lesquels il est renvoyé se prescrivent par trois ans, à compter de leur révélation dans les comptes sociaux, sauf dissimulation. A considérer que cet emploi eût été dissimulé, un témoin, collaboratrice du successeur de Loïk Le Floch-Prigent, est venu dire à la barre que la liste des emplois fictifs chez Elf avait été découverte à l'automne 1993. La prescription, selon la défense, aurait donc dû être acquiescée en 1992, ou au pire au 1996, soit bien avant le point de départ du présent dossier : le réquisitoire introductif du parquet date de novembre 1997.

Autre bizarrerie relevée : si André Tarallo est poursuivi, M^{me} Deviers-Joncour, supposée receleuse, aurait dû logiquement l'être, mais ne l'est pas. « André Tarallo n'a été, dans cette affaire, qu'un instrument. Il n'a eu aucune responsabilité intellectuelle dans cette embauche, aucune intention frauduleuse », a soutenu son autre conseil, Pierre Bénoliel.

« LA RAISON D'ÉTAT »

Défenseur de Jean-Claude Vauchez, administrateur chez Elf Aquitaine international (EAI) dont le PDG était Alfred Sirven, Francis Chouraqui a affirmé, de son côté, que « la raison d'Etat était très présente dans ce dossier ». Il a estimé que M. Vauchez, signataire des autres contrats de travail de M^{me} Deviers-Joncour, « n'avait tout simplement pas voix au chapitre » face, notamment, à Alfred Sirven.

M^e Jean-Yves Liénard, pour sa part, s'en est pris à la lourdeur de la peine requise contre son client Gilbert Miara, poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » pour son rôle dans l'obtention de l'appartement de M^{me} Deviers-Joncour et la perception du règlement de 45 millions de francs. « Gilbert Miara n'est qu'un exécutant, un personnage rapporté, peut-être un profiteuse de guerre, a poursuivi M^e Liénard. Tout se passait, pour lui, à la lumière du jour, avec des gens qui paraissaient invulnérables, sur le plan de l'honnêteté. »

J.-M. D.

Au deuxième jour d'audience, le double visage de Guy Georges commence à s'esquisser

Décrit comme souriant et affable par ses anciens amis, « Joe le braqueur » ne laissait rien deviner de « Guy le pointeur »

La cour d'assises de Paris a examiné, mardi 20 mars, le parcours de Guy Georges après son arrivée à Paris en 1981. Dans les squats qu'il habi-

te, il ne cache pas ses passages en prison. Mais au lieu du viol et des agressions pour lesquelles il est « tombé », il évoque un « braquage », des

bagarres. « Si j'ai envie de me faire des amis et que je dis que je suis tombé pour la pointe, pour des viols, je pouvais pas m'en faire », dit-il.

1981, Guy Georges est à Paris. Tout juste majeur, il a quitté la région d'Angers pour s'éloigner de sa famille nourricière, les Morin, qui l'avait accueilli après qu'il eut été abandonné par sa mère biologique. Il a pris aussi de la distance avec les nombreux foyers dans lesquels

il avait passé l'essentiel de son adolescence (*Le Monde* du 21 mars). Il est à Paris et c'est une nouvelle vie qui commence, faite de liberté, de fête et de bohème. Pour l'accusation, cette arrivée dans la capitale marque aussi le début de son parcours criminel qui s'achèvera le 26 mars 1998, jour de son interpellation. Soupçonné d'être « le tueur en série de l'Est parisien », Guy Georges comparait devant la cour d'assises de Paris pour sept assassinats précédés de viols et pour quatre autres agressions.

Mardi 20 mars, il a continué de dérouler devant ses juges le fil de sa biographie. Comme la veille, il s'est efforcé de donner de lui l'image la plus lisse possible. Comme n'importe quel jeune qui se retrouve dans la capitale, désargenté et sans travail, il a galéré. Mais, à l'entendre, rien d'insurmontable ne lui serait arrivé. Sans point de chute précis, il a fréquenté assidûment des squats où, progressivement, par sa « gentillesse » et sa « serviabilité », il est parvenu à se faire accepter. Il a consommé beaucoup d'alcool, sans pour autant « être un ivrogne ». Il a touché à la drogue, « du cannabis, des acides et de temps en temps une ligne de coke ». « Ça coûte cher, s'étonne le président Yves Jacob, faussement naïf. Vous aviez des ressources ? - Je revendais de la drogue, c'est bien deal, mais que du cannabis ». « Vous n'avez jamais touché à l'héroïne ? », interroge M^e Benoît Chabert, avocat d'une partie civile. « Je n'en ai pas eu l'occasion, c'est une drogue qui se prend souvent par injection et j'aime pas les injections », répond l'accusé.

Selon le témoignage d'un homosexuel, Guy Georges a aussi « fréquenté les trottoirs de Pigalle », où il se serait prostitué. « C'est là que je l'ai connu en 1983, a expliqué ce témoin aux enquêteurs. Je le payais 200 francs la passe. Je me suis amouraché de lui et quand il est venu s'installer quelque temps chez moi je ne lui donnais plus que 100 francs par jour. » D'autres témoignages font état d'une relation fugace avec un travesti surnommé Vanessa, mais Guy Georges dément en bloc toutes ces affirmations.

Il aurait à plusieurs reprises tenté de trouver un vrai travail, en vain. « J'ai fait un peu de boulot au noir, dans la peinture, la maçonnerie, j'ai aussi vendu le journal Faim de siècle, assure-t-il. - Ça ne correspond pas très bien au portrait qu'on a fait de vous, quelqu'un qui ne court pas après le travail », lance le président. Guy Georges préfère ne pas relever l'ironie. En 1995, bénéficiaire du RMI, il a trouvé enfin, par le biais d'une association, un emploi d'éboueur à la Ville de Paris. Emploi qu'il a abandonné au bout de quelques semaines, contraint et forcé, après avoir été incarcéré pour l'agression d'une jeune fille.

Guy Georges est ainsi. Souvent, il part sans donner de nouvelles à ses copains de squat. Toujours, ses disparitions subites sont provoquées par un retour en prison. Puis il revient, retisse les liens. Quand on l'interroge sur ses absences, il évoque, tout naturellement et avec une certaine fierté, ses incarcérations. Mais il parle de braquages, d'agression à l'encontre d'un videur de boîte de nuit. Ses amis, trop heureux de retrouver le bon « Joe » qu'ils apprécient, ne cherchent pas à en savoir plus. Pourtant, son casier judiciaire ne porte aucune trace de condamnations pour ce type de délits.

Quand il écope de dix-huit mois d'emprisonnement, le 10 janvier 1983, c'est déjà pour un attentat à la pudeur avec violence et sous la menace d'une arme à l'encontre d'une jeune fille. Quand, à l'occasion d'une permission de sortie, il viole, le 27 février 1984, une autre

jeune femme avant de la blesser grièvement au cou avec un couteau, il est condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. Mais, de cela, Guy Georges ne dit rien à ses amis. Si, à l'occasion d'une conversation, il évoque la vie en prison, il se classe dans le camp des « braqueurs », « le haut de l'échelle » et parle avec dégoût des « pointeurs », qualificatif donné aux violeurs, qui eux « sont tout en viol ».

Les avocats des parties civiles profitent de l'aubaine. « Vous avez des propos très durs sur les "pointeurs" alors que vous avez été condamné pour cela, que pensez-vous de cette contradiction ? »,

« Ce qui m'attirait en lui, c'est qu'il était sincère et affectueux », se souvient Virginie, avec qui il a eu une courte relation

demande l'un d'eux. - En fait, à l'époque je critiquais les pédophiles, soutient l'accusé. - Alors, vous pensez quoi des « pointeurs » ?, questionne un autre. - Ben, j'en suis un, alors qu'est-ce que je peux en penser. » Le président Jacob insiste lui aussi : « Pourquoi leur dites-vous que vous avez été condamné pour braquage et non pour viols ? » Cette fois, Guy Georges perd ses moyens, il bredouille : « Si j'ai envie de me faire des amis et si je dis que je suis tombé pour la "pointe", pour des viols, je pouvais pas m'en faire. »

De fait, l'accusé a toujours réussi à bien compartimenter sa vie. Pour ses copains de squat, il est l'homme « souriant » et « toujours prêt à rendre service », qui participe volontiers à des manifestations contre le chômage ou pour

les SDF. « Il venait plus pour la convivialité que par conviction politique », dira de lui un praticien hospitalier croisé dans un squat du 14^e arrondissement. Guy Georges est aussi un bon vivant qui, selon un ami de l'époque, pouvait dépenser « en une journée l'argent de son RMI à faire la fête ». « Il buvait jusqu'à tomber par terre », ajoute ce témoin.

Il est aussi un jeune homme charmeur, qui multiplie les conquêtes féminines. « Ce qui m'attirait en lui c'est qu'il était sincère et affectueux », se souvient Virginie, avec qui il a eu une courte relation. « On s'est rencontré en 1997 à un anniversaire, il était gentil et jamais violent avec moi, raconte Danièle, une autre de ses anciennes compagnes. Un jour il m'a offert une bague. Quand j'ai été entendue par les policiers, ils m'ont dit qu'elle avait sans doute appartenu à l'une des victimes. Guy Georges me l'a reprise, le 19 mars 1998. »

« Quelques jours avant son interpellation », note le président Yves Jacob. L'accusé se lève : « Je ne lui ai jamais offert de bague, elle ment. » Mais la jeune fille maintient ses déclarations : « Je le jure sur la tête de mes enfants. Ce que je veux, c'est oublier cette histoire, oublier ce mec-là, oublier tout. »

Pour tous ceux qui ont connu l'accusé à l'époque des faits qui lui sont reprochés, il était « Joe le braqueur ». Tous disent avoir été « abasourdis », « effondrés », en apprenant qu'il était peut-être « Joe le pointeur ». Certains, à l'image de Danièle, tremblent encore à l'idée de l'avoir fréquenté. D'autres, comme Sandrine, une autre de ses conquêtes, lui gardent un peu d'affection : « Je n'ai pas de sentiment pour Guy Georges, mais j'ai Joe qui a traversé ma vie et maintenant c'est fini. » Deux noms, deux existences. Derrière le Joe, « squatteur militant et convivial », il y aurait, selon l'accusation, Guy Georges, le « tueur en série » qui arpenterait, de nuit et solitaire, les rues de la capitale à la recherche de sa proie.

Acacio Pereira

Entre doute et inquiétude, Port-en-Bessin s'interroge sur son collègue « contaminé »

La mort d'un élève demeure inexpliquée

PORT-EN-BESSIN (Calvados) de notre envoyé spécial

Déserté par ses élèves, battu par le vent et la pluie, le collègue Ernest-Hemingway a triste mine, planté à

REPORTAGE

La principale : « Je suis comme tout le monde, je n'en sais rien »

la sortie de Port-en-Bessin comme un navire fantôme le long de la route qui serpente vers Arromanches. L'établissement est fermé jusqu'à nouvel ordre. Le 15 mars, pour la troisième fois en dix jours, des élèves ont été victimes de malaises attribués à des émanations de gaz toxiques censées avoir disparu après une première fermeture. La nuit suivante, Thomas, quinze ans, décédait chez lui d'un arrêt cardiaque inexpliqué (*Le Monde* daté du 18-19 mars). L'adolescent ne faisait pas partie du groupe qui s'était plaint de vomissements et de maux de tête. Et pour l'instant, aucun lien n'a été établi entre son décès et les intoxications. Mais depuis, Port-en-Bessin est sous le choc et le collège est aux experts qui multiplient prélèvements et analyses pour chercher à comprendre et à rassurer les 2 300 habitants du village, niché sur la côte normande à une dizaine de kilomètres de Bayeux.

Dans les classes vides, des canaris montent la garde. Particulièrement sensibles au stress et à la qualité de l'air, les oiseaux font office de système de veille, en attendant l'installation d'appareils de mesure. Dans la salle 57, lieu des premières intoxications, un couple de volatiles siffle en chœur et mangent des graines en sautant sur les perchoirs de leurs cages. « Ils ont l'air en pleine forme, c'est qu'il n'y a pas de problèmes », constate Fabienne Buccio, sous-préfète de Bayeux, chargée de coordonner la cellule de crise mise en place après la mort de Thomas. « Le plus dur, c'est d'avoir ce décès et de ne pas comprendre, de gérer l'attente des résultats sans savoir », dit-elle.

PAS DE LIEN

Joues creusées, larges cernes sous les yeux, la principale du collège, elle aussi, accuse le coup, sans trop oser se prononcer sur les événements. « Personnellement, je ne pense pas qu'il y ait de lien entre la mort de Thomas et les intoxications. Mais en fait, je suis comme tout le monde, je n'en sais rien », déplore Martine Duval. La principale met un point d'honneur à être présente dans le collège avec le reste du personnel administratif pour organiser le déplacement des élèves et la reprise des cours, prévue jeudi 22 mars, dans d'autres sites de Port-en-Bessin et à Bayeux. Elle affirme ne ressentir aucune crainte pour sa santé, ne pas redouter de contamination des locaux. « On n'est pas pestiférés. L'essentiel, c'est qu'on soit là pour rassurer les gens et préparer la reprise des cours. Psychologiquement, c'est très important », estime M^{me} Duval. Autre règle de conduite, associer les habitants à la gestion de la crise par des réunions et un affichage journalier des informations disponibles. « Ici, les gens ont un certain franc-parler, ce sont des pêcheurs. Ils sont assez rudes. Mais si on parle clair, ça passe. La langue de bois, par contre, on ne peut pas l'avoir », affirme la principale.

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.

LE GUIDE DES MAIRES 2001

Biographies, photos, coordonnées... 490 frs ttc
Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

Malgré ces efforts, l'inquiétude et le doute persistent chez une partie des parents d'élèves tandis que dans le village, la rumeur court. « On dit, par exemple, qu'il y aurait plein d'enfants hospitalisés. Ici, tout le monde connaît tout le monde et croit tout savoir », explique Alain Douyère, l'adjoint au maire. Pour l'instant, il est vrai, le mystère demeure : les premiers résultats de l'autopsie du jeune Thomas - dont les obsèques devaient avoir lieu mercredi 21 mars - n'ont rien donné. Pas plus que ceux des prélèvements effectués au collège. Malgré la mobilisation de plusieurs organismes de santé ou de recherche (Institut Pasteur, Ddass, Institut de veille sanitaire, cellule interrégionale d'épidémiologie), c'est toujours le flou complet. L'eau, l'air, la nourriture, les matériaux de construction du collège sont en cours d'analyses. Après un problème d'évacuation des eaux usées jugé responsable des émanations de gaz, on parle maintenant de la présence d'un puits à l'emplacement actuel du collège. Selon M^{me} Buccio, le fils de l'ancien propriétaire du terrain aurait affirmé qu'il s'en échappait des « produits jaunes ». De là à évoquer, en pleine zone du débarquement pendant la seconde guerre mondiale, l'existence d'un dépôt d'explosifs ou de produits chimiques, il y a un pas que personne n'a encore franchi. Mais des vérifications ont été faites dans ce sens.

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

« Le problème, c'est que l'on ne peut rien exclure et qu'il y a sans doute la conjonction de plusieurs causes », estime un technicien du laboratoire départemental, venu faire des prélèvements dans les produits d'entretien utilisés au collège. Même constat d'échec et même appel à la patience du côté des experts de la Ddass. « Pour l'instant, c'est un peu le brouillard mais l'enquête épidémiologique menée auprès des élèves pourrait nous donner des pistes », affirme le Dr Arnaud Meunier, directeur-adjoint de la Ddass de Caen.

Pendant deux jours, lundi 19 et mardi 20 mars, tous les élèves du collège ont été invités à se rendre au centre culturel de Port-en-Bessin pour remplir un questionnaire médical et alimentaire détaillé. Ont-ils bu l'eau du robinet, senti une odeur particulière à l'intérieur du collège, ou mangé à la cantine ? Accompagnés de leur mère le plus souvent, environ 200 élèves sur un total de 260 ont répondu au questionnaire, qui devrait livrer ses premiers résultats en fin de semaine.

Chez les parents, de l'inquiétude mais aucun signe de panique. Les habitants de Port-en-Bessin font preuve d'un solide bon sens doublé d'un brin de fatalisme. « Moi, je m'affole pas trop. Si mon fils avait dû être malade, il le serait déjà », explique Christine Dejoie, venue avec son fils Julien, élève en 4^e. « Moi, je pense que ce sont des gamins malveillants qui ont fait une connerie quelconque. Sinon on aurait déjà trouvé et on a beau dire, il n'y a pas que des saints dans ce collège. »

Une vieille dame qui accompagne sa fille et ses deux petits-enfants - des jumeaux inscrits en 6^e - émet, elle aussi, son hypothèse. « Ça serait pas le revêtement des murs qui se décomposerait et qui dégagerait quelque chose ? C'est un architecte qui nous a dit ça », explique la grand-mère, avant de se livrer à une autre conjecture : « C'est bizarre qu'il y ait peu d'adultes touchés. Je me demande si c'est une question de taille ou si c'est parce qu'ils étaient debout. » Sa fille, Corinne, cherche surtout à se rassurer sur la santé des jumeaux, dont l'un a été victime de plusieurs malaises pendant les cours et hospitalisé à deux reprises. « De toute façon, si le collège rouvre, j'attends de voir ce que ça donne avant d'y renvoyer mes enfants. Ça suffit comme ça », explique la mère de famille. Son fils, lui, affirme, ne pas être trop traumatisé : « De temps en temps, j'ai mal à la tête le soir, sinon ça va. »

Frédéric Chambon

Un médecin et deux policiers condamnés après la mort d'Aïssa Ithich

En 1991, ce décès après une crise d'asthme, lors d'une garde à vue, avait déclenché des émeutes à Mantes-la-Jolie

A L'ISSUE d'une procédure longue de dix ans, la justice a reconnu la responsabilité du médecin et d'une partie des policiers impliqués dans la mort du jeune Aïssa Ithich. Agé de dix-huit ans, le jeune homme était décédé d'une crise d'asthme, le 27 mai 1991, lors de sa garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Cette affaire emblématique du malaise des banlieues avait provoqué une flambée de violences au Val Fourré qui avait fait deux morts. Elle avait également déclenché une polémique d'ampleur nationale et suscité une réforme de la garde à vue.

Le tribunal correctionnel de Versailles, présidé par Claude Palpacuer, a condamné, mardi 20 mars, deux des trois fonctionnaires de police poursuivis à dix mois de pri-

son avec sursis, et le Dr Michel Pérol à une peine d'un an de prison avec sursis. Le médecin, qui avait estimé que l'état de santé du jeune Aïssa n'était pas incompatible avec la prolongation de sa garde à vue, a été reconnu coupable d'une faute caractérisée. Poursuivi pour homicide involontaire par « négligence », il devra verser 260 000 francs à la famille de la victime.

Lors de l'audience, le 30 et 31 janvier, il avait rejeté toute responsabilité, estimant qu'il avait diagnostiqué, de bonne foi, un asthme léger et qu'il ne pouvait pas prévoir la crise aiguë dont Aïssa allait décéder. Le procureur de la République, Yves Colleu, avait affirmé, au contraire, que le médecin avait procédé à un examen bâclé et commis une « bavure médicale ». Il avait requis dix-huit

mois de prison avec sursis, une peine plus lourde que celle finalement prononcée.

Le représentant du ministère public s'était montré beaucoup moins sévère avec les policiers en requérant la relaxe. Poursuivis pour « violences avec arme par personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions », les trois policiers étaient accusés d'avoir passé Aïssa Ithich à tabac lors de son interpellation. Les experts médicaux avaient affirmé que les coups reçus avaient un lien indirect avec le décès et qu'ils avaient pu favoriser la crise d'asthme mortelle.

Le procureur de la République avait estimé pour sa part que le témoignage des CRS mettant en cause les policiers lors de l'arrestation n'était pas fiable et qu'il n'y

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT DIZIER, DER ET PERTHOIS
SAINT DIZIER - HAUTE-MARNE

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

recherche son MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ*

pour l'aménagement de son parc d'activités (industrie, tertiaire, logistique, PME-PMI).

Futur ZONE DE RÉFÉRENCE DU NORD HAUTE-MARNE

Ce parc d'un périmètre de 800 hectares, comprendra à terme 350 hectares à viabiliser, 200 hectares d'espaces à requalifier, le solde étant traité en espaces paysagers qualitatifs.

*délégués définis à l'article 4 de la loi MOP.

Pour tous renseignements contacter :

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - Jean-Claude HUMBERT

Tél. 03 25 07 31 48 - Fax 03 25 56 62 92

e-mail : develop_eco@mairie-saintdizier.fr

Le rapport de la Commission des droits de l'homme s'alarme de la progression du racisme en France

Selon le sondage de la CNCNDH, 60 % des Français estiment qu'il y a « trop de personnes d'origine étrangère »

Le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH), qui devait être remis au premier ministre, mercredi 21 mars, à

l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, constate, sondage à l'appui, « un durcissement sensible des opinions à l'égard des questions

liées à l'immigration ». Les Arabes sont les premières victimes de ces rejets. En 2000, le nombre des violences racistes a notablement augmenté.

LE RACISME continue de progresser en France. 60 % des Français estiment ainsi qu'il y a « trop de personnes d'origine étrangère ». Tel est le constat dressé par le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH), qui devait être remis, mercredi 21 mars, au premier ministre, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme. Réalisé du 2 au 14 octobre par l'institut Louis-Harris, le sondage confirme l'ancrage du sentiment xénophobe en France par rapport à 1999 – avec même une « légère dégradation », que confirme le bilan des actions racistes et antisémites établi par le ministère de l'Intérieur.

La CNCNDH sonde le tréfonds de l'opinion française sur les questions de racisme depuis plus de dix ans. Or, si sur le long terme les études ont montré une « tendance à la baisse lente mais constante des attitudes de rejet », depuis deux ans la CNCNDH a constaté un « durcissement sensible des opinions à l'égard des questions liées à l'immigration ». « L'augmentation des attitudes ethnocentristes » n'est « pas due à un phénomène conjoncturel », insiste le rapport.

Seuls 28 % des sondés se déclarent « pas racistes du tout », alors qu'ils sont 43 % à s'avouer « plutôt » ou « un peu » racistes (soit une augmentation de quatre points par rapport à 1999) et 26 % « pas très racistes ». Un peu plus d'un sondé sur trois dit trouver « plutôt gênante la présence de personnes originaires de pays non européens ». Les Arabes sont les premiers visés par ce rejet : 63 % des

personnes interrogées estiment qu'il y en a « trop » ; ce chiffre atteint 43 % pour les Noirs et 21 % pour les Asiatiques.

Les principales raisons invoquées pour justifier ce rejet sont d'ordre économique : plus de la moitié de ceux qui partagent cette opinion jugent que la présence des étrangers « pose un problème » pour « l'équilibre des comptes sociaux » et « le niveau de chôma-

de l'insécurité. 79 % pensent que « le comportement de certains peut parfois justifier qu'on ait à leur égard des réactions racistes ».

Le durcissement de l'opinion à l'égard de l'immigration et des demandeurs d'asile se confirme dans tous les domaines. Ainsi, les personnes affirmant qu'il « faut fermer les frontières » sont plus nombreuses qu'en 1999 (32 %, contre 30 %).

De nombreux actes antisémites à l'automne 2000

Les actes de violence antisémite ont décuplé en un an. Le rapport de la Commission nationale des droits de l'homme a recensé 116 faits graves dirigés contre les juifs en 2000 (contre 9 en 1999), soit 80 % des actes de racisme commis. Un attentat à l'explosif, 44 tentatives d'incendie, 33 coups de feu, des jets de pierre ou des bris de vitres, et 33 agressions (dont 11 avec blessés), visant des synagogues, des lieux de culte ou des commerces, ont entraîné 42 interpellations, 603 actes d'intimidations (menaces, graffitis, violences légères) antisémites ont été dénombrés. Cette augmentation a été enregistrée au dernier trimestre 2000, après le déclenchement de l'intifada dans les territoires occupés palestiniens. Les faits se sont concentrés sur quelques semaines : dès la mi-décembre, le nombre d'actes dénombrés est revenu « à la normale ». Selon le ministère de l'Intérieur, cette violence antisémite a été le fait de jeunes « voyous non politisés » qui seraient passés à l'acte en réaction aux événements du Proche-Orient.

ge en France », un tiers citant par ailleurs « la sécurité des biens et des personnes », et un quart, « l'identité de la France ». Parmi les idées reçues sur l'immigration, certaines sont encore bien ancrées : 73 % estiment que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale » (+ 2 % par rapport à 1999) et 51 % que l'immigration est la « principale cause

des solutions préconisées par les sondés pour la lutte contre l'immigration clandestine sont plus répressives, le « renforcement de la surveillance aux frontières » étant d'avantage cité que l'aide au développement des pays. En 1999, c'était l'inverse. Le droit d'asile ne trouve pas non plus grâce aux yeux des sondés : ils sont 34 % à juger que « la France doit cesser d'accueillir des réfugiés ».

Sylvia Zappi

L'importation contestée de Mox allemand par la Cogema devant le tribunal de Cherbourg

Les salariés de La Hague dénoncent l'action des Verts

CHERBOURG (Manche) de notre correspondant

Devant le tribunal de Cherbourg, où les écologistes du Comité régional de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire (Crlan) et le conseiller régional Verts, Didier Anger, ont assigné la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) en référé pour importation illégale de rebuts de Mox allemand, plusieurs centaines de salariés de l'usine de La Hague crient, sifflent et hurlent leur hostilité. Ils se sont déplacés à l'appel de toutes les organisations syndicales du site et de nombreux élus de droite et de gauche. L'arrivée des écologistes et de leur avocat, à bord d'une voiture de police, déclenche une tempête d'injures, mais aucun mouvement hostile du millier de manifestants, bien canalisés. Pour protéger les plaignants, un important dispositif policier ceinture le tribunal. Seuls quelques délégués syndicaux et les journalistes pourront assister à l'audience collégiale, présidée par Brigitte Angibaud. Les trois juges qui ont interdit à la Cogema, jeudi 15 mars, de décharger les conteneurs de combustible australien sur le port doivent, cette fois, se prononcer sur l'importation du Mox dégradé de l'usine de Hanau, que les Allemands ont décidé de fermer.

A peine remise du jugement du 15 mars – qu'elle tentera de contrer en appel à Caen lundi 26 mars –, la Cogema présente sa défense en deux temps. M'Emmanuel Moyne plaide, d'abord, l'irrecevabilité des plaignants. Selon lui, ni le Crlan, qui n'a pas encore obtenu son agrément d'association ni Didier Anger

ne sont fondés à agir en justice contre la Cogema. « Ou alors, pourquoi pas ma gardienne d'immeuble », lance M'Kiril Bougartchev, avant de contre-attaquer sur le fond. Selon l'avocat, ce procès n'aurait jamais dû avoir lieu. Pour justifier la légalité des importations de rebuts de Mox, il s'appuie sur les lettres d'engagements signées sur ce dossier entre les Etats français et allemand. Il affirme que son client « dispose d'une autorisation permanente d'importer et de transporter des matières nucléaires, dont le Mox. La Cogema dispose de tout un catalogue d'autorisations et n'est aucunement hors la loi ».

Selon la défense, ces rebuts allemands de Mox fabriqué à Hanau ne sont pas des déchets nucléaires. De plus, insiste-t-il, « la loi Bataille de 1991 ne s'applique pas à l'amont du cycle de retraitement, mais à son aval », interprétation de la loi que réfute M'Thibault de Montbrial, avocat des écologistes.

Pour lui, les rebuts sont bien des déchets et « Cogema n'est pas en possession de l'autorisation de traiter les assemblages en provenance de Hanau ». Il réclame donc « l'interdiction d'organiser une nouvelle importation de matériaux litigieux Mox depuis l'Allemagne, sous astreinte de 10 millions d'euros ». En août 2000, quatre convois de rebuts de Mox en provenance de Hanau avaient déjà rejoint discrètement La Hague. Onze autres sont programmés avant le 30 juin 2001, date butoir fixée par les autorités allemandes. La décision devait être rendue mercredi 21 mars.

Jean-Pierre Buisson

SOS-Racisme dénonce des pratiques de discrimination à l'embauche à Bordeaux

BORDEAUX de notre correspondant

L'association SOS-Racisme a dénoncé, mardi 20 mars, les pratiques de discrimination raciale à l'embauche mises en place, selon l'association, dans une agence Manpower de la région bordelaise. Tout a commencé avec le témoignage, fin février, d'une ancienne employée : pendant les dix mois de son contrat à durée déterminée, elle a remarqué, affirme-t-elle, que des entreprises exigeaient des intérimaires blancs et non « typés ».

Elle cite le cas d'une société de Bègles, Sar Océan, spécialisée dans les plats cuisinés à base de poissons : en haute saison (mars-avril), l'entreprise emploie plusieurs dizaines de manutentionnaires. « Sar Océan a demandé à Manpower, oralement et sans trace écrite, des intérimaires blancs et elle n'a jamais employé d'étrangers non européens », affirme la jeune femme, qui préfère garder l'anonymat car elle recherche un emploi.

Les responsables de Sar Océan protestent : « J'ignore l'origine raciale des personnes que nous embauchons et je n'ai jamais fait de demande particulière à Manpower, et cela ne m'intéresse pas »,

a déclaré, dans un communiqué laconique, Bernard Jaubert, le directeur général de l'entreprise concernée.

Afin de sélectionner le profil demandé, les agents de chez Manpower se réfèrent, selon SOS-Racisme, aux fichiers informatiques. Le tri sur la nationalité est facile, car un code légal correspond au numéro Insee du pays : 001 pour les personnes de nationalité française, 352 pour celles ayant la nationalité algérienne, etc. Lorsqu'un Antillais ou un Français d'origine africaine possède un nom « bien français », l'ancienne employée affirme qu'une annotation indique dans la rubrique des informations supplémentaires : « Attention 001 mais pas 001 ». Selon elle, il faut comprendre : « Attention, il est français mais physiquement typé ou pas blanc ».

Mardi matin, à l'agence bordelaise de Manpower, un huissier s'est fait remettre, sur ordonnance du tribunal de grande instance de Bordeaux, la liste des 41 manutentionnaires travaillant chez Sar Océan depuis le 5 mars. Aucune mention particulière n'était annotée sur les fiches et tous les salaisonniers étaient de nationalité française ou européenne. Samuel Thomas,

vice-président de SOS-Racisme, « cela corrobore le témoignage et atteste que ce sont tous des intérimaires blancs ».

Malgré les demandes réitérées de l'huissier, la responsable d'agence Manpower a refusé, sur consigne de la direction nationale, de communiquer la liste complète des manutentionnaires inscrits dans toutes les agences. Cette liste aurait permis de constater les éventuelles annotations dénoncées par le témoin. « L'huissier n'était pas mandaté pour le faire et nous traitons des données confidentielles que nous ne pouvons divulguer », confirme la direction. Elle ajoute que des « consignes strictes sont données pour refuser toute discrimination de race, de sexe, d'âge ou d'autres facteurs ». SOS-Racisme devait porter plainte contre Manpower, mercredi 21 mars au tribunal de Bordeaux, pour « discrimination raciale à l'embauche ». « C'était une vraie galère pour trouver ce type de profil, poursuit-elle, car c'est un travail pénible, mal payé, avec une mauvaise ambiance. Personne ne voulait y aller, sauf les étrangers, qui souhaitaient absolument travailler. »

Claudia Courtois

Au Japon, la vaccination des écoliers contre la grippe protégeait leurs grands-parents

VACCINER les enfants contre la grippe assure une très bonne protection aux personnes âgées. C'est la conclusion d'une étude publiée dans l'hebdomadaire médical *New England Journal of Medicine* daté du jeudi 22 mars : elle indique qu'au Japon de 37 000 à 49 000 vies auraient été sauvées chaque année, entre 1962 et 1987, grâce à la vaccination contre la grippe de 80 % des écoliers.

Alors que la plupart des pays développés, dont la France, encouragent les personnes âgées et les « sujets à risque », immunodéprimés ou souffrant de maladies cardiaques et pulmonaires, à se faire

vacciner contre la grippe, le Japon préférait vacciner les enfants. En 1994, constatant que les enfants décédaient de toute façon très rarement de cette maladie, le Japon a abandonné les programmes de vaccination systématique. Parallèlement, les autorités japonaises ont fait la promotion du vaccin auprès des personnes âgées.

Après la suppression de la vaccination systématique des enfants, les autorités ont noté que la mortalité du troisième âge du fait de la grippe s'était mise à augmenter très rapidement. Afin de comprendre ce phénomène, des chercheurs américains et nippons ont recueilli les chiffres de mortalité par pneumonie, mois par mois, au cours des treize années qui ont précédé la diffusion de la vaccination, pendant les vingt-cinq années au cours desquelles les enfants ont été systématiquement vaccinés et, enfin, depuis le quasi-abandon de la vaccination.

L'étude conclut qu'au début des années 1960 les décès d'hiver dus à la pneumonie ou à la grippe avaient diminué de 60 % à 70 % malgré une augmentation importante du nombre de personnes âgées. Dès 1987, date à laquelle cette vaccination s'est relâchée, le nombre de ces décès a progressé, et il s'est ampli-

fié, en 1994, après la suppression de la vaccination systématique.

L'explication la plus vraisemblable est que l'immunité générale produite par la vaccination massive des enfants en âge scolaire protégeait bien les personnes âgées. Au Japon, les familles abritent fréquemment

plusieurs générations sous un même toit, même si cette pratique est passée de 69 % en 1980 à 50 % en 1998. Les grands-parents étaient donc protégés par la vaccination de leurs petits-enfants.

Elisabeth Bursaux

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Le Conseil d'Administration de la Société de la Tour Eiffel s'est réuni le 6 mars 2001 afin d'arrêter les comptes de la société pour l'exercice 2000 et examiner les comptes consolidés.

Les comptes sociaux font apparaître un résultat après impôt de 7 228,89 euros (47 418,42 F), à comparer à 17 333,83 euros (113 702,49 F) au titre de l'exercice précédent. Le résultat consolidé s'élève à 25 611,43 euros (168 000 F) contre 30 794,70 euros (202 000 F) pour l'année 1999, cette diminution du bénéfice consolidé étant due à la baisse du résultat financier.

Depuis la clôture de l'exercice, la société a cédé les deux participations majoritaires qu'elle détenait dans ses filiales la Société Financière Tronchet et le Pavillon d'Antin, ce qui dégage une plus-value brute de 239 954,75 euros (1 574 000 F).

Compte tenu de l'allègement des charges consécutif à ces cessions, le Conseil proposera à la prochaine Assemblée la distribution d'un dividende d'un montant très proche de celui de l'exercice précédent, soit 0,30 euro par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,15 euro, ce qui représente un dividende global de 0,45 euro.



Concessionnaire
01 55 20 66 60

Le chimiquier maltais en perdition sombre au large des côtes françaises

LE CARGO en perdition battant pavillon maltais chargé de 8 000 tonnes d'acide sulfurique (*Le Monde* du 21 mars) a sombré, mardi 20 mars, dans le golfe de Gascogne, pour des raisons inconnues. Le commandant et les vingt-deux marins ont été sauvés par deux navires en route pour le Portugal, et devraient être entendus à leur arrivée. Parti du Danemark, le *Balu*, un cargo de vingt-quatre ans qui se rendait à Huelva (Espagne), repose par 4 800 mètres de fond dans les eaux internationales, à environ 400 km à l'ouest de Royan (Charente-Maritime). L'acide sulfurique, qui se dissout dans l'eau de mer et « ne se fixe pas dans la chaîne alimentaire », selon le Centre d'expérimentation de documentation et de recherches sur les pollutions marines (Cedre), devrait avoir un impact limité sur l'environnement. Dans un communiqué, Les Verts réclament un renforcement de la législation pour « pénaliser les affrèteurs de navires-poubelles » – (Corresp.)

Les sages-femmes reconduisent leur grève pour une durée illimitée

LES SAGES-FEMMES en grève ont voté, mardi 20 mars, la reconduction de leur mouvement pour une durée illimitée, dans l'attente d'un nouveau rendez-vous ministériel. Mobilisées à travers toute la France via leur coordination nationale, les sages-femmes du public, du privé et du secteur libéral ont notamment manifesté, mardi, à Paris, où une délégation a été reçue durant trois heures par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, et des représentants d'Elisabeth Guigou, ministre de la solidarité. « La grève est reconduite jusqu'à l'obtention d'un rendez-vous rapide avec le ministre », a précisé Anne-Marie Mouton, de la Coordination, regrettant « n'avoir rien obtenu ». Les urgences resteront assurées pendant le mouvement.

Prison avec sursis dans une affaire de faux médicaments

FRANCK RIGOLET, responsable de la société RGO d'Antibes et principal accusé dans une affaire de « faux médicaments » a été condamné vendredi 16 mars à Chambéry (Savoie) à un an de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour « exercice illégal de la pharmacie ». Deux de ses collaborateurs et trois responsables de la société qui fabriquait les produits ont également été condamnés à des peines avec sursis et des amendes, ainsi qu'une vingtaine de prescripteurs. Vingt-sept personnes, dont onze médecins, avaient été renvoyés les 8 et 11 décembre devant le tribunal (*Le Monde* des 8 et 13 décembre).

DÉPÊCHES

■ FAITS DIVERS : un homme s'est immolé par le feu dans une station-service, après s'être inondé d'essence dans la nuit de lundi à mardi 20 mars à Mulhouse (Haut-Rhin). L'homme avait utilisé une carte de crédit pour acheter 17 litres d'essence dans une grande surface. Des analyses sont en cours pour l'identifier.

■ JUSTICE : les deux membres d'équipage de *L'Esperanza*, le canot dont le naufrage avait fait quinze morts dans la nuit de mercredi à jeudi 15 mars près de l'île de Saint-Martin, ont été mis en examen et écroués mardi 20 mars à Basse-Terre (Guadeloupe). Les deux hommes, repêchés en mer, et nés à la Dominique, s'étaient d'abord présentés comme citoyens américains.

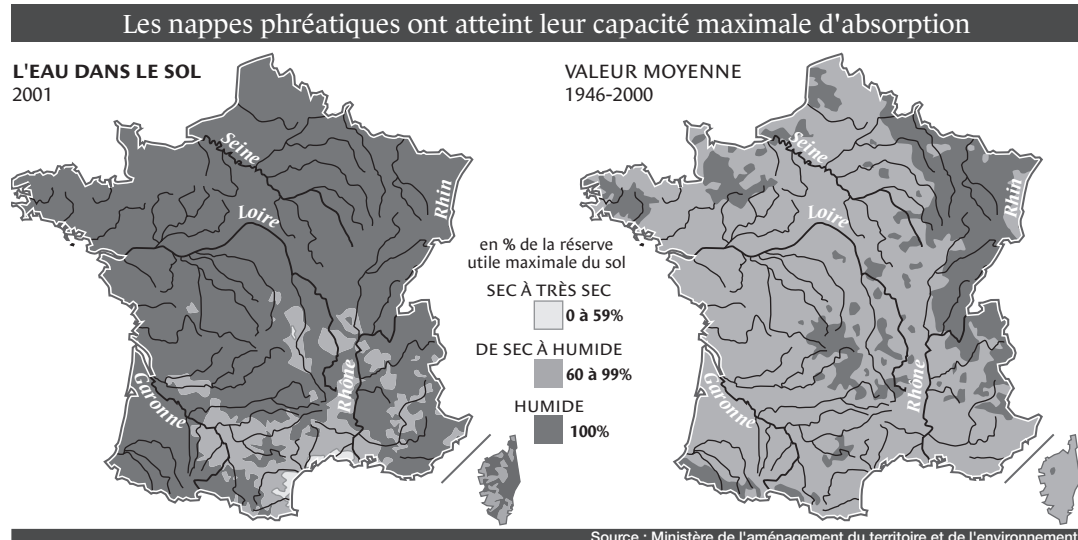
Des pluies exceptionnelles sur des sols gorgés d'eau multiplient les inondations

Après l'ouest, l'est et le centre de la France se retrouvent les pieds dans l'eau. Seine et Saône sont sorties de leur lit. De nouvelles inondations sont attendues car les nappes phréatiques sont saturées. Le mauvais entretien des berges, des aménagements mal conçus aggravent les crues

IL PLEUT depuis plusieurs semaines, les sols sont déjà gorgés d'eau, et les rivières ont tendance à sortir de leur lit. Après l'ouest, l'est et le centre de la France se retrouvent les pieds dans l'eau. La Saône et le Doubs ont ainsi provoqué d'importantes inondations dans leurs bassins respectifs. A Paris, la légère décrue de la Seine n'aura été qu'un court répit. Amorcée, mardi 20 mars, après que le fleuve ait atteint la veille un maximum de 4,80 mètres au pont d'Austerlitz, elle va se poursuivre jusqu'à jeudi. Mais elle devrait recommencer à s'élever dans les prochains jours.

Selon les prévisionnistes, cette nouvelle montée des eaux pourrait être beaucoup plus importante que celle provoquée par le passage d'une crue de l'Yonne, un affluent, qui a conduit à la fermeture des voies sur berges et à l'interruption de toute navigation fluviale dans la capitale, ainsi qu'à l'inondation de plusieurs quartiers dans de nombreuses villes d'Ile-de-France.

Les grands barrages réservoirs en amont de Paris sont remplis aux trois-quarts, comme il est de coutume au début du printemps. Ils ne pourront donc absorber qu'une partie des forts débits attendus de la Marne, de la Seine et de l'Aube. Ces barrages ne contrôlent, de toute façon, que 20 % du débit de la Seine à



Paris. Météo France établit un distingué entre les inondations qui ont frappé l'Ouest, notamment la Bretagne en décembre 2000 et janvier 2001, et ces nouvelles crues.

Dans le premier cas, l'excédent d'eau a eu pour origine des pluies d'intensité modérée qui durent depuis plusieurs mois. « En Bretagne, il est tombé, entre le début d'octobre et aujourd'hui, l'équivalent d'une année d'eau », explique Patrick Galois, ingénieur prévisionniste à Météo France, ajoutant qu'il faut

remonter à l'hiver 1960-1961 pour trouver de tels niveaux dans cette région.

Le phénomène observé aujourd'hui s'explique par les précipitations violentes qui se sont abattues sur l'Est du pays depuis trois semaines. En Franche-Comté, l'observatoire de Besançon a enregistré 258 millimètres de pluies depuis début mars, soit trois fois la normale. Il faut remonter à 1921 pour retrouver de telles statistiques. Facteur aggravant, en raison de la douceur des

températures, les précipitations en montagne ne se transforment en neige qu'à partir de 1 500 mètres, voire 2 000 mètres d'altitude. Le reste se transforme en eau qui dévale immédiatement dans les plaines.

Les services d'annonce des crues redoutent donc de nouvelles montées des eaux. En effet, la France, à l'exception de certaines zones du Sud-Est, a connu des pluies excédentaires tout l'hiver, et plus particulièrement depuis début mars. Les sols et les nappes phréatiques sont déjà

saturés. Chaque nouvelle pluie, ou le résultat de la fonte des neiges printanière, devraient donc provoquer de nouveaux dégâts. « Sans parler de phénomène exceptionnel, on est devant une situation assez rare », constate M. Galois.

ARCHAÏSME LÉGISLATIF

Si les précipitations abondantes expliquent, pour une large part, la multiplication des crues, certains spécialistes constatent également des phénomènes humains aggravants. L'urbanisation débridée, la « macadamisation » forcée du territoire, la disparition des haies et le remplacement des prairies par des labours sont déjà des explications avancées. En 1993, où des crues avaient dévasté les abords du Rhône, avec un débit de 5 000 mètres cubes par seconde, le fleuve atteignait un niveau supérieur à ce qu'il était en 1856 où fut pourtant relevé un débit deux fois supérieur. Même constat pour l'Aude, responsable d'inondations meurtrières en novembre 1999 : en trente ans, le débit du fleuve à la sortie a été réduit de 40 %.

Outre à des aménagements plus ou moins judicieux, cette moindre capacité des cours d'eau est également due à un archaïsme législatif. La loi régissant l'entretien des berges date de 1807 et était inclu dans un

dispositif visant d'abord à l'assèchement des marais. Or, les hydrologues estiment aujourd'hui que l'atténuation des effets pluviométriques passe, au contraire, par la restauration de zones humides et d'aires naturelles ou artificielles d'expansion des crues, qui agissent comme des éponges. La reconquête des chenaux secondaires et des bras morts comblés par les alluvions sont également une nécessité.

« Les dispositions bisécularies [de la loi de 1807] ne sont plus adaptées à la situation contemporaine », constatait un rapport sévère sur la prévention des inondations, établi par la Cour des comptes en 2000. En vertu de ce texte... antédiluvien, l'entretien des berges incombe aux propriétaires riverains. Mais ces derniers ne remplissent plus leurs obligations. « Beaucoup de communes et de départements se mettent dans l'illégalité en se substituant aux riverains pour faire ces travaux nécessaires », constate Gérard Saumade, député (RCV) de l'Hérault et président du groupe d'étude sur l'eau à l'Assemblée nationale. Le nettoyage de la Drôme par les collectivités locales a ainsi permis de diminuer de moitié la fréquence des crues de cette rivière.

Christophe de Chenay et Benoît Hopquin

La formation de « bouillons » dans les champs de la Beauce contraint au report des travaux agricoles

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Malgré le ciel qui n'arrête pas de s'ouvrir, la Loire ne donne pas de signes d'inquiétude : à Orléans, elle est curieusement très en dessous de sa cote d'alerte. En revanche, ce sont des affluents secondaires du fleuve de la région de l'Yonne et du Morvan (comme l'Arroux), ou des rivières prenant leurs sources dans les collines du Sancerrois (le Cosson, la Sauldre, le Beuvron) qui ont gonflé, provoquant de nombreuses inondations dans les champs, coupant les routes

dans l'est du département du Loiret et le nord du Cher, gênant les déplacements et retardant les travaux agricoles. Le Loing, affluent de la Seine, a fait des siennes à Montargis, tout au long de la semaine dernière, inondant de nombreux quartiers. A Montbazou (Indre-et-Loire), depuis quatre jours, les riverains de la tour médiévale dorment hors de chez eux.

La nappe phréatique de la Beauce s'est largement reconstituée depuis plusieurs mois. Les sols gorgés d'eau absorbent moins. Il se forme par endroit, sur une superfi-

cie de mille ou deux mille mètres carrés, ce qu'on appelle ici des « bouillons », où l'eau affleure en surface, recouvrant les parcelles céréalières. C'est la conséquence des pluies qui s'additionnent depuis plusieurs jours, à la suite déjà d'un hiver particulièrement doux et arrosé.

« Beaucoup de travaux sont en retard, explique un agriculteur d'Artenay (Loiret), néanmoins les semences (blés, orge de printemps) ont été terminées début mars, grâce à quelques jours qui ont été secs. Ce n'est pas la catastrophe, mais il y a un excès d'eau. »

Dans le Val-de-Loire, un maraîcher de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret) se désolé : « J'ai cinquante mille salades qui attendent. Il faudrait qu'on puisse "tripoter" la terre. Faute de pouvoir planter, tout a été mis en plateau pour ralentir la végétation ». Pour ce maraîcher, c'est le quatrième printemps « pourri » qui affecte sa production. « Les cultures sous tunnel ont été semées en décembre et en janvier. Cela ne compensera pas notre production habituelle », explique-t-il.

Régis Guyotat

La crue de la Saône tient l'Ain en alerte

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

A Vésines (116 habitants), mercredi 21 mars au matin, il ne restait plus que 10 mètres carrés hors d'eau. Comme sa voisine, Asnières (70 habitants), la commune est désormais isolée par la montée régulière des eaux de la Saône en crue. « Il faut faire 2,5 kilomètres et demi en barque pour atteindre la terre ferme, indique René Brevet, le maire de Vésines. On a mis en place un système de navettes pour aller chercher les gens, assurer le ravitaillement, emmener les enfants à l'école. Dans une ancienne étable à bovins qui accueille des chevaux en pension, il faut rehausser les animaux tous les jours ».

La crue menace de stopper la production d'une grosse unité industrielle de deux cents personnes à Pont-de-Vaux

Dans la commune, pourtant habituée à faire face, l'inquiétude commence à pointer. Malgré quelques palières, la Saône continue inexorablement à monter. Elle avait atteint les cotes de 7,32 mètres à Verdun-sur-le-Doubs, 6,90 mètres au port fluvial de Chalonsur-Saône, 6,50 mètres à Mâcon, 5,45 mètres à Trévoux et 5,15 mètres à Lyon, mercredi 21 mars à 9 heures. Les niveaux de la rivière restaient encore de quelques dizaines de centimètres en deçà du record

atteint lors de la crue exceptionnelle du mois de mai 1983. Mais, gonflés par les fortes précipitations qui sont annoncées pour les prochains jours en amont, sur les bassins de la Loue et le Doubs, ils risquent d'avoir tendance à s'en rapprocher dangereusement.

La montée des eaux, qui transforme le paysage en un immense lac, perturbe aussi bien la vie quotidienne des habitants que la vie économique du secteur. La route départementale 933, qui longe la Saône de Pont-de-Vaux à Jassans-Riottier, est coupée en plusieurs endroits. Une bonne douzaine de voies communales est également impraticable. De nombreux hameaux ou quartiers des communes riveraines sont assaillis par la crue, ou isolés comme à Pont-de-Veyle, Crotet, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Thoisy, Montmerle-sur-Saône. Quelques habitants ont décidé d'évacuer leurs maisons pour aller se reloger dans leurs familles. D'autres sont obligés de surélever leur mobilier et de protéger leurs appareils électroménagers. Le gaz et l'électricité ont dû être coupés au lieu-dit Les Nues à Fareins. Le centre ville de Mâcon est inondé.

Si elle se poursuit, la crue menace de stopper la production d'une grosse unité industrielle de deux cents personnes à Pont-de-Vaux. Les maraîchers du bassin légumier de Feillens ont vu leurs cultures recouvertes par les eaux.

Le préfet de l'Ain, Pierre-Etienne Bisch qui a fait, mardi, un tour en hélicoptère au-dessus de la zone inondée pour faire l'état des lieux, a mis en place une cellule de veille. Le centre départemental de secours et les centres de première intervention sont, eux, en état d'alerte, avec une centaine de pompiers et vingt-cinq engins mobilisés.

Laurent Guignon

Le gouvernement veut imposer le principe de précaution dans les infrastructures de transport

DEUX ANS après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, le gouvernement a décidé de lancer une véritable politique globale de prévention des risques pour les ouvrages routiers, portuaires et fluviaux, à l'image de l'organisation du transport aérien, ainsi que pour tous les systèmes guidés (tramways, chemins de fer, funiculaires...). Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, devait présenter, mercredi 21 mars, en conseil des ministres, un projet de loi « relatif à la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport et aux enquêtes techniques après évènement de mer, accident ou incident de transports terrestres ».

Selon les dispositions du texte, avant le démarrage des travaux de construction de toute infrastructure, le maître d'ouvrage devra adresser aux services de l'Etat un dossier décrivant la prise en compte des problèmes de sécurité dans le projet, de la conception à l'exploitation. Un avis officiel favorable sera donc nécessaire avant le début des travaux. Cet avis permettra d'imposer certaines conditions au futur exploitant. Pour un tunnel routier, par exemple, ces

conditions pourront être des restrictions, une régulation de la circulation des poids lourds, ou l'interdiction de transport de certaines matières dangereuses.

EXAMENS PÉRIODIQUES

La mise en service des ouvrages elle-même devrait dorénavant être subordonnée à une autorisation administrative. Celle-ci sera donnée par une commission dans laquelle les collectivités locales seront représentées à côté des services de l'Etat. Dès le début de la période d'exploitation, l'ouvrage

sera soumis à des examens périodiques des conditions de sécurité. Les résultats de ces examens pourront conduire l'Etat à imposer de nouveaux travaux, ou de nouvelles réglementations restrictives : limitation du trafic ou de la vitesse...

Dans certains cas, les autorités administratives pourront imposer la fermeture de l'ouvrage, dans l'attente de la mise en place de nouvelles mesures de sécurité. Le projet de loi étend cette possibilité de fermeture administrative aux ouvrages déjà en cours d'exploitation.

De nouvelles exigences pour le tunnel de l'A 86

Le gouvernement s'interroge sur les conditions de sécurité dans le futur tunnel routier de l'A 86, à l'ouest de Paris. Cet ouvrage à péage de 11 kilomètres de long doit boucler la deuxième rocade de l'agglomération parisienne entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines). Les travaux, entrepris par Cofiroute, le concessionnaire choisi par le gouvernement après des années de polémique, viennent de reprendre.

Les experts de la direction des routes ont imposé plusieurs mesures pour la construction et l'exploitation de cet ouvrage, réservé aux véhicules légers, dont la principale caractéristique est la faible hauteur de plafond (2,55 mètres, dont 40 cm pour la signalisation). Le tunnel sera donc doté de refuges tous les 200 mètres, soit deux fois plus que prévu. Enfin, l'administration a imposé que la circulation se fasse, au moins pendant les premières années d'exploitation, sur deux voies au lieu de trois, ce qui permettra de dégager une bande d'arrêt d'urgence.

Le deuxième volet du projet de loi vise à mieux tirer les enseignements des incidents graves ou des accidents dans tous les ouvrages et pour tous les modes de transport.

Sur le modèle des enquêtes actuellement menées à la suite de tout accident aérien, un véritable cadre législatif devrait mettre en place les procédures qui devront être menées à la suite de tout incident, aussi bien sur terre que sur mer. Le projet de loi permet de mener les investigations, y compris à l'extérieur des administrations, c'est-à-dire dans les entreprises. Il organise également de façon très précise la collaboration entre les enquêtes de l'administration et celles engagées par la justice.

Le gouvernement inscrit ce projet dans la continuité de l'action engagée à la suite de la catastrophe du Mont-Blanc. Il rappelle que, après le diagnostic réalisé sur 39 tunnels, des mesures d'interdiction ou de régulation de certains trafics ont déjà été prises. Le gouvernement estime que les travaux déjà engagés représentent un programme de 2 milliards de francs sur six ans.

Christophe de Chenay

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Avis d'appel d'offres international attribution d'une concession à un deuxième opérateur GSM en Tunisie.

Dans le cadre de la politique d'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence, la République Tunisienne lance un appel d'offres international en vue de l'attribution de la concession du deuxième réseau de téléphonie mobile de norme GSM en Tunisie.

Sont autorisés à participer au présent appel d'offres :

- une seule et même société ayant la qualité d'Opérateur Qualifié au sens donné ci-après à cette expression ou, que cette société ait dans son actionariat un ou deux Opérateur(s) Qualifié(s) ;
- un consortium de sociétés comprenant au moins un et au plus deux Opérateurs Qualifiés ayant pour mandataire un Opérateur Qualifié.

Est considéré « Opérateur Qualifié », un opérateur de réseau de télécommunications de téléphonie cellulaire GSM dûment expérimenté, faisant état des garanties professionnelles et financières suivantes :

- soit (i) de détenir depuis plus de deux ans au moins 51 % du capital d'une société titulaire d'une licence de téléphonie mobile ayant au 31 décembre 2000 un nombre d'abonnés en téléphonie mobile supérieur à cinq cent mille, soit (ii) être une société titulaire d'au moins une licence de téléphonie mobile depuis plus de deux ans et avoir un nombre d'abonnés en téléphonie mobile supérieure à cinq cent mille au 31 décembre 2000. Si le soumissionnaire est un consortium, le mandataire de celui-ci étant un Opérateur Qualifié, devra remplir l'une au moins de ces conditions ; et
- soit (j) avoir des capitaux propres supérieurs à quatre cent millions de dollars des États-Unis d'Amérique à la clôture du dernier exercice si le soumissionnaire est une seule et même société, soit (ii) dans le cas où le soumissionnaire est un consortium que (x) le Mandataire ait des capitaux propres supérieurs à quatre cent millions de dollars des États-Unis d'Amérique à la clôture du dernier exercice ou que (y) la capitalisation boursière du mandataire ou de sa société mère ultime soit supérieure à 2 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique au 31 décembre 2000. Par « société mère ultime » on entend une société détenant, directement ou indirectement, plus de 51 % des actions et des droits de vote du mandataire.

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres correspondant à l'adresse suivante :

Ministère des Technologies de la Communication
Cabinet de Monsieur le Ministre
3 bis, rue d'Angleterre - 1000 Tunis - Tunisie

Ce dossier comporte :

- un Règlement d'Appel d'Offres ;
- une Convention de Concession type ; et
- un Cahier des Charges type.


Le paiement des frais de dossier d'appel d'offres s'effectuera par chèque d'un montant de vingt mille (20.000) dinars tunisiens, libellé au nom de Monsieur le Trésorier Général de Tunisie (avenue Habib Thameur, Tunis), contre remise d'un (1) reçu original du versement de cette somme précisant le nom et l'adresse du candidat.

Le retrait de dossier d'appel d'offres s'effectue contre remise d'une copie du reçu ci-dessus visé.

La date limite de remise des offres est fixée au 5 mai 2001 avant 13 heures (heure locale) au Bureau d'Ordre Central du Ministère des Technologies de la Communication.

informations et conseils boursiers gratuits*

**Un professionnel vous avait prévenu
que c'était risqué d'écouter les amateurs.**



Le 26 janvier 2001
Serial-traders.com annonce que
le Nasdaq devrait passer
sous la barre des 2000 points
d'ici 2 mois.

Le lundi 12 mars, le Nasdaq clôturait
en dessous des 2000 points.

**SERIAL
TRADERS** .COM

UN CONSEIL, SUIVEZ NOS CONSEILS.

www.Serial-Traders.com

ON l'a aperçue sur un stade de Vanves (Hauts-de-Seine), en tenue d'athlétisme, aux côtés de son compagnon, Anthuan Maybank. Elle est allée à Rostock, en Allemagne, récupérer des affaires placées au garde-meuble par son ancien entraîneur, Wolfgang Meier. Elle aurait fait un crochet de quelques jours par la Guadeloupe, auprès des siens. Elle a sans doute pris des vacances aux Etats-Unis et se trouverait actuellement à l'étranger. Elle a peut-être repris l'entraînement, avec Anthuan, lui aussi coureur de 400 mètres. Ou peut-être pas...

Depuis son départ précipité de Sydney, le 20 septembre 2000, Marie-José Pérec se fait plus insaisissable que jamais. Ses proches n'ont qu'une idée approximative de ce qu'elle fait et d'où elle se trouve. Pour la joindre, ils ne disposent que d'un numéro de portable, presque toujours sur messagerie. Patricia Menant, contact de la championne chez Reebok, son seul et dernier sponsor, ne reçoit que de rares coups de fil. Une conférence de presse envisagée pour la mi-janvier n'a jamais eu lieu. Wolfgang Meier – l'entraîneur qui a vécu en première ligne la rocambolesque affaire de Sydney – a affirmé en avoir terminé avec cette « histoire ». Le contact avec la Fédération française d'athlétisme (FFA) est rompu depuis longtemps.

« Je n'aime pas cet enfermement, ce n'est pas bon signe », affirme Annick Avierinos, l'ancien agent de la triple championne olympique, qui a mis un terme à neuf années de collaboration en janvier : « Ça devenait impossible de la représenter alors que j'en savais de moins en moins sur elle et sur ses intentions. » L'ancienne sprinteuse Maguy Nestoret, amie de Marie-José Pérec, se veut plus rassurante : « Je l'ai eue au téléphone : elle va bien. » Jean-Pierre Nadir, l'ancien compagnon devenu le confident, est l'un des rares à avoir des nouvelles régulières, mais n'en sait pas beaucoup plus que les autres sur l'avenir de « la » Pérec.

Est-elle elle-même fixée ? « Je veux être championne du monde en 2001 », aurait-elle déclaré à Wolfgang Meier. Dans ce cas, le temps presse : les championnats du monde auront lieu du 3 au 12 août à Edmonton, au Canada. Ses proches estiment qu'elle devrait recourir. « C'est la seule solution pour son avenir, son avenir de femme, estime Annick Avierinos. Ce serait trop triste de partir sur ce qui s'est passé à Sydney. »

Depuis sa fugue australienne, après un entretien réalisé à sa propre demande paru dans *L'Equipe* et une apparition balbutiante sur France Télévision, la championne s'est effacée. La rumeur l'a placée dans une maison de repos. L'entourage dément, mais reconnaît que « Marie-Jo » est restée prostrée plusieurs jours dans son appartement parisien, avant de partir se reposer à l'étranger. « Elle était déprimée, mais pas vraiment dépressive, assure Annick Avierinos. Je lui ai proposé d'appeler un psychologue, elle a refusé. »

Que s'est-il réellement passé à Sydney ? Marie-José Pérec a-t-elle été agressée, au moins verbalement ? Des journalistes et photographes ont-ils fait le siège de son hôtel ? La presse australienne a-t-elle mené une campagne contre la Française ? Un reportage diffusé par M6 le 18 décembre 2000 démonte systématiquement les affirmations de la championne. Quoi qu'il en soit, Marie-José Pérec s'est sentie, à tort ou à raison, menacée à Sydney. Et cela l'a conduite à un acte en apparence insensé : quitter l'Australie à la veille du jour où prenaient tout leur sens les sacrifices consentis pour lutter contre la maladie (une mononucléose avec complications cardiaques contractée en 1998) et retrouver un niveau digne de la championne d'exception qu'elle avait été.

Cette fuite ne peut se comprendre sans revenir sur le parcours chaotique et parfois douloureux de cette athlète lunatique, qui suscite chez ceux qui l'ont côtoyée des réactions extrêmes, allant de l'admiration au mépris. Marie-José Pérec n'a jamais eu la communication facile. Marie-Hélène Soual a été le professeur d'éducation physique qui l'a dirigée



GÉRARD RANCINAN

La dérive de Marie-José Pérec

Le 20 septembre 2000, Marie-José Pérec quittait précipitamment Sydney, l'Australie et les JO, à l'avant-veille de son entrée en lice.

Depuis, la triple championne olympique est insaisissable. Portrait d'une athlète perdue, incomprise, depuis longtemps

vers l'athlétisme, alors que la jeune Guadeloupéenne avait quinze ans : « C'était déjà quelqu'un de très introverti, qui ne parlait pas beaucoup, se souvient-elle. Elle pouvait même avoir des réactions très agressives vis-à-vis des gens qu'elle ne comprenait pas. »

Cette agressivité (« C'est sa façon à elle de se protéger », dit un proche), qui dissimule selon ses intimes une timidité maladive, est devenue pour la jeune femme une façon

Cette séparation précoce semble avoir été un événement traumatisant pour la championne, qui eut par la suite des relations très épisodiques avec son père. « Marie-José est quelqu'un de fragile qui a gardé des séquelles de deux blessures : le divorce de ses parents, qu'elle a vécu comme l'expression d'un manque d'amour envers elle, et son arrivée en métropole, quand elle s'est sentie traitée comme une pauvre fille noire sans argent, raconte Jean-Pierre

ce et s'y enroulait comme dans un cocon. Ses rapports avec les autres athlètes étaient marqués par l'incompréhension. « On sentait qu'elle voyait la société comme un rassemblement de bêtes féroces dont il fallait se protéger, se souvient Fernand Urtebise, son entraîneur à l'époque. Quand elle arrivait à l'entraînement, elle allait se blottir au pied d'un muret. Elle ne parlait pas, on n'arrivait pas à savoir ce qu'elle avait sur le cœur... »

Peu avant l'été, Marie-José Pérec repartait pour la Guadeloupe sans prévenir personne, et avec la ferme intention de mettre là un terme à sa carrière d'athlète. Nouvelle fuite en 1994 : alors que ses rapports avec Jacques Piasenta, devenu son entraîneur, s'étaient dégradés depuis quelques mois, elle laissait vide – sans la moindre explication – le couloir qui l'attendait à Bercy, où se déroulaient les championnats du monde en salle.

« Toutes ces attitudes qui peuvent paraître incompréhensibles sont sa façon à elle de dire quelque chose qu'elle ne peut pas exprimer autrement, estime Patrice Ragni, entraîneur d'athlétisme et président du Groupe de recherche et d'étude psychanalytiques sur les activités sportives (Grepas). Il faut entendre ce qu'elle essaye de dire plutôt que la juger. Il est possible que ce qui alimente les choses extraordinaires qu'elle a pu réaliser et les comportements incompréhensibles qu'elle a pu avoir aient une seule et unique cause, cause dont elle n'a d'ailleurs pas forcément elle-même une conscience claire. »

Agressivité, méfiance, incapacité à trouver les mots pour dire les choses. Difficulté à concevoir le rap-

port à l'autre autrement que comme un combat dont l'un sortira vainqueur et l'autre blessé. Isolement croissant, coupure avec le monde extérieur. Ces syndromes, qui auront accompagné Marie-José Pérec tout au long de sa carrière, ont atteint un douloureux paroxysme à Sydney. La fuite se serait alors imposée comme l'unique façon de sortir d'une impasse où une tragédie intime a conduit la championne, dépourvue des outils qui auraient pu lui permettre d'assumer son statut de star malgré elle.

Selon Fernand Urtebise, le virus d'Epstein-Barr contracté en 1998 a été un élément déterminant de la déstabilisation de Marie-José Pérec : « Cette maladie lui a ôté le seul savoir-faire qu'elle maîtrisait, celui de la compétition et de la victoire, et lui a fait connaître le doute. Mon sentiment est qu'à Sydney le doute est revenu, et qu'à partir de là tout lui a échappé. Quand on n'a plus rien sur quoi s'appuyer, on voit le mal partout. Il aurait sans doute fallu un acte généreux, quelqu'un pour la bouculer, pour la ramener à la réalité... »

Pour Jean-Pierre Nadir, la fuite australienne serait le résultat d'une « addition d'incompréhensions et de frustrations ». « Toute sa vie, les gens – ses entraîneurs, son entourage – se sont servis d'elle, estime un entraîneur d'athlétisme. Il n'est pas étonnant qu'elle n'ait que du dédain pour eux. » « Ce que l'on prend comme du mépris n'est en réalité chez elle qu'une difficulté à prononcer les choses, interprète Roland Brival, le romancier antillais qui a rédigé l'« autobiographie » de Marie-José Pérec en 1993. Son apprentissage des mots s'est fait dans un univers où

elle ne pouvait pas appréhender ce qu'elle est devenue aujourd'hui. »

Au juste, qu'est devenue la gamine aux longues jambes maigres qui battait les garçons à la course, dans la cour de l'école ? Une petite fille dans le corps d'une athlète de presque trente-trois ans : voilà ce que donne souvent l'impression d'être Marie-José Pérec. Alors que la coureuse talentueuse se métamorphosait en championne, capable de gérer sa carrière, son « business », et de prendre – seule – des décisions culottées (le départ pour les

« Toutes ces attitudes sont sa façon à elle de dire quelque chose qu'elle ne peut pas exprimer autrement. Il faut entendre ce qu'elle essaye de dire plutôt que la juger »

Patrice Ragni, entraîneur

Etats-Unis en 1994, celui pour l'Allemagne en 2000), la petite Antillaise peinait à se construire en tant que femme. « Il aurait fallu que quelqu'un l'aide à trouver les repères qui lui ont toujours fait défaut, analyse Fernand Urtebise. Quand elle est arrivée dans mon groupe, tout était à construire chez elle, on sentait que personne ne lui avait indiqué la marche à suivre : la relation avec les autres, elle ne l'a jamais vraiment maîtrisée. Et aujourd'hui, plus personne ne la comprend... »

A Sydney, l'incompréhension a été totale. Cloîtrée dans une résidence plantée au beau milieu d'une ville en pleine liesse olympique mais qu'elle voyait peuplée d'ennemis, Marie-José Pérec a sombré dans la paranoïa. « Elle s'est trouvée prise dans un engrenage, constate Patricia Menant, l'une des rares, avec Maguy Nestoret, à avoir vu la championne lors de son séjour australien. Elle achetait chaque jour les journaux australiens. Un soir où je suis allée dîner avec elle, elle m'a sorti tous les articles qui lui avaient été consacrés. En fin de soirée, elle m'a demandé de rester. Elle était comme quelqu'un qui cherche à parler, quelqu'un à qui se raccrocher. »

MARIE-JOSÉ PÉREC avait pourtant coupé elle-même les ponts qui la reliaient à l'extérieur, refusant de parler aux médias (« Elle leur aurait consacré une minute à son arrivée à l'aéroport, et elle désamorçait tout », estime Philippe Lamblin, l'ancien président de la FFA), fuyant tout contact avec les autres athlètes, ne répondant pas aux invites des responsables de la délégation française... Annick Avierinos devait s'envoler pour Sydney le 20 septembre 2000, jour où la championne olympique décida de prendre la fuite, Jean-Pierre Nadir le lendemain. Wolfgang Meier ne parle que l'allemand. Pour la première fois, au moment d'aborder un grand événement, en dehors d'Anthuan Maybank, un garçon plutôt effacé et réservé, Marie-José Pérec n'avait personne sur qui s'appuyer.

« A chaque fois qu'elle a remporté une grande victoire, Pérec appartenait à un groupe, à une cellule : le groupe de Jacques Piasenta aux Jeux de 1992, celui de John Smith en 1996, raconte l'ancienne athlète Elsa Devassoigne, amie proche de Marie-José Pérec. Elle était entourée par des gens qui la faisaient rire et qui l'appréciaient. Lors des précédents Jeux, on formait un groupe de trois-quatre copines en équipe de France et on passait notre temps à délirer, on ne parlait jamais de ses courses. A Sydney, les copines n'étaient plus là, elle n'avait plus ses repères. Elle m'aurait appelée, j'étais dans l'avion le lendemain... »

Appeler à l'aide ? Marie-José Pérec l'a sans doute fait, à sa façon, maladroitement, incompréhensiblement : en s'installant dans le vol Sydney-Melbourne-Singapour de la Qantas, le 20 septembre.

Gilles van Kote

La nuit où le PLM a déraillé

par Paul Bacot

LES Français quelque peu soucieux de la chose politique l'ont appris tard dans la soirée du mardi 13 mars : le PLM venait de dérailler. Dans deux tunnels simultanément, celui de Paris et celui de Lyon. Que s'était-il donc passé ? Revenons à l'origine de l'affaire.

L'actuel système électoral applicable aux communes de plus de 3 500 habitants remonte à une loi du 19 novembre 1982. Dans une logique de scrutin dit « mixte » – en cela qu'il mélange les techniques majoritaire et proportionnelle pour en cumuler les avantages et en éliminer les inconvénients –, le dispositif accorde à la liste gagnante une « prime » égale à la moitié des sièges du conseil municipal, les autres étant distribués au prorata des scores obtenus. Ainsi, une liste rassemblant la moitié des voix reçoit grosso modo les trois quarts des sièges, ce qui permet à ses leaders de gouverner la commune dans la sérénité mais sous le contrôle d'une opposition dûment représentée.

Fait unique dans l'histoire électorale française, près de vingt ans plus tard, ce mode de traduction des voix en sièges n'est remis en question par personne, du moins dans son principe. Il est plus spécialement applicable à Paris, Lyon et Marseille, selon la loi du 31 décembre 1982 dite de ce fait « PLM », par réminiscence du sigle de l'ancienne compagnie de chemins de fer du Sud-Est.

Mais, dans ces trois villes, le vote se déroule dans le cadre de circonscriptions multiples (les « secteurs » correspondant aux arrondissements à Paris et à Lyon, et à des paires d'arrondissements à Marseille), alors qu'ailleurs les élections municipales sont organisées dans une circonscription unique (à l'exception de certaines anciennes communes fusionnées ou de quelques communes éclatées en deux agglomérations distinctes, où peuvent exister des « sections électorales »).

Ce dispositif incongru peut encourager chez les acteurs politiques des comportements achevant de pervertir totalement la philosophie du système.

Or il se trouve que la logique de ce mode de scrutin mixte est en parfaite contradiction avec son application dans des circonscriptions multiples, pour la simple raison que le camp vainqueur n'est évidemment pas nécessairement le même dans tous les secteurs, et que, si tel est le cas, la « prime à la majorité » ne profitant pas au même parti, le vainqueur au niveau

de la ville n'est nullement assuré de la solide majorité en sièges en principe recherché.

De surcroît, la combinaison de circonscriptions multiples et d'un mode de scrutin majoritaire ou à prédominance majoritaire – ce qui est le cas avec la loi PLM – est susceptible de produire ce que l'Amérique et donc le monde entier connaissent bien, notamment depuis novembre dernier : un parti majoritaire en voix peut se retrouver minoritaire en mandats – de grands électeurs outre-Atlantique, de conseillers municipaux dans les trois métropoles françaises.

Ce phénomène, qui est à distinguer de cette autre cause d'inversion des résultats dans la traduction des voix en sièges qu'est la division d'un camp ou l'isolement d'un

A Lyon comme à Paris, des offres électorales hétérogènes ont été proposées au second tour dans les différents arrondissements : maintien de deux listes, fusion, retrait avec désistement plus ou moins explicite, retrait simple, et même – dans le 8^e secteur de la capitale des Gaules – retrait de la liste arrivée en tête et maintien de celle battue au premier tour. En fait, l'éclatement de l'élection entre plusieurs circonscriptions permet notamment d'opérer de vraies-fausse fusions, les représentants des deux composantes du même camp étant élus séparément dans des arrondissements différents, pour mieux se retrouver ensuite lors de l'élection du maire, quand dans d'autres secteurs ils continuent de s'affronter. Cette offre électorale hétérogène interdit

Ce qui est généralement considéré comme étant la démocratie n'a rien à gagner au maintien d'un système incohérent rendant possible la pollution de la procédure électorale par des pratiques parfaitement opaques pour le commun des citoyens

parti, tient au fait que des écarts très inégaux en voix peuvent, d'une circonscription à l'autre, produire le même écart en sièges : toutes les voix n'ont donc alors pas le même poids. Sans même parler du rapport fréquemment inégal entre nombre d'électeurs et nombre de sièges à pourvoir dans les différentes circonscriptions.

Enfin, ce dispositif insolite peut encourager chez les acteurs politiques des comportements achevant de pervertir totalement la philosophie du système.

A Lyon, le premier tour a connu à droite une « primaire » de type sauvage, c'est-à-dire non assumé par les directions partisanes, entre les listes se réclamant de Michel Mercier et celles revendiquant Charles Millon comme leader. Les premières l'ont emporté en voix sur la ville, mais leur chef est apparu comme étant battu et s'est retiré de la compétition, parce que minoritaire dans le secteur où il avait choisi de se présenter. Pourtant, l'enjeu du scrutin n'était certainement pas le poste de maire du 5^e arrondissement, mais bien celui de maire de la ville dans son ensemble.

évidemment à ses instigateurs de revendiquer une prétendue majorité des voix qui ne pourrait résulter que du cumul surréaliste des voix de listes encore concurrentes au second tour.

Et pour couronner le tout, à Lyon comme à Paris, les électeurs ont été appelés à se prononcer sans savoir clairement pour quel aspirant maire ils votaient. Certes, même dans les communes de plus de 3 500 habitants, la législation en vigueur ne prévoit pas que le premier magistrat soit désigné au suffrage universel direct, comme c'est le cas aujourd'hui en Italie. Mais le mode de scrutin applicable conduit logiquement à ce que le conseil municipal nouvellement élu, seul habilité à choisir le maire, confie l'écharpe au candidat ayant conduit la liste majoritaire. Le problème est qu'en régime PLM il y a plusieurs listes majoritaires, et donc plusieurs têtes de listes majoritaires : jusqu'à 20 à Paris, 9 à Lyon, 8 à Marseille.

Pour afficher clairement sur les bulletins de vote le nom du maire souhaité, il faut donc plus ou moins ruser. C'est ainsi qu'à Lyon on a connu des listes P.R.A.D.E.L. (officiellement, il fallait lire « Pour la

réalisation active des espérances lyonnaises », mais chacun savait qu'il s'agissait des listes soutenant Louis Pradel) ou encore G.E.R.A.R.D.C.O.L.L.O.M.B. (il convenait d'entendre « Groupe d'études, de réflexion, d'action, de réalisation et de développement par une croissance ordonnée de Lyon et l'organisation de la métropole bimillénaire »). A l'inverse, si les intéressés ne savent eux-mêmes pas très bien à qui reviendrait le fauteuil de maire en cas de victoire de leur camp ou jugent plus judicieux de celer leurs intentions, rien ne les oblige à fournir cette information aux électeurs.

Les Parisiens ont de la sorte été priés de voter à droite sans savoir s'ils contribueraient ainsi à porter au poste de premier magistrat le maire sortant, l'ancien président de l'Assemblée nationale, ou quelque outsider. De la même façon, les Lyonnais du même camp n'ont pas eu le privilège de savoir si leur bulletin profiterait à un chrétien libéral naguère allié au Front national ou à un gaulliste réputé hostile à toute compromission de ce type – le second supplantant pourtant publiquement le premier de bien vouloir fournir la réponse à cette question non dénuée d'intérêt.

Ainsi, la coexistence d'un système mixte à dominante majoritaire et d'un découpage en circonscriptions à clairement montré ses effets pervers. C'est à coup sûr avec raison que, à l'occasion de la récente réforme des règles applicables lors des élections régionales, le législateur a adopté la circonscription unique (la région) en même temps qu'il reprenait le modèle du scrutin mixte (dans une variante un peu différente de celle en vigueur pour les élections municipales). Car, indépendamment de toute appréciation sur les modes de scrutin ou sur l'éventuel découpage d'un corps électoral en plusieurs collèges, il est objectivement clair qu'il est une association pouvant conduire à des résultats très différents de ceux qui sont censés être recherchés. On sait dorénavant, en tout cas, que ce qui est généralement considéré comme étant la démocratie n'a rien à gagner au maintien d'un système incohérent rendant possible la pollution de la procédure électorale par des pratiques parfaitement opaques pour le commun des citoyens. Mais il est vrai qu'on sait aussi, depuis dimanche, que les électeurs sont capables de remettre le PLM sur ses rails quand des mécaniciens en difficulté l'ont fait dérailler.

Paul Bacot est directeur du Centre de politique de Lyon (Ceriep).

L'arrivée d'une droite de courtoisie

par Paul Alliès

DANS les villes petites ou moyennes, les nombreux échecs de la gauche lors de ces élections municipales conduisent à observer quelques phénomènes concernant son propre électorat. Parmi ceux-ci, la montée de l'abstention, particulièrement vive dans les quartiers populaires, ou du vote nul dans les villes aux « couches nouvelles » nombreuses pourrait indiquer un délitement durable des modes de structuration et des liens culturels établis dans ces milieux par les partis de gauche.

Ce fait pourrait bien en cacher un autre : les mutations affectant la droite française qui sont encore masquées par trop de facteurs nationaux et traditionnels pour

C'est la consécration de l'avènement du citoyen-consommateur comme figure centrale de sociétés locales qui réduisent la démocratie à la satisfaction au jour le jour de la somme de leurs intérêts privés

être interprétées à leur juste portée.

L'observation « à chaud » des résultats dans une seule région, celle du Languedoc-Roussillon peut servir de provisoire mais utile grille de lecture. Pour au moins deux raisons. Cette région est d'abord celle de la plus importante mutation démographique de toutes les régions françaises depuis vingt-cinq ans : sa population a crû de près de 30 % à un rythme qui va encore s'accroître, avec une forte attractivité pour les retraités, les chômeurs et les emplois précaires alors même que les jeunes diplômés sont de plus en plus nombreux à la quitter. L'instabilité sociale y est donc très grande.

C'est ensuite une région où

l'alliance entre la droite et l'extrême droite n'a pas connu la moindre faille depuis sa conclusion en 1998, après avoir été le premier laboratoire de l'extrême pour des électeurs frontistes au contact avec des candidats, des personnalités locales et des cercles sociaux « constructifs ». La stratégie de Jacques Blanc, président du conseil régional, défiant tous les états-majors dits parisiens, a patiemment émancipé depuis cette population d'élus de la moindre tutelle des partis nationaux. Une fraction significative de l'électorat d'extrême droite a pu ainsi être captée par la droite classique cas par cas, localement mais durablement. Pour ces raisons, sociales et politiques, le Languedoc-Roussillon décrit une évolution qui pourrait bien se retrouver dans d'autres régions de France.

Cette évolution est fondée sur un système clientéliste d'un nouveau type : il s'appuie moins sur des réseaux corporatistes ou claniques que sur des relations de « face à face » alimentées par des services, des allocations de ressources matérielles ou symboliques, des prestations très individualisées. En cela, il répond bien à la particularisation radicale des rapports sociaux qui est au principe de l'actuelle révolution technologique. Car voilà une nouvelle ruse de l'Histoire : ce que l'on croyait pouvoir définir comme un archaïsme des sociétés méditerranéennes devient un facteur de modernité et trouve une expression politique dans la droite la moins respectueuse des héritages de la République. Celle-ci devient une droite de courtoisie, experte dans le maniement de nouvelles formes de civilité, dépolitisées et « proches des gens », c'est-à-dire de leurs attentes immédiates.

« Propreté, tranquillité, sécurité », voilà la nouvelle devise qui pourrait s'inscrire au fronton des mairies parce qu'elle suffit à produire des obligés. Quand elle parvient à s'incarner dans un homme (plutôt qu'une femme) dont la position sociale est faite de proximité professionnelle (là un gynécologue, ici un expert-comptable), elle s'impose d'emblée avec des scores surprenants, laissant des résidus aux candidats à l'appartenance déclarée. Elle disqualifie ainsi parfois la droite politique mais aussi le dispositif complexe de la construction des partis comme des politiques publiques.

En effet, la décentralisation a profondément modifié le champ du pouvoir local : les populations démunies et assistées n'identifient plus l'institution responsable de la protection ou de la redistribution dont elles bénéficient. Elles sont portées à imputer au maire des actions menées par l'Etat ou le département dans le domaine de l'emploi ou de la solidarité. Pour peu que ce maire sache exploiter ces politiques publiques comme une ressource personnelle, il peut faire croître son « capital de courtoisie » et triompher de toutes les contraintes de gestion, de mise sur agenda et de programmation que contiennent les politiques publiques et le débat démocratique. Cela donne un nouveau contenu à la « prime au sortant » et indique une voie sûre aux candidats apolitiques modestement ambitieux.

Cette transformation de la politique s'illustre marginalement et caricaturalement dans la légitimation par le suffrage universel de nombreux maires corrompus mais à grosse clientèle, petits ou grands, célèbres ou inconnus, de droite comme de gauche. En-deçà et plus trivialement, c'est la consécration de l'avènement du citoyen-consommateur comme figure centrale de sociétés locales qui, pour user de la courtoisie comme des voitures du même nom, réduisent la démocratie à la satisfaction au jour le jour de la somme de leurs intérêts privés. C'est cet arrangement silencieux et ordinaire que recèle la victoire ostentatoire de la droite « d'en bas », sudiste et peut-être française.

Laurent Visier est sociologue (Cadiès-EHESS, Paris).

Geneviève Zoïa est anthropologue (IUFM de Montpellier).

► www.lemonde.fr/toulouse

Ce que Motivé-e-s veut dire par Laurent Visier et Geneviève Zoïa

L'écart des grandes formations nationales mais ni Verts ni groupuscule d'extrême gauche, les Motivé-e-s de Toulouse, largement identifiés au groupe de musique Zebda, font figure d'énigme. Feu de paille ou émergence de nouveaux acteurs ?

Salah Amokrane et ses amis de Zebda, les initiateurs de la liste, ne sont pas des inconnus à Toulouse. Adolescents, ils font leurs armes au début des années 1980 dans les quartiers Nord. Ils produisent, avec l'aide d'une éducatrice qu'on retrouve aujourd'hui sur leur liste, des documents vidéo relatant leur expérience de jeunes issus de l'immigration dans ces quartiers que l'on dit difficiles. Au travers de l'association Vitécrici, ils deviennent des acteurs de la politique de la ville en plein essor.

Mobilisés dans leur quartier dans le cadre de l'action socioculturelle, ils traversent le creux de la vague à la fin des années 1980 avant de reparaître au début des années 1990 sous une forme plus engagée. Ce ne sont plus des adolescents « à intégrer », mais des adultes qui, bien que jeunes encore, s'impliquent dans l'action en organisant, trois années consécutives, un grand festival dans les quartiers Nord de Toulouse. Ça bouge au Nord mélange les genres, les origines et les classes d'âge, programmant Noir Désir aussi bien qu'Yvette Horner. Cette manifestation place les quartiers sous la bannière d'Al Brown, boxeur noir panaméen des années 1930 empoignant un accordéon bleu, blanc, rouge. Pourtant, au festival organisé par Vitécrici, les autorités toulousaines préfèrent une autre

manifestation qui met en scène un pluriculturalisme bon teint élaboré pour les quartiers par des professionnels militants de l'action culturelle.

Ils cessent alors d'être les enfants chéris de cette politique de la ville et se trouvent de plus en plus souvent en conflit avec la municipalité et les institutions. Celles-ci ne reconnaissent pas ces jeunes issus des quartiers qui prétendent avoir leur mot à dire sur la définition même de l'action à mener dans ces territoires.

A côté de Vitécrici, se crée Zebda,

Ils marquent l'accès à la politique de cette génération trop souvent décrite comme dépourvue d'intérêt pour toute action publique

groupe d'abord fictif issu d'une des productions vidéo de l'association. L'identification Zebda-Vitécrici est constante, comme s'il s'agissait des deux faces d'une même matrice. Dans les paroles des chansons de Zebda comme dans l'action de l'association domine l'expérience de la vie dans les quartiers, la lutte contre la discrimination par l'origine culturelle et l'affirmation d'une action offensive et joyeuse. Zebda est irrémédiablement engagé et gai. Le terme « motivé » traduit cette manière d'être au monde : exister en tant que tel et participer à ce titre à l'action publique.

C'est par la musique et par Zebda que Vitécrici, devenu Tactikollectif, trouve à Toulouse un nouveau souffle. Le disque *Motivés*, produit en

1996 par l'association, réunit des musiciens amis et connaît un succès inespéré. Le *Chant des partisans* et les refrains de lutte de différents pays servent d'hymne de ralliement aux manifestations de chômeurs en 1997 et contre les alliances avec le Front national dans les conseils régionaux en 1998. L'association, forte des recettes générées par un CD vendu à plus de 100 000 exemplaires, rend les subventions liées à son action sociale et culturelle dans les quartiers pour

préservé son autonomie. Zebda confirme sa popularité avec un autre album, puis des Victoires de la musique en 2000.

Le plus frappant dans cette histoire est peut-être la méfiance de l'action publique locale à l'égard de ces jeunes motivés. Les entretiens que nous avons menés à Toulouse durant les années 1990 montrent Vitécrici et Zebda toujours décrits – à droite comme à gauche – comme « trop » ou « pas assez » (amateurs, intégrés, communautaires, militants...). Symbolisant depuis l'origine une implication des quartiers et des jeunes issus de l'immigration dans la vie publique, ils sont renvoyés à leur origine et à la question de l'intégration. « J'attends le jour où ils vont ranger Zebda dans les bacs

Proche-Orient », nous dit à cette époque Magdy Cherfi, auteur et chanteur des textes de Zebda. Ils sont tenus à l'écart, alors que l'affirmation de la participation des habitants des quartiers fonde la politique de la ville. Pourtant, Toulouse s'affirme comme un modèle de celle-ci sous l'égide de Françoise de Veyriñas, éphémère secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté dans le premier gouvernement Juppé.

La participation qu'ils proposent et qu'ils mettent en œuvre n'est jamais considérée comme la bonne. Le Café Musique qu'ils projettent de monter dans les quartiers Nord ne verra jamais le jour. Ce qui explique l'hiatus entre ces jeunes motivés et les institutions publiques tient d'abord au statut d'« inclassables » qui les caractérise jusqu'à aujourd'hui. Doit-on les comptabiliser avec l'extrême gauche, ainsi qu'on peut le lire lors de la publication des résultats des élections (alors que la LCR, LO et le PT, présents chacun sous leur bannière, réunissent ensemble 4,5 % des voix) ? Mordent-ils sur l'électorat des partis de gauche et singulièrement sur celui des Verts (qui, avec 6,5 %, réalisent un score médiocre) ?

Les Motivé-e-s prennent leurs décisions en assemblées générales publiques et font avancer cette idée de démocratisation de la politique comme prolongement de l'action qu'ils mènent depuis de nombreuses années par d'autres moyens. De même qu'ils ont fait bouger l'action sociale et culturelle sur Toulouse en faisant émerger des projets venus des quartiers et non pas destinés aux quartiers, ils promeuvent une action politique par les gens et non

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Fragile Macédoine

DANS les Balkans, le pire est-il toujours sûr ? Les affrontements entre extrémistes albanais de l'UCK macédonienne et forces de l'ordre de la petite République semblent confirmer les craintes les plus sombres. La communauté internationale, qui se penche avec un bonheur inégal sur les restes de la Fédération yougoslave depuis plus de dix ans, croyait en avoir fini après avoir chassé les soldats serbes du Kosovo. C'était oublier qu'il restait encore dans la région un foyer de tension d'où partent au tournant des XIX^e et XX^e siècles les premières guerres balkaniques. Ce foyer, c'est la Macédoine, un petit Etat de deux millions d'habitants, divisé entre Slaves et Albanais, qui représentent entre un quart et un tiers de la population. Un petit Etat aussi, sur lequel des voisins plus puissants, Serbie, Bulgarie, Grèce, ont toujours eu des visées plus ou moins affirmées selon les époques.

Depuis dix ans, depuis que Milošević a lancé son rêve suicidaire de Grande Serbie, la communauté internationale savait que la Macédoine était le maillon faible des Balkans. Mais pendant dix ans ce maillon a tenu, grâce à l'habileté de ses dirigeants successifs qui ont su maintenir un équilibre entre les différents groupes ethniques et à la modération de ses voisins bulgares et grecs qui ont fini par admettre l'importance de la Macédoine pour la stabilité de toute la région. Aujourd'hui, la petite République est minée de l'intérieur par les membres les plus extrémistes de sa population albanaise, bien que les partis la représentant aient été intégrés

dans le jeu politique et que l'un d'entre eux participe même au gouvernement de Skopje. Sans doute les Albanais de Macédoine peuvent-ils faire valoir qu'ils sont encore l'objet de discriminations, que leur représentation dans l'administration, la police ou l'armée est loin de correspondre à leur poids démographique, que l'usage de leur langue est limité. S'il ne s'agissait que de faire respecter les droits d'une minorité, les conseils politiques et l'aide financière de l'Union européenne pourraient contribuer à résoudre le différend. Or le conflit actuel va au-delà. Il n'est pas seulement un problème intérieur à la Macédoine. Il concerne le statut des Albanais dispersés dans plusieurs Etats des Balkans (la moitié d'entre eux seulement vivent en Albanie même).

Les extrémistes de Macédoine, comme ceux de la vallée de Presevo dans le sud de la Serbie, ont cru le moment venu de rappeler que la guerre du Kosovo n'avait pas soldé la « question albanaise ». Ils ont compté sur les ambiguïtés de certains pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, qui ont parfois donné l'impression d'encourager le nationalisme albanais.

Ils ont tort parce que les temps ont changé. La Macédoine n'est pas le Kosovo de Milošević ; c'est une démocratie, imparfaite mais réelle, dont l'intégrité est essentielle. Ils ont choisi les mauvais moyens pour réclamer leurs droits. La communauté internationale commettrait toutefois une grave erreur si elle pensait qu'en mettant hors d'état de nuire quelques centaines d'extrémistes elle aura sauvé la Macédoine.

FIN MARS, le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* reprend ses essais en mer, qui avaient été interrompus après la perte, début novembre 2000, de son hélice gauche en plein Atlantique. Si tout va bien, une fois son équipage entraîné, le bâtiment sera admis au service actif avant la fin avril et, fin mai-début juin, il participera à un grand exercice baptisé « Trident d'or », en Méditerranée, qui mobilisera soixante-dix navires déployés notamment par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas. Avec à son bord ses premiers avions Rafale, en nombre réduit, le *Charles-de-Gaulle* devrait symboliser le changement de stratégie amorcé par la marine française sur le thème : « De la mer vers la terre ».

C'est, aujourd'hui, la mission numéro un des marines de guerre. Finies les grandes batailles navales. Place à la projection d'une force vouée à prendre d'assaut une tête de pont, puis à l'élargir, grâce à un groupe aéronaval associé à des sous-marins ou à des frégates porteuses de missiles de croisière et à des bâtiments amphibies.

La nouvelle doctrine est largement exposée dans le mensuel

Défense nationale de mars, sous la plume du vice-amiral d'escadre Jean Moulin, qui commande la Force d'action navale (FAN), à Toulon, et de Tristan Lecoq, un universitaire chargé de mission au secrétariat général de la défense nationale (SGDN). « *Le rôle de la marine, estiment les deux auteurs de cet article consacré à la nouvelle vision stratégique de la mer, a grandement évolué, d'une conception fondée sur la maîtrise des espaces maritimes, avec la perspective d'affrontements d'escadres en haute mer, à des missions de combat contre la terre, dans des opérations interarmées* », où l'aviation (comme ce fut le cas dans les Balkans en 1999) et l'armée de terre sont massivement engagées. « *D'où, notent-ils, l'inflexion essentielle dans la conception même de l'engagement d'une force. La maîtrise de la mer - over the sea, comme disent les Britanniques - n'est plus une fin en soi. L'objectif est aujourd'hui de se doter de la capacité, notamment à partir de la mer, de maîtriser l'espace terrestre et aérien - from the sea -, comme le font désormais les Américains.* »

En d'autres termes, la mutation de la marine « de la mer vers la terre » l'incite à préparer des interventions interarmées et à ne pas

demeurer cette Royale, tant décriée, qui « *fait des ronds dans l'eau* », comme l'en accusent ses détracteurs. Ce qui suppose la connaissance de la zone d'action pour en neutraliser les infrastructures, la participation au contrôle de la situation dans la zone des opérations au besoin par le blocus maritime, le débarquement clandestin de commandos chargés de mener à bien des opérations spéciales et la protection des flux logistiques.

« MANŒUVRE AÉROMARITIME »

Ainsi se dessine une marine radicalement nouvelle, qui fait appel à « *des capacités de combat contre la terre* ». A l'instar de la marine des Etats-Unis, qui, en la matière, a joué les pionniers. Parce qu'elle reste encore, avec l'espace, un domaine qui tolère une grande liberté d'action, la mer va devenir un lieu de projection de puissance, indépendamment du rôle qu'elle joue, depuis quelques décennies, dans le recours ultime à la dissuasion, avec l'immersion des sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques.

D'où son organisation à l'horizon 2015, si, d'ici là, les lois de programmation militaire sont respectées, autour du programme

FMM de dix-sept frégates multi-missions dotées de missiles de croisière, de capacités d'appui-feu et de moyens de renseignement ; du projet Barracuda de six sous-marins nucléaires d'attaque équipés de missiles antinavires à changement de milieu ; ou de quatre nouveaux transports de chaland de débarquement, comme les navires amphibies *Mistral* et *Tonnerre*, aptes à jeter d'urgence une force de 1 400 commandos hélicoptères en terre hostile.

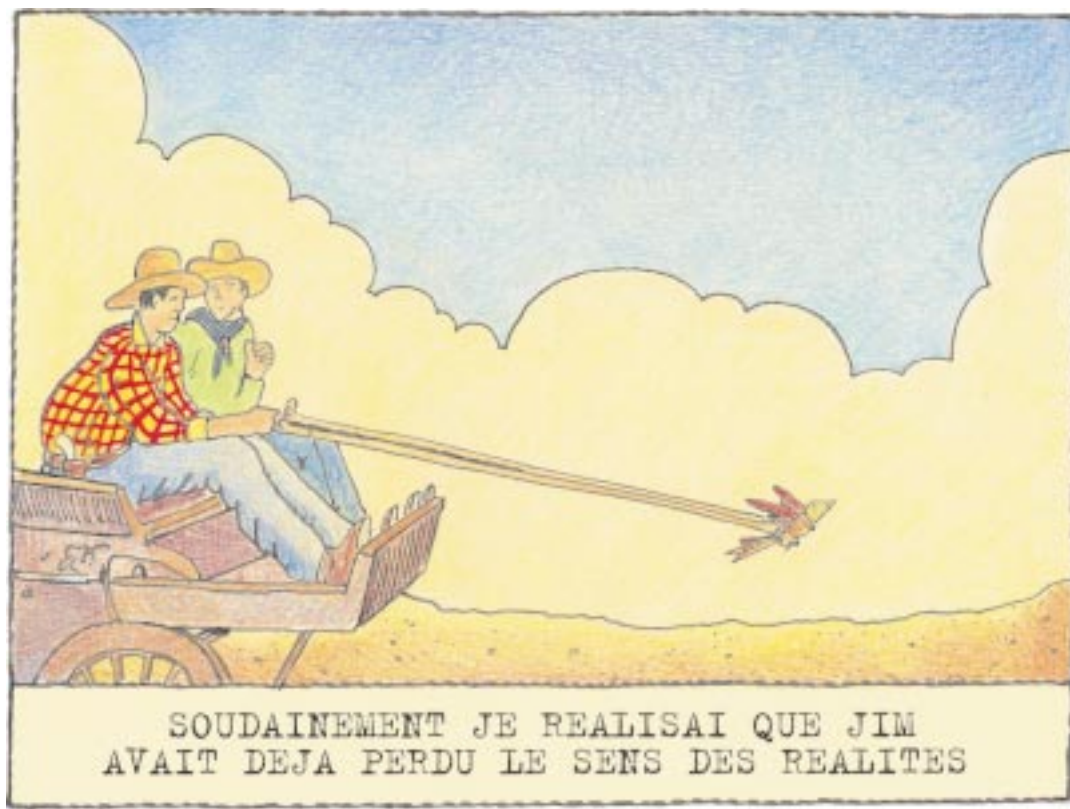
Ce concept d'une « *manœuvre maritime* », voire aéro-maritime, au profit d'actions interarmées conduites en coalition ou non, on le retrouve aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, deux pays dont les marines, en vérité, ont déjà donné le ton en matière de gestion des crises internationales.

A ce jour, la France apparaît à la traîne. Elle ne sera pas dans le coup avant une bonne quinzaine d'années. En effet, la marine nationale ne dispose pour l'heure d'aucune capacité de frappe contre la terre au moyen de missiles de croisière. Son atout majeur sera le déploiement d'un porte-avions limité au rayon d'action de ses Rafale une fois armés de missiles de croisière - c'est-à-dire pas avant 2005-2008 - et pas d'un porte-avions permanent puisque son unique *Charles-de-Gaulle* subira des révisions périodiques qui l'immobiliseront plusieurs mois d'affilée.

« *Le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, notent le vice-amiral d'escadre Moulin et M. Lecoq, sont capables de s'intégrer dans une opération aéro-navale d'envergure. Les navires de surface et les sous-marins qui en constituent l'accompagnement sont nombreux en Europe. Cependant, la France est la seule, en l'état, à mettre en œuvre un véritable groupe aéronaval qui, par sa disponibilité et la distance à laquelle il peut intervenir, lui donne un rôle moteur* » dans la future défense européenne. C'est oublier bien vite, puisque c'est de lui qu'il s'agit, que le *Charles-de-Gaulle*, dont les déboires sont désormais légendaires, n'est probablement pas le meilleur exemple à donner à des alliés britanniques, espagnols et italiens qui, eux, ne sont pas en panne de porte-avions. Dans la compétition à laquelle se livrent les marines modernes pour prendre leur part du nouveau paysage stratégique, la France donne l'impression de compenser ses manques par une certaine arrogance.

Jacques Isnard

Les saynètes par Glen Baxter



Justice, le temps de l'autocritique

Suite de la première page

Avec l'abandon du texte de réforme constitutionnelle à laquelle elle était liée, cette idée a fait long feu. A la grande joie des magistrats qui s'étaient bruyamment opposés à cette « *nouvelle usine à gaz* » judiciaire, dans laquelle ils déclinaient une manière détournée de remettre en cause leur action. Mais la publicité faite autour de ce thème a insensiblement changé la donne : les magistrats se sont mis à écouter d'une autre oreille les justiciables, qui, mécontents, se sont saisis des procédures pour critiquer le fonctionnement de la justice. La responsabilité civile d'un magistrat soupçonné d'une faute personnelle dans l'exercice de ses fonctions ne pouvant directement être mise en cause par les citoyens, ceux-ci se retournent désormais contre l'Etat en n'hésitant plus à intenter des procès pour « *faute lourde du service public de la justice* ».

L'année 2000 a ainsi été marquée par une succession d'affaires, marquant la reconnaissance, par la justice, de ses propres insuffisances. Alors que les tribunaux admettaient jusqu'ici une jurisprudence relativement stricte en matière de « *faute lourde* », ils ont étendu cette notion à une série de dysfonctionnements du service public de la justice. C'est notamment le cas des erreurs commises par les magistrats. Le 5 janvier 2000, le tribunal de grande instance de Paris a ainsi alloué 20 000 francs à deux personnes, en raison de la disparition, en plein palais de justice, d'une partie du dossier d'instruc-

tion sur la Scientologie, alors confié à la juge Marie-Paule Moracchini. Tout en reconnaissant que la disparition de ces pièces, restée inexplicable, « *ne peut être imputée à faute* » à la magistrate, le tribunal a considéré que l'absence de copie du dossier constituait une « *faute lourde imputable au service public de la justice* ».

Plus symboliquement, le tribunal de grande instance de Rennes a alloué 1,2 million de francs, le 27 novembre 2000, aux époux Esnault, qui se plaignaient depuis des années, et jusqu'ici en vain, d'un dysfonctionnement avéré de la justice. Anciens restaurateurs, Jacques et Nelly Esnault avaient été conduits à la faillite sur la base d'une décision de justice. Fait rarissime, le magistrat qui avait présidé leur affaire avait reconnu, des années après, son erreur d'appréciation dans ce dossier. La chancellerie avait pourtant refusé d'indemniser à l'amiable les époux Esnault, en se retranchant derrière le principe de l'autorité de la chose jugée. Cette analyse a été contredite par le tribunal, qui a estimé qu'il résulte de l'« *aveu* » de faute du magistrat concerné, dont on ne peut « *douter de la sincérité* », un « *fonctionnement défectueux du service public de la justice* ».

Moins spectaculaire mais tout aussi importante est l'extension, par les tribunaux, de la notion de faute lourde à une série de négligences. Il s'agit, dans ce cas, non plus seulement de reconnaître l'erreur d'un magistrat, mais bien d'admettre l'existence d'une chaîne de petits dysfonctionnements qui, mis bout à bout, peuvent avoir des conséquences dramatiques. Ainsi de l'affaire de la petite Maëlla : cette enfant avait été confiée à son père après que sa mère, très perturbée, eut tué un homme dans un moment de folie.

Malgré ses antécédents, et en raison de l'absence du père à une audience, la justice a confié la fillette à sa mère, qui a fini par la tuer quelques mois plus tard. Dans ce cas, la cour d'appel de Paris a relevé « *une succession de négligences* » qui, du parquet au juge aux affaires familiales, a conduit la justice à une mauvaise appréciation du dossier. Le père de la fillette a reçu 300 000 francs de dommages-intérêts.

NOUVELLE CRÉDIBILITÉ

De la même manière, la justice a reconnu sa responsabilité dans l'affaire d'un viol qui avait été classée sans suite, en 1982, par le parquet de Paris, suite à une enquête policière très sommaire. Des années après, en 1998, la victime avait reconnu son agresseur en Guy Georges, le « *tueur de l'Est parisien* », qui venait d'être arrêté. Mais le viol était prescrit, et elle n'avait jamais pu porter plainte, ni être indemnisée pour son préjudice. Saisi, le tribunal de Paris a accepté de lui allouer 800 000 francs en considérant que son « *préjudice résulte à la fois de la perte d'une chance d'obtenir la condamnation de son agresseur (...)* et de l'impact, notamment au plan psychique, des dysfonctionnements qu'elle a pu constater et qui ont pu la faire douter du rôle et du sens de

la justice ».

Cette évolution de jurisprudence, qui tranche avec la traditionnelle frilosité de la justice en matière de responsabilité, a été approuvée par la Cour de cassation, le 23 février, à propos de l'affaire Grégory. Suivant l'analyse de l'avocat général, qui avait estimé que dans cette affaire, qui n'a jamais été élucidée, « *il est difficile de nier* » l'existence « *d'un fonctionnement défectueux de la justice* », la haute juridiction a étendu la notion de faute lourde « *à toute déficience caractérisée par un fait ou une série de faits traduisant l'inaptitude du service public de la justice à remplir la mission dont il est investi* ».

En clair, la justice accepte officiellement, dorénavant, d'indemniser les victimes de ses erreurs et négligences, en reconnaissant qu'elles peuvent parfois entraîner de graves préjudices pour les justiciables. Cette évolution, si elle se confirmait, serait de nature à réconcilier les citoyens avec leur justice, souvent soupçonnée de jeter un voile sur ses insuffisances. L'institution judiciaire a tout à y gagner : c'est en reconnaissant qu'elle aussi peut se tromper que la justice peut acquérir une nouvelle crédibilité.

Cécile Prieur

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le bimillénaire de Paris

JALOUSEMENT gardé - comme s'il s'agissait d'un secret de défense nationale -, le programme - plusieurs fois remanié - des fêtes du bimillénaire de Paris a été enfin « *révé* » hier soir au cours d'une réception dans les salons de la chambre de commerce.

Il serait trop long d'énumérer ici chaque gala, chaque concert religieux ou profane, chaque déjeuner, chaque conférence, chaque « *NUIT* », chaque journée, qu'elle soit celle « *des enfants de Paris* » ou celle « *du cheval* ». Contentons-nous de signaler les principaux. Tout d'abord, puisqu'il fallait choisir une date pour glorifier les deux mille ans de Paris, c'est le dimanche 8 juillet qui a réuni les suffrages, parce que cette date se place entre la Grande Saison et la fête nationale.

Mais, dès le mois d'avril, Paris, pour accueillir les visiteurs, sera

décoré : mâts aux carrefours, balcons fleuris, monuments illuminés. Le centre de la ville deviendra même durant quelques semaines un véritable musée. Toutes ses vitrines retraceront un aspect de l'histoire de la capitale : avenue de l'Opéra, « *La Locomotion de 1875 à nos jours* » ; « *Mille Ans d'histoire* » rue Saint-Honoré ; « *Le Second Empire* » aux Champs-Élysées ; « *Louis XVI* » faubourg Saint-Honoré, etc.

Il y aura également des expositions de peinture, des festivals de danse, des manifestations hippiques, aux arènes de Lutèce en particulier, et des grandes eaux et des feux d'artifice, dont le plus beau, celui du 8 juillet, se terminera par un bouquet représentant les armes de la Ville de Paris.

F. D.

(22 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

POLITIQUE MONÉTAIRE La Réserve fédérale a baissé ses taux directeurs d'un demi-point, à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire, mardi 20 mars. Elle

estime qu'il y a « *un risque substantiel de faiblesse de la demande et de la production* ». ● LES INVESTISSEURS ont été déçus par l'ampleur de cet assouplissement monétaire, qu'ils

jugent insuffisante pour contrer les risques de récession. ● L'INDICE DOW JONES a reculé de 2,39 %, tandis que le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, a chuté de

4,80 %, entraînant dans sa baisse les places européennes, mercredi 21 mars. L'euro n'a pas bénéficié de la faiblesse du billet vert ● LE JAPON, en plein marasme économique, a, lui,

mieux accueilli la décision de la banque centrale japonaise, qui a inauguré une thérapie de choc. Les autorités monétaires ont décidé de renouer avec la politique du taux zéro.

La Réserve fédérale américaine opte pour une baisse limitée de ses taux

Alan Greenspan, président de la Fed, a déçu les investisseurs, mardi 20 mars, en ramenant son taux interbancaire de 5,5 % à 5 %, alors que les marchés avaient anticipé une baisse plus forte. De son côté, pour tenter de relancer l'économie, le gouvernement de George W. Bush parie sur son plan de réduction d'impôts

WASHINGTON

de notre correspondant

La Réserve fédérale américaine (Fed) a réduit ses taux d'intérêt de 50 points de base, mardi 20 mars. A l'issue de la troisième baisse depuis le début de l'année, le taux interbancaire se situe désormais à 5 %, son plus bas niveau depuis novembre 1999. En se livrant au service minimum attendu, Alan Greenspan, le président de la Fed, a déçu, provoquant un nouveau coup de tabac à Wall Street. L'indice Dow Jones a chuté de 2,39 %, à 9 720,82 points, et le Nasdaq de 4,80 %, à 1 857,44 points. Les cours, qui, après une semaine noire, avaient grimpé lundi dans l'attente d'une baisse des taux de 75 points, ont repris leur spirale descendante.

Dans un bref communiqué, la Fed a expliqué que « les pressions persistantes sur les bénéfices restreignent les dépenses en investissements de même que la consommation par le biais d'un déclin de la valeur des portefeuilles boursiers (...) Un excès de capacités de production est apparu récemment. La possibilité que cet excès persiste, de même que le potentiel d'un affaiblissement des conditions économiques globales, suggère des risques substantiels que la demande et la production puissent demeurer peu actifs ». Elle n'en demeure pas moins optimiste à

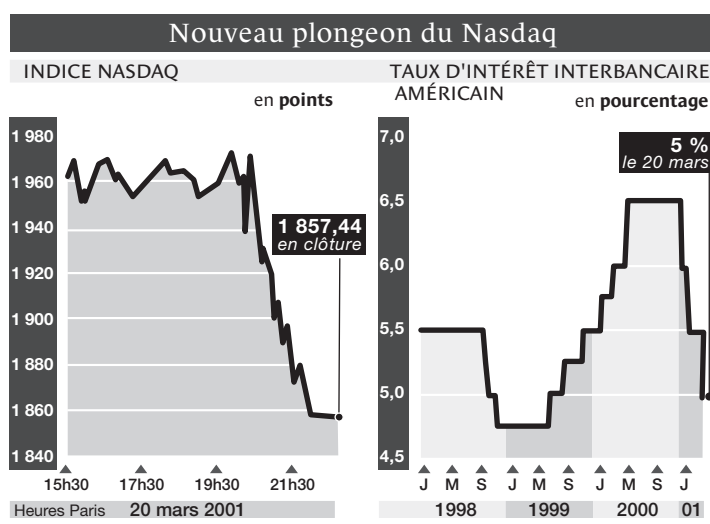
long terme sur la stabilité des prix et la poursuite de la croissance.

Ancien chef du Bureau du budget de la Maison Blanche, Alice Rivlin, de la Brookings Institution, juge stupide cette décision de la Réserve fédérale et ne croit pas qu'elle aura un impact à long terme. Mais elle s'attend à une prochaine baisse des taux.

Aller plus loin aurait donné une impression de précipitation tout aussi dommageable, estime un financier. M. Greenspan n'a pas non plus caché que la mission de la Fed n'était pas de sauver les investisseurs à chaque crise : « Nous ne fixons pas notre politique monétaire en fonction de la Bourse mais de l'économie », déclarait-il l'an dernier.

SIGNAUX CONTRADICTOIRES

Il n'empêche qu'Alan Greenspan, après avoir été porté aux nues quand Wall Street atteignait des sommets, porte en partie aujourd'hui le chapeau pour les mauvaises performances de la Bourse. « L'empereur Greenspan est-il tout nu ? », peut-on lire dans le *Boston Globe*. Et, récemment, le *Wall Street Journal* a cité un expert réputé et ancien membre de la Fed, Wayne Angell, accusant M. Greenspan d'avoir semé la confusion en envoyant aux marchés boursiers des signaux contradictoires. La confiance des marchés et des



Les marchés d'actions ont été déçus par l'ampleur de la baisse des taux décidée par la Réserve fédérale.

investisseurs privés s'en ressentent néanmoins : le patrimoine des foyers – dont la moitié possèdent désormais des actions – a baissé de 2 % en 2000 et, selon un sondage publié lundi par l'hebdomadaire *Newsweek*, leur confiance s'effrite : 71 % s'attendent à une récession prochaine et 55 % ont réduit leurs gros achats.

Il n'en demeure pas moins que plusieurs fondamentaux restent sains : si le secteur manufacturier a

encore sacrifié 94 000 postes en février, l'économie américaine dans son ensemble a créé 135 000 emplois et le taux de chômage demeure à peine supérieur à 4 %. Le bâtiment se porte bien et les achats de voitures sont en hausse : témoin, la rechute du commerce extérieur en janvier – qui a atteint son deuxième plus mauvais chiffre avec une hausse du déficit de 33,3 milliards de dollars – due en particulier à l'augmentation des impor-

tations automobiles. L'endettement des ménages reste cependant préoccupant (14,8 % de leur revenu) et la conjoncture boursière risque de peser sur la consommation ; or c'est surtout sur cette dernière que repose la reprise.

Dans ces conditions, peut-on parler de récession ? Le débat a pris des proportions politiques avec l'arrivée à la Maison Blanche du conservateur George W. Bush. Les démocrates ont accusé le président d'avoir accentué la tendance par des propos délibérément pessimistes destinés à faire passer ses 1 600 milliards de baisse d'impôts sur dix ans. Selon Dick Gephardt, chef de la minorité à la Chambre des représentants, « nous assistons à une entreprise de dénigrement de l'économie. Il s'agit d'un leadership irresponsable et d'une mauvaise gestion de notre économie ». « Je suis préoccupée que le président et son équipe renforcent l'inquiétude actuelle par leurs propos, a déclaré au Monde Alice Rivlin. Les baisses d'impôts ne sont pas une bonne antidote, elles privilégient les riches et agitent trop lentement. »

Il faut dire que, dans le but d'obtenir l'adoption rapide de son programme fiscal, « W » a été aussi loin qu'il lui était possible pour marteler un sombre tableau d'une économie en recul sans employer le terme maudit de récession, expliquant que, dans ces circonstances, une

baisse de la pression fiscale allait relancer la consommation. Le vice-président, Dick Cheney, a été plus loin, déclarant en décembre 2000 : « Nous pourrions bien être au bord d'une récession. » Le secrétaire à l'énergie, Spencer Abraham, a ajouté, peu après la décision de l'OPEP, le 17 mars, de réduire sa production, que les trois précédentes récessions avaient été précédées d'une hausse des cours du pétrole.

« W » a changé de ton face à ces critiques, mais il maintient son objectif. Recevant mardi le premier ministre israélien, il a réaffirmé sa « foi profonde dans l'économie américaine » en dépit de « problèmes à court terme ». S'adressant à des femmes d'affaires, il a accusé ses adversaires de transformer le débat en « lutte de classes », ajoutant que, si l'économie avait des ratés, « nous allons nous y attaquer sur le champ, en particulier avec une bonne politique fiscale qui, en rendant leur argent aux gens, stimulera l'économie ». Mais, en dépit des efforts de la Maison Blanche pour faire voter d'urgence ses cadeaux fiscaux par un Sénat divisé à égalité et les rendre rétroactives au 1^{er} janvier, la plupart des experts estiment que leur impact sera minime cette année.

Patrice de Beer

► www.lemonde.fr/economique

TROIS QUESTIONS À...

ANTOINE BRUNET

1 En tant qu'économiste en chef chez HSBC CCF, que pensez-vous de la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) ?

En décidant de procéder pour la troisième fois consécutive depuis le début de l'année à une baisse d'un demi-point de son taux interbancaire, la Réserve fédérale continue à réagir significativement à la détérioration conjuguée de la conjoncture américaine et des marchés financiers. Il est rare de voir la Fed abaisser son taux directeur de 1,5 % en trois mois. Mais, au-delà des apparences, l'audace de la Fed est toute relative : jamais, depuis 1945, les Etats-Unis n'ont été menacés d'une spirale aussi dangereuse, où se succèdent recul de la conjoncture, déception sur les profits, nouveau recul boursier, nouvel effet-riche négatif, induisant, à nouveau, recul de la conjoncture, etc. Dans ces conditions,

baïsser les taux de 5,50 % à 5 % est certes positif mais nettement insuffisant. A 5 %, ce taux reste de 2,5 % au-dessus de l'inflation sous-jacente, ce qui, classiquement, signifie que la politique monétaire n'est plus restrictive mais n'est pas encore accommodante. Cela nous apparaît incohérent de la part d'une Fed qui reconnaît elle-même un risque important de récession. J'aurais préféré une baisse de trois quarts de point.

2 Quelle sera la prochaine action de la Fed ?

La Fed reconnaît que « le risque majeur est un nouvel affaiblissement ultérieur de la conjoncture », ce qui est une façon indirecte d'indiquer qu'elle se sent prête à opérer une nouvelle baisse de son taux lors de sa prochaine réunion régulière, le 15 mai. Elle ajoute aussi que, « parce que la situation économique pourrait évoluer rapidement, elle s'imposera de surveiller de près les évolutions », ce qui, en langage codé, signifie qu'elle se

réserve la possibilité d'abaisser son taux entre ses réunions. En tout état de cause, on peut conclure qu'une quatrième baisse d'un demi-point devrait prendre place au plus tard le 15 mai et peut-être même auparavant, par exemple après un très mauvais chiffre du produit intérieur brut au premier trimestre, publié le 27 avril.

3 Quel est le scénario que vous anticipez ?

Les indices boursiers aux Etats-Unis et dans le monde vont continuer à reculer dans les jours à venir. Une nouvelle impulsion négative sera, de ce fait, donnée à la dangereuse spirale déjà évoquée. Le scénario de reprise en « V », où l'économie se redresse rapidement, devient nettement inaccessible. Ma conviction est renforcée : c'est un scénario de reprise seulement en « U » (reprise lente) qui prendra place.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

Fortes secousses sur les marchés financiers

LES MARCHÉS FINANCIERS, qui avaient espéré une franche détente monétaire de trois quarts de point, ont réagi brutalement à la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) de réduire, mardi 20 mars, ses taux d'intérêt de seulement un demi-point.

Le dollar s'est affaibli face à la devise européenne, permettant à celle-ci, dénigrée par les opérateurs ces derniers jours, de repasser au-dessus du niveau de 0,91 dollar. La monnaie unique se négociait, mercredi en début de matinée, à 0,9101 dollar. Ce sursaut de la devise européenne a été de courte durée. Après la publication de l'indice du climat des affaires en Allemagne en février, à son plus bas niveau depuis juillet 1999, l'euro repassait sous la barre des 0,90 dollar.

Accueillant comme à leur habitude les capitaux fuyant les actifs risqués comme les actions, les mar-

chés de taux d'intérêt américains ont vivement progressé. Dans le niveau des taux à long terme, qui évolue en sens inverse des cours, les marchés ont déjà intégré l'idée que la Fed assouplira de nouveau prochainement sa politique monétaire. Le rendement de l'emprunt du Trésor américain à dix ans s'est détenu à 4,76 %, tandis que celui des titres dont l'échéance est de 30 ans s'est affaibli pour terminer à 5,26 %, son plus bas niveau depuis le mois de février 1999.

Bruce Steinberg, l'économiste en chef chez Merrill Lynch, s'attend à ce que le taux interbancaire descende jusqu'à 4 % en août. Les experts de Lehman Brothers prévoient, quant à eux, un mouvement de baisse des taux encore plus rapide pour arriver à 4 % en juin.

En Europe, mercredi en début de séance, les marchés obligataires suivaient le mouvement des fonds d'Etat américains, les taux de l'obli-

gation à 10 ans se repliant à 4,79 % en France et à 4,66 % en Allemagne.

Les marchés boursiers américains avaient pourtant anticipé un signal fort de la banque centrale. Mardi, les principaux indices avaient ainsi ouvert en hausse. L'indice Nasdaq progressait de 0,77 %, à 1 966,13 points juste avant l'annonce de la Fed, s'approchant de la barre symbolique des 2 000 points. Le Dow Jones, l'indice phare de la Bourse de New York, réussissait même quelques incursions au-dessus des 10 000 points. Mais les opérateurs ont été assommés par les commentaires pessimistes sur l'état de l'économie, qui ont accompagné le geste de la Banque centrale. Le Dow Jones a finalement chuté de 2,39 %, à 9 720,76 points. L'indice Nasdaq, où sont présents la quasi-totalité des grands titres de la technologie, a réagi encore plus vivement, abandonnant 4,80 % en clôture, à 1 857,44 points.

« IMMENSE DÉCEPTION »

Géraldine Guyon, analyste chez Paresco, notait, mercredi matin, une « immense déception des marchés, la Fed n'ayant pas voulu céder à leur pression ». Meilleure illustration du retournement du marché : l'action Cisco, numéro un mondial des équipementiers de réseau, qui progressait jusqu'à 3,6 % en cours de séance, a terminé sur une baisse de 8,4 % ! Le numéro un mondial des semi-conducteurs Intel, autre baromètre de la santé du secteur technologique, s'est effondré de 9 % sur le Nasdaq, aggravant nettement ses pertes après la décision de la Fed. Les investisseurs redoutent que la surcapacité de l'industrie technologique ne se résorbe pas avant le second semestre 2002.

Mercredi matin, les Bourses européennes ont ouvert dans le rouge, directement touchées par le pessimisme de Wall Street. Menant le cortège des baisses, le CAC 40 abandonnait 2,01 % dans les premiers échanges, à 5 035,37 points. Le Dax, son homologue allemand, cédait 1,68 %, à 5 684,77 points, et le Footsie britannique reculait de 1,45 %, à 5 564,90 points. La Bourse de Tokyo, à contre courant, a affiché au contraire une hausse historique de 7,49 %, l'indice Nikkei atteignant 13 103,94 points, les investisseurs nippons saluant la décision de leur propre banque centrale (lire ci-dessous).

La Banque du Japon met en place une politique monétaire radicale et révolutionnaire

LE GOUVERNEUR de la Banque du Japon (BoJ) avait joué, lundi 19 mars, son va-tout pour tenter d'enrayer la spirale de la déflation dans laquelle est entraîné l'archipel. Cette dernière carte semble pour l'instant lui réussir. Avec un jour de retard pour cause de jour férié, la Bourse nipponne a salué, mercredi 21 mars, la décision de Masaru Hayami de revenir à la politique de « taux zéro » et d'injecter des liquidités sur le marché, en clôturant sur un bond de 7,49 %, à 12 434,03 points.

« Les investisseurs étrangers ont interprété les décisions de la BoJ comme un plein soutien aux banques pour les aider à se débarrasser de leurs créances non performantes. Beaucoup d'actions bancaires étaient en hausse », a commenté Hiroichi Nishi, analyste de marché chez Nikko. La situation des banques est en effet l'un des soucis majeurs du gouvernement japonais. Plombé par quelque 32 000 milliards de yens de créances douteuses (291 milliards d'euros), le secteur bancaire est loin d'avoir assaini ses comptes. A l'approche de la fin de l'année fiscale (le 31 mars), la capacité des banques à provisionner leurs créances se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elles sont, depuis cette année, contraintes d'évaluer

leurs portefeuilles à leur valeur réelle et non à leur valeur d'achat. Pour anticiper cette échéance, elles n'ont cessé de céder massivement leurs actions, participant ainsi largement à l'effondrement du marché boursier.

A contrario, c'est grâce à elles que l'indice Nikkei a connu une telle embellie, la plupart des titres bancaires étant orientés à la hausse. En décidant d'augmenter à 5 000 milliards de yens (contre 4 000 milliards) les réserves déposées dans ses comptes par les banques commerciales – affichant le fait qu'elle n'utilisera plus le taux au jour le jour comme outil de réfé-

rence mais le volume de liquidités laissé sur le marché monétaire –, la Banque du Japon a clairement montré ses priorités : relance de l'activité par une augmentation des volumes de prêts, assainissement des bilans.

OBJECTIF D'INFLATION ZÉRO

L'institut d'émission s'est également fixé un objectif d'inflation zéro, afin de stopper la spirale de baisse des prix enclenchée depuis deux ans, puisqu'il maintiendra sa nouvelle politique jusqu'à ce que l'indice des prix à la consommation hors produits périssables se stabilise au moins à zéro ou aug-

Nationalisation inévitable dans le secteur bancaire

« Le changement de politique monétaire, la situation des entreprises et la prise de conscience par les politiques de réformer les banques me rendent moins pessimiste qu'il y a un mois », explique Nicholas Edwards, responsable de la recherche japonaise chez Crédit suisse Asset Management à Tokyo. M. Edwards estime que les créances douteuses des banques japonaises s'élevaient maintenant à 40 trillions de yens (350 milliards de dollars). Or leurs fonds propres se limiteraient à 24 trillions de yens.

Ce spécialiste pronostique donc « la nationalisation rapide d'une ou deux grandes banques en situation difficile », les établissements financiers les plus faibles n'ayant d'autres solutions que de passer dans le giron public. M. Edwards n'hésite pas à établir un parallèle avec le soutien de l'Etat au Crédit lyonnais en 1994, estimant que l'Etat japonais pourrait aussi « monter une structure pour reprendre à sa charge les créances douteuses ».

mente. Enfin, la BoJ s'est engagée à augmenter ses prises en pension d'obligations gouvernementales à long terme, au cas où le marché aurait besoin de liquidités supplémentaires.

Ces mesures monétaires, radicales et jamais expérimentées au Japon apparaissent révolutionnaires. Elles visent à extraire l'économie nipponne de ce cercle vicieux de la déflation, qui entraîne l'archipel par le fond. Le mécanisme est simple : faute d'une demande intérieure suffisante (les Japonais éparpillent massivement), les entreprises baissent leurs prix pour écouler leurs stocks mais réduisent également l'emploi et baissent les salaires. Le recul de la demande qui en découle provoque à nouveau de nouvelles baisses de prix...

Le problème est que la demande extérieure ralentit également de façon inquiétante. Mercredi, le ministère des finances japonais a annoncé une contraction de l'excédent commercial avec le reste du monde de 25,4 % en février, à 879,4 milliards de yens (7,9 milliards d'euros).

Le rapport de conjoncture pour le mois de mars de la Banque du Japon, publié le même jour, reflète bien l'état d'esprit dans lequel elle a pris sa décision de réorienter sa politique monétaire. « La reprise

Babette Stern

► www.lemonde.fr/economique

Cécile Prudhomme et Adrien de Tricornot

Sous la pression des actionnaires, André Navarri quitte la tête de Valeo

Thierry Morin, l'ancien directeur général, lui succède.

La nouvelle direction aura pour mission de redéfinir la stratégie de l'équipementier automobile

VALEO ne sera pas vendu. Au moins pour l'instant. Faute de trouver un acquéreur à bon prix, le principal actionnaire de l'équipementier automobile, la CGIP, qui détient 20,13 % du capital de Valeo a poussé le groupe à la réorganisation interne. Dix mois à peine après son arrivée à la présidence de l'équipementier automobile, André Navarri a présenté sa démission, mercredi 21 mars. « Le Conseil ayant procédé à un réexamen approfondi de la stratégie du groupe, André Navarri a décidé de s'orienter vers d'autres projets professionnels », indique l'équipementier automobile dans un communiqué publié mercredi matin. Il est remplacé par Thierry Morin, directeur général de Valeo.

Depuis plusieurs mois, la confiance était rompue entre M. Navarri et son principal actionnaire. Les incertitudes qui entourent la stratégie du groupe ont accentué le divorce. Valeo fait l'objet de rumeurs récurrentes dans les milieux financiers. Le principal actionnaire du groupe, la CGIP d'Ernest-Antoine Seillière, qui dispose de 28 % des droits de vote son-

geait à vendre sa participation. Mais la mauvaise conjoncture du secteur de l'équipement automobile et les inquiétudes des investisseurs pour 2001 empêchaient M. Seillière de dégaier une plus value sur son investissement. Des rumeurs faisaient état de l'intérêt de l'Allemand Siemens ou de l'américain Delphi pour racheter le groupe Français.

LA SPÉCULATION S'EST DÉGONFLÉE

D'autres évoquaient la constitution d'un tour de table financier dans lequel Noël Goutard, ex-PDG de Valeo, aurait joué un rôle déterminant. Mais sans doute les repreneurs potentiels n'étaient pas prêts à mettre sur la table une somme qui aurait permis au patron du Medef de retomber sur ses pieds. La CGIP avait acheté ses titres en 1996 à 56 euros. Depuis quelques jours la spéculation autour de l'action s'est dégonflée et celle-ci ne cote plus que 51 euros.

Sollicité par d'autres dossiers comme AOM-Air Liberté et Fortel, M. Seillière était pressé de trouver une solution d'attente pour Valeo, en attendant meilleure fortune. Il a

donc opté pour la remise en ordre interne de l'équipementier automobile. Désormais, Valeo sera une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Ce changement, qui sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, permet à Noël Goutard de reprendre en main la stratégie du groupe.

L'ancien PDG du groupe avait quitté ses fonctions en mai 2000 pour les laisser à M. Navarri. Nommé à la présidence du comité stratégique, M. Goutard s'inquiétait de plus en plus de l'avenir et de l'indépendance de Valeo. En prenant la tête du conseil de surveillance, il aura la charge de redéfinir les grandes orientations du groupe au moment où celui-ci cherche un second souffle. Le management sera assuré par Thierry Morin, un fidèle de M. Goutard. Les deux hommes ont travaillé ensemble chez Schlumberger, Thomson, puis enfin chez Valeo où M. Morin a été directeur financier et directeur des achats.

Stéphane Lauer

Vincent Bolloré prépare son entrée dans la banque italienne Mediobanca

L'homme d'affaires reprendrait la participation de Lazard

Appuyé par Antoine Bernheim, commanditaire de Lazard et vice-président de Mediobanca, Vincent Bolloré serait prêt à entrer dans le capital de la banque

d'affaires italienne, pivot du capitalisme transalpin. Il achèterait la participation de Lazard. Cette initiative est présentée comme « amicale ».

VINCENT BOLLORÉ a manifestement du goût pour les institutions bancaires respectables. Après avoir fait une incursion dans le capital des holdings de contrôle de la banque Lazard, l'homme d'affaires est sur le point de débarquer dans les structures de la banque d'affaires italienne, Mediobanca. Alors que Lazard et Mediobanca sont en train de dénouer leurs liens historiques, M. Bolloré est prêt à prendre le relais de la banque française et à acquérir l'essentiel de sa participation (environ 2 %) dans la banque italienne.

Les discussions sont loin d'être achevées. Les principales institutions financières et industrielles italiennes, qui contrôlent 50,5 % du capital de la banque milanaise, ont renouvelé, mardi 20 mars, leur pacte d'actionnaires de Mediobanca. Tout en assurant vouloir se plier aux nouvelles règles du gouvernement d'entreprise, cet accord est surtout destiné à garantir l'indépendance de la banque, pivot du capitalisme italien, et à maintenir le traditionnel équilibre entre des actionnaires bancaires et non bancaires. Une deuxième réunion est prévue fin mars pour statuer sur le sort de la participation de Lazard dans Mediobanca. Cette dernière a un droit de préemption sur ses propres actions jusqu'à fin juin.

Le schéma de reprise passe par une cascade de sociétés. Un consortium serait créé pour reprendre 75,9 % du holding luxembourgeois Euralux, qui porte 3,9 % de l'assureur Generali, 2 % de Mediobanca, et 12,5 % d'une société de portefeuille, FinPriv. C'est dans ce consortium, évalué à 1,8 milliard d'euros (11,8 milliards de francs), que M. Bolloré doit faire son entrée, aux côtés des grands actionnaires italiens. C'est Antoine Bernheim, vice-président de Mediobanca et commanditaire de Lazard qui a suggéré le nom de son protégé.

PAS DE RÉTICENCES

Présentée comme « amicale », l'arrivée de M. Bolloré ne semble pas susciter de réticences en Italie. Quel niveau de participation les Italiens sont-ils prêts à lui offrir ? Quel montant veut-il investir ? Il a les moyens. En vendant sa participation dans le capital des holdings de Lazard au Crédit agricole en novembre 2000, il a réalisé une plus-value de 1,9 milliard de francs, qui a porté son trésor de guerre à quelque 5 milliards de francs. Selon toute probabilité, l'homme d'affaires français devrait devenir l'actionnaire le plus important du Consortium, dont M. Bernheim deviendrait le président, ce dernier pouvant même y investir personnellement.

Ce scénario permettrait de préserver la position de M. Bernheim, qui, à soixante-seize ans, veut garder un rôle dans le monde des affaires. Marginalisé chez Lazard, depuis qu'il a renoncé au statut d'associé-gérant, il a perdu de son influence en Italie à la suite de son éviction brutale de la présidence de Generali en mai 1999. Il lui ne reste plus aujourd'hui que la vice-présidence de Mediobanca. Celle-ci est menacée, depuis la mort, en juin 2000, d'Enrico Cuccia, banquier historique de Mediobanca, par la reconstitution du pouvoir autour des deux principaux actionnaires financiers de la banque d'affaires italienne, Banca di Roma et Unicredit.

Au-delà du désir de satisfaire son mentor, M. Bolloré n'est pas totalement désintéressé. L'homme d'affaires avait déjà présenté ses incursions chez Rivaud, chez Bouygues, chez Lazard comme des investissements amicaux. Pourtant, à chaque fois, ceux-ci ont donné lieu à des bagarres plus ou moins féroces, au terme desquelles il a empoché de confortables plus-values. L'histoire pourrait se répéter. Il arrive chez Mediobanca au moment où la banque d'affaire a perdu de sa superbe et est condamnée à évoluer. Comme Lazard ou Rivaud, elle détient de multiples participations recelant d'énormes plus-values, qui ne peuvent qu'attiser les appétits de M. Bolloré.

Toutefois, rien n'est joué. M. Bolloré place ses pions, sous le regard avisé de M. Bernheim. Mais avant lui, de nombreux intervenants, y compris transalpins comme Carlo De Benedetti, se sont laissés piéger dans les entrelacs du monde financier italien.

Martine Orange et Pascale Santi

Un pilier du capitalisme transalpin

● Mediobanca détient de multiples participations, parmi lesquelles celles dans l'assurance avec Generali (11 %), Fondiaria (2,3 %), dans Montedison (13,5 %), qui contrôle notamment le groupe d'énergie Edison et le sucrier Eridania Béghin-Say, Ciments Français (13 %), le fabricant de pneus Pirelli (5 %), le constructeur

automobile Fiat (3 %)...

● Les principaux actionnaires de Mediobanca sont les banques Unicredit et Banca di Roma (environ 10 % chacune), San Paolo IMI (environ 3 %), Deutsche Bank (2,5 %), et d'autres actionnaires non bancaires comme Italmobiliare (3 %), la Fiat (1,9 %) et Olivetti (2,1 %).

GDF affecté par la hausse du gaz

« LA FLAMBÉE des cours du baril qui a fait le bonheur et la richesse des groupes pétroliers est une mauvaise nouvelle pour nous car nous sommes acheteurs de gaz », a expliqué, mercredi 21 mars, Pierre Gadonneix, président de Gaz de France (GDF) en présentant les résultats 2000. L'entreprise publique a connu une situation « paradoxale » avec une progression de 23 % de son chiffre d'affaires qui dépasse les 11 milliards d'euros (73 milliards de francs) et un recul de 3 % de son bénéfice revenu à 431 millions d'euros (2,8 milliards de francs).

Cette dégradation du résultat est la conséquence du décalage dans la répercussion de la hausse des prix d'achat sur les tarifs de vente. Alors qu'en Europe, depuis le début de l'année 1999, les tarifs ont augmenté pour les particuliers de 30 %, cette progression a été limitée à 14 % en France. Les prix qui ont progressé par deux fois l'an dernier (+ 6,5 % en mai et + 13 % en septembre), ne « devraient pas baisser » lors de la prochaine révision des tarifs au mois de mai, prévient M. Gadonneix sans donner plus de précision. Cette stratégie dite de « lissage » des prix « a eu un impact négatif de 4 milliards de francs sur la marge ». Le résultat opérationnel de 7,8 milliards de francs aurait dû dépasser les 10 milliards de francs si l'environnement s'était stabilisé au niveau de 1999.

Néanmoins « Gaz de France est en bonne santé », affirme le PDG de l'entreprise en évoquant la croissance des ventes en volume de 7 % et les projets « ambitieux » du groupe. Pour s'adapter à la dérégulation européenne, l'établissement public veut être présent sur toute la chaîne gazière. A ses trois métiers, la distribution, le négoce et le transport, il lui faut ajouter une présence dans l'exploration en amont et dans les services en aval. L'entreprise n'ayant pas les moyens de se développer seule, il lui faut s'ouvrir à des actionnaires comme EDF et TotalFinElf, et auparavant transformer son statut d'établissement public en société anonyme (Le Monde du 20 mars). « Le rythme de développement dépend de ce qui sera retenu

pour l'ouverture du capital », explique M. Gadonneix. « La question est clairement posée. Elle est débattue publiquement et n'est plus confinée dans le secret des cabinets ministériels. J'en ai parlé au personnel », ajoute-t-il. « C'est à l'actionnaire de décider, c'est-à-dire le gouvernement et le Parlement. » Une opportunité se profile en juin avec le débat à l'Assemblée sur la transposition de la directive européenne ouvrant le marché du gaz à la concurrence.

DÉRÉGULATION ACCÉLÉRÉE

Même si les textes ne sont pas encore adaptés, la France a ouvert, depuis le 10 août, 20 % de son marché à la concurrence. Cela concerne 150 industriels. « Nous avons pris l'initiative de renégocier 90 % de nos contrats », explique M. Gadonneix, reconnaissant avoir

cependant « perdu 5 % en volume du marché ». Les concurrents sont principalement à ce jour les producteurs de la mer du Nord britannique (ExxonMobil, Shell, TotalFinElf ou British Gaz) et des sociétés de négoce comme Enron. Bruxelles veut maintenant accélérer cette dérégulation en ouvrant la totalité du marché de l'électricité et du gaz d'ici à 2005. Cette question devrait être abordée les 23 et 24 mars à Stockholm par les Quinze. Mardi 20 mars, Lionel Jospin a rejeté ces propositions. Le chancelier allemand, Gerhard Schroeder, a apporté son soutien à la démarche française le soir même lors d'un dîner en Allemagne avec le président Jacques Chirac et le premier ministre.

Dominique Gallois

La Lyonnaise des eaux se transforme en Ondeo

APRÈS SA MAISON MÈRE, qui a choisi de s'appeler simplement Suez, la branche eau du groupe change à son tour de nom. Désormais, la Lyonnaise des eaux se nommera Ondeo. Les grandes activités du groupe reprennent ce nom pour le combiner avec leur identité antérieure. Degrémont, le leader mondial des technologies de traitement des eaux devient ainsi Ondeo Degrémont et Nalco, spécialiste de procédés chimiques, Ondeo Nalco. Le nom de Lyonnaise des eaux restera attaché aux seules activités de service aux collectivités en France. L'adoption de cette nouvelle marque est la dernière étape de la reconfiguration des métiers de l'eau dans Suez. Regroupées depuis dix-huit mois au sein d'un même pôle, ces différentes activités ont été réorganisées pour travailler ensemble et comptent désormais 110 millions de consommateurs et 60 000 clients industriels. En 2000, l'activité eau de Suez a vu son bénéfice brut d'exploitation augmenter de 48,9 % à 2,1 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires 9,1 milliards.

AVIS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Service de délivrance et de gestion des cartes à puce associées au chronotachygraphe électronique utilisé pour le contrôle des transports routiers

1/ IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
Direction des transports terrestres – Sous-direction des transports routiers – La Grande Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX
Télécopie : 01 40 81 10 66 – E-mail : chrono.dtt@equipement.gouv.fr

2/ CADRE DE LA CONSULTATION

Délégation de service public, en application de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, et du décret 93-471 du 24 mars 1993 modifié portant application de l'article 38 de la loi susvisée.

3/ OBJET DE LA DÉLÉGATION ET CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Le présent avis concerne la délégation par l'Etat – ministère de l'équipement, des transports et du logement, du service public de délivrance et de gestion des cartes à puce associées au chronotachygraphe électronique utilisé pour le contrôle des transports routiers.

Ce nouveau dispositif doit être mis en place en application du règlement (CEE) 3821/85 modifié relatif à l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route. Il implique la délivrance, selon un régime de montée en charge susceptible de fortes variations, de cartes de conducteur (500 000 à 700 000 cartes), de cartes d'entreprise (60 à 120 000 cartes), de cartes de contrôleur (10 000 à 15 000 cartes) d'une durée de validité de cinq ans, et de cartes d'atelier agréé (500 à 1500 cartes) d'une durée de validité d'un an, et leur renouvellement.

Dans le respect du règlement mentionné ci-dessus et de son annexe technique en cours de modification – annexe 1B adoptée le 9 mars 2000, en attente de publication (disponible sur le site de la commission européenne : <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/tran/digtacho/library>) –, et des exigences de sécurité destinées à éviter la fraude, le délégataire devra :

- recevoir et instruire les demandes de cartes – demandes initiales, demandes de remplacement et de renouvellement, en procédant aux vérifications requises par la réglementation ;
- contracter avec des industriels :
 - fournisseurs de cartes homologuées,
 - personnalisateurs, qui assureront sous son contrôle la personnalisation des cartes, et leur distribution postale (une variante avec remise via un réseau de guichets devra être étudiée) ;
- gérer la base de données des cartes, et mettre les informations nécessaires tant nominatives que statistiques à la disposition des autorités habilitées (corps de contrôle) ;
- échanger avec les « autorités compétentes » des autres États membres de l'Union européenne, par voie électronique, les données permettant de s'assurer de l'unicité des cartes ;
- percevoir directement auprès des usagers les prix des prestations ;
- assurer la communication sur l'opération, l'information des personnes intéressées (conducteurs, ateliers agréés, entreprises de transport, autorités de contrôle) sur le fonctionnement du service de délivrance des cartes, et répondre aux réclamations directes, et aux demandes de renseignements adressées par l'administration.

4/ DURÉE DU CONTRAT :

Les offres des candidats admis seront examinées sur la base d'un contrat d'une durée de 10 ans (solution de base) et des variantes qu'aurait pu proposer les candidats ; la durée sera fixée à l'issue de la négociation de façon à garantir l'équilibre économique du service en tenant compte de la durée d'amortissement des investissements et du niveau de prix des cartes qui sera arrêté en accord avec l'administration.

5/ JUSTIFICATIONS À PRODUIRE ET DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES CANDIDATS :

Les candidats – entreprise unique ou groupement – devront obligatoirement fournir les documents ci-après, rédigés en français :

- a) une lettre de candidature signée par une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidat ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ; par commodité, le candidat pourra utiliser le modèle DC4/99 (dernière version disponible sur le site internet <http://www.finances.gouv.fr/formulaires/>) ;
- b) les renseignements, de caractère juridique (extrait Kbis, statuts) et de caractère financier (bilans et comptes de résultats des trois dernières années) relatifs à la société candidate ou au groupement de sociétés candidates ;
- c) un dossier comportant l'ensemble des déclarations, certificats et attestations prévus par le titre IV du décret 97-638 du 31 mai 1997 ; par commodité, les candidats pourront utiliser les modèles suivants (dernière version disponible sur le site internet <http://www.finances.gouv.fr/formulaires/>) :
 - le volet 1 modèle DC5F/99 ou DC5E/99,
 - le volet 2 modèle DC6/98,
 - l'imprimé modèle DC7 ou l'ensemble des attestations ou déclarations visées à la rubrique D de l'imprimé DC5F/99 ou DC5E/99 (« état annuel des certificats reçus ») ;
- d) un dossier de présentation propre à la mission, justifiant la capacité du candidat au plan financier, en moyens techniques appropriés, en personnel de niveau requis, et comprenant :
 - la description des moyens envisagés pour assurer le service (moyens financiers, moyens techniques, moyens en personnel permanent ou occasionnel pour faire face aux demandes dans les délais prescrits, en flux normal comme en période de pointe) ;
 - les références spécifiques pour des prestations de nature similaire ou comparable déjà exécutées ;
 - et tout autre élément ou pièce que le candidat jugera utile à la bonne compréhension de son dossier.

6/ CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS :

Les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés après examen de leur compétence technique, de leur capacité et/ou de leur expérience en matière de gestion de service dans le domaine concerné, de leur capacité financière et économique, et de leur aptitude à assurer en toute circonstance la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

7/ RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires, d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus en adressant 15 jours calendaires au moins avant la date limite de réception des candidatures une demande à l'adresse suivante : chrono.dtt@equipement.gouv.fr
Les réponses, en libre accès à tous les candidats, seront faites sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : www.transports.equipement.gouv.fr rubrique « DSP cartes chronotachygraphe ».

8/ MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature devront être présentés sous double enveloppe cachetée, la première enveloppe étant destinée à l'expédition. L'enveloppe intérieure contiendra les documents exigés au paragraphe 5 et portera la mention :
« CANDIDATURE A LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE DÉLIVRANCE ET DE GESTION DES CARTES A PUCE
« CHRONOTACHYGRAPHE ÉLECTRONIQUE » – NE PAS OUVRIR ».

Ces candidatures seront transmises par lettre recommandée avec accusé de réception, ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante :
Ministère de l'équipement, des transports et du logement – Direction des transports terrestres – Sous-direction des transports routiers
Bureau « affaires budgétaires et financières – AG2 » – Pièce 3050 ou 30.52 – La Grande Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX

9/ DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : jeudi 26 avril à 16h

Guide Info Avantages Régions Recherche Calendrier Service Trouver

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

L'ALLEMAGNE

www.invest-in-germany.com

Le site Internet sur l'Allemagne en tant que plate-forme commerciale

France 2 prépare une refonte des programmes d'information

Olivier Mazerolle prend la direction de la rédaction de la chaîne publique. Confrontée à une baisse de son audience, France 2 fait porter son effort sur l'information, notamment dans la perspective des élections de 2002

À UN AN DES ÉLECTIONS présidentielle et législatives, France 2 décide de relancer sa ligne éditoriale et de dynamiser sa rédaction. C'est la mission confiée à Olivier Mazerolle, nommé, mercredi 21 mars, directeur général délégué chargé de l'information et qui prendra ses fonctions lundi 26 mars. Fort de son carnet d'adresses et de son expérience d'intervieweur, Olivier Mazerolle succède à Pierre-Henri Arnstam qui occupait ce poste depuis l'été 1998. Il devra notamment imaginer « les nouvelles émissions politiques » réclamées par Marc Tessier, PDG de France Télévision. Le nouveau patron de la rédaction de France 2 devra aussi s'efforcer de motiver une équipe de journalistes, réputés difficiles à manier. Le SNJ déplore dans un communiqué, que la direction annonce ce changement à l'extérieur sans prévenir les principaux intéressés. L'image et l'audience des journaux télévisés sont un élément

essentiel de la santé et du moral de France 2. Éternellement à la traîne des 40 % du « 20 heures » de TF 1, celui de la chaîne publique, qui se veut plus « haut de gamme », finit par faire des complexes avec ses aînés plus de 20 % ; il suffit que le premier ministre choisisse de s'exprimer sur TF 1 pour que le bruit coure aussitôt que les personnalités politiques rechignent à venir sur la télévision publique. Plus grave : de nouvelle formule en changement de décor, le journal de 13 heures ne cesse de perdre des téléspectateurs ; l'écart se creuse avec celui de TF 1, dont l'audience est presque trois fois supérieure, et il se fait distancer par le nouveau « 12-14 » de France 3.

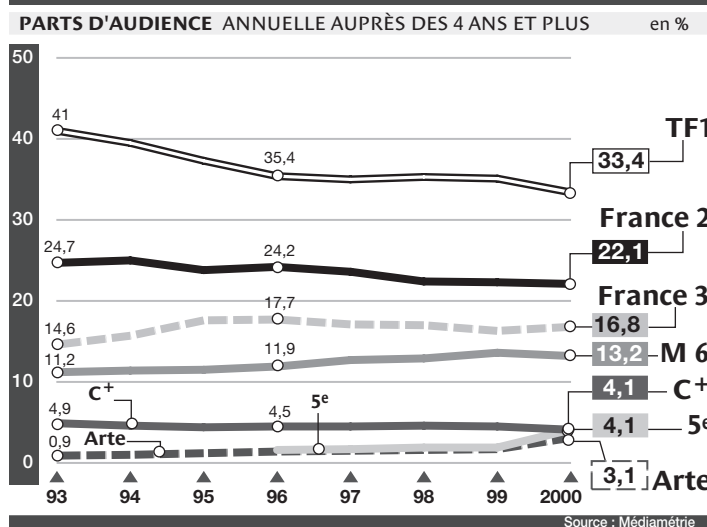
Les faibles scores de l'information influent évidemment sur l'audience générale de la chaîne. En ces temps où les télévisions généralistes sont victimes du succès des télévisions thématiques, TF 1 et France 2 sont les plus touchées et

donc les plus attentives à la courbe de leur audience. La moindre imprudence dans la gestion de la grille des programmes peut prendre des allures de catastrophe. C'est ce qui s'est passé pour les après-midi de France 2. Le retrait de Pascal Sevran et de ses chansons françaises, et le déplacement de certaines émissions de jeux ont désorienté quelque 500 000 téléspectateurs, qui se sont mis à zapper. En puisant dans le stock des inusables « Derrick », agrémenté d'une autre série policière, France 2 semble récupérer peu à peu ces déçus et est remontée à 21 % sur cette tranche.

DES TÉLÉSPECTATEURS EXIGEANTS

Si sur les deuxièmes parties de soirée, la chaîne publique enregistre d'assez bons résultats, elle peine à s'imposer sur les fictions, un genre grâce auquel TF 1 a reconstruit son image, en pariant notamment sur les acteurs célèbres et les films en costumes. Ce n'est pas l'effacement de l'audience de *Rastignac* au fur et à mesure de la diffusion des quatre épisodes qui va inverser la tendance. Pour cette activité, les changements de direction, une caractéristique du service public, ne contribuent pas à la cohérence de la ligne éditoriale. Chaque nouvelle direction hérite

Les chaînes généralistes en baisse



Les chaînes généralistes sont affectées par le développement des nouvelles télévisions thématiques, qui ont recueilli 7,5 % d'audience, en moyenne, en l'an 2000.

des commandes de ses prédécesseurs qu'il est exclu de ne pas utiliser en raison de leurs coûts de fabrication. En outre, les réactions des téléspectateurs sont quelquefois imprévisibles. Ainsi les dirigeants de France 2 n'espéraient pas réaliser 35,7 % d'audience avec « Fatou la Malienne », un des premiers téléfilms interprété essentiellement

avec des comédiens africains et programmé en début de soirée.

A cette difficulté s'est récemment ajoutée celle du cinéma. Les téléspectateurs sont de plus en plus exigeants et les droits pour acquérir les films sont en augmentation. Résultat : le septième art qui fut longtemps un élément important de l'audience de la chaîne

publique a perdu de sa compétitivité. En matière de divertissement, le service public doit aussi être original en évitant la vulgarité qui provoque immédiatement l'ire de ses détracteurs, notamment politiques. Il reste les grands documentaires plus pourvoyeurs d'images que d'audience. Dans ce genre, France 2 programmera les cinq films de Jean-Pierre Elkabbach consacrés à François Mitterrand, pour le 20^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir de celui-ci, en mai 1981.

Malgré un budget moins généreux que celui de ses concurrentes privées, France 2 doit établir ses programmes en tenant compte de ceux de France 3. C'est l'obligation d'« harmonisation » dont tour à tour chaque chaîne se dit la victime au détriment de l'autre. Ainsi France 2 n'apprécie pas que France 3 ait pu programmer l'émission « C'est mon choix », véritable locomotive pour l'audience. Par ailleurs, certains s'étonnent que, pour les élections municipales, les deux chaînes aient pu présenter de longues soirées assez comparables, qui, lors du premier tour, ont plus profité à France 3 qu'à France 2. Un thème de réflexion pour le nouveau patron de l'information.

Françoise Chirot

PROFIL

UNE CARRIÈRE CONSACRÉE À LA RADIO

La troisième fois aura donc été la bonne. Après avoir été sollicité en 1998 pour la présidence de Radio France et – déjà – pour diriger la rédaction de France 2, Olivier Mazerolle a, cette fois, décidé de sauter le pas : il quitte RTL pour prendre la direction de l'information de la chaîne publique.

Fluet, élégant, Olivier Mazerolle est de ces journalistes qui sont entrés dans la profession par la petite porte et qui se sont exclusivement voués à un média, la radio en l'occurrence. Né à Marseille, en 1942, mais ayant toujours vécu à Paris, il débute comme chroniqueur judiciaire à Europe 1 en 1965. Cinq ans plus tard, il entre à RMC. Sa voix plutôt mélodieuse et un rien gouailleuse fait bon effet au micro de cette radio populaire, où il présente les journaux du matin, avant de devenir chef du service étranger, puis rédacteur en chef adjoint.

C'est à cette fonction qu'il entre à RTL, en 1980. Dès lors, il ne cesse d'y occuper des postes hiérarchiques, tout en restant un spécialiste des questions internationales. Il est même sur le point de partir comme correspondant à Washington lors-

qu'en 1986 Philippe Labro, directeur de l'antenne, lui demande de codiriger puis de diriger la rédaction de la rue Bayard.

« Lorsque je lui ai proposé ce poste, j'ai eu en face de moi quelqu'un d'articulé, c'est-à-dire qui a une vision globale de la profession et qui sait agir », se souvient Philippe Labro. Affable et flegmatique, ce bourreau de travail s'impose sans grande difficulté dans cette rédaction où, il est vrai, l'ambiance est relativement sereine. Sa présence fréquente à l'antenne – interviewé à 7 h 50, animation du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » – en agace tout de même quelques-uns.

Depuis la crise qui a ébranlé la direction de RTL en décembre 2000, Olivier Mazerolle, proche de Stéphane Duhamel, le directeur général évincé, se sentait sans doute moins à l'aise dans cette radio, confrontée à une baisse d'audience et à des modifications d'organisation. Il n'est pas certain que ce soit en allant diriger la rédaction de France 2, dont on dit qu'un directeur n'y tient pas plus de dix-huit mois, qu'Olivier Mazerolle s'assure une fin de carrière calme. Ce grand-père trouvera peut-être le temps de continuer à s'occuper de ses trois petits-enfants, mais sans doute pas celui d'écrire un deuxième roman.

F. Ch. ▶ www.lemonde.fr/rtl

Noël Couëdel nommé à RTL

Après le départ d'Olivier Mazerolle (*lire ci-dessus*), c'est un journaliste de la presse écrite, récemment reconverti à l'audiovisuel, Noël Couëdel, qui prend sa succession. Sa nomination comme directeur général adjoint et directeur de l'information de RTL, a été officialisée mercredi 21 mars. Il a passé trente-cinq ans dans le groupe Amaury avant de devenir directeur général adjoint du *Parisien* entre 1994 et 1998. Il était directeur de l'information d'i-télévision depuis 1999. Noël Couëdel ne reprendra pas l'interview du matin, ni l'animation du « Grand Jury RTL-Le Monde », précédemment assurées par Olivier Mazerolle. Par ailleurs, un pilier de la station depuis 1987, Pierre-Marie Christin, est nommé directeur adjoint de l'information de RTL.

Lagardère vise 50 % du capital d'i-télévision

LE SORT D'I-TÉLÉVISION, chaîne d'information de Groupe Canal+, sera décidé à la fin du mois de mars. La nouvelle formule, préparée par Alain de Greef, membre du directoire de Groupe Canal+, doit être présentée dans les prochains jours à Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, maison mère de la chaîne cryptée. L'objectif de M. de Greef est de transformer i-tv en une chaîne mêlant informations et divertissement (*Le Monde* du 13 janvier), à l'image du magazine quotidien « Rive droite-Rive gauche », diffusé sur Paris-Première. L'aval de M. Messier devrait donner aussi le signal d'une recombinaison du capital de la chaîne info. Groupe Canal+, propriétaire à 100 % d'i-tv, « continue de discuter » avec plusieurs candidats, fait-on savoir dans l'entourage de la chaîne info.

Pour l'heure, les « discussions » se poursuivent surtout avec le groupe Lagardère. Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne et directeur de la rédaction d'Europe 1 – radio du groupe Lagardère –, multiplie les contacts avec M. de Greef et Bibiane Godfroid, directrice générale adjointe de Groupe Canal+ chargée des chaînes et des services. En cas d'alliance entre les deux groupes, M. Bellay pourrait succéder à Christian Dutoit à la direction générale d'i-tv, mais il devrait toutefois conserver ses fonctions à la direction d'Europe 1 et de la chaîne thématique Santé-Vie.

Noël Couëdel, directeur de la rédaction de la chaîne info, « serait sur le départ » pour prendre les rênes de la rédaction de RTL.

Ce jeu de chaises musicales pourrait donner un coup d'accélérateur à l'entrée de Lagardère dans le tour de table d'i-tv. Arnaud Lagardère, président de Lagardère Médias, réclame 50 % du capital et un rôle opérationnel au sein de la chaîne info, notamment dans la perspective du numérique hertzien, alors que la loi sur l'audiovisuel limite à 49 % la part du capital d'une chaîne que peut détenir un même opérateur. M. de Greef et M^{me} Godfroid se seraient ralliés à ce partage des tâches.

L'autre candidat potentiel à l'entrée au capital de i-tv, la chaîne américaine CNN, filiale d'AOL-Time Warner, n'a pas ouvertement déclaré ses intentions pour l'instant. La chaîne créée en 1980 par Ted Turner a fait de l'Europe – et de la France – son objectif de développement prioritaire. « Il n'y a pas de discussions particulières avec Canal+ sur i-tv », indique cependant Eric Clémenceau, PDG de Turner Broadcasting System France, antenne française du groupe AOL-Time-Warner. Mais la télévision américaine déclare rester à l'affût de toutes les opportunités qui pourraient se présenter.

Guy Dutheil

AZEO

Résultats 2000

Dixième attribution d'une action gratuite pour vingt Fusion avec Eurafrance

Le Conseil d'Administration d'Azeo, réuni le 16 mars 2001, sous la présidence de Monsieur Bruno Roger, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Le résultat courant de l'exercice s'élève à 554 millions de francs contre 229 millions de francs, en augmentation de 142 %. Le résultat net comptable de l'exercice 2000 s'élève à 1 503 millions de francs dont 1 189 millions de francs de plus-values, contre 5 584 millions de francs en 1999, dont 5 746 millions de francs de plus-values avant impôt.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de porter le dividende unitaire à 1 euro par action contre 0,92 euro par action, soit une progression de 9 %. La distribution de l'exercice 2000 s'élèvera à 34,3 millions d'euros contre 30,3 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration a décidé de distribuer pour la dixième année consécutive 1 action gratuite pour 20 actions anciennes. Cette action gratuite portera jouissance à compter du 1^{er} janvier 2001.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice 2000 qui font ressortir un résultat net comptable, après impôt, de 1 414 millions de francs contre 4 102 millions de francs pour l'exercice 1999 qui avait enregistré des plus-values exceptionnelles.

Le Conseil d'Administration d'Azeo a approuvé le projet de Traité de Fusion entre Eurafrance et Azeo qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mercredi 25 avril 2001 à 10 h 00 au Pavillon Gabriel. A la suite du succès de l'OPA, Eurafrance détient à ce jour 92 % du capital d'Azeo.

Sous réserve de l'avis des Commissaires à la fusion, la parité d'échange, après prise en compte de la distribution d'1 action gratuite pour 20, jouissance 1^{er} janvier 2001, sera de 1 action Azeo pour 1 action Eurafrance.

CONTACT : Bruno Keller Tél. 01 47 66 02 64 - Fax : 01 47 66 84 41 - e.mail : bkeller@azeo.com
3, rue Jacques Bingen - 75017 Paris www.azeo.com

EURAFRANCE

Résultats 2000 Fusion avec Azeo

Le Conseil d'Administration d'Eurafrance, réuni le 15 mars 2001, sous la présidence de Monsieur Michel David-Weill, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Consécutivement à la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2000, cet exercice a une durée exceptionnelle de six mois. Les données ne sont donc pas comparables avec le précédent exercice qui avait une durée de douze mois. Les revenus des filiales étant encaissés au cours du premier semestre de l'année civile, cet exercice enregistre un très faible montant de revenus et prend en compte les divers frais liés à la mise en place de l'endettement contracté lors de l'Offre Publique d'Achat d'Eurafrance sur Azeo.

Le résultat courant de l'exercice s'élève à 17,8 millions de francs et le résultat net comptable à -46,2 millions de francs.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende représentant la moitié du dividende distribué l'exercice précédent. Il s'élèvera à 0,48 euro par action, soit une distribution globale de 19,0 millions d'euros et sera prélevé sur le report à nouveau de la société.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice 2000 qui porte sur douze mois d'activité. Le résultat net comptable, après impôt, s'élève à 1 837,6 millions de francs contre 4 371,3 millions de francs pour l'exercice 1999 qui incluait 3,1 milliards de francs de plus-values sur cession de titres Pearson.

Au cours du Conseil d'Administration, il a été indiqué que la valeur de l'Actif Net Réévalué au 8 mars 2001 s'élevait à 115 euros par action avant impôt sur les plus-values latentes et 102 euros par action après impôt.

Le Conseil d'Administration d'Eurafrance a approuvé le projet de Traité de Fusion entre Eurafrance et Azeo qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2001 à 15 h 00 au Pavillon Gabriel. Cette Assemblée sera également amenée à approuver la fusion d'Eurafrance avec sa filiale à 99,7 %, La France Participations et Gestion, ainsi qu'avec trois autres filiales dont elle détient déjà 100 % du capital.

Sous réserve de l'avis des Commissaires à la fusion et après distribution d'1 action gratuite pour 20 aux actionnaires d'Azeo, jouissance 1^{er} janvier 2001, la parité d'échange sera de 1 action Azeo pour 1 action Eurafrance.

Informations Actionnaires :
Site Internet : <http://www.eurafrance.fr> - Service Ecofil : 3615 COB (2,23F/mn)

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN** : le groupe automobile japonais, partenaire de Renault, se renforce en Thaïlande. Nissan va faire passer sa participation de 25 à 75 % dans ses deux filiales locales. Le groupe détient 11,8 % du marché thaïlandais, qu'il considère comme l'un des plus prometteurs d'Asie.

● **RÉMY COINTREAU** : le groupe français de vins et spiritueux a confirmé, mardi 20 mars, l'entrée de Vin och Sprit, le fabricant suédois de la vodka Absolut, dans le réseau de distribution Maxxim, qu'il a mis sur pied avec l'éco-suisse Highland Distillers et l'américain Jim Beam/Fortune Brands.

SERVICES

● **SODEXHO MARRIOTT SERVICES** : la filiale américaine du groupe français Sodexo Alliance a signé deux contrats avec la marine américaine estimés sur une durée de huit ans à 850 millions de dollars (934 millions d'euros). La société servira 55 réfectoires de garnisons et précise qu'il s'agit du « plus grand contrat de restauration pour l'armée jamais attribué ».

● **ACCOR** : le groupe hôtelier et de services aux entreprises a lancé mardi à Paris une nouvelle enseigne, « Suitehotel », qui doit compter 50 établissements en Europe d'ici quatre ans. Le concept est une chambre vaste, catégorie 3 étoiles, avec un service limité. Ces chambres sont également équipées d'un espace de travail, avec deux postes de téléphone, une connexion ordinateur et un accès Internet et coûteront 80 euros la nuit.

● **RAILTRACK** : le régulateur britannique du rail a sommé mardi Railtrack, la société privée chargée de l'infrastructure du réseau ferroviaire, de rétablir un service « normal » avant le 21 mai, faute de quoi les compagnies de transports pourraient engager des poursuites judiciaires. Railtrack s'était engagé à rétablir le réseau d'abord pour Noël, puis en janvier, enfin à Pâques.

● **THALYS** : aucun des trains à grande vitesse qui desservent le nord de l'Europe ne circulera en Belgique du jeudi 22 mars à 22 heures au vendredi 23 mars à 22 heures en raison d'une grève du personnel de la Société

nationale des chemins de fer belges (SNCB).

● **AMAZON.COM** : le groupe américain de commerce en ligne a confirmé mardi le départ, pour raison personnelle, de son vice-président pour l'électronique grand public, Christopher Payne, mais a refusé de commenter des informations sur une possible alliance avec la chaîne de magasins américaine Best Buy.

● **PATHÉ** : déjà opérateur des chaînes thématiques Comédie!, Pathé Sport et Voyage, le groupe français soutiendra, à 51 %, Cuisine.tv, qui sera lancée le 14 avril sur CanalSatellite et sur les principaux réseaux câblés français, ont annoncé mardi ses concepteurs, Dominique Farrugia et Olivier Granier, détenteurs des 49 % restants.

FINANCE

● **LLOYD'S** : le marché londonien de l'assurance et de la réassurance devrait essuyer des pertes totales de 3,5 milliards de livres (5,56 milliards d'euros) au cours des quatre années allant de 1998 à 2001, prévoit mardi l'agence de notation financière Moody's.

RÉSULTATS

● **NORBERT DENTRESSANGLE** : le groupe français de transport a dégagé un bénéfice net part du groupe en hausse de 24,4 % à 15,3 millions d'euros en 2000. Le chiffre d'affaires progresse de 12,7 % à 838,2 millions d'euros.

● **HERMÈS** : le groupe français de produits de luxe a enregistré en 2000 un bénéfice net en hausse de 47 %, à 175 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a augmenté de 25 %, s'inscrivant à 1,159 milliard d'euros.

● **MEDIASET** : le groupe audiovisuel italien contrôlé par Fininvest, holding de Silvio Berlusconi, a annoncé, mardi 20 mars, une hausse de 24,9 % de son bénéfice net consolidé en 2000 qui s'est établi à 423,4 millions d'euros. En 2000, Mediaset a dégagé un chiffre d'affaires de 2,364 milliards d'euros, soit une progression de 15,4 %.

● **KUONI** : le voyageur suisse a annoncé mercredi de nouveaux chiffres records, au titre de l'exercice 2000, avec un bénéfice net en hausse de 32,1 % à 115,1 millions de francs suisses (74,9 millions d'euros). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé pour sa part de 17 % à 2,67 milliards d'euros.

VALEUR DU JOUR

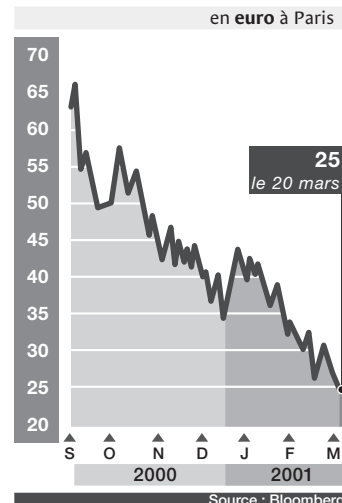
M 6 fait mieux que le marché publicitaire

C'EST UNE ÉCLAIRCIE dans la grisaille des estimations d'investissements publicitaires à la télévision : Nicolas de Tavernost, président du directoire de M 6, a annoncé, mardi 20 mars, « une prévision de croissance de 5 % de son chiffre d'affaires publicitaire au cours du premier trimestre 2001. La chaîne a fait beaucoup mieux que le marché qui est en recul de 2,5 % » sur la même période. Selon lui, « M 6 résiste grâce à la hausse de ses audiences auprès des moins de cinquante ans », cible privilégiée des annonceurs. Une annonce qui devrait soutenir un titre qui a terminé, mardi, à 24,8 euros, soit un repli de 37,9 % en 2001.

Depuis le début de l'année, la chaîne rassemble 18,4 % de parts d'audience auprès de cette cible contre une moyenne de 17,9 % en 2000. L'an passé, le groupe M 6 a connu une hausse de 33,8 % de son résultat net qui s'est établi à 103,5 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a progressé de 18,1 % pour atteindre 743 millions d'euros. Le chiffre d'affaires publicitaire s'est élevé à 546,2 millions d'euros soit une progression de 23,5 %.

Fort des bons chiffres obtenus en 2000 et de la confiance maintenue des annonceurs au début de 2001, M. de Tavernost annonce que « M 6 peut augmenter ses tarifs publicitaires sans augmenter ses prix grâce à la hausse de ses audiences ». Selon lui, « M 6 a creusé l'écart avec France 2, distancée

Action M6

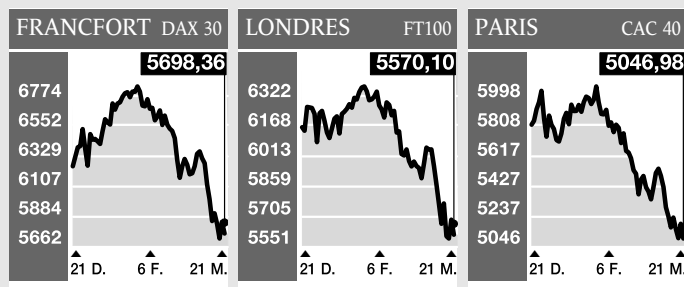


depuis le début de l'année. Cela permet à M 6 de s'imposer de façon incontournable comme la vraie seconde chaîne auprès des moins de cinquante ans », derrière TF 1.

Aux bons résultats de M 6 répondent ceux de RTL Group, actionnaire à 41,87 % de la chaîne privée. RTL Group a annoncé, mercredi 21 mars, une hausse de 14,3 % de son chiffre d'affaires, à 4,044 milliards d'euros. En revanche, le résultat net du groupe, désormais passé sous le contrôle de l'Allemand Bertelsmann, s'est replié de 60 %, à 67 millions d'euros, contre 170 millions d'euros en 1999. Cette année-là, RTL Group avait enregistré un résultat exceptionnel de 220 millions d'euros dû à la vente de sa participation dans la chaîne à péage allemande Premiere.

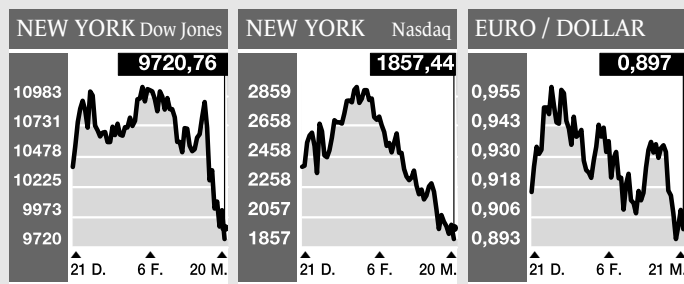
Guy Dutheil

EUROPE



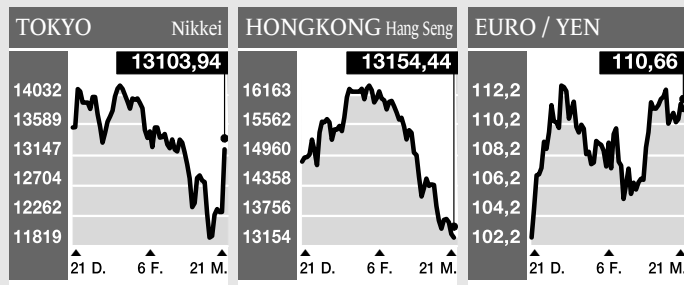
Europe 9h57	Indices sélection	cours 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4093,69	-1,56	-14,22
EUROPE	STOXX 50	3903,30	-1,39	-14,35
EUROPE	EURO STOXX 324	340,79	-1,46	-13,02
EUROPE	STOXX 653	314,31	-1,25	-12,64
PARIS	CAC 40	5046,98	-1,78	-14,84
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3452,71	-1,71	-14,17
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	545,14	-1,43	-14,50
BRUXELLES	BEL 20	2712,15	-0,85	-10,33
FRANCFORT	DAX 30	5698,36	-1,45	-11,43
LONDRES	FTSE 100	5570,10	-1,36	-10,48
MADRID	STOCK EXCHANGE	9113,20	-1,12	0,04
MILAN	MIBTEL 30	37425,00	-1,07	-14,40
ZURICH	SPI	7001,60	-0,93	-13,94

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9720,76	-2,39	-9,88
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1142,62	-2,41	-13,46
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1857,44	-4,80	-24,82
TORONTO	TSE INDEX	7756,46	-1,96	-13,18
SAO PAULO	BOVESPA	14903,36	-2,33
MEXICO	BOLSA	319,35	-2,92	1,06
BUENOS AIRES	MERVAL	431,65	-0,63	3,57
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,40	-0,59	1,46
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7568,43	0,26	10,89

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13103,94	7,49	-4,95
HONGKONG	HANG SENG	13154,44	-0,52	-12,86
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1728	-0,21	-10,32
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,26	0,21	4,59
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3170,40	-0,13	0,50
BANGKOK	SET	20,30	-0,93	8,96
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3733,60	1,67	-6
WELLINGTON	NZSE-40	2089,52	-1,28	9,88

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 était en baisse de 2,01 %, à 5 035,37 points, mercredi 21 mars dans les premiers échanges. L'indice avait terminé, mardi, en hausse de 1,78 %, à 5 138,40 points. L'indice du nouveau marché, représentatif des petites valeurs technologiques, avait gagné 0,39 %, à 1 889,17 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des principales valeurs allemandes, l'indice DAX perdait 1,68 %, mercredi matin, à 5 684,77 points. Le DAX avait fini, mardi, en hausse de 2,21 %, à 5 782,16 points. L'indice Nexas 50 des technologiques avait bondi de 5,29 %, à 1 676,4 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la Bourse de Londres, l'indice Footsie cédait 1,45 %, mercredi matin, à 5 564,90 points. Le Footsie avait gagné 1,71 %, mardi, à 5 646,80 points. L'indice tech-MARK de la technologie avait gagné 1,53 %, à 2 049,30 points

TOKYO

LES VALEURS NIPPONES se sont envolées, mercredi 21 mars, les investisseurs saluant les mesures d'assouplissement du crédit prises par la Banque du Japon. L'indice Nikkei a bondi de 7,49 %, à 13 103,94 points, sa plus forte hausse en une seule séance depuis le 10 avril 1992 (il avait alors bondi de 7,55 %).

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé en forte baisse mardi, les investisseurs ayant été déçus par la décision de la Réserve fédérale (Fed) de ne baisser ses taux directeurs que d'un demi-point alors que certains attendaient un geste de trois quarts de point. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini en repli de 2,39 % à 9 720,76 points, à son plus bas niveau de clôture depuis le 24 mars 1999. Le Dow Jones est en baisse de 17,1 % par rapport à son plus haut historique de 11 722,98 points, le 14 janvier 2000. L'indice large Standard & Poor's 500 a aussi abandonné 2,41 %, à 1 142,62 points. L'indice Nasdaq Composite, riche en valeurs technologiques, a chuté de 4,80 %, à 1 857,44 points, touchant son plus bas niveau de clôture depuis le 13 novembre 1998.

TAUX

LES TAUX d'intérêt américains à long terme se sont nettement détendus, mardi, dans le sillage de l'assouplissement monétaire de la Fed. Le rendement de l'emprunt du Trésor américain à dix ans a reculé à 4,76 %. Le taux offert par les titres à trente ans s'est replié à 5,26 %. En Europe, les taux longs s'inscrivaient en baisse, lundi matin.

MONNAIES

L'EURO regagnait du terrain face au dollar en début de matinée à 0,9101 dollar, tandis que le billet vert remontait face au yen, à 123,12 yens.

ÉCONOMIE

Une « pause » dans la reprise, selon la Banque du Japon

LA REPRISE économique observée depuis la mi-1999 au Japon a marqué une « pause » ces derniers temps, en raison d'un ralentissement des exportations, notamment vers les Etats-Unis, a constaté la Banque du Japon (BoJ) dans son rapport mensuel publié mercredi 21 mars. Ce rapport est plus pessimiste que celui du mois précédent. C'est la première fois depuis juillet 2000 que la BoJ n'utilise pas le terme de « reprise graduelle » dans une étude mensuelle sur l'évolution de la conjoncture, ont noté des experts. La révision en baisse de l'opinion de la BoJ fait suite à la publication vendredi dernier par le gouvernement d'un rapport de conjoncture lui aussi moins optimiste que le mois précédent et évoquant pour la première fois la présence d'une « déflation modérée ».

■ **L'excédent commercial du Japon avec le reste du monde** s'est fortement contracté de 25,4 % sur un an en février, à 879,4 milliards de yens (7,9 milliards d'euros), a annoncé mercredi le ministère des finances, à Tokyo. Les exportations ne se sont accrues que de 1,5 % par rapport à février 2000, à 4 197,4 milliards de yens, tandis que les importations ont bondi de 12,2 % sur un an, à 3 317,9 milliards. Ce résultat est cependant nettement meilleur que celui de janvier, lorsque le Japon avait enregistré son premier déficit commercial en quatre ans, à 95,3 milliards de yens, à cause notamment du ralentissement de l'économie américaine qui déprime les exportations nippones.

■ **CORÉE DU SUD** : la croissance du produit intérieur brut a atteint 8,8 % en 2000, contre 10,9 % en 1999, a annoncé mardi la Banque de Corée (BOK), la banque centrale du pays. Ce chiffre est inférieur aux prévisions du gouvernement coréen, qui tablait sur une croissance de l'économie nationale de 9 % en 2000. La croissance sud-coréenne a fortement ralenti au dernier trimestre 2000, le PIB n'ayant alors progressé que de 4,6 % en glissement annuel, au lieu d'une hausse de 9,2 % en glissement annuel au trimestre précédent.

■ **ÉTATS-UNIS** : la Réserve fédérale américaine (Fed) a une nouvelle fois baissé ses taux mardi pour tenter de relancer la croissance américaine, mais a prévenu que cela ne suffirait peut-être pas si

l'économie mondiale faiblissait davantage. En décidant de réduire ses deux principaux taux directeurs d'un demi-point de pourcentage, la Fed a poursuivi un mouvement engagé début janvier qui a ramené son taux interbancaire de 6,50 % à 5 % et son taux d'escompte de 6 % à 4,50 %. Même si Wall Street, qui s'attendait à une baisse de 75 points de base, est déçue, la volonté de la Fed de donner un coup de fouet à l'économie américaine est patente. Une telle réduction des taux sur une période si courte ne s'est pas vue depuis seize ans. En 1991-1992, date de la dernière récession aux Etats-Unis, elle avait baissé son taux de 375 points de base, mais sur une période de 20 mois. (lire page 19).

■ **Le déficit de la balance commerciale américaine** s'est élevé à 33,26 milliards de dollars en janvier, contre 33,2 milliards en décembre, a annoncé mardi le département du commerce.

■ **Le gouvernement américain a accusé un déficit budgétaire** de 48,17 milliards de dollars en février, plus élevé que les 41,73 milliards de dollars enregistrés en février 2000, a-t-il annoncé mardi.

■ **CANADA** : la balance commerciale a connu en janvier un excédent record de 6,58 milliards de dollars canadiens (4,2 milliards de dollars US), contre 5,84 milliards de dollars canadiens en décembre (3,7 milliards de dollars US), a indiqué mardi Statistique Canada.

■ **PAYS-BAS** : la Banque centrale néerlandaise (DNB) a estimé mardi que l'introduction de l'euro ne provoquera pas plus de 0,2 % d'inflation aux Pays-Bas. « Suite à l'introduction de l'euro, il y aura au maximum 0,2 % d'inflation aux Pays-Bas, ce qui est très limité », a déclaré un responsable de la DNB. « Il s'agit d'un effet unique d'une importance très restreinte », a-t-il ajouté. Selon lui, le fort taux d'inflation enregistré aux Pays-Bas (4,5 % au mois de février 2001) est principalement attribuable à « une hausse des prix des produits énergétiques et à une économie qui fonctionne bien ».

■ **PÉTROLE** : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) « ne permettra pas une hausse excessive des prix » du pétrole, a affirmé le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodriguez, dans une interview publiée mardi par le quotidien économique madrilène *La Gaceta*. Selon Ali Rodriguez, la réduction de la production totale de brut des pays de l'OPEP d'un million de barils par jour à partir du 1^{er} avril, adoptée samedi, « est essentielle pour éviter un effondrement des prix au printemps ».

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	20/03	Cours	20/03
COURONNE DANOISE.....	7,4640	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,1265
COUR. SUÉDOISE.....	9,1440	COUR. SUÉDOISE.....	34,6130
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8097	DOLLAR CANADIEN.....	1,4120
DOLLAR HONGKONG.....	7,0349	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1657
FORINT HONGROIS.....	266,4300	LEU ROUMAIN.....	24647
ZLOTY POLONAIS.....	3,7093		

Cours de change croisés

21/03 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,81152	0,89780	0,13691	1,42790	0,58591
YEN.....	123,22500	110,66500	16,86500	175,95000	72,22500
EURO.....	1,11383	0,90363	0,15245	1,59005	0,65265
FRANC.....	7,30385	5,92875	6,55957	10,43145	4,28155
LIVRE.....	0,70033	0,56835	0,62890	0,09585	0,41035
FRANC SUISSE.....	1,70675	1,38480	1,53250	0,23380	2,43650

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/03	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,79	4,65	4,85	5,42
ALLEMAGNE.....	4,80	4,73	4,71	5,32
GDE-BRETAG.....	6,44	5,42	4,69	4,43
ITALIE.....	4,80	4,68	5,14	5,80
JAPON.....	0,11	0,09	1,14	1,80
ÉTATS-UNIS.....	5,13	4,52	4,84	5,31
SUISSE.....	3,50	3,28	3,36	4,03
PAYS-BAS.....	4,77	4,68	4,87	5,38

Matif

Cours 9h57	Volume 21/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	25725	90,74	90,60
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 20/03	Var. % 19/03
BRENT (LONDRES).....	24,50	-0,49
WTI (NEW YORK).....	0,26	-0,19
LIGHT SWEET CRUDE.....	25,98	-0,69

Or

En euros	Cours 20/03	Var % 19/03
OR FIN KILO BARRE.....	9360	+0,11
OR FIN LINGOT.....	9340	-0,32
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	54,20	+1,50
PIÈCE SUISSE 20.....	53,40
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53,40
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	176,25	+0,57
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	369	+1,87
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	351,50	+1,81

Cotations, graphiques et indices en temps

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Philips** a cédé 1,84 %, à 31,95 euros, mardi 20 mars, malgré son *profit warning* (avertissement sur les résultats) diffusé en début de matinée. Dans sa division semi-conducteurs, le géant néerlandais de l'électronique redoute une baisse de 10 % de son bénéfice d'exploitation au premier trimestre.

● Les déclarations de la Commission européenne sur l'assouplissement des attributions de licences UMTS ont bénéficié au secteur des télécoms, où les investisseurs ont recherché les titres massacrés ces dernières semaines. L'action **Deutsche Telekom** s'est envolée de 5,18 %, à 26,62 euros. Le titre **British Telecom** a gagné 4,5 %, à

222,50 pence, en dépit d'un possible abaissement de la notation de sa dette par l'agence Moody's.

● Chez les équipementiers de télécoms, l'action **Marconi** a bondi de 6,87 %, à 392,50 pence. Le titre **Ericsson** s'est envolé de 7,7 %, à 63,50 couronnes suédoises. L'action du numéro un mondial des fabricants de portables **Nokia** a grimpé de 5,26 %, à 30 euros.

● La perspective de la baisse des taux d'intérêt des investisseurs américains a soutenu les valeurs financières. L'action **Deutsche Bank** a progressé de 4,08 %, à 81,60 euros. Le titre du banquier belge-néerlandais **Fortis** a gagné 3,89 %, à 27,22 euros.

21/03 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 20/03
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 16,90	...
BASF AG	DE* 46,35	-0,54
BMW	DE* 33,80	-2,31
CONTINENTAL AG	DE* 16,70	-1,18
DAIMLERCHRYSLER	DE* 50,60	-1,94
FIAT	IT* 24,49	...
FIAT PRIV.	IT* 15,98	...
MICHELIN	FR* 37,69	-0,82
PEUGEOT	FR* 283,10	-2,11
PIRELLI SPA	IT* 3,63	...
DR ING PORSCHE	DE* 348,0	-0,46
RENAULT	FR* 54,20	-0,55
VALEO	FR* 50,50	-0,98
VOLKSWAGEN	DE* 54,80	-1,08
DJ E STOXX AUTO P	226,79	-1,63

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	16,49	-3,16
ABN AMRO HOLDIN	NL*	21,07	-1,31
ALL & LEICS	GB	10,57	-4,03
ALLIED IRISH BA	GB	17,73	-0,18
ALPHA BANK	GR	29,80	-3,87
B.P.SONDRIO	IT*	19,30	...
B.P.VERONA E.S.	IT*	11,05	...
BA HOLDING AG	AT*	62	...
BANK OF IRELAND	GB	14,26	-0,88
BANK OF PIRAEUS	GR	13,06	-1,95
BANKINTER R	ES*	37	-1,65
BARCLAYS PLC	GB	31,30	-3,04
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	61,20	-1,29
BBVA R	ES*	15,07	...
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,95	...
BCA FIDELURAM	IT*	10,80	...
BCA INTESA	IT*	4,14	...
BCA LOMBARDA	IT*	10,78	...
BCA P.BERG.-CV	IT*	20,79	...
BCA P.MILANO	IT*	5,29	...
B.P.EMILIA ROMA	IT*	36	...
B.P.NOVARA	IT*	7,32	...
B.P.LODI	IT*	11,55	...
BCA ROMA	IT*	1,11	...
BCO POPULAR ESP	ES*	37,65	-1,05
BCEP R	PT*	5,08	...
BIPOP CARRIE	IT*	5,27	...
BK OF SCOTLAND	GB	10,31	-2,84
BNL	IT*	3,52	...
BNP PARIBAS	FR*	89,75	-1,70
BSCH R	ES*	10,03	-1,18
CHRISTIANIA BK	NO	6,01	...
COMIT	IT*	6,06	...
COMM.BANK OF GR	GR	49,70	-1,58
COMMERZBANK	DE*	29,30	-1,01
CREDIT LYONNAIS	FR*	39,10	-1,14
DANSKE BANK	DK	17,55	-1,87
DEUTSCHE BANK N	DE*	79,50	-2,57
DEXIA	BE*	167	-0,48
DNB HOLDING -A-	NO	5,11	...
DRESDNER BANK N	DE*	43,50	-1,58
EFG EUROBK ERGA	GR	18,54	-1,28
ERSTE BANK	AT*	57,90	...
ESPIRITO SANTO	PT*	17,40	...
FOERENINGSBANK	SE	14,16	...
HALIFAX GROUP	GB	10,41	-2,38
HSCB HLDG	GB	13,07	-0,60
IKB	DE*	15,95	0,31
KBC BANCASSURAN	BE*	43,85	-0,48
LLOYDS TSB	GB	10,04	-0,94
MONTI PASCHI SI	IT*	3,89	...
NAT BANK GREECE	GR	38,04	-1,55
NATEXIS BPQ	FR*	97	-0,92
NORDEA	SE	7,27	...
ROYAL BANKA 1473	IT*	18,32	...
ROYAL BK SCOTL	GB	23,44	-2,76
S-E-BANKEN -A-	SE	11,59	...
SAN PAOLO IMI	IT*	14,70	...
STANDARD CHARTER	GB	13,61	-3,70
STE GENERAL-A	FR*	63,25	-1,79
SV HANDBK -A-	SE	17,28	...
SWEDISH MATCH	SE	4,65	...
UBS N	CH	154,72	-2,27
UNICREDITO ITAL	IT*	4,72	...
UNIDANMARK -A-	DK	85,74	...
DJ E STOXX BANK P	303,96	-1,01	

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	13,30	-1,41
ACERINOX R	ES*	34	-1,73
ALUMINIUM GREEK	GR	39,60	-3,41
ANGLO AMERICAN	GB	67,16	...
ASSIDOMAN AB	SE	22,09	...
BEKAERT	BE*	40	-0,25
BILLITON	GB	5,27	+0,30
BOEHLER-ULDEHOL	AT*	39,20	...
BUNZL PLC	GB	6,99	...
CORUS GROUP	GB	1	-3,08
ELVAL	GR	4,30	-1,83
HOLMEN -B-	SE	30,51	...
ISPAT INTERNATI	NL*	3,24	-0,31
JOHNSON MATTHEY	GB	16,71	...
MAYR-MELNHOF KA	AT*	51,20	...
METSAB-SERLA -B	FI*	7,52	-0,40
OUTOKUMPU	FI*	9,30	+0,54
PECHINEY-A	FR*	49,40	-0,20
RAUTARUUKKI K	FI*	4,29	...
RIO TINTO	GB	19,42	+0,33
SIDENOR	GR	3,82	...
SILVER & BARYTE	GR	28,02	...
SMURFIT JEFFERS	GB	1,88	...
STORA ENSO -A-	FI*	11,80	...
STORA ENSO -R-	FI*	11,10	-3,06
SVENSKA CELLULO	SE	23,90	...
THYSENKRUPP	DE*	16,01	-2,38
UNION MINIERE	BE*	42,85	-0,92
UPM-KYMMENE COR	FI*	32,40	-0,31
USINOR	FR*	13,75	-1,43
VIOHALCO	GR	9,60	-3,42
VOEST-ALPINE ST	AT*	31,80	...
WORMS N	FR*	18,67	-0,37
DJ E STOXX BASI P	171,70	-1,19	

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	154,10	-1,15
AKZO NOBEL NV	NL*	48,38	+0,58
BASF AG	DE*	46,35	-0,54
BAYER AG	DE*	48,40	-1,43
BOC GROUP PLC	GB	15,76	...
CELANESE N	DE*	19,30	...
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,81	...
CLARIANT	CH	32,94	-0,20
DEGUSSA-HUELS	DE*	37,60	...
DSM	NL*	42,15	-0,14
EMS-CHEM HOLD A	CH	4759,11	-0,82
ICI	GB	6,97	-2,22
KEMIRA	FI*	6,15	...
KON.VOPAK NV	NL*	23,80	-1,65

LAPORTE

LAPORTE	GB	10,99	...
LONZA CRP N	CH	643,69	-0,20
NORSK HYDRO	NO	46,64	...
RHODIA	FR*	13,60	+0,15
SOLVAY	BE*	55,30	...
SYNGENTA N	CH	56,67	-0,63
TESSENDERLO CHE	BE*	30	...
DJ E STOXX CHEM P	380,44	-0,85	

CONGLOMERATS

D'IETTEREN SA	BE*	195,10	-1,27
AZEL	FR*	71,80	-4,27
GBO	BE*	286,50	-1,21
GEVAERT	BE*	35,50	...
INCHCAPE	GB	6,16	+1,83
KVAERNER -A-	NO	7,81	...
MYTILINEOS	GR	7,82	-3,69
UNAXIS HLDG N	CH	188,01	-0,69
ORKLA	NO	19,57	...
SONAE SGPS	PT*	1,24	...
DJ E STOXX CONG P	329,98	...	

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,59	+8,82
BRITISH TELECOM	GB	7,97	-3,82
CABLE & WIRELES	GB	7,19	-2,58
COLT TELECOM NE	GB	12,67	-7,51
DEUTSCHE TELEKO	DE*	25,60	-3,76
E.BISCOM	IT*	93	-3,43
ERICOM	IR*	2,42	-0,41
ELISA COMUNICA	IE	16,55	...
ENERGIS	GB	4,86	-4,36
EQUANT NV	DE*	25,60	-5,19
EUROPOLITAN HLD	SE	7,76	...
FRANCE TELECOM	FR*	59,85	-4,16
HELLENIC TELE (GR	15,12	-2,45
HELSTELEPH E	FI*	102,60	...
KINGSTON COM	GB	1,98	+0,81
KONINKLIJKE KPN	NL*	11,82	-2,64
KPNQWEST NV -C-	NL*	13	-5,52
LIBERTEL NV	NL*	9,40	-2,08
MANNESMANN N	DE*	93	-1,23
MOBILCOM	DE*	19,90	-1,34
PANAFON HELLENI	GR	6,30	-0,63
PT TELECOM SPCS	PT*	10,28	...
SONERA	FI*	10,39	-3,80
SWISSCOM N	CH	248,73	-0,78
T.I.M.	IT*	7,24	...
TELE 1 EUROPE	SE	3,41	...
TELE DANMARK -B	DK	36,17	-2,17
TELE2 -B-	SE	25,98	...
TELECEL	PT*	12,03	...
TELECOM ITALIA	IT*	11,17	...
TELECOM ITALIA	IT*	5,96	...
TELIA	SE	6,45	...
TISCALI	IT*	15,13	-4,48
VERSATEL TELECO	NL*	6,95	-5,44
VODAFONE GROUP	GB	3,17	-3,38
DJ E STOXX TCOM P	585,42	-1,70	

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	37,80	-2,17
ACS	ES*	29	-2,03
AGGREGATE IND	GB	1,20	...
AKTOR SA	GR	8,50	-2,30
AMEY	GB	6,68	+0,48
UPONOR -A-	FI*	16,50	...
AUREA R	ES*	18,95	+0,64
ACESA R	ES*	10,70	-1,38
BLUE CIRCLE IND	GB	7,38	...
BOUYGUES	FR*	40,95	-3,01
BPB	GB	4,09	...
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,49	...
BUZZI UNICEM	IT*	9,35	...
NOVAR	GB	2,63	...
CRH PLC	GB	27,80	...
CIMPOR R	PT*	29,98	...
COLAS	FR*	60,65	-1,70
GRUPO DRAGADOS	ES*	13,65	-2,78
FCC	ES*	21,01	-2,73
GRUPO FERROVIAL	ES*	17,72	-1,56
HANSON PLC	GB	6,67	-1,64
HEIDELBERGER ZE	DE*	59	-0,51
HELLTECHNODOR	GR	6,64	-2,06
HERACLES GENL R	GR	14,20	+1,28
Hochtief Essen	DE*	26,05	-1,70
HOLDERBANK FINA	CH	1188,14	+0,22
IMERYS	FR*	112,60	-1,23
ITALCEMENTI	IT*	8,79	...
LAFARGE	FR*	99	-0,70
MICHANIKI REG.	GR	3,82	-3,05
PILKINGTON PLC	GB	1,87	-0,84
RMC GROUP PLC	GB	10,12	...
SAINT GOBAIN	FR*	156,40	-0,89
SKANSKA -B-	SE	41,99	...
TAYLOR WOODROW	GB	3,15	+0,51
TECHNIP	FR*	151	-1,95
TITAN CEMENT RE	GR	38	-0,89
VINCI	FR*	67	-1,47
WIENERB BAUSTOF	AT*	21,77	-0,14
DJ E STOXX CNST P	227,05	-1,05	

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	43,01	-2,45
ADIDAS-SALOMON	DE*	59,80	-2,76
AGFA-GEVAERT	BE*	20,60	+0,34
AIR FRANCE	FR*	19,70	-1,25
AIRTRAVEL PLC	GB	4,53	...
ALITALIA	IT*	1,82	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,90	...
AUTOGRILL	IT*	11,41	...
BANG & OLUFSEN	DK	34,83	-1,14
BASS	GB	10,57	...
BENETTON GROUP	IT*	1,79	...
BERKELEY GROUP	GB	12,28	-1,52
BRITISH AIRWAYS	GB	5,16	-0,91
BULGARIE	IT*	11,77	...
CHRISTIAN DIOR	FR*	39,33	-1,55
CLUB MED	FR*	74,95	-1,12
COMPASS GROUP	GB	8,03	-4,88
ECT.LUFTHANSA N	DE*	21,80	-1,80
ELECTROLUX -B-	SE	15,69	...
EMI.TV & MERCHAN	DE*	5,90	-3,44
EMI GROUP	GB	7,03	-1,11
EURO DISNEY	FR*	0,82	...
HERMES INTL	FR*	150	+7,14
HILTON GROUP	GB	3,50	-1,34
HDP	IT*	3,72	...
HUNTER DOUGLAS	NL*	28,95	-0,86
KLM	NL*		

Naissances

– Marseille, le 18 mars 2001.

Bienvenue au petit cousin,

Baptiste,

chez **Pascale** et **tonton Steph**.

Salomé et **Etienne Ceccaldi Jr**.

Mariages

– Strasbourg, 17 mars 2001.

En présence de leurs proches, sous un ciel pluvieux d’heureux augure,

Cécile DUPART

et **Bruno MALHEY**

ont uni leurs destinées.

Décès

– L’Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs 1939-1945, Solange Combescot, Rojza et Boris Zajdel, Roland, Monique, Philippe, Caroline et Pascal Combescot, Marc, Ida et David Ascione, ses belles-sœurs, neveux, nièce, petits-neveux et petite-nièce, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 16 mars 2001, de

M. Abraham ARCHENBAUD, ancien combattant du 23^e régiment de marche des Volontaires étrangers,

époux de

Hélène ARCHENBAUD,

décédée en 1976,

fondateur, avec son épouse, du prix

Gabriel ARCHENBAUD,

en mémoire de leur fils chéri, disparu tragiquement en montagne, à l’âge de vingt-deux ans.

M. Archenbaud s’est éteint entouré de l’affection des siens, et la famille remercie la Fondation Rothschild pour la gentillesse qu’elle a manifestée à son cher disparu.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mars, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, où les derniers honneurs lui seront rendus.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Charlotte Balme-Olive, sa fille, François Olive, son gendre, Constance, Eléonore, ses petites-filles, Marie-Marthe et Christian Berthier, Didier et Jacqueline Balme, Jacques Balme, Régis Balme, Béatrice et Jacques Lecadou, Catherine et Bertrand Roy, ses frères et sœurs, et leurs enfants, Jacqueline Ihler, Ses amis, ont l’immense chagrin de faire part du décès de

Jean-Philippe BALME,

survenu le 19 mars, à Lyon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 mars 2001, à 10 h 30, en l’église de Groissiat (Ain).

11, avenue du Vercors, 38240 Meylan.
M. Jean-Michel Derche, 20, rue Auguste-Comte, 69002 Lyon.

– M. et M^{me} Antoine Giron et Charles, M. Jean-Michel Derche, ses enfants et petit-fils, M^{me} Jeannine Saragoni, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel DERCHE,

chevalier de la Légion d’honneur, chevalier dans l’ordre des Palmes académiques, médaille d’argent de l’enseignement technique,

survenu le 18 mars 2001, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie aura lieu au crématorium de Valenton, le vendredi 23 mars, à 13 h 45, et sera suivie de l’inhumation au cimetière de Bonneuil-sur-Marne, à 16 h 30.

– La famille Et les proches ont la tristesse de faire part du décès de

Georges DUDOGNON,

journaliste photographe,

survenu le 18 mars 2001.

Recueilements à la chambre mortuaire de l’hôpital Necker, le jeudi 22 mars, jusqu’à 15 heures.

L’inhumation se fera à 16 h 30 au cimetière de Presles (Val-d’Oise).

C. Save, 6, rue Desaix, 75015 Paris.

– Lalo. Paris.

Marie-Claire Espen, son épouse, Pauline et Elisa, ses filles, Les familles Mathys, Ligonnie, Bathelet et Moulin, Proches et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ESPEN,

survenu le 17 mars 2001.

Un dernier adieu lui sera rendu le vendredi 23 mars, à 8 heures, au crématorium du cimetière suburbain de Toulouse, à Cornebarrieu.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Lalo, 12240 Castanet.

– M^{me} Dominique Gascon, directrice de l’IUT de l’université Paris-V, M. Franck Rexand, chef du département carrières sociales, M. Serge Blumenthal, chef du département Stid, Les enseignants de l’IUT, Le personnel de l’IUT, Les étudiants de l’IUT, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Catherine GUIDONI,

maître de conférences, directrice des études de l’option animation, grande pédagogue et femme de cœur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mars 2001, à 15 heures, en l’église Saint-Martin de Meudon (Hauts-de-Seine).

Nous partageons avec la famille de Catherine sa grande peine et sa tristesse.

– Jacqueline Guikovaty a la douleur d’annoncer le décès de son époux,

Emile GUIKOVATY.

Les obsèques auront lieu le samedi 24 mars 2001, à 11 h 10, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jacques Leprette, de l’Institut, président, M. Claude Nigoul, secrétaire général, Et tous les membres de l’Académie de la paix et de la sécurité internationale, ont la tristesse de faire part du décès de leur grand ami,

M. Fou Tchín LIU,

ancien sous-secrétaire général de l’ONU,

début mars, en son domicile de Bronxville, Rochester-NY (Etats-Unis).

– M^{lle} Morvan, L’Apesdamm, Le collège et lycée privé Morvan pour déficients auditifs ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Marie MORVAN,

survenu le 16 mars 2001, à l’âge de quatre-vingt-neuf ans, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l’intimité, le 19 mars, dans son village natal, en l’église de Plounéour-Ménez, en Bretagne.

Une messe de commémoration aura lieu le jeudi 29 mars, à 15 h 30, en l’église Notre-Dame-de-Lorette, 1, rue Fléchier, Paris-9^e. Métro : Notre-Dame-de-Lorette.

– M^{me} de Panafieu, sa mère, M^{me} Jacques de Panafieu, son épouse, Jean-Baptiste, Alexandra et Pierre, ses enfants,

Anne-Marie et Hélène, ses belles-filles, Elie, Cléo, Lucas, Ariane, Chine et Léo, ses petits-enfants, Bruno, Sylvie, Guillaume, Claude et Laurent, ses frères et sœur, Chantal Marie, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques de PANAFIEU,

le samedi 17 mars 2001.

La cérémonie aura lieu le jeudi 22 mars, à 10 h 30, en l’église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e, et sera suivie de l’inhumation, à midi, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole Robert, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie Vianney ROBERT, chevalier de la Légion d’honneur, trésorier-payeur général,

survenu le 18 mars 2001, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 mars, à 14 h 30, en l’église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12^e.

62, rue Traversière, 75012 Paris.

– Anouk, Sixtine, Gabin, Boris, Lola, Juliette, ses petits-enfants, Caroline, Elisabeth, Cosetta, Laurence, ses belles-filles, Etienne, Nicolas, Olivier, Pascal, Eric, ses fils, Sonia, Pierre, Ivan Mahaim, sa sœur, ses neveux, Les familles Lalanne, Gallot, Bordet, Debû, Chatoney, Bousser, ont la tristesse d’annoncer le décès de

France ROHDE, née **DEBÚ-BRIDEL**,

survenu le 15 mars 2001, à Paris.

Elle rejoint son époux,

Frédéric.

Les obsèques ont été célébrées lundi 19 mars, en l’église de Courteilles (Eure).

22 *bis*, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris.

Remerciements

– Herminie-Andrée Nougaret-Glikou Et familles remercient toutes celles et ceux qui ont accompagné

Stéphane GLIKOU.

Son soleil brille à jamais dans les étoiles. Vous qui l’avez aimé, gardez dans votre cœur son éclat de rire, il vous l’a donné.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

Timothée BLATIN

nous quittait, à l’âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l’ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– Nous rappelons le souvenir de

Léna PEROT,

disparue le 22 mars 1995.

Lise, Marina, Sonia, Marion, Alain et Christian.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu’à 17 heures

Permanence le samedi jusqu’à 16 heures

Conférences

L’université Paris-VII - Denis-Diderot propose une série de conférences organisées dans le cadre des « **Trente ans de l’université** ».

« **Les débouchés de l’enseignement supérieur dans les évolutions actuelles** », par Hugues Bertrand, le vendredi 23 mars, de 10 heures à 12 heures, UFR-GHSS grand amphì (rez-de-dalle), immeuble Montréal, 103, rue de Tolbiac, Paris-13^e.

« **Les concepts de la physique, contenus rationnels et constructions dans l’histoire** », par Michel Paty, le lundi 2 avril, à 19 heures, amphì 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

« **Les sources de la honte** », par Vincent de Gauléjac, le mardi 24 avril, à 18 heures, amphì 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

« **Histoire du monde, histoire de l’Afrique, histoire de France** », par Catherine Coquery-Vidrovitch, le lundi 30 avril, à 18 heures, amphì 24, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Débats

Les rencontres et débats de la Société pour l’histoire des médias (SPHM). La SPHM organise, avec le concours de l’Inathèque, le **samedi 24 mars 2001**, à 9 h 30, au petit auditorium de la BNF (entrée Est, site François-Mitterrand), une rencontre-débat sur le thème « **Histoire des médias, bilan et perspectives** », autour des interventions de Jean-Noël Jeanneney, sur « Histoire de l’histoire des médias », et de Pierre Sorlin, sur « Histoire et archives télévisuelles en Europe ».

A l’issue du débat, visite de l’Inathèque et de ses ressources. Entrée libre. Renseignements : sphm@voila.fr ou 01-42-08-52-17.

Colloques

Colloque du Conservatoire européen d’écriture audiovisuelle sur « **La création audiovisuelle et multimédia pour la jeunesse** », lundi 26 mars, de 9 heures à 13 h 30. Forum des images. « Panorama de la fiction jeunesse dans le monde », « L’enfant et la dramaturgie », « Convergence et création ». Accès gratuit.

Programme et inscription : 01-44-07-91-00.

Communications diverses

– Le « 50naire des conciles d’Army » réunira à Paris-6^e, le **mardi 25 septembre 2001**, les anciens du **centre Richelieu** des années 1949 à 1956. Pour participer, se signaler **par courrier** à : Jean et Huguette Fourniguet, 18, rue Yvart, 75015 Paris.

SPORTS Athènes, la capitale grecque, qui doit accueillir les XXV^e Jeux olympiques d'été de l'ère moderne, du 13 au 29 août 2004, a dû surmonter des obstacles de toute nature.

● EN AVRIL 2000, les dirigeants du Comité international olympique (CIO) se sont vivement inquiétés du retard pris par les travaux. Un an plus tard, la situation a changé : le gouverne-

ment grec a donné des assurances, le CIO est apaisé et des représentants de l'organisation des JO de Sydney (2000) sont venus prêter la main.

● LE CHOIX du site de Schinias, pro-

che d'une réserve ornithologique, pour l'installation du centre nautique provoque une polémique avec des organisations de protection de la nature.

● LE MINISTRE GREC de la culture, chargé des sports, Evángelos Vénizélos, assure, dans un entretien au Monde, qu'il n'y a « aucun problème d'ordre économique avec les Jeux ».

Pour organiser les Jeux de 2004, Athènes retrouve la voie de la raison

La capitale grecque, qui accueillera les premiers Jeux olympiques d'été du XXI^e siècle, réussit à surmonter la plupart des difficultés politiques, techniques et économiques qui parsemaient son parcours

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

Tout est prêt. Bien sûr, dans les dernières semaines, quelques retards ont contraint à un ultime report, mais aujourd'hui tout est paré. En ville, les panneaux directionnels flambant neufs, rédigés en alphabets grec et latin, indiquent aux automobilistes l'itinéraire à suivre. Le 28 mars 2001, Athènes inaugure en grande pompe son nouvel aéroport, l'aéroport Venizelos. Une inauguration cachant l'autre, le même jour et au même endroit, les services de l'équipement ouvriront la première portion du périphérique, qui, dans un futur proche, contournera la capitale dans sa totalité.

Plus qu'une grande réalisation, la mise en service de ce nouvel aéroport et de ce tronçon d'auto-route urbaine apparaissent comme un véritable symbole : celui de l'entrée d'Athènes dans l'ère de la XXVIII^e olympiade.

Athènes 2004. D'ores et déjà, le slogan envahit la cité. Du 13 au 29 août 2004, le pays où naquirent en 776 avant J.-C. les premiers Jeux olympiques, accueillera les XXV^e Jeux d'été. Au pied de l'Acropole, l'événement se monnaie à l'étalage des commerces pour touristes. Dans le dédale du quartier de Plaka, les vendeurs de souvenirs proposent à la sauvette des marchandises siglées « Athènes 2004 » auxquelles les gardiens de la marque officielle aux cinq anneaux font la chasse. C'est



THOMAS CHRISOHODIS/AP

Le nouveau stade olympique d'Athènes (80 000 places) a déjà accueilli les Mondiaux d'athlétisme en 1997.

qu'en ces temps de merchandising les services du marketing ne badi-ent pas avec leurs droits exclusifs.

Au siège de l'Athoc, sigle du comité d'organisation des Jeux 2004, installé dans un immeuble récent sur l'avenue Kifissias, Spyros Capralos, le directeur exécutif, explique : « En décembre 2000, on a signé les contrats sur l'image des Jeux d'Athènes avec les télévisions et le programme de marketing avec nos partenaires. Même si, après l'échec face à Atlanta, la raison de notre candidature présentée en 1996 était de retrouver un peu l'âme olympique, l'enjeu économique des Jeux demeure. » Cet ancien direc-

teur général de banque, également ancien champion de water-polo – il a participé aux JO de 1980 à Moscou et de 1984 à Los Angeles – revendique un pragmatisme à tout crin.

Appelé par Gianna Angelopoulos, la présidente d'Athoc nommée dans l'urgence par le premier ministre Costas Simitis au printemps 2000, il a rejoint cet organisme en juillet 2000 afin de « redresser la situation ».

AVERTISSEMENTS PRIS AU SÉRIEUX

« Nous avons pris très au sérieux les avertissements du CIO en avril 2000, concernant les retards pris dans la préparation », dit-il.

Démissions en chaîne et conflits de personnes ont rythmé les trois premières années de vie de l'Athoc. Quatre présidents se sont succédé, un ministre a été limogé en novembre 2000 pour divergences avec Gianna Angelopoulos sur le niveau des rémunérations réservées à certains responsables du comité. Instabilité institutionnelle et inertie en matière de réalisation ont empoisonné les mois et les années qui ont suivi le succès de la candidature athénienne en 1997. Le chantier olympique tardait à démarrer et la Grèce, avec ses 10,5 millions d'habitants – plus petit pays organisateur depuis la Finlande pour les Jeux d'Helsinki en 1952 – était montrée du doigt.

COMPARAISON FAVORABLE

En avril 2000, l'inquiétude et la grogne ont gagné les dirigeants du Comité international olympique (CIO). « C'est vrai, j'ai produit un rapport très critique », reconnaît Jacques Rogge, responsable du comité de coordination des Jeux d'Athènes. Au point que Juan Antonio Samaranch, président du CIO, avait brandi un « carton jaune » qu'il menaçait de transformer en rouge si « des mesures drastiques » n'étaient pas prises d'ici à la fin de l'année. « Beaucoup de choses n'avançaient pas. Cela mettait en péril les Jeux. Le CIO exigeait des progrès concrets », avoue Spyros Capralos.

Une année s'est écoulée depuis le sévère réquisitoire dressé par

Jacques Rogge. Rentré fin février d'une mission de contrôle à Athènes, celui-ci se veut aujourd'hui rassurant. « A trois ans et demi de l'ouverture, le comparatif avec Sydney – dont j'assurais également la coordination – est favorable à Athènes. Les Australiens n'ont nommé leur président d'organisation que trois ans avant le jour J et les installations étaient encore moins avancées », constate-t-il. L'argument figurait en grosses lettres dans le

Jeux qui est devenue prioritaire », se réjouit Spyros Capralos. Côté gouvernemental, le premier ministre s'est saisi du dossier. L'Athoc, présidée par une ancienne députée de droite, et le gouvernement du Pasok – le Parti socialiste – le clament d'une même voix : « L'objectif est de tout achever un an avant les Jeux, afin d'organiser les répétitions nécessaires ».

Malgré ce consensus, quelques tiraillements se font encore sentir.

La nouvelle bataille de Marathon

Le choix du site de Schinias, près de Marathon, pour y créer le centre nautique où devrait se dérouler les épreuves d'aviron et de canoë fait l'objet d'une vive controverse entre les écologistes du Fonds mondial de la nature (WWF), certains scientifiques et le comité organisateur des Jeux, l'Athoc. Les écologistes et les scientifiques évoquent la présence d'une importante réserve ornithologique et la proximité du site antique de Marathon, où, en 490 avant notre ère, les Grecs emportèrent une victoire décisive contre les Perses. Un soldat athénien, Philippides, courut jusqu'à l'Acropole, à 40 kilomètres de là, pour porter la bonne nouvelle, et, dit-on, mourut d'épuisement.

Une pétition signée par près de 11 000 Grecs a été remise le 16 février à Jacques Rogge, président du comité de coordination, afin que le Comité international olympique (CIO) et l'Athoc modifient leur projet. « Il n'y a pas d'alternative au site de Marathon », a déclaré au Monde Jacques Rogge, qui garantit que les travaux prévus pour l'aménagement du lieu respecteront sa valeur patrimoniale et l'écologie.

dossier de candidature d'Athènes ; avec son stade olympique, son site aquatique « exceptionnel » – selon le mot d'Henri Sérandour, président du comité olympique français – sa salle de basket-ball, la Grèce dispose déjà d'installations adéquates. Reste d'importants travaux, comme le village olympique, le centre de presse, le centre équestre et la base nautique à Marathon (objet d'une vive polémique), qui n'ont, pour l'heure, pas encore vu la moindre pelleuse.

Fin novembre, une trentaine de techniciens du comité d'organisation de Sydney ont débarqué, afin d'aider les Grecs. Ils ont été rejoints, début mars 2001, par trois experts australiens dans le cadre d'un programme de transferts de connaissances. Une première que le CIO souhaite réitérer à l'avenir.

Désormais, à Athènes, les JO sont devenus une « cause nationale ». « En 2000, la priorité du gouvernement, c'était de parvenir aux critères d'entrée dans l'euro. Après ce succès, c'est l'organisation des

Le président de la Fédération grecque de basket-ball, George Vassilakopoulos, pointait encore fin janvier les lenteurs de l'organisation : « Nous n'aurons jamais assez de temps pour réussir ces Jeux. » De son côté, l'Athoc se plaint toujours des pesanteurs de l'administration et du système d'attribution des marchés. « Tous les jours comptent. Nous avons mis en place des mécanismes pour contourner la bureaucratie grecque », affirme Spyros Capralos.

Avec 1,7 milliard de dollars de budget, le comité d'organisation « Athènes 2004 » s'emploie à préparer les premiers Jeux du XXI^e siècle, qui, selon le vœu de Jacques Rogge, devraient rompre avec le gigantisme de Sydney et d'Atlanta. Athènes attend 10 200 athlètes, soit près d'un millier de moins qu'à Sydney. Ils représenteront 200 pays, contre seulement 13 en 1896, les seuls Jeux grecs de l'ère moderne ; ceux de la rénovation.

Y. B.

Evángelos Vénizélos, ministre grec de la culture, chargé des sports

« Il n'y a aucun problème d'ordre économique »

« Que représente, pour les Grecs, l'organisation des Jeux olympiques de 2004 à Athènes ?

– L'organisation des premiers Jeux olympiques du millénaire est pour nous un devoir historique. Plus qu'une épreuve sportive, nous avons le sentiment d'écrire un chapitre de notre histoire culturelle. Nous voulons faire des JO authentiques, dans l'esprit de ce qui se faisait il y a près de 2 800 ans. Le déroulement des Jeux dans le pays qui les a vus naître est l'occasion pour le mouvement sportif mondial de retrouver son idéal. Par ailleurs, la réussite de cet événement se rattache à un projet économique majeur. Nous sommes membres de l'Union européenne et venons de gagner notre place au sein de son « noyau dur ». C'est donc l'occasion de montrer que cette place n'est pas fortuite.

– Il y a quelques mois, les responsables du Comité international olympique (CIO) vous ont tancés en raison du retard pris dans la préparation des Jeux. Comment avez-vous reçu ces critiques ?

– Un projet compliqué comme celui-là est toujours soumis aux critiques. Il est fréquent que la ville organisatrice et le pays hôte soient l'objet de remarques parfois acerbes. En 1997, trois ans avant les Jeux, Sydney n'était pas plus avancée que nous ne le sommes. Nous avons conscience des exigences du calendrier. Nous sommes en contact étroit avec le CIO et son coordinateur, Jacques Rogge. Sa dernière visite ici date du mois de février et ses observations sont plutôt satisfaisantes. Désormais, le facteur temps est

sous contrôle et nous savons que, jusqu'à la date d'ouverture, tous les jours compteront.

– Combien ces Jeux coûteront-ils aux Grecs ?

– En matière de coût, il y a une distinction à faire entre les réalisations propres aux JO et celles que nous avions de toute manière programmées. Comme la construction du nouvel aéroport, la réalisation d'un

site : l'une écologique, l'autre archéologique. En ce qui concerne le premier aspect – le projet de construire un bassin à l'endroit où il y avait auparavant une piste d'aérodrome – pourrait sauver cet endroit de l'abandon dans lequel il se trouve. L'équilibre écologique du site sera respecté et le bassin que nous aménagerons valorisera ce lieu qui ressemble à une décharge.

– Le second aspect oppose des scientifiques. Certains affirment que la bataille de Marathon a eu pour théâtre le site retenu, d'autres,

comme des archéologues grecs ou la société royale de Belgique, affirment que cette bataille s'est déroulée à 5 kilomètres de là et que le site actuel était sous les eaux il y a 2 800 ans. Les fouilles, qui ont été menées à Schinias, lieu où auront lieu les épreuves nautiques, n'ont rien révélé et nous allons, dans les prochaines semaines, livrer les résultats des travaux réalisés par les scientifiques sur ce sujet. »

Propos recueillis par Yves Bordenave



EVÁNGELOS VÉNIZÉLOS

périphérique de 72 kilomètres autour d'Athènes, ou la création de deux nouvelles lignes de métro. A cet égard, les Jeux constituent un accélérateur et entraînent notre pays dans une dynamique. Ces dépenses sont des investissements. Nous estimons que les travaux liés directement aux JO représentent environ 300 milliards de drachmes (60 milliards de francs) et les autres infrastructures environ 600 milliards de drachmes (120 milliards de francs). Il n'y a aucun problème d'ordre économique avec les Jeux.

– Il y a tout de même un problème avec le site de Marathon ?

– Deux questions distinctes ont été soulevées avec le choix de ce

VANCOUVER (Canada)

de notre envoyé spécial

A un an des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis), il devenait urgent pour le monde du patinage artistique de retrouver un semblant de crédibilité, une crédibilité entamée par les polémiques sans fin sur le rôle des juges et les petits arrangements dont ceux-ci sont coutumiers. Pour cette saison, l'Union internationale de patinage (ISU) a trouvé un remède « miracle » : sur les documents officiels, la nationalité des juges n'apparaît plus. Le public, dont les critères d'appréciation diffèrent souvent de ceux, plus techniques, des spécialistes appelés à noter les concurrents, est maintenu de même dans l'ignorance de leur pays d'attache.

Cela ne change pas grand-chose au fond de l'affaire : selon les règle-

ments en vigueur, les juges sont désignés par leur fédération nationale et appartiennent – tout comme les athlètes ou les entraîneurs – à la délégation que celle-ci envoie sur tel ou tel championnat. Un juge dont on estimera qu'il n'a pas assez favorisé les patineurs de son pays pourra ainsi se voir écarté d'une compétition par sa propre fédération, sans que ses compétences et son impartialité – au contraire ! – soient en cause.

NOTATION DES « ARBITRES »

Une révolution a pourtant failli se produire lors du dernier congrès de l'ISU : un projet de réforme du corps arbitral élaboré par le Français Didier Gailhaguet et la Slovène Tjasa Andree-Prosenec, tous deux membres du conseil de l'ISU, a été repoussé de justesse. Amendé, il devrait être de nouveau

examiné après les JO d'hiver de février 2002 et aurait pour effet la constitution d'un corps de juges de haut niveau théoriquement indépendants de leurs fédérations nationales.

« Il s'agit de faire en sorte que ce soient les meilleurs juges qui notent les meilleurs athlètes sur les plus grandes compétitions, et ce sans considération de nationalité », explique Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace. On pourrait très bien imaginer ainsi un jury composé de neuf juges russes, si ceux-ci figurent en tête de la hiérarchie. »

Le projet de réforme prévoit un classement des juges basé sur un système de notation clair, au lieu et place des « rapports du juge-arbitre ne reposant sur rien de précis et de évaluations effectuées à partir de critères arbitraires ». « Evidemment,

cela fait grincer quelques dents et l'establishment » de l'arbitrage s'active en coulisses contre notre projet », s'amuse Didier Gailhaguet.

A Vancouver, où les championnats du monde de patinage se déroulent jusqu'au samedi 24 mars, les juges officient encore selon l'ancien système. Cela n'explique en rien les performances plutôt médiocres des patineurs français. Marina Anissina et Gwendal Peizerat, les champions du monde de danse sur glace, constituent désormais l'unique chance française de médaille : mardi 20 mars, ils ont terminé en tête de l'épreuve de danses imposées, à égalité avec les Italiens Barbara Fusar Poli et Maurizio Margaglio, vainqueurs des derniers championnats d'Europe.

Gilles van Kote

Salon de l'Immobilier de la Porte Maillot

SALON DE L'IMMOBILIER DE LA PORTE MAILLOT

22 . 23 . 24 . 25 mars 2001

Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot

10 h - 19 h - Nocturne vendredi 23 jusqu'à 21 h

HABITER ou INVESTIR

www.salonimmobilier.com

INVITATION

Entrée gratuite

valable pour 2 personnes

salon et conférences

SALON DE L'IMMOBILIER DE LA PORTE MAILLOT

Paris - Ile de France - Province

22 . 23 . 24 . 25 mars 2001

Organisateur : Promo Expo conseil - tél. 01 42 27 67 44 - réf. Le Monde - Salon autorisé par arrêté du préfet de la région Ile de France. Préfet de Paris le 31-7-92

Les enregistreurs de DVD vont enfin être commercialisés

Le premier modèle grand public, le DVR-A03 du japonais Pioneer, arrivera sur le marché européen au mois de mai. Ce périphérique informatique facilite le montage de vidéos personnelles et permet de capturer des émissions de télévision

Avec une capacité de stockage de 4,7 gigaoctets, le DVD enregistrable constitue un support d'enregistrement adapté au multimédia. Le graveur de Pioneer permettra ainsi d'archiver les images, photos numériques, mor-

ceaux de musique et vidéos avec une grande liberté. En attendant les modèles de salon qui seront nettement plus coûteux, ce périphérique d'ordinateur ouvre la voie au montage de vidéos personnelles enregistrées par

caméra numérique. Pour la première fois, les ordinateurs disposent, grâce à ce support, des moyens de créer confortablement des films au format DVD-Vidéo compatible avec les lecteurs de DVD de salon. De plus, à l'aide

d'une carte d'acquisition, l'enregistreur de DVD peut servir de magnéscope numérique. Seul handicap, le prix élevé des disques vierges limite, pour l'instant, les possibilités de création d'une vidéothèque sur DVD.

RETARDÉ de multiples reprises, l'enregistreur de DVD arrive enfin sur le marché français. Premier modèle grand public, le DVR-A03 sera commercialisé en Europe par le japonais Pioneer au mois de mai, au prix de 900 euros (5 900 francs), avec ses logiciels de gravure et de création de DVD-Vidéo. Pour l'instant, l'appareil se présente sous la forme d'un périphérique informatique à intégrer à un ordinateur. Les premiers exemplaires seront réservés au fabricant Packard Bell, qui dispose de six mois d'exclusivité. La filiale grand public de NEC doit ainsi proposer, dès le mois d'avril, son iXtreme Video Dream Machine équipée du graveur de Pioneer, baptisé DVR-103 dans cette configuration.

L'ordinateur complet reviendra à 3 049 euros (20 000 francs environ). Il sera doté du processeur Pentium 4 d'Intel, cadencé à 1,3 GHz, de 128 mégaoctets (Mo) de mémoire Rambus (la plus récente), d'un disque dur de 40 gigaoctets (Go) et d'un écran de 17 pouces. Il s'agira de la première machine à la hauteur des ambitions affichées par nombre de fabricants d'ordinateurs en matière de vidéo. Elle offrira, à la fois, une qualité d'image et de son de niveau professionnel et le confort de travail que le grand public est en droit d'attendre.

Jusqu'à présent, en effet, les modèles prétendant traiter cette application très exigeante ne permettaient, dans le meilleur des cas, que de réaliser des clips de quelques minutes après de longues heures de patience. L'association de la puissance de traitement du Pentium 4 et de la gravure de DVD fait franchir une étape marquante à l'informatique grand public. Même si les

capacités de la mémoire et du disque dur du modèle de Packard Bell supporteraient d'être augmentées.

L'enregistrement sur DVD offre une capacité de 4,7 Go, soit environ sept fois plus que la gravure sur CD. Il ouvre la porte à la capture numérique d'émissions et de films diffusés par les chaînes de télévision, et au montage confortable de vidéos personnelles. Selon Pioneer, la gravure complète d'un DVD est réalisée en 30 minutes. Le DVR-103 se présente comme un appareil universel, qui prend en charge tous les formats standards de CD et DVD. Il grave les CD-R, enregistrables une seule fois, les CD-RW, réenregistrables, de même que leurs équivalents en DVD, les DVD-R et DVD-RW. En lecture, l'appareil accepte toutes les galettes de 12 centimètres, du banal CD audio au DVD vidéo, en passant par les CD-ROM et DVD-ROM. A ce titre, il remplace aujourd'hui deux appareils que l'on trouve couramment sur les ordinateurs bien équipés, le lecteur-graveur de CD et le lecteur de DVD, en leur ajoutant la fonction d'enregistrement de DVD.

CAPACITÉS DE STOCKAGE

Deux applications principales devraient assurer le succès des nouveaux graveurs. La première concerne le stockage de données informatiques. Le DVD-R, ou, mieux encore, le DVD-RW, constitue une sorte de disque dur amovible contenant 4,7 Go de données. La sauvegarde des contenus multimédias (images, photos, sons, musique, vidéo...) impose le recours à des supports de grande capacité. Avec 650 Mo, voire 700 Mo, le CD-R doit se contenter de textes et de musiques au format MP3. Une fonction que ne

dédaignera sans doute pas le DVD-R, qui peut stocker près de 80 heures de musique compressée, soit plus de 1 500 morceaux de trois minutes. De même, le DVD-R deviendra le support d'archivage privilégié des albums de photos numériques produites par les appareils mégapixels (plusieurs millions de points par image).

La seconde application majeure touche la vidéo personnelle, créée à partir de Caméscopes numériques. Ceux-ci utilisent encore, pour la plupart, des bandes magnétiques peu adaptées au montage et au visionnage interactif. Même si les modèles à micro-DVD commencent à apparaître (*lire ci-dessous*), l'archivage des séquences montées impose, de nouveau, de grandes capacités de stockage. Le graveur de Pioneer offre environ 90 minutes de vidéo enregistrée au format Mpeg 2 avec un son de qualité CD. Les futurs DVD-R à deux faces doubleront cette durée. Par ailleurs, les logiciels associés au DVD-RW permettent de créer de véritables DVD-

Vidéo, le format utilisé par les lecteurs de salon de DVD préenregistrés. Une vidéo familiale peut ainsi être éditée avec un menu de navigation et un chapitrage offrant un accès direct à différentes scènes enregistrées grâce à la télécommande d'un lecteur de DVD de salon.

La compatibilité avec « la grande majorité » de ces derniers, selon l'expression prudente de Pioneer, permet de visualiser de tels films sur un téléviseur sans recourir à l'ordinateur. Une aptitude précieuse pour profiter de l'équipement croissant des familles en lecteurs de DVD. Les ventes ont en effet explosé en 2000, atteignant 830 000 unités, ce qui porte le parc français de lecteurs de DVD à 1,2 million d'appareils, selon l'institut GfK. S'y ajoutent 2,5 millions de lecteurs de DVD-ROM sur ordinateur. Au total, plus de 10 % des foyers disposent ainsi de la fonction DVD.

Le nouveau graveur de Pioneer ouvre également la voie à l'enregistrement d'émissions de télévision sur DVD, via une carte d'acqui-

sition montée sur l'ordinateur. Il se transforme alors en magnéscope à DVD. Après une commercialisation au Japon, Pioneer doit lancer en septembre un modèle de salon, le DVR 1000, pour un peu moins de 3 049 euros (20 000 francs), soit un prix plus de trois fois supérieur à celui du graveur d'ordinateur. En 2002, Thomson devrait suivre avec un modèle associé à son haut de gamme Scenium, entre 20 000 et 25 000 francs.

ORDINATEUR ET TÉLÉVISION

Concurrents des antiques magnéscopes à bande magnétique, ces appareils devront affronter les modèles à disques durs, composants informatiques qui chassent sur le marché de l'électronique grand public (*Le Monde* du 14 mars). Au lieu d'un enregistrement direct coûteux pour un simple visionnage en différé, le DVD pourrait trouver sa véritable fonction en complément des magnéscopes à disques durs. A ces derniers, la mise en mémoire temporaire des émissions. Aux DVD, l'archivage de longue durée destiné à constituer une vidéothèque.

Dans un premier temps, à l'instar de ce qui s'est produit avec les lecteurs, les ventes de graveurs de DVD sur ordinateur devraient prendre le pas sur celles des modèles de salon. Pendant cette période, pour tirer pleinement profit de leurs possibilités respectives, l'ordinateur et la télévision devront se situer à proximité l'un de l'autre. Une intimité qui posera quelques problèmes d'aménagement aux familles qui veulent rester à la pointe de l'innovation technique.

Michel Alberganti

Des disques vierges trop chers

Les premiers DVD-R, fabriqués par Pioneer et TDK, reviendront à environ 150 francs pièce, et les DVD-RW, à près de 200 francs (contre 5 francs pièce pour les CD-R, et 20 francs pièce pour les CD-RW). Selon Pioneer, les tarifs actuels des DVD enregistrables ne sont pas dictés par la volonté de décourager le piratage, mais par de simples contraintes industrielles. Produits en faibles quantités pour l'instant, les nouveaux disques reviennent chers. Une contrainte qui s'estompera avec la croissance des ventes.

A moins que la guerre des formats ne vienne troubler, une fois de plus, le développement technique. Les grands noms de l'électronique grand public, Sony, Philips et Thomson Multimédia, restent en position d'observation. Ils semblent toujours tentés par le DVD+RW, un format non approuvé par le consortium de normalisation, le DVD Forum, contrairement aux DVD-R et DVD-RW. D'où un nouveau risque de confusion pour les consommateurs.

Les formats CD et DVD

La galette de 12 centimètres de diamètre apparue en 1982 se décline aujourd'hui sous une dizaine de formats, correspondant soit à des fonctions d'enregistrement, soit à des types d'utilisation (musique, films...) : **CD-Audio**. CD enregistré de musique (74 minutes). **CD-ROM**. CD multimédia interactif (jeux vidéo et programmes éducatifs). **CD-R**. CD enregistrable une fois. **CD-RW**. CD réenregistrable. **DVD-Vidéo**. DVD enregistré (films pour lecteurs de salon). **DVD-ROM**. DVD multimédia interactif (équivalent du CD-ROM). **DVD-Ram**. DVD réenregistrable (disque dur virtuel). **DVD-R**. DVD enregistrable une fois. **DVD-RW**. DVD réenregistrable. **DVD-Audio**. Dernier format approuvé par le DVD Forum destiné à la musique de très haute fidélité. **DVD + RW**. DVD réenregistrable. Ce format n'est pas approuvé par le DVD-Forum.

Le premier Caméscope numérique sans bande magnétique

LA FIRME japonaise Hitachi ne s'était jusqu'ici guère illustrée dans le domaine de la vidéo grand public, n'offrant que des caméras analogiques alors que ses concurrents ont déjà basculé dans l'univers numérique. Mais en lançant en France, à la mi-avril, la DVD Cam, elle comble ce retard, et devance même ses rivaux avec une technologie qui donne un coup de vieux à l'inamovible cassette à bande magnétique. Le nouveau support d'enregistrement choisi par Hitachi, un microdisque DVD-Ram de 8 centimètres de diamètre réinscriptible « 100 000 fois », venu tout droit de l'informatique, offre un confort d'utilisation appréciable.

Bien plus commode que la bande magnétique, au défilement fastidieux et aux calages approximatifs, le disque permet en effet d'accéder immédiatement aux séquences vidéo et aux photographies, qui s'affichent sous forme de vignettes sur l'écran de la caméra. Cet accès instantané se double d'une facilité de montage étonnante : il est possible de sélectionner jusqu'à douze séquences pour les ordonner, y introduire après la prise de vue des effets (fondu enchaîné, titrage, etc.), les diviser en séquences plus petites, ou purement et simplement les éliminer des portions du DVD qui redeviennent disponibles pour un nouvel enregistrement.

Les vidéastes plus exigeants, qui attendent des fonctions de montage élaborées, devront faire appel à un ordinateur équipé d'un logiciel capable de gérer le format DVD-Ram, comme Vidéo Studio IV de U-Lead et bientôt Adobe. Les possesseurs de Macintosh devront être plus patients. Le transfert sur ordinateur peut s'effectuer en temps réel via un port USB, ou directement grâce au disque, pour ceux qui seraient équipés d'un lecteur DVD-Ram, encore rare. Pour la vidéo de salon, il faudra attendre la mise sur le marché d'enregistreurs DVD compatibles Ram (fin 2001) et de lecteurs au même format (2002), ou se contenter de brancher la caméra sur le téléviseur.

L'un des mérites de la DVD Cam est de produire en temps réel des

images au format MPEG 2 (celui du DVD vidéo), c'est-à-dire de compresser et de décompresser les images à une vitesse inimaginable il y a encore quelques mois. L'unique puce qui effectue ces calculs n'est autre que la sœur du microprocesseur qui anime la console de jeu vidéo Dreamcast.

VIVE CONCURRENCE

Le microdisque DVD-Ram, enregistrable sur les deux faces et protégé par une cartouche amovible, a une capacité de 2,8 gigaoctets. Il peut accueillir une heure de vidéo en haute définition, et le double en mode longue durée, et stocker jusqu'à 1998 photographies au format JPEG (1280 x 980 pixels). Comparé aux bandes magnétiques, ce support reste encore onéreux (300 francs pièce, 46 euros environ), mais bien moins coûteux que les mémoires électroniques des appareils photo numériques, dont la définition est, il est vrai, jusqu'à trois fois plus élevée. « Hitachi n'exclut d'ailleurs pas de proposer des appareils photo numériques dotés de DVD-Ram », suggère Fabrice Estornel, directeur produit chez Hitachi France, sans donner de date précise. Une sérieuse alternative aux nouveaux Mavica, lancés en juin par Sony, qui auront pour support des CD-RW de même diamètre, mais d'une capacité dix-huit fois moindre !

Cet affrontement entre formats n'est encore qu'hypothétique. En revanche, la concurrence s'annonce vive entre la DVD Cam et les caméras au format DV. Avec un prix de lancement de 16 000 francs (2 440 euros), la nouvelle venue risque de se heurter de plein fouet à des modèles numériques deux fois moins chers. Ou, dans le haut de gamme, à des produits plus performants en terme de définition, comme la TRV-30 que Sony commercialisera en juin. Dotée d'un capteur CCD de 1,55 million de pixels, soit une définition presque deux fois plus élevée que celle de la DVD Cam, elle coûtera 1 000 francs de moins. Cruel dilemme en perspective pour les amateurs !

Hervé Morin

Avec la série **PERSPECTIVES** donnez de l'assurance à votre entreprise

Vient de paraître :

PERSPECTIVES AFRIQUE DU SUD

Les risques et opportunités du marché sud-africain

Une étude de Dominique Brunin pour Nord Sud Export

L'ère Mandela fait partie de l'Histoire, mais les défis hérités de l'apartheid demeurent. L'Afrique du Sud est un pays hybride, développé comme un cousin européen, pauvre comme un frère africain.

Les fondamentaux sont corrects, le pouvoir de Thabo Mbeki solidement installé. Mais une telle prospective ne peut s'exempter d'une prise en compte des critères ethniques, tels qu'ils ressortent des statistiques sud-africaines elles-mêmes.

L'appareil productif est prometteur. La croissance dispose d'atouts diversifiés. Le platine tend à suppléer l'or. Les privatisations se poursuivent, opportunément pour les finances publiques et les investisseurs.

La « Renaissance africaine », chère au président Mbeki, favorise la paix régionale, les exportations et les investissements sur le continent africain. Mais Pretoria souffre de la mauvaise image de ses proches voisins :

Zimbabwe, RDC, Angola... Après l'accord négocié avec Bruxelles, les liens privilégiés avec l'Europe sortent renforcés tandis qu'avec Washington...

Mais la croissance est-elle créatrice d'emplois ? La réponse est d'importance car le risque sud-africain est d'abord social. Le pouvoir est confronté à des défis internes : l'inefficacité des régions dans l'application des mesures déconcentrées, le rythme des constructions de logement, la question de l'éducation, sur laquelle repose la réussite ou non de la discrimination positive, la politique de santé avec le fléau du sida et le tandem infernal sécurité-pauvreté.

L'Afrique du Sud a du temps devant elle pour mener les réformes indispensables. Les entreprises et les investisseurs peuvent l'accompagner dans son développement. A condition de répondre à l'impatience des pauvres et que le *black empowerment* ne se résume pas à un *black enrichment*.

La série Perspectives croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Sont déjà parues : **PERSPECTIVES CHINE** par Marc Mangin

PERSPECTIVES ÉGYPTÉ par Agnès Levallois et Marie-France Vernier

Envoi d'un sommaire sur demande et vente par correspondance à **Nord Sud Export**, 58, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris.

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36. E-mail : nse@lemonde.fr

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE** : le Very Large Telescope (VLT), construit au Chili par l'Observatoire européen austral (ESO), a pour la première fois effectué des mesures sur le mode interférométrique, dimanche 18 mars. L'interférométrie est une technique d'observation permettant de distinguer de minuscules détails d'objets célestes en combinant la lumière reçue par deux ou plusieurs télescopes. Lors de cette première tentative, le diamètre de la principale étoile de la constellation de l'Hydre a été mesuré, ce qui revient à déterminer l'écart séparant les deux phares d'une voiture située à 35 000 kilomètres de l'observateur. Deux petits télescopes de 40 centimètres de diamètre ont été utilisés, mais l'ESO compte employer, d'ici à la fin de l'année, deux des quatre « géants » de 8,2 mètres de diamètre du VLT, auxquels s'ajouteraient plusieurs télescopes auxiliaires mobiles de 1,8 mètre de diamètre.

■ **RECHERCHE** : le personnel du synchrotron d'Orsay (Essonne) a arrêté les installations durant une semaine, à l'appel de son intersyndicale. Celle-ci proteste contre la structure juridique – une société civile de droit privé – choisie par le gouvernement pour le futur synchrotron Soleil, dont la construction doit débuter à l'automne sur le même site. Elle demande que la source de rayons X et son personnel relèvent des organismes publics de recherche. La direction du CNRS s'est engagée à mettre en place un groupe de travail sur cette question.

■ **ESPACE** : deux cosmonautes russes, Talgat Moussabaïev et Iouri Batourine, ont refusé, mardi 20 mars, de prendre part à Houston (Texas) à un entraînement. Ils entendent protester contre le refus des Occidentaux de permettre à un citoyen américain, Dennis Tito, 60 ans, de se rendre avec eux sur la station spatiale internationale (ISS). Cet homme d'affaires californien, qui avait payé 20 millions de dollars pour voler sur la station Mir, a vu son contrat reconduit sur l'ISS par les Russes, sans que ceux-ci se soient souciés des réactions de leurs partenaires étrangers. L'Agence spatiale russe manque cruellement d'argent et tient donc à ce que Dennis Tito s'envole le 30 avril pour l'espace.

Nord Sud
EXPORT

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOIS AIR* taxes aéroport comprises

Dublin	790F
Lisbonne	1190F
Athènes	1390F
Marrakech	1490F
San Francisco	2450F
Montréal	2300F
Fort de France	2790F
Nairobi	3790F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. Caid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic. 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

Lumières du Nicaragua

MANAGUA

de notre envoyé spécial

Sages comme des images, les enfants attendent sous l'ombre des arbres de Trapichito. Il fait chaud dans cette campagne du Nicaragua, mais pas trop encore, la saison sèche commence à peine. Ils ont suivi des yeux le 4 x 4 cahotant à travers champs, n'ont rien manqué de son arrivée, du matériel déballé, du grand plastique bleu tendu entre deux troncs. Toujours assis sur des bancs, en silence. Un chien jaune efflanqué paresse sur la scène, de la terre grise et poussiéreuse.

Derrière le rideau bleu, la troupe de théâtre La Ronda de barro (La ronde de boue) se prépare. Il y a Gloria, la mère, ses deux filles et son fils. Les costumes et les masques tiennent dans une petite malle. Clara, la chef élue de la communauté de Trapichito, parle aux enfants avec des mots de tous les jours : ils allaient voir ce qu'ils n'ont encore jamais vu. Avec ses cheveux noirs, sa peau couleur indienne, sa manière d'être, posée, grave et douce, elle a quelque chose de Carla, l'héroïne de *Carla's Song*, ce film de Ken Loach (1996) noyé de bons sentiments qui ne laissent pas indifférent.

Le pays n'est plus en guerre, Clara est trop jeune pour avoir porté le treillis. Elle se bat quand même, sans armes, pour ces mômes de la campagne : ils rient aux facéties des comédiens, ont peur parfois, les plus petits se cachent dans les bras de leur mère, qui les apaise. Le Nicaragua est pauvre, mais vivant.

Deux « pionniers » du tourisme

Ils sont trentenaires tous les deux, et Français. Ils ont commencé à travailler dans le tourisme au Costa Rica, devenu, en quelques années, une plate-forme de loisirs pour tour-opérateurs, un aspirateur à charters : 1 million de visiteurs par an. Ils ont donc choisi de s'installer au Nicaragua.

Pascal Picot, après un tour du monde, s'est posé à Granada, en 1995. Son agence, Oro Travel, propose des séjours à la carte qui combinent nature, vulcanologie, randonnée et plage. Amoureux de ce pays, fin connaisseur de l'histoire de son peuple, il prône un tourisme doux qui respecte les lieux et les habitants. Pierre Gédéon, lui, vient d'ouvrir à Managua son agence, Nicaragua-Adventure. Il vise plutôt une clientèle d'affaires, propose aussi de la pêche sportive. Tous deux se sentent dans la peau de « pionnier » : le Nicaragua est encore, en matière de tourisme, un pays jeune.

La liste de ses supplices est pourtant si longue : quarante ans de dictature somoziste, tout pour les princes et rien pour le peuple ; 1979 : des sandinistes libérateurs qui confondent bien vite leurs idéaux avec les pires travers du marxisme soviétique ; la Contra, ces bandes armées financées par les Etats-Unis qui sèment la terreur ; 1998 : « Mitch », un méchant ouragan qui traverse le pays et le balaya comme un fétu de paille ; depuis, le gouvernement libéral de Arnoldo Alemán qui s'accommode de la corruption...

La communauté de Trapichito porte les traces de cette histoire-là. Ce village de maisons éparpillées compte 250 habitants, dont 150 ont moins de 18 ans. Le Nicaragua est un pays de jeunesse. Celle de Trapichito n'a souvent que les arbres frui-

Ce petit pays d'Amérique centrale a subi son lot de malheurs. Pourtant il vit, porté par des femmes comme Carola, Judith, Catarina ou Gloria

tiers comme horizon. Les plus grands rêvent de León, la ville d'à côté, les marchés colorés près de la cathédrale, les belles façades castillanes et usées, les terrasses des cafés, les universités.

Sur le bord de la scène de terre, appuyée contre le capot du 4 x 4, il y a Carola, 27 ans, née à León, des études d'économie, qui travaille aujourd'hui pour une ONG et sou-

la loi, les syndicats sont interdits : « Je sais tout ça, dit Catarina. Mais au moins, cela donne du travail. » Quarante pour cent de la population est au chômage.

Les plus démunis ont la tentation de rejoindre le sud, San Carlos, un village, enfin trois ou quatre rues qui montent et des maisons de guingois, au bord du fleuve San Juan : sur l'autre rive, c'est le Costa Rica, les champs de canne à sucre, une embauche peut-être. Le plus souvent, ces clandestins repassent le fleuve entre deux douaniers. Ils essaieront une prochaine fois.

ESPOIRS DANS LE TOURISME

Les jeunes qui sortent de l'université cherchent plutôt fortune aux Etats-Unis. Le plus souvent, ils déchantent, comme Veronica : avec son diplôme de gestion d'entreprise, elle est partie dans le New Jersey, « cinq mois comme ouvrière ». Elle a préféré revenir au pays, suit des cours à l'Alliance française de Managua, en espérant que le tou-



NICOLAS REYNARD

rit. Ces moments-là, elle sait les goûter. Il y a tant à faire dans ce pays. A part les riches qui sont immensément riches, surtout à Managua, la capitale, les autres n'ont pas grand-chose sur qui compter, sauf sur les ONG, qui colmatent les brèches.

40 % DE CHÔMEURS

A León, celle de Carola soutient aussi une « entreprise sociale », Edad de oro (L'âge d'or). Des adolescents y apprennent toute la chaîne du commerce, de l'idée d'un produit, sa fabrication jusqu'à sa diffusion : « Dommage que la douane soit aussi corrompue », regrette Catarina, la responsable. Elle parle des maquillas, nom donné aux zones franches qui commencent à pousser dans le pays. Dans ces endroits clos par des barbelés, comme celle installée près de l'aéroport de Managua, des entreprises de textiles américaines exploitent sans vergogne leurs salariés, surtout des femmes. Il y règne une atmosphère d'un autre âge, les petits chefs font

risme amènera des emplois.

A côté d'elle, Judith. Au Costa Rica, elle était institutrice. Elle a suivi son mari, qui a ouvert un hôtel à Granada. Elle ne comprend pas pourquoi elle ne trouve pas d'emploi, avec tous ces enfants perdus qui respirent de la colle à chaussure aux coins des boulevards de Managua. Managua, que le tremblement de terre de 1972 a brisée en mille morceaux, capitale aux quartiers percés par des voies rapides, entre poches de misère et sièges étincelants des ministères.

VILLE REBELLE

Il vaut mieux rejoindre par deux heures de route cabossée León, qui bouge, respire, rêve, danse. C'est la ville rebelle, le berceau historique du sandinisme. Tant et si bien que le gouvernement central la prive de subventions. Elle garde la tête haute malgré les trous dans la chaussée.

Granada, sa jumelle, fondée la même année (1524) par les Espa-



JEAN-PAUL BAIARD/EDITING



NICOLAS REYNARD

gnols, mais plus au sud, était le lieu de villégiature des Somoza. Elle est belle aussi, mais plus réservée, secrète presque, tranquille. Il fait bon se perdre dans le labyrinthe d'échoppes basses du marché, poissons bizarres, œufs de tortue, sachets de glace pilée sucrée par un

voile de sirop de fruits, les enfants adorent.

Le dimanche, on canote entre la myriade de minuscules îles du lac Nicaragua. Granada, ville nonchalante. Pourtant, au-dessus d'elle, il y a Mombacho, un volcan qui semble éteint mais laisse échapper ici et

là des fumerolles. On peut s'approcher de son sommet par une route si pentue que seuls de vieux et énormes camions militaires l'empruntent. Mombacho, réserve naturelle, forêt nébuleuse gorgée de soleil et d'humidité, est le royaume des orchidées.

DUBLIN TOURISM

SENATOR
WILLIAM
BUTLER YEATS
1865 - 1939

POET & PLAYWRIGHT

LIVED HERE 1922 - 1928

DUBLIN TOURISM

OSCAR
WILDE
1854 - 1900

POET, DRAMATIST, WIT

LIVED HERE
1855 to 1878

DUBLIN TOURISM

JAMES JOYCE
1882 - 1941

LIVED IN THIS HOUSE
FROM THE AGE OF 2 TO 5 YEARS
AND WROTE HIS FIRST WORDS HERE

Découvrez les lieux où vivaient les plus grands écrivains irlandais.

La Compagnie Aérienne Nationale Irlandaise www.aerlingus.com 01 55 38 38 42

Dublin 806-83F a/r (€123)* Aer Lingus



JEAN-PAUL BAJARD/EDITING



Carnet de route

● **CLÉS.** Le Nicaragua compte près de 5 millions d'habitants sur une superficie de 130 000 km². La monnaie est le cordoba (1 cordoba = 0,50 F). La capitale, Managua (plus de 1 million d'habitants) n'est pas une étape indispensable. De son aéroport international (nommé Augusto Cesar Sandino), mieux vaut rejoindre Granada ou León. Possibilité de location de voitures.

● **FORMALITÉS.** Le visiteur doit acquitter une taxe de 5 dollars à l'arrivée à l'aéroport pour obtenir une carte de tourisme. Au départ, il lui sera réclamé une autre taxe de 20 dollars, payable uniquement en espèces.

● **CLIMAT.** Le pays est divisé en trois zones climatiques. La façade pacifique est une région tropicale sèche (températures élevées et précipitations peu abondantes). Le centre est plus frais en raison de l'altitude. Enfin la façade atlantique bénéficie d'un climat tropical humide.

● **ACCÈS.** Il n'y a pas de vol direct Paris-Managua. Air-France (à partir de 4 299 F, 652 €, réservation : 0820-820-820) et Continental Airlines proposent des liaisons quotidiennes depuis Paris via Houston (EU). Mais, par la compagnie américaine, nombreux sont les visiteurs qui se retrouvent sans valise à l'aéroport de Managua. Il faut alors attendre les vols suivants.

● **ÉTAPES.** A Granada, on peut notamment loger dans un décor d'hacienda à l'hôtel Colonial (calle la Libertad, près du parc

central), qui vient d'ouvrir et qui est tenu par un Français (350 F, 53 €, la nuit, tél. : 00-505/552-72-99) ; ou à l'hôtel Alhambra, sur le parc central (200 F, 30 €, tél. : 00-505/552-44-86). Parmi les nombreux restaurants de la ville, Las Colinas Sur, 3 rue Sur (tél. : 552-34-92) ou le Dona Conchi's, rue Caimito (tél. : 552-73-76), aux alentours de 120 F (18 €). A León, on peut loger à l'hôtel Austria (castado Oeste, tél. : 00-505/311-12-06, 250 F, 38 € la nuit) ou l'hôtel Europa (calle Noreste, tél. : 00-505/311-25-77, 180 F, 27 €, la nuit). La ville compte de nombreux petits restaurants à des prix très abordables.

● **ITINÉRAIRES.** A Granada, l'agence Oro Travel de Pascal Picot réserve hôtels, excursions, etc. Et construit des circuits à la demande (www.orotravel.com). A Paris, contacter Equinoxiales, spécialiste du voyage « à la carte » en Amérique latine (25, av. Bosquet, 75007 Paris, tél. : 01-47-53-71-89).

● **LIRE.** Le seul guide consacré au Nicaragua a été réalisé par Ulysse (320 pages, 120 F, 18 €). Rubén Darío (1867-1916) est le plus célèbre écrivain nicaraguayen, salué notamment par Jorge Luis Borges. Dans son œuvre en prose et en vers, il a privilégié la pureté des mots. L'éditeur La Délirante a publié un recueil de ses poèmes : *Chants errants* (1998).

● **INFORMATION.** Ambassade du Nicaragua : 34, av. Bugeaud, 75016, Paris, tél. : 01-44-05-90-42.

La troupe de théâtre, la Ronda de barro, devant les enfants de Trapichito (à gauche). Peut-être qu'un jour, « tout sera mieux » (ci-dessus). Une façade de Granada (en bas, à gauche) témoigne de l'histoire espagnole de la ville. A León, l'effigie du révolutionnaire Augusto Cesar Sandino (à droite).

Pas loin de là, il y a Masaya, un autre volcan qui fume tant que son panache blanchit le ciel. Ce pays est ainsi toujours suspendu aux menaces des laves, des vents ou des tremblements, mais incroyablement vivant. Au Nicaragua, le visiteur n'aura guère le choix des cartes postales. Certaines, en noir et blanc, un peu pâles, datent de la grande période sandiniste, quand les étudiants allaient donner des cours d'alphabétisation. Les couleurs des autres rendent mal la beauté des paysages et des gens. Elles mettront du temps pour parvenir à leur destinataire. Mais elles viendront du cœur.

Bruno Caussé

A tous prix

■ **79 F (12 €) : la Mer de sable** ouvre ses portes, samedi 7 avril, près d'Ermenonville, à 45 minutes en voiture de Paris via l'autoroute du Nord. A l'affiche, deux nouveautés : le Temple du Mystère, où, équipé d'un casque inventé par l'illusionniste Gérard Majax, on effectue un étonnant voyage en Chine ; et le Chika'tchou, un petit train aux couleurs vives. Prix pour les enfants de 3 à 11 ans. Pour les adultes : 94 F (14 €). Renseignements au 03-44-54-18-44.

■ **2 900 F (442 €) : le Forum « civilisation océanienne »**, organisé par l'association Arts et Vie, du 8 au 15 avril, dans sa résidence de Maubuisson (Gironde). Au programme : conférences, ateliers thématiques et exposés (peinture aborigène, mines d'opale, statues de l'île de Pâques). Prix par personne en pension complète avec toutes les activités. Ou 3 600 F (549 €) en incluant le transport A/R en TGV de Paris et les transferts. Renseignements : 01-40-43-20-21 et sur Internet (www.artsvie.asso.fr).

■ **6 190 F (944 €) : la semaine « régénéscence » à Dax**, dans le cadre gallo-romain de la cité et art déco du Grand Hôtel Mercure Splendid (Accor). Au menu : vieilles pierres, eau chaude, boues thermales et ateliers divers : mieux dormir, mieux manger, améliorer sa mémoire. Avec, en ville, une succession d'événements culminant en août avec la Feria (du 10 au 15) et, début septembre, le Festival *Toros y salsa*. Prix par personne pour 7 nuits en chambre double, demi-pension, 4 soins quotidiens et l'accueil privilégié de l'Office du tourisme. Dans la brochure « eaux toniques » de Tour Event (tél. : 01-42-56-40-06), qui commercialise l'offre des membres de l'association Villes d'eaux de France (www.villes-deauxdefrance.com).

■ **14 000 F (2 134 €) : une semaine de « robinsonnade » de luxe** dans l'Océan Indien, au large de Nosy Bé, au nord-ouest de Madagascar. Programmée par Nosylis, spécialiste du haut de gamme sur mesure, Nosy Iranja est une île-hôtel de 13 hectares reliée par un cordon de sable à l'île de pêcheurs voisine. Nichés dans les cocotiers, une vingtaine de bungalows spacieux (75 m² et 100 m² pour les unités familiales). Au menu : activités nautiques, sports terrestres et, avec participation, pêche au gros et plongée sous-marine. Prix par personne, du 1^{er} avril au 10 juin, pour 6 nuits en bungalow double et pension complète, avec les vols A/R Paris-Tana et Tana-Nosy Bé, et les transferts en vedette rapide. Ajouter taxes d'aéroport et assurances. On peut panacher plusieurs resorts (dont Tsarabanjina ou l'« écolochic » Anjajavy) ou combiner avec la traversée du sud de Madagascar (de Tana à Tuléar) en 4 x 4 avec chauffeur : 17 000 F (2 592 €) en mars (18 180 F, 2 772 €, ensuite), avec 3 nuits à Iranja. Renseignements au 01-53-30-73-00 et sur Internet (nosylis.com).

Week-end gourmand à Venise

En 1985, Venise ne comptait pas moins de sept tables étoilées dans le Michelin « Italie ». Dans son édition 2001, le Guide rouge n'en conserve qu'une, l'Osteria da Fiore qui, avec un petit macaron, sauve modestement l'honneur de la ville. Paradis des touristes, la Sérénissime serait-elle devenue un désert pour les gastronomes ? Certes, les grands hôtels, fréquentés par une clientèle internationale, n'y cultivent guère l'originalité même si la cuisine locale revendique l'invention du *figà a'la venessiana* (foie et oignons poêlés à l'huile et au beurre), de la *polenta* (qui n'est pas jaune mais blanche et fine pour accompagner le poisson) et du *risi e bisi* (riz aux petits pois, de préférence de San Erasmo).

N'oublions pas que nous sommes dans un port : la morue séchée sert, traditionnellement, à préparer le *stoccafisso*, cousin du stockfish et de notre « estofinade ». Avec le riz produit dans la plaine du Pô voisine, le *risotto* reste le roi des lieux : *riso ai gamberi*, *risotto all'onda* (« comme la vague ») ou le *risotto nero*, *risotto con le sepie*, à l'encre de seiche, qui, à la Caravelle, reste fort honorable. Sans oublier les *fiori di zucca*, ces délicieux beignets de fleurs de courge.

A l'instar de ce que l'on constate dans toute la péninsule italienne, la cuisine vénitienne ne repose pas sur l'expérience de chefs renommés mais sur celle d'une multitude de mères de famille qui, depuis des siècles, règnent sur les fourneaux. Il n'en reste pas moins qu'une ville éprise à ce point de raffinement et d'opulence ne pouvait rester indifférente au déclin de sa table.

Premier à réagir, l'hôtel Cipriani, avec la création du Cip's Club, une petite trattoria chic et gourmande située sur l'île de la Giudecca. Suivi aujourd'hui par l'hôtel Bauer entièrement rénové par sa propriétaire, Francesca Bortolotto Possati, qui possède également un vignoble, à Collio, en Vénétie. Situé dans l'aile XVIII^e de l'établissement – le Palazzo –, le restaurant, dont la terrasse ouvre sur le Grand Canal, joue la carte de l'imagination et son chef, Claudio, y propose quelques plats raffi-

nés illustrant la cuisine locale. Venise cache également quelques lieux méconnus des touristes, tels ces bars à vin blotis autour du marché aux poissons et qui servent notamment une délicieuse brandade de morue sur toasts, arrosée d'un onctueux *soave*, vin blanc de Vénétie.

A l'Enoteca (calle Carbon,



près du pont du Rialto), charcuterie et fromages accompagnés d'une bonne sélection de vins rouges.

Et les Vénitiens « purs et durs » ont adopté le discret Ristorante Riviera, sur Zattere, au bord du canal de la Giudecca. Au menu : *tagliolini primavera* (pâtes aux légumes de saison), seiche dans leur encre accompagnée de polenta, *vittello tonnato* (tranche de veau à la sauce au thon) et *risotto* du jour, préparé à la commande. Décor simple, service impeccable et prix épatants.

de notre envoyé spécial Jean-Claude Ribaut

★ **En train de nuit chic, avec Artesia** (tél. : 08-36-35-35-35, guichets SNCF et agences). **En avion avec Air France** (tél. 0820-820-820), Alitalia (tél. : 01-44-94-44-00) et www.ebookers.fr (internet). **Forfaits chez Donatello, Cit Evasion (agences) et Nouvelles Frontières** (tél. : 0-825-000-825). **Hôtel Bauer** (tél. : 00-39-041-520-70-22, www.bauervervenezia.com). **Osteria da Fiore** (tél. : 041-721-308), **Ristorante Riviera** (tél. : 041-522-76-21). **Cip's Club**, de 12 à 23 heures, au Cipriani (tél. : 041-240-85-75), **La Caravella** (tél. : 041-520-89-01). **Guides Hachette** (« Un grand week-end à... », *Evasion, Voir et Retour*), Gallimard (*Aller & Retour*), Petit Futé et Guide Vert.

EVA SION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
NOUVEAU ! WEEK-ENDS CRETE
4 JOURS COMPLETS SUR PLACE !
Vols réguliers directs Paris/Heraklion avec Cronus Airlines.
Hôtel Nikos Beach 3* Plage
Base chambre double :
2 550 F TTC/personne.
Valable du 05/04/01 au 28/06/01 (dernier départ).
www.directours.com
3615 Directours 12,21 7ème et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Compagnie Italienne de Tourisme
PÂQUES A FLORENCE
Les Collines de Toscane
du 13 au 16 avril 2001
(4 Jours/3 nuits)
3 966 F ttc
Hôtel Sorgente Roveta 4*
Avion spécial Paris/Bologne/Paris, transferts aller/retour, logement en hôtel 4* base chambre double et demi-pension.
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citv@citvoyages.com

ISLANDE ILES FÉROÉ
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line
Agent général : **TOURISME voyages gallia**
42, rue Étienne Marcel 75002 Paris
Tél. 01 45 08 44 80 - Fax 01 42 36 45 33
www.voyages-gallia.fr
Brochure FERRY SMYRIL LINE
Nom / Prénom _____
Adresse _____

Club Aventure
Randonnées - Voyages
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 200 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU
0 803 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

HAUTES-ALPES
Vos vacances de Pâques dans le Queyras, vous cherchez le soleil, venez skier dans le Parc Régional du Queyras. Forfait Ski Alpin 75 F. Badge Ski de Fond 32 F. Encadrement ESF : ski, raquette, randonnée, rafting...
Hôtel*** ou résidence
www.laferme.fr 04.92.46.89.00
Village vacances 04.92.46.72.84
www.chez.com/queyras/capfrance
Office de tourisme 04.92.46.75.76
www.arvieux.com

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Île
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

La Plagne 950F*
Les Coches, Domaine de la Plagne, 7 nuits de location d'un 2 pièces pour 4 pers.
Marrakech 2200F TTC**
Vol + 7 nuits, hôtel 4* en demi-pension.
Grèce 3130F TTC**
Île d'Eubée, vol régulier Cronus Airlines + 7 nuits Hôtel-Appartement Cat A, avec petits déjeuners et location de voiture Cat A.
Guadeloupe 4090F TTC**
Vol + 7 nuits, hôtel 2* à Gosier.
degriftour.com
www.degriftour.com - 3615DT***
N° Indigo 0 825 825 500
Lic.095960001 - **Prix à partir de, à certaines dates et selon disponibilité. *** Prix à partir de, base chambre double, au départ de Paris, à certaines dates et selon disponibilité. **** de 0,99 à 2,21F/mn

"EVASION" renseign. publicité : 01.42.17.39.63

Encore quelques pluies

MERCREDI. Une dépression située sur l'Atlantique dirige un flux de sud-ouest dans lequel circulent des perturbations. Une limite pluvieuse concernera un tiers nord du pays le matin. Elle s'évacuera dans l'après-midi tandis que de nouvelles pluies aborderont les régions de l'Ouest. Températures dépassant souvent 20 degrés dans le sud du pays.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE, BASSE-NORMANDIE. Le matin, nuages et éclaircies. L'après-midi, le ciel se chargera et des pluies faibles et éparses se produiront. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes de la Manche. Températures : entre 13 et 16 degrés.

ARDENNES, NORD-PICARDIE, ILE-DE-FRANCE, CENTRE, HAUTE-NORMANDIE. Sur le Centre, passages nuageux et périodes de soleil alternent. Sur les autres régions, des pluies se produiront le matin. Des éclaircies se développeront l'après-midi. Températures : entre 12 et 16 degrés, du nord au sud.

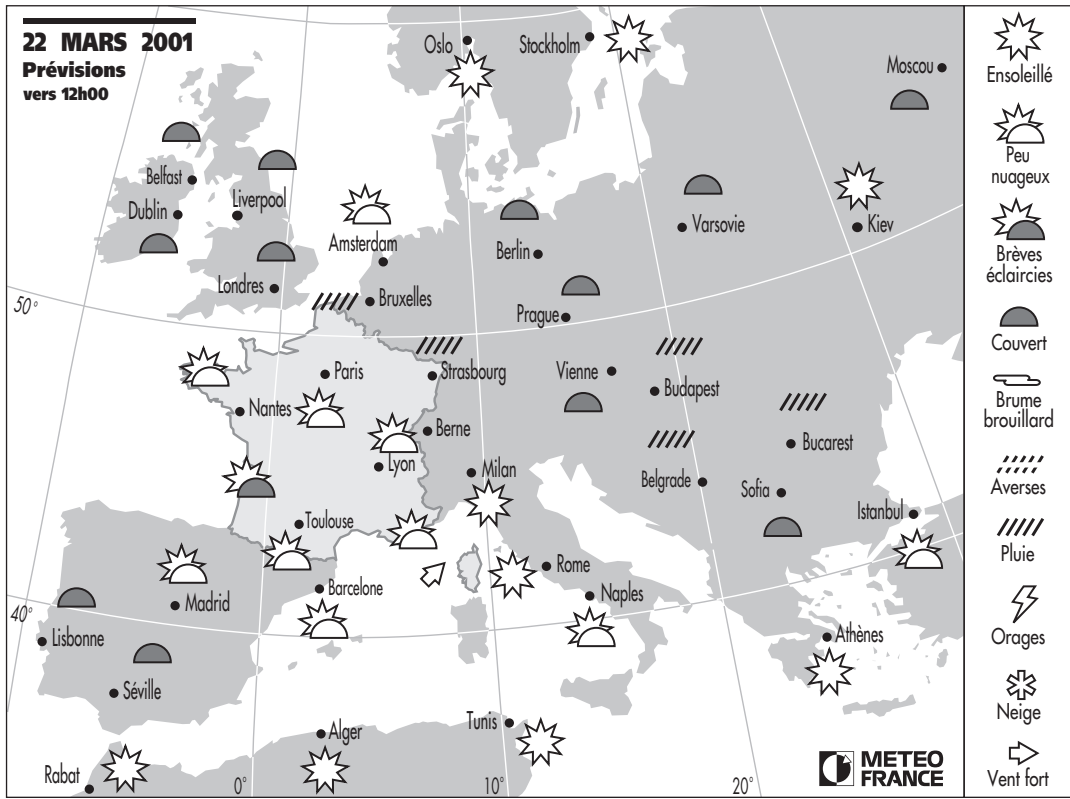
CHAMPAGNE, ALSACE, LORRAINE, BOURGOGNE, FRANCHE-

COMTÉ. Il pleuvra le matin sur l'ensemble des régions. L'après-midi, quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse sur la Bourgogne, la Champagne et la Franche-Comté. Le vent d'ouest soufflera le matin jusqu'à 80 km/h en rafales. Températures : entre 13 et 15 degrés.

POITOU-CHARENTES, AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES. Sur Midi-Pyrénées, la grisaille du matin laissera place à quelques éclaircies. Sur les autres régions, le ciel se chargera progressivement par l'ouest et quelques ondées se produiront. Températures : entre 17 et 23 degrés.

LIMOUSIN, AUVERGNE, RHÔNE-ALPES. Malgré un ciel parfois chargé sur le relief, on profitera de belles périodes ensoleillées. Températures : entre 15 et 18 degrés.

LANGUEDOC-ROUSSILLON, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, CORSE. Le soleil brillera tout au long de la journée. La tramontane soufflera jusqu'à 70 km/h, le vent d'ouest sur les côtes varoises et corses jusqu'à 90 km/h. Températures : de 18 à 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VIGNOBLES.** A l'occasion de leur Foire aux vins, du 21 au 31 mars, les magasins Auchan proposent, en collaboration avec le CRT local, deux week-ends œnologiques pour découvrir les vignobles de la région Centre, l'un entre Bourges et Sancerre (les 4 et 5 mai et 22 juin), l'autre au cœur de la Touraine (les 4 et 11 mai, et le 15 juin). Prix : 1 590 F par personne en chambre double pour 2 nuits et pension complète, au départ de Bourges ou de Tours. Renseignements au 0825-015-115.

■ **AVION.** Les estimant non rentables, Air Littoral a décidé de supprimer, à compter du 25 mars, ses vols Nice-Vienne, Nice-Rennes et Marseille-Venise ainsi que Marseille-Zurich, à partir du 1^{er} mai. La compagnie réduira également de 6 à 4 le nombre de ses liaisons entre Toulouse et Nice, vols qui seront désormais effectués avec un appareil de plus forte capacité.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

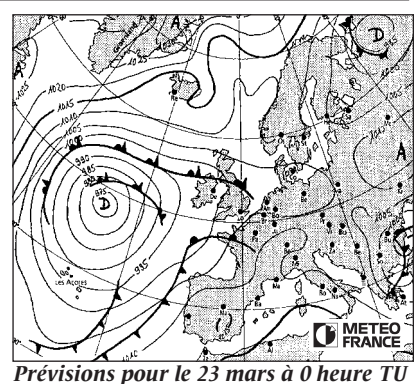
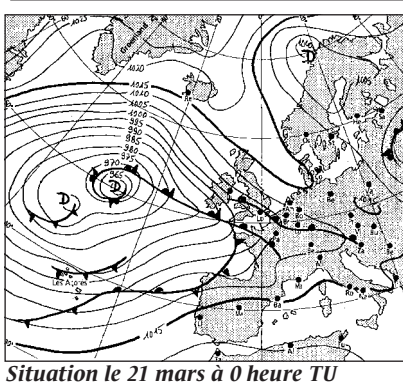
FRANCE métropole	NANCY	10/14	P
AJACCIO	14/21	S	
BIARRITZ	15/19	N	
BORDEAUX	12/17	N	
BOURGES	11/16	S	
BREST	9/12	S	
CAEN	7/12	S	
CHERBOURG	9/12	S	
CLERMONT-F.	12/17	N	
DIJON	10/16	S	
GRENOBLE	12/16	N	
LILLE	4/10	P	
LIMOGES	10/14	N	
LYON	12/17	S	
MARSEILLE	14/21	S	

PAPEETE	26/32	S
POINTE-A-PIT.	22/28	S
ST-DENIS-RE.	24/28	P
EUROPE		
AMSTERDAM	2/8	S
ATHENES	13/23	S
BARCELONE	11/14	S
BELFAST	13/20	S
BELGRADE	11/15	S
BERNE	12/19	N
BERLIN	16/24	S
BRUXELLES	12/15	S
BUCAREST	9/15	N
BUDAPEST	10/13	P
COPENHAGUE	14/19	S
DUBLIN	11/15	S
FRANCFORT	7/12	C
GENEVE	12/18	P
HELSINKI	9/4	A
ISTANBUL	12/18	S

KIEV	-6/1	S
LISBONNE	14/18	C
LIVERPOOL	7/12	C
LONDRES	7/11	C
LUXEMBOURG	6/9	P
MADRID	7/22	S
MILAN	15/25	S
MOSCOU	8/4	C
MUNICH	-6/-4	C
NAPLES	16/22	S
OSLO	-11/2	S
PALMA DE M.	16/24	S
PRAGUE	0/6	C
ROME	13/21	S
SEVILLE	13/26	C
SOFIA	7/18	C
ST-PETERSB.	-10/-2	S
STOCKHOLM	-8/1	S
TENERIFE	13/20	S
VARSOVIE	-7/4	C

VENISE	12/20	S
VIENNE	1/8	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/28	S
BUENOS AIR.	18/21	P
CARACAS	22/26	S
CHICAGO	-3/11	S
LIMA	20/26	P
LOS ANGELES	12/19	S
MEXICO	5/24	S
MONTREAL	-2/3	P
NEW YORK	5/8	C
SAN FRANCIS.	10/16	S
SANTIAGO/CHI	10/18	P
TORONTO	-1/9	S
WASHINGTON	6/13	S
AFRIQUE		
ALGER	13/29	S
DAKAR	19/25	S
KINSHASA	22/28	S

LE CAIRE	15/26	S
NAIROBI	16/28	S
PRETORIA	18/23	C
RABAT	12/26	P
TUNIS	18/28	S
ASIE-Océanie		
BANGKOK	24/30	P
BEYROUTH	16/21	S
BOMBAY	22/29	S
DJAKARTA	27/30	P
DUBAI	19/26	S
HANOI	22/30	S
HONGKONG	18/25	S
JERUSALEM	13/22	S
NEW DELHI	18/28	C
PEKIN	6/18	S
SEOUL	6/12	S
SINGAPOUR	25/31	C
SYDNEY	16/23	S
TOKYO	10/16	S



JARDINAGE

C'est le printemps ? N'en croyons encore rien !

C'EST le printemps ! Hélas ! celui du calendrier ne coïncide pas avec la chaleur des jours, la douceur des nuits. Il va encore falloir attendre pour sortir les plantes frioleuses. Comme il va falloir attendre pour planter les géraniums, les pieds de tomates qui ne vont pourtant pas tarder à faire leur entrée sur les présentoirs des jardinerie, au mépris des saisons et du chaland peu au fait des soins à donner aux plantes. Ça devient d'ailleurs un peu plus qu'énervant ! Tout comme il existe une charte de la vente par correspondance qui protège les clients, il faudrait que la profession horticole respecte quelques règles, comme celle qui consiste à étiqueter précisément les végétaux et à ne pas commercialiser des plantes à contre-saison sans avertir les jardiniers des risques qu'ils encourent.

D'autant que la France est un pays d'une grande diversité climatique autrefois respectée, mais que les revendeurs ignorent totalement, ou presque, de nos jours. La planification des achats fait que la quasi-totalité des jardinerie vend les mêmes plantes en même temps. Et évidemment, le climat

niçois n'est pas celui de Montbeliard qui n'est pas celui de Lille qui n'est pas celui de Brest qui n'est pas celui de Paris. D'où les petites catastrophes qui se produisent chaque année dès l'arrivée du printemps calendaire. Il suffit que les tulipes et les jacinthes soient en fleurs, que les vivaces repartent en végétation, que les corètes du Japon soient recouverts de pompoms oranges, qu'il fasse beau un samedi matin pour que les points de vente soient envahis et que les jardiniers repartent le coffre plein de petites merveilles. Une gelée passe là-dessus et tout est grillé, ratatiné.

Il n'est pas jusqu'aux pensées qui, vendues en pleine floraison en ce moment même, ne souffrent, elles aussi, de passer des chassiss couverts des producteurs au jardin. Et l'on ne dit rien des misérables giroflées vendues en godet, toutes malingres, leur racine pivot coincée dans quelques centimètres cubes d'une tourbe qu'elles n'apprécient pas. D'ailleurs, sous le climat moyen de la France, les bisannuelles qui ont passé l'hiver dehors ne sont pas encore épanouies. Prudence donc, encore et

toujours, même si l'hiver qui s'achève a été particulièrement doux. Martelons cette évidence : les géraniums, pétunias, bégonias, etc. à floraison estivale, les plants de tomates ne seront installés au jardin qu'après le 15 mai là où il risque de geler jusqu'à cette date : c'est-à-dire presque partout en France, à l'exception des régions côtières et des quelques micro-climats avérés que sont des grandes villes telles que Paris. Il y a bien assez de travaux à faire au jardin,

en ce moment sans chercher à brûler les étapes... aidé en cela par des marchands peu scrupuleux.

BIEN CHOISIR AVANT D'ACHETER

Il est par exemple encore temps de planter des arbustes en motte ou en conteneur et, bien sûr, des rosiers. D'ailleurs dans les coins les plus froids de la France, il vaut mieux le faire maintenant qu'en automne. Éliminez impitoyablement tout ceux qui, vendus en motte ou à racines nues ont déjà des

pousses feuillues de quelques centimètres de longueur. Même en promotion, ils sont trop chers. Et puis, ça apprendra au marchand à ne pas mettre les pieds de rosiers à l'intérieur bien au chaud. Éliminer aussi ceux dont le bois est ridé, voire marron, car certaines jardinerie ont une propension assez nette à ne pas mettre au rebut les plantes mortes. On vous l'assure, on a déjà fait le tri dans des présentoirs pour éviter que des jardiniers débutants achètent des rosiers crevés. Laissez aussi, là où elles sont, les racines de pivoines vendues dans des petits sacs de plastique contenant de la tourbe sèche, les lys ratatinés et déjà poussés, les racines d'alstroémères et les agapanthes commercialisées sous la même forme. Ces marchandises ne valent pas un clou et n'apportent que des déboires à ceux qui les achèteraient. Les pivoines se plantent à racines nues pendant la mauvaise saison, mais un beau pied doit avoir au moins trois ou quatre bourgeons et un important système racinaire. Ce qui est vendu dans les pochettes de plastique n'a qu'un ou deux bourgeons, des racines peu développées et bien

souvent n'est identifié que par une description aussi vaguement précise que la couleur et une photo. C'est la même chose pour les agapanthes qui, en plus, sont gélives. Une belle touffe de cette liliacée à fleurs bleues ou blanches doit avoir cinq ou six groupes de feuilles et un important système racinaire et coûte environ 80 F (12,20 €), voire un peu plus.

En revanche, il est possible de planter maintenant des pivoines arbustives vendues en pot. Il faut prendre garde d'enterrer le point de greffe, afin que la pivoine s'affranchisse des racines de la pivoine herbacée sur laquelle elle a été entée et pousse sur les siennes propres. C'est la seule façon de faire pour que le pied s'étoffe de la base. D'ailleurs, les pivoines arbustives produites de division de pieds mères sont beaucoup plus chères encore : d'environ 150 F (22,87 €) le pied, on dépasse les 300 F (45,73 €) pour une touffe vendue à racines nues, à l'automne. Ce qui est normal, car cet arbuste met un temps certain pour se développer.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 069

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Inverse l'ordre des mots. - II. Affable à la ville comme à la campagne. Tenue de maître. - III. Crier comme un porteur de bois. Accompagne nos premiers pas. - IV. Si elle se déplace, c'est en coup de vent. Entrent en lutte. - V. Enzyme. Incruste la plaque ou attaque le blé. - VI. Léguee par Mathilde à la papauté, elle fut ravagée sous Napoléon. Fit du tort. - VII. Evite de dévoiler l'identité. Gros problèmes à la sortie. - VIII. Poussa le feu. Personnel. - IX. Rapprochées

banlieues de la ville. En redressement. Dessus en se redressant dans le lit. - X. Renforce la communication.

VERTICALEMENT

1. En attendant des jours meilleurs. - 2. Beau discours autour du feu. Conjoint ou amants, c'est du passé. - 3. Ont commencé comme policiers avant de devenir hommes de main. A enfourché dada avant le surréalisme. - 4. Son tubercule passe à table. Un chat chez les Blair. - 5. Apprécié par l'homme fatigué. Apprécié par la bête fatiguée. - 6.

Laisse dans la vague. Déranges. - 7. La gloire n'est pas toujours au bout. - 8. N'est plus à sa place. Centre industriel moldave. - 9. Indispensable à l'homme du bâtiment. Pour une distribution locale. - 10. A perdu sa neutralité. Chargeai les fonds. - 11. Versements en liquide. Vient d'avoir. - 12. Evite d'avoir à se mouiller.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 068

Horizontalement

I. Monstruosité. - II. Ovaire. Pubis. - III. Diplomate. Pt. - IV. Epa. Gèneur. - V. Ralenti. Rhum. - VI. Armée. Musela. - VII. Tê. Pet. Têt. - VIII. Est. Ans. Me. - IX. Asie. Moulu. - X. Restructurer.

Verticalement

1. Modérateur. - 2. Ovipares. - 3. Napalm. Tas. - 4. Sil. EEE. St. - 5. Trogne. Air. - 6. Remet. Pneu. - 7. Animés. - 8. Opte. Ut. Mt. - 9. Sueurs. Mou. - 10. Ib. Rhéteur. - 11. TIP. Ule (lue). Le. - 12. Estimateur.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1937

LE STRATAGÈME DE VERSACE
Dans un championnat du monde, à Pékin, l'Italien Versace, en Sud, avait réussi ce « 3 SA » théoriquement infaisable.

♠ D 5 4 3	♠ V 8 6
♥ R 9 3	♥ 10 5 2
♦ 10 5 2	♦ A V 8 7 6
♣ 10 4 3	♣ 9 5

♠ 9 2
♥ A 8 7 4
♦ R 4 3
♣ V 8 7 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	3 SA	2 SA
-	3 SA	3 SA	3 SA

Ouest (Fu) ayant entamé le 4 de Cœur pour le 3 du mort, le 10 d'Est et la Dame de Sud, comment Versace a-t-il gagné son contrat ?

Réponse

Si Sud jouait Cœur pour franchir le Roi, Ouest pouvait trouver la contre-attaque à Carreau. Toutefois, en jouant tout de suite l'As, le Roi et la Dame de Trèfle, et si le Valet n'était pas quatrième, Versace pouvait réaliser neuf levées avec un Cœur, quatre Trèfles et quatre Piques. Mais, en fin psychologue, il a estimé qu'il pourrait peut-être bluffer l'adversaire en montant au mort avec la Dame de Pique pour jouer... le 2 de Carreau et fournir la Dame de Carreau (faisant croire à un autre honneur dans sa main). Ouest prit et, bien entendu, le rejeta le 7 de Cœur (pour libérer deux Cœurs de sa main) sans penser que Sud n'avait plus rien à Carreau. Mais la tierce majeure à Trèfle allait maintenant procurer les neuf levées.

Ce coup étonnant peut encore mieux réussir si, au lieu du Roi, Ouest a l'As de Carreau. Car, souvent, Ouest ne prendra pas la Dame afin de faire croire que c'est Est qui a l'As ! Bravo à Versace qui n'a pas eu peur que Ouest continue Carreau ni que le Valet de Trèfle ne soit que troisième...

LA CORDE POUR SE PENDRE

Cette donne montre le danger de contrer un chelem quand il est possible au déclarant de se replier à « 6 SA ». Mettez-vous en Sud et cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ RD 10 5	♠ V 9 7 2
♥ A	♥ -
♦ A 8 5 2	♦ RV 9
♣ ARD 5	♣ V 10 9 7 6 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♥	contre	3 SA	3 SA
4 ♥	contre	4 SA	4 SA
4 SA	contre !	5 SA	5 SA
6 SA	contre	6 SA	6 SA

Ouest a entamé le 7 de Cœur pour l'As sec du mort (Est a défaussé le 6 de Trèfle). Sud a tiré le Roi de Pique (Ouest a fourni le 3), puis il a joué l'As de Trèfle et Ouest a défaussé le 2 de Cœur. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

« 3 SA » montrait une main positive avec un arrêt à Cœur. Est ayant « téléphoné » à Sud que les Piques étaient sans doute mal réparties, il fallait se replier à « 6 SA ».

Philippe Brugnion

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

ARTS Biologie, génétique, informatique... Les nouvelles technologies changent l'homme. Elles ne laissent donc pas les artistes indifférents. De la revue *Taste* à l'exposition « Biozo-

nes », présentée au Blanc-Mesnil jusqu'au 31 mai, les arts visuels regorgent de clones, d'hybrides, de monstres. ● **DANS LES ANNÉES 1990**, les créateurs ont d'abord témoigné de

leur fascination pour les progrès des biotechnologies, incarnée dans l'exposition « Post Human » de Lausanne, en 1992. ● **AUJOURD'HUI**, la vision de la plupart des artistes a évolué vers l'inquiétude ou la dénonciation. L'art contemporain traite des sciences du vivant par le grotesque et l'absurde. ● **« LE RÔLE du démiurge s'est déplacé : il n'appartient plus**

à l'artiste, mais au scientifique, qui sait créer de l'humain », estime Orlan, qui métamorphose son propre corps au moyen d'opérations de chirurgie ou de retouches numériques.

Les plasticiens prennent les biotechnologies à contre-pied

Implants, hybrides, clonages, greffes ou monstres, nés de la génétique ou du numérique, peuplent nombre de revues et d'expositions. Mais le temps de la fascination de l'art pour les sciences du vivant est révolu. L'heure est à l'inquiétude et à la dénonciation

TASTE est une revue somptueuse et inventive où se côtoient modes et arts. Dirigée par Laurence Benaim (également journaliste au *Monde*), elle s'annonce comme « l'observatoire international de première vision » des tendances d'aujourd'hui. Sa première livraison, en octobre 2000, s'ouvrait sur des chroniques d'actualité associées à des photographies de plasticiens contemporains : pour *Artilect*, une machine mi-médicale mi-duchampienne d'Aziz Cucher ; pour *Vêtements*, une photo numériquement modifiée de Nicole Tran Ba Vang ; pour *Green-Tech*, une photo de Michel Mallard, intitulée *Gérons la décadence de l'Occident*. On y voit un jeune homme arroser la pelouse qu'il a installée sur le parquet de son appartement.

L'article s'ouvre sur une citation de Jeremy Rifkin tirée de son essai *The Biotech Century : « Le XXI^e siècle sera celui de la génétique et des biotechnologies. »* En suit une deuxième, du futurologue Peter Schwartz : « *Avant 2020, l'espèce humaine va, grâce à ces nouvelles technologies, connaître plus de transformations qu'au cours du dernier million d'années.* »

Aussitôt après, un texte de Bruno Danto s'appelle *Biomane ou la cyborg attitude*. Citation : « *Des chercheurs américains et européens auront mis au point d'ici 2002 des «wearcomps» [ordinateurs-vêtements] intégrés aux textiles et aux accessoires. Le vêtement intelligent ouvre ainsi de nouvelles perspectives à la mode et au marketing, dopés par la révolution high-tech.* »

Deux conclusions donc. La première est un truisme : les nouvelles technologies vont changer l'homme et le monde. La deuxième, qu'illustre la mise en page de *Taste*, est : les artistes accompagnent ce mouvement irrésistible. Une fois de plus, sciences et arts ont partie liée. Une fois de plus, ils vont ensemble de l'avant.

Partie liée ? C'est peu dire. L'exposition de Gilles Barbier aux Sables-d'Olonne, de janvier à mars 2000, s'appelait « La meute des clones trans-schizophrènes ». Le même artiste figurait alors aussi dans « Jours de fête » à Beaubourg avec *L'ivrogne*, un autre de ses clones chauves et inquiétants.

A lire, à voir...

● **Lire** : *L'Image corps, Figures de l'humain dans l'art du XX^e siècle*, de Paul Ardenne, Editions du Regard, 350 p., 250 ill., 225 F (34,1 €). Le projet était immense : procéder à l'inventaire et à l'analyse de toutes les manifestations qui, au cours du dernier siècle, ont montré l'homme, dans tous ses états. Un tel sujet donne le vertige, tant il demande de connaissances variées, des interrogations où politique, médecine, psychanalyse, sociologie, religion – entre autres – sont nécessaires. Paul Ardenne est plus à l'aise dans la seconde moitié du siècle que dans la première. Aussi le panorama qu'il dresse de l'art actuel est-il l'apport le plus intéressant – parce que le plus complet et objectif – de ce gros ouvrage.

● **Consulter** : *Orlan Monographie Multimédia*, CD-Rom Mac-PC, Jériko éditeur, 299 F (45,58 €). Avec un large concours d'auteurs et une très considérable somme d'images, c'est à l'heure actuelle, le meilleur moyen pour entrer dans l'œuvre d'Orlan, d'autant que son catalogue *Ceci est mon corps... Ceci est mon logiciel...* est épuisé.

● **Voir bientôt** : une exposition collective, « Clone », Espace 8-Novembre, 52, boulevard Voltaire, Paris (11^e), à partir du 5 avril. Une exposition personnelle d'Orlan : « Jocondissima », Musée de Cholet, à partir du 6 juin.



Une des « self-hybridations africaines » d'Orlan : « Cimier ancien de danse Ejagham et visage de femme euro-stéphanoise » (2000, 165 x 110 cm).

En décembre, à Paris (*Le Monde* du 25 décembre 2000), Bernard Lallemand a exposé des photos d'êtres humains dont les corps sont complétés par des prothèses souples et des tuyauteries qui capturent et recyclent les sécrétions naturelles afin de permettre de vivre en totale autarcie. Au même moment, l'Ecole des beaux-arts de Marseille accueillait Orlan pour une exposition en partie rétrospective.

MUSÉE DES HORREURS

En janvier et février, à la Ferme du Buisson, le groupe *Art Orienté objet*, qui réunit Marion Laval-Jeantet et Benoît Mangin, a déployé ses installations : un faux écorché de lapin ouvrait le parcours, qui allait d'un Musée des horreurs naturelles à un Musée des horreurs humaines, à des cultures de peaux humaines tatouées, à des mutants aux corps

parsemés d'yeux et à un catamaran-arche vers lequel montaient des colonnes d'animaux génétiquement modifiés, chiens à deux têtes, éléphants à quatre défenses, loups à cinq pattes. Ces derniers figurent aujourd'hui dans l'exposition « Biozones », au Blanc-Mesnil. Extrait de sa préface : « *De nouveau, la quête d'un monde parfait anime penseurs et acteurs du progrès comme s'il n'avait jamais été aussi sûrement proche. (...) La vie se façonne, se manipule, se multiplie ou se clone à volonté.* »

Ce mouvement, cette curiosité, ce trouble ne sont pas neufs, même si l'on connaît une spectaculaire recrudescence depuis quelques mois. Sa plus précoce manifestation date de 1978, quand, à trente et un ans, Orlan réalise, lors d'un Symposium de Performance à Lyon, sa première « performance chirurgicale », opération filmée dont les cassettes sont

immédiatement projetées en public. Depuis, elle n'a cessé d'associer chirurgie esthétique, vidéo et Internet. Des opérations successives ont transformé son visage par des implants de silicone placés non sur les pommettes, mais de part et d'autre du front. A ces transformations réelles se lient des métamorphoses virtuelles, fusions par ordinateur de son visage et d'œuvres où se manifestent des formes de beauté non occidentales qui perturbent le regard, accoutumé aux top-modèles de la publicité.

A partir des années 1990, au fur et à mesure des progrès des biotechnologies, un véritable courant se développe internationalement. Il se manifeste pour la première fois de manière organisée en 1992, dans l'exposition « Post Human », à Lausanne. Son auteur, le critique américain Jeffrey Deitch, y présente des artistes

Douze artistes en « Biozones »

Dans un espace difficile, l'exposition « Biozones », au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), réussit néanmoins à proposer un instantané des rapports entre création et recherche actuelles, en France essentiellement. Elle réunit photos et installations, qui sont les modes d'expression majeurs de cette tendance, présentée en douze artistes. Trois motifs dominent.

D'abord l'humanité telle qu'elle est encore, vue par Massimo Vitali ou Luc Choquer : des individus singuliers, peu désireux de se fondre dans la masse. Puis le monde tel qu'il se transforme : Jean-François Cherman, lui-même neurologue, rôde à la limite de la connaissance quand Alain Bublex annonce un urbanisme loufoque et que Claude Closky poursuit son inventaire infini des stéréotypes publicitaires. Pour Loïc Connanski ou Olivier Lounissi enfin, le futur est, évidemment, du côté du multimédia, de la numérisation et des OGM. Il n'est vraiment pas attirant.

alors presque inconnus, tous fascinés par les modifications que la médecine et la biologie rendent possibles. Tous convaincus qu'à peu près tout est possible. « *Le point de vue terre-à-terre, écrit Deitch, qui consiste à s'accepter tel que la nature nous a fait est remplacé par le sentiment toujours plus fort qu'il est normal de se réinventer. (...) Tout simplement, on pense être à même de se construire la personnalité que l'on veut, libérée des contraintes du passé et d'un code génétique hérité.* »

Et donc à même de donner forme à cet homme renouvelé et amélioré : c'est l'un des sujets préférés du cinéma à grand spectacle, de celui qui attire les publics les plus nombreux, de la série des *Jurassic Park* (comment fabriquer un vélociraptor avec de l'ADN de grenouille ?) aux *Terminator* et *Robocop* (comment produire en laboratoire des athlètes guer-

riers ?). Dans un registre infiniment plus subtil et sceptique, David Cronenberg tourne *Existenz*, vision satirique de toutes les avancées techniques, de la culture de batraciens à usage industriel à la stimulation des cerveaux grâce à un branchement dans la colonne vertébrale.

Là est l'enjeu : espérer en ces métamorphoses ou n'y voir que délire d'eugénisme et de manipulation absolue du « matériau humain » réduit à l'état d'esclaves génétiquement programmés pour la docilité. La réponse est dans les œuvres. Dinos et Jake Chapman fabriquent des mannequins abominables, siamois ou polycéphales, dont les têtes ou les bustes portent vulves et pénis en grand nombre. Mariko Mori se met en scène en mutante, en cyborg, en déesse, images virtuelles de stéréotypes ordinaires. Aziz et Kucher imaginent par ordinateur une humanité colossale et asexuée, conforme à des idéaux de force, de beauté et de chasteté – une humanité nazifiée. Les monstres nains de Barbier sont aussi hostiles, et les animaux d'Art orienté objet semblent issus de l'île du docteur Moreau.

PARODIES OBSCÈNES

S'il y a une relation serrée entre arts et sciences aujourd'hui, elle n'est pas de connivence. Au temps de Leonard et de Dürer, au temps de Kupka et de Delaunay, des artistes s'approvisionnaient en idées et en figures du côté de la médecine, de la mécanique, de l'optique, de la physique. L'histoire des découvertes scientifiques produisait des conséquences artistiques immédiates, et Leonard demeure le modèle du savant-artiste. Le rapport s'est inversé. Il n'est plus de collaboration, ni d'illustration. La parodie, l'absurdité, l'obscurité sont les modes les plus fréquents de l'expression artistique quand elle touche aux biotechnologies. La fascination, peu douteuse, a tourné à l'aigre.

« Post Human » était une exposition proscientifique enthousiaste. Les expositions actuelles sont explicitement antiscientifiques. Ce qui s'est passé entre-temps est connu de tous : les débats sur le clonage humain après la réussite initiale du clonage animal, les modifications génétiques appliquées à l'alimentation, l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine... L'art contemporain n'attend plus l'homme et le monde nouveaux : il redoute ces projets, il les tourne en dérision. Autrement dit, il prend le parti de l'homme « ancien », qui est aussi celui de la liberté individuelle.

Ph. D.

Orlan, artiste, pionnière de la métamorphose corporelle « L'avant-garde n'est plus dans l'art, elle est dans la génétique »

« De nombreux artistes travaillent aujourd'hui en relation avec les sciences du vivant. Comment vous situez-vous dans cette histoire ?

– J'observe en effet beaucoup d'interventions aux confins du médical, et, parfois, il me semble même m'y retrouver un peu. J'ai ouvert une brèche. J'ai été la première à parler du corps mutant, même si le sujet était dans l'air. Les artistes sont ainsi : des chroniqueurs de leur temps qui ont pris un peu d'avance. Le plus important est que, si l'on s'y intéresse aujourd'hui, ce n'est plus d'une manière proche de celle du body art d'autrefois. Il tenait – cela dit en simplifiant – dans la trilogie sado-maso-scato. Il cherchait à connaître les limites psychologiques des sujets et à faire tomber des tabous – ce à quoi s'est employé l'actionnisme viennois.

» Aujourd'hui, il ne peut plus en être de même, parce que nous sommes à l'époque du sida, de la pollution, des crises alimentaires qui ne peuvent aller qu'en s'aggravant. C'est de ce côté-là que la partie se joue. Du côté des technologies qui mettent le corps en cause. C'est la raison pour laquelle il est, depuis quelques années, au centre de la scène.

» Le rôle du démiurge s'est déplacé : il n'appartient plus à l'artiste mais au scientifique, qui sait créer de l'humain. Ce pouvoir

lance un grand défi aux artistes. L'avant-garde n'est plus dans l'art. Elle est dans la génétique, elle est dans la biologie. Qui est prêt à affronter cette situation ?

– Est-ce pour avoir travaillé souvent avec des chirurgiens que vous ressentez si vivement cet antagonisme ?

– Il est arrivé que la collaboration soit facile. Mais pas nécessairement, c'est certain. Pour une de mes opérations, j'avais demandé rendez-vous à un chirurgien esthétique renommé. A mesure que je lui expliquais mon projet, je sentais qu'il s'énervait de plus en plus. A la fin, il n'a pas pu se retenir. Il s'est levé, il a pris un énorme dossier et il l'a jeté sur la table en me disant à peu près : « *Vous n'y connaissez rien. Ça, c'est de l'art !* » Le dossier contenait des photos de ses opérations, avant et après. Il appliquait un idéal de beauté, qu'il m'a expliqué ensuite, avec un crayon, le front droit, le nez à 30°, et ainsi de suite. Immédiatement, entre nous, un état de rivalité s'était établi.

» Au fond, tout mon travail, que ce soit mes opérations chirurgicales ou les photos où, grâce aux techniques numériques, j'associe mon visage à des œuvres précolombiennes ou africaines, tourne autour de cela. Ce sont deux activités indissociables, qui ont la beauté pour sujet commun. Chaque civilisation fabrique ses corps,

fabrique sa sexualité, formate ses désirs d'après des modèles. Dans mes photos, j'ai donc entrepris un inventaire des critères de la beauté, en commençant par les pré-colombiens. Pour eux, le strabisme était un élément important. Ils procédaient à des déformations du crâne, comme les Chinois et les Mérovingiens. Pourquoi ? Pour agrandir le front, pour essayer d'être autre chose qu'un singe. Aujourd'hui, les moyens sont infiniment plus perfectionnés, mais les principes restent les mêmes.

– A ces activités, vous ajoutez désormais le cinéma. Pourquoi ?

– Le cinéaste David Cronenberg a lu mon manifeste de l'art charnel. Il en a tiré le scénario d'un film dont le titre sera *Painkillers*, « les tueurs de douleur ». Il m'a proposé d'y tenir mon propre rôle. Il veut filmer ce qui serait ma dernière opération chirurgicale. Il s'agira soit d'une opération esthétique qui augmenterait fortement mes possibilités...

– C'est-à-dire ?

– Je ne peux pas en dire plus... Soit d'une opération que j'appellerai « *poético-démonstrative* » : l'ouverture puis la fermeture de mon corps, qui seraient filmées. Pendant ce temps, je lirais, je parlerais, je répondrais à des questions, sans douleur, puisque je n'en éprouverais aucune. Le choix entre les deux n'est pas encore fait. Pour l'instant, Cronenberg achève le tournage de

Basic Instinct II, pour pouvoir financer *Painkillers*.

– Qu'attendez-vous de ce passage par le cinéma ?

– Quand je montre mes opérations, à l'heure actuelle, on me répond le plus souvent que c'est abominable, affreux, qu'il ne faut pas faire ça. Des artistes, aujourd'hui comme autrefois, on veut qu'ils donnent du plaisir, du bonheur ; que leurs œuvres aillent bien avec les meubles.

» Pour moi, l'art a une tout autre mission. Qu'il ne parvienne pas à accomplir, parce que, dès qu'un artiste parle d'un problème grave, il se heurte à des obstacles et est censuré financièrement par les collections privées comme par les collections publiques. Voyez les Picasso érotiques : combien ne sont jamais exposés par leurs propriétaires ? Ils sont cachés dans les réserves. Et les figures érotiques de l'Égypte ancienne, les voyez-vous reproduites ? Pas plus.

» Au cinéma, la censure est moins présente, me semble-t-il – encore que si l'on songe à ce qu'a subi Catherine Breillat, on peut en douter... Donc, j'essaie de passer par le cinéma pour forcer les regards. Du reste, depuis que l'on sait que Cronenberg défend mon travail, mes images sont devenues soudain moins inacceptables... »

Propos recueillis par Philippe Dagen



La Cantate Rebelle
une ode à la vie

Création de Farid Paya, Compagnie du Lierre

Du 21 février au 13 mai 2001

Réservations : 01 45 86 55 83

22, rue du Chevaleret 75013 Paris

Le Portugal post-colonialiste de Cesaria Evora

La chanteuse capverdienne publie « San Vicente de longe », son huitième album

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

La ville a changé, les bords du Tage se sont peuplés de restaurants animés, bâtis de verre et d'acier. Les friches et les hangars ont cédé devant la révolution culturelle entreprise par une nouvelle génération de Lisboaëtes, qui ont regardé l'Europe – et ses subventions –, plutôt que vers l'éternel Atlantique où se joua la puissance coloniale du Portugal. Battu en brèche depuis le milieu du XX^e siècle, finalement écrasé, l'empire portugais étendit la lusophonie par-delà les mers, et transposa une spécialité locale, la saudade, vrillant vague à l'âme, sur tous les continents.

Dans Lisbonne modernisée, Cesaria Evora promène sa victoire : colonisée jusqu'en 1975, pauvre jusqu'en 1990, ignorée au Portugal jusqu'au mépris alors qu'elle venait y chanter, elle fut honorée en 1999 de la médaille de l'Infante Dom Henrique – l'équivalent de la Légion d'honneur – qu'elle faillit refuser, mais accepta après un coup de téléphone personnel du président Jorge Sampaio, et une explication sociopolitique : « On m'a dit que le Portugal avait changé, que ce n'était pas la même génération. » Dont acte.

« Les Portugais ont un poids sur la conscience », en conclut celle que la presse de France, le pays qui la dévoila, a surnommé « la diva aux pieds nus ». Venue à Lisbonne fin février pour se faire opérer par un médecin capverdien des verrues plantaires qui entravaient sa marche et lui interdisaient le port d'escarpins, Cesaria Evora a mal aux pieds. Parfois, elle fait sa mauvaise tête, se rappelant une fois encore le temps des colonies, où ceux qui ne possédaient pas de chaussures étaient interdits de trottoir et obligés de marcher sur les pavés des rues. Lui parle-t-on en portugais, qu'elle a immédiatement envie de répliquer en créole exclusivement, dans ce soyeux langage populaire des rues de Mindelo, la ville où elle vit, sur l'île de Sao Vicente, l'une des dix de l'archipel sahélien. « Portugaise ? Je ne l'étais même pas au temps des colonies. Et puis c'est la France qui m'a découverte. » A ses côtés, José da Silva, imperturbable producteur franco-capverdien né à Dakar, savoure.

En dix ans, Cesaria Evora sera devenue multimillionnaire du disque, ambassadrice attirée du peu-

ple capverdien et de la créolité. Décochant sourires ravageurs ou arborant sa fatigue comme une décoration de résistante, elle aura sillonné la planète, du Japon à la Norvège, en passant par le Brésil. Elle aura acheté des ors et une maison à Mindelo pour éviter de tout dépenser avant l'heure de comparaître devant saint Pierre, « gérant du paradis » et hôte éventuel des méritants. Cheveux plaqués en vaguelettes, œil moqueur, Cesaria Evora boit une noisette en concluant « celui qui meurt est celui qui était vivant ».

UN MAGNIFIQUE ENTÊTEMENT

Les capitaines de la « révolution des œillets », enthousiastes, bons enfants, comme décrits par le récent film de Maria de Medeiros, *Capitaines d'avril*, ont à l'évidence maintenu le cap de leurs désirs grâce à un magnifique entêtement. En 1974, le vieux monde salazariste est tombé. Cesaria Evora, et avec elle ses pairs musiciens populaires, ne sont pas montés d'un cran dans l'estime des politiques, du Portugal ou du Cap-Vert. L'un des pères de l'indépendance de l'Afrique lusophone, Amílcar

Cabral, intellectuel révolutionnaire ami de Leopold Senghor, et qui étudia à Mindelo où avait été ouvert le premier lycée d'Afrique, écrivait pourtant des mornas. Pour *San Vicente de longe*, son nouvel album, qui sort le 28 mars (Lusafrica/BMG), Cesaria Evora, qui est une chanteuse de répertoire, a déniché une morna du héros national, *Regresso*.

Avec qui Cesaria Evora chante-t-elle *Regresso*, hymne à la pluie, au vert, si rares au Cap-Vert ? Avec le Brésilien Caetano Veloso, autre ex-colonisé, mais dans un autre temps, dont la voix flûtée scelle les noces de la nostalgie créole et de la sensualité sud-américaine.

Et puis, il y a les Cubains : l'Orquesta Aragon, pour *Linda Mimosa*, composé par un jeune émigré capverdien de Paris, Teófilo Chantre, et l'un des membres du Seteto Habanero, German Pedro Ibanez, pur Havanais. Cesaria Evora n'aime rien mieux que les mariages. Elle épouse ici Chucho Valdes, pianiste du groupe Irakere, si proche de la révolution castriste, le temps d'un exercice à haut risque (voix-piano) sur *Negue*, une chan-



ERIC MUILLET

« Portugaise ? Je ne l'étais même pas au temps des colonies. Et puis, c'est la France qui m'a découverte », réplique Cesaria Evora.

son d'amour brésilienne, à fendre l'âme. Cesaria Evora peut contempler son monde depuis la tour de Belem, d'où partirent les caravelles portugaises vers le cap Blanc (la Mauritanie) : elle l'a digéré.

A Lisbonne, Cesaria Evora, deux fois grand-mère à Mindelo, a ses repères. Ses itinéraires qui passent par le *caldo verde* (la soupe traditionnelle portugaise), le riz obligatoire et les bars et cabarets communautaires – l'un des fleurons en est le *Beleza*, la beauté, mais que

l'on peut aussi écrire *B. Leza*. B. Leza était le pseudonyme du plus célèbre des compositeurs de mornas, mort alcoolique et démuné à Mindelo en 1958. Oncle de Cesaria, devenue après l'immense succès mondial de *Sodade*, ambassadrice attirée du Cap-Vert (elle possède un passeport diplomatique), B. Leza a donné son nom au seul Boeing que possède la compagnie aérienne nationale, la TACV.

Véronique Mortaigne

A Lisbonne, un projet d'ascenseur urbain oppose Anciens et Modernes

LISBONNE

de notre correspondant

« Puisse saint Georges nous sauver de ce nouveau dragon. » Cette phrase, inscrite par une main anonyme sur le cahier ouvert par la mairie de Lisbonne pour recueillir les opinions des habitants, donne le ton dominant du débat en cours sur le projet d'un ascenseur reliant le centre de la ville au château Sao Jorge. Imaginé par l'architecte Adalberto Dias, le nouveau dragon est une tour en métal et béton, plantée sur un quartier reconstruit par le marquis de Pombal après le violent séisme de 1755. Il donne un accès direct, par une passerelle de 220 mètres de long, au cœur de cette forteresse conquise aux Maures, au XII^e siècle, par le père de la nation portugaise, le roi Dom Afonso Henriques.

Un dragon formé d'éléments « sveltes et d'une grande beauté, qui sera une contribution positive pour la ville », de l'avis de Alvaro Siza Vieira, l'architecte portugais le plus connu à l'étranger. Bien que l'intervention de cet homme de l'art, appelé à reconstruire le cœur d'un autre quartier du centre-ville de Lisbonne – le Chiado – dévoré par un incendie gigantesque en 1988, ait été saluée par ses pairs, son opinion est largement contestée. Le projet de Dias, adopté par la mairie de Lisbonne et défendu par le maire socialiste, Joao Soares, est au centre d'une polémique, sur fond de lutte politique avec l'appro-

che des élections municipales pour la fin de l'année. L'architecte paysagiste Gonçalo Ribeiro Telles craint que l'ascenseur ne ravisse la vedette au château. Les visiteurs pourront se demander : « Pourquoi aller voir le château, si nous avons, à partir de l'ascenseur, la même vue imprenable sur la ville et sur le Tage ? » s'interroge-t-il. Selon lui, il est impossible de transformer la ville des sept collines en une ville plate.

« INCONVÉNIENTS POLITIQUES »

D'autres architectes, ainsi que des personnalités liées à la vie de la capitale et des hommes politiques, parlent volontiers d'un attentat au paysage urbain, de l'absence d'une stratégie globale pour les quartiers historiques touchés par ce projet. Ils se plaignent tous du manque d'alternative, qui pourrait passer, par exemple, par l'utilisation d'un tramway ou d'un funiculaire pour faciliter l'accès au château. Jamais un autre projet concernant la capitale n'a suscité autant de passions et n'a mérité de débats aussi élargis.

« Quand on m'a présenté le projet, je l'ai trouvé bizarre. Mais la passion a fini par me gagner », affirme le maire, qui reconnaît que la mise en route de ce projet dans une année d'élections municipales peut lui apporter des « inconvénients politiques ». Paulo Portas, président du petit Parti populaire (PP, droite nationaliste), qui s'est porté candidat à la mairie de Lisbonne, a

réussi à capitaliser le mécontentement suscité par la présentation du projet de l'ascenseur.

Les combats de saint Georges contre le dragon ou du maire sortant contre le candidat à la mairie s'inscrivent dans la querelle des Anciens et des Modernes. Elle oppose ceux qui veulent conserver la mémoire et le poids du patrimoine des villes et ceux qui se battent pour rénover le tissu urbain selon les besoins d'une cité moderne.

Le sculpteur Joao Cutiliero, tout en réservant un bon accueil à l'idée du nouveau projet, rappelle le cas d'un autre ascenseur qui fait aujourd'hui partie intégrante du centre-ville historique : l'ascenseur de Santa-Justa. Construit en 1902 par l'ingénieur français Raoul Mesnier du Ponsard, il relie la rue de l'Or (rua do Ouro) au square de Carmo, dans le Barrio Alto (le quartier haut), perché sur la colline qui fait face à celle du château. « Le nouvel ascenseur peut devenir l'ouvrage le plus horrible de Lisbonne ou s'intégrer complètement et devenir très beau, à l'exemple de l'ascenseur de Santa-Justa », estime Cutiliero. Pour l'architecte Manuel Graça Dias, l'ascenseur de Santa-Justa a été un ouvrage moderne en son temps, qui a bien réussi son intégration tout en étant « une rue mécanique et verticale ». Joao Soares n'hésite pas à invoquer la polémique qui a entouré la construction de la tour Eiffel : « Personne n'imaginait aujourd'hui Paris sans cette tour. »

Alexandre Flucher-Monteiro

Philippe Noiret Catherine Rich
L'Homme du hasard
Yasmina Reza
Frédéric Bélier-Garcia
Théâtre de l'Atelier
avec RIL
01 46 06 49 24
L'EXPRESS

Jacky Terrasson revient en Europe pour une courte tournée

Le pianiste de jazz affirme ses racines avec des classiques de la chanson française

COMME pas mal de ses compatriotes français qui vivent depuis plusieurs années aux Etats-Unis, le pianiste Jacky Terrasson cherche un peu ses mots quand il revient au pays. Il a une pointe d'accent, dit « yeah », plutôt que « oui », mais sans affectation. Un petit côté exotique, qui en Amérique fait aussi, à l'inverse, son charme de musicien de jazz *frenchy*. Français par son père, informaticien, américain par sa mère, décoratrice, Terrasson, né à Berlin, le 27 novembre 1965, a la double nationalité franco-américaine. Un pied dans le Nouveau Monde, un autre dans la Vieille Europe. Et lorsqu'il parle de jazz, de musique ses yeux brillent, son visage est radieux.

En tournée européenne pour quelques jours, avec les musiciens qui ont formé à ce jour son trio le plus délié, le plus libre (Ugonna Okegwo à la contrebasse et Leon Parker à la batterie), Jacky Terrasson a mis à son répertoire des mélodies qu'il a enregistrées, en juin 2000, pour le disque *A Paris* (Blue Note/EMI). Des grands classiques de la chanson française, *Plaisir d'amour*, *La Vie en rose*, *Trenet*, *Brel*, *Barbara*... « Il y a bien sûr une démarche d'affirmation de mes racines, convient Terrasson. J'ai grandi en France avant de partir, à l'âge de vingt ans, à Boston, à la fameuse Berklee School of Music. Je suis resté à Chicago plusieurs mois, à jouer en clubs, jusqu'à cinq sets chaque soir. La France m'a rappelé sous les drapeaux et j'ai fini par m'installer à New York, il y a dix ans. Mais au-delà d'un aspect nostalgique,

affectif, je veux montrer que ces mélodies sont aussi fortes que les standards américains du jazz. Pour les musiciens cela leur paraît d'ailleurs aussi naturel que de jouer *Love for Sale* dont il existe des centaines de versions. »

MUSICIEN DE CŒUR

Le parcours de Jacky Terrasson est exemplaire. A Paris, après le pas cadencé du service militaire, à la fin des années 1980, il commence à faire parler de lui dans les clubs. On remarque vite son toucher subtil, sa manière de trouver l'énergie juste, une approche percussive du clavier, sa faculté à renouveler les thèmes les plus connus et déjà cet engagement, ce feu intérieur qui différencie les musiciens de cœur des techniciens.

Il joue avec le saxophoniste Barney Wilen, accompagne Dee Dee Bridgewater – les chanteuses sont la meilleure des écoles pour les pianistes. Aux Etats-Unis, il rencontre le batteur Art Taylor – autre grand école pour les pianistes –, dix-huit mois plongé dans toutes les variations du bop et du blues. Betty Carter, l'une des grandes dames du jazz vocal, l'engage tandis que le trio avec Ugonna Okegwo et Leon Parker commence à se trouver. Premier disque en leader en 1993 pour la compagnie historique Blue Note. Terrasson devient un jazzman en vue.

Aujourd'hui, son nom suffit à remplir les clubs et les salles. Sur-tout, il est dorénavant de ceux qui peuvent transmettre une expérience, de ceux qui peuvent inspirer,

comme lui-même a su trouver chez d'autres un élan, une impulsion. « On m'a régulièrement comparé à Bud Powell ou Ahmad Jamal. Ce qui m'intéresse chez eux c'est pourquoi ils jouent telle ou telle phrase, pourquoi ils choisissent telle harmonisation, pas comment ils le font. C'est ce que je veux montrer à de jeunes solistes, une forme de pensée, un mode de vie. Cela veut dire se poser des questions sur soi-même, s'interroger, parce que dans le jazz il y a tellement d'éléments qui sont instinctifs. La plus grande joie, c'est quand le transfert entre la tête et les doigts se fait sans barrières, en confiance, naturellement. Le jazz c'est cette force-là. »

Sylvain Siclier

★ Espace Bonnefoy, Toulouse (le 22 mars) ; Théâtre Barbey, Bordeaux (le 23) ; Centre Charlie-Chaplin, Vaulx-en-Velin (le 24) ; Cully Jazz Festival, Suisse (le 27) ; Le New Morning, Paris (le 28).

Théâtre de la Ville
PARIS
CHANSON AUX ABBESES
DU 20 MARS AU 1^{er} AVRIL
PHILIPPE MEYER
Paris la Grande création
31 RUE DES ABBESES, 18^e
01 42 74 22 77 85F

L'Orchestre national de France annule sa tournée en Suisse et en Allemagne

L'ORCHESTRE national de France (ONF) annule sa tournée du 24 au 27 mars en Allemagne et en Suisse, suite à une défection pour raisons de santé de son directeur musical, le chef suisse Charles Dutoit, a annoncé mardi 20 mars la formation. La tournée prévoyait des concerts à l'Alte Oper de Francfort (Allemagne) le 24, à la Tonhalle de Zurich (Suisse) le 25 et une dernière prestation à la Philharmonie de Cologne le 27.

Charles Dutoit devait également diriger, le 22 mars à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, un concert qui est maintenu, avec comme chef de remplacement l'Israélien Asher Fisch et un programme inchangé : la Symphonie fantastique, de Berlioz, le 3^e Concerto pour violon, de Saint-Saëns, et les Litanies à la Vierge noire, avec la Maîtrise de Radio France. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ CINÉMA : trois producteurs indépendants s'allient pour financer une série de films à petits budgets sans aucune aide de la télévision. Le projet, qui sera officiellement annoncé durant le Festival de Cannes, réunit Humbert Balsan (Ognon Pictures), Paulo Branco (Gemini Films) et Gilles Sandoz (Maïa Films), qui s'apprêtent à produire sous un label commun une série de six films en deux ans, chaque producteur prenant plus particulièrement en charge deux d'entre eux. Le coût moyen de chaque film sera d'environ trois millions de francs et le label s'intitulera Les Films Pirates.

■ Une journée « portes ouvertes » à la Femis aura lieu le samedi 24 mars. L'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son ouvrira au public, et notamment aux futurs candidats à l'école, les plateaux de tournage et les salles de montage, et présentera une information sur l'enseignement dispensé par l'école et sur les films réalisés par ses anciens élèves. (Le 24 mars, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. La Femis, 6, rue Francoeur, Paris-18^e. Tél. : 01-53-41-21-00.)

■ THÉÂTRE : Annie Girardot est l'invitée spéciale de la 9^e Mostra internationale de théâtre de Montevideo, qui se tiendra du 19 au 29 avril dans la capitale de l'Uruguay. La comédienne jouera *Madame Marguerite*, un monologue de l'auteur brésilien Roberto Athayde, mis en scène par Jorge Lavelli. Depuis sa première édition, la Mostra internationale de théâtre de Montevideo a accueilli plusieurs personnalités françaises, parmi lesquelles Jacques Lecoq, Philippe Adrien et Stanislas Nordey.

■ MUSIQUE : le Festival de Lucerne a annoncé que Claudio Abbado prendra la tête de l'Orchestre du festival en 2003. Le Lucerne Festival Orchestra donnera trois programmes symphoniques au cours de l'édition 2003 du festival suisse. Le chef italien s'est engagé pour deux ans, et a annoncé la participation, aux postes de solistes, de la clarinetiste allemande Sabine Meyer et du flûtiste français Emmanuel Pahud.

■ Un Stradivarius a été vendu 388 500 livres (621 600 €) chez Sotheby's, à Londres. Il s'agit probablement de l'un des cinq instruments fabriqués en 1682 par le célèbre luthier italien, Antonio Stradivari (1644-1737). L'identité du vendeur (un musicien professionnel, selon Sotheby's) et celle de l'acheteur n'ont pas été divulguées.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

lundi 26 mars - 20h

WILLIENCOURT

violoncelle



Bach
Kodaly
Willientcourt

01 49 52 50 50

Racine, témoin de l'oppression et de l'exclusion des juifs

Daniel Mesguich met en scène « Esther » avec clarté et fidélité

ESTHER, de Racine. Mise en scène : Daniel Mesguich. Avec Sarah Mesguich, Frédéric Cherbœuf, Mathieu Marie, Sarah Sandre. ESPACE RACHI, 39, rue Broca, Paris-5^e. M^e Censier-Daubenton. Tél. : 01-42-17-10-38. Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi, à 20 h 45. 100 F (15,24 €) et 150 F (22,87 €). Durée : 2 heures. Jusqu'au 4 avril.

« On devait faire tuer toute la nation juive », nous dit *Le Livre d'Esther*, dans la traduction de la Bible, par les Messieurs de Port-Royal, qu'avait en main Racine lorsqu'il écrivait sa pièce. « On doit de tous les juifs exterminer la race », transpose-t-il fidèlement.

En 1688, deux ans après avoir créé l'Institution de Saint-Cyr, Madame de Maintenon prie Racine d'écrire quelque chose pour les pensionnaires : ces jeunes filles suivent des cours de théâtre. Il y a des exercices d'improvisation. Racine choisit l'histoire d'un « avant-Shoah » : *Esther*. Ce mois de mars 2001, le Front social juif unifié, pour marquer son cinquantième anniversaire, demande à Daniel Mesguich de mettre en scène *Esther* dans une salle de l'Espace Rachi – le Centre d'art et de culture,

du nom de Salomon Ben Isaac Rachi, qui écrivit, au XII^e siècle, un commentaire très estimé de la Bible et du Talmud. Ce choix d'*Esther* est ici cohérent. Toutefois Daniel Mesguich tient à rappeler l'essence propre de l'art du théâtre en écrivant, dans le programme, qu'il voit « peu d'enjeu historique, et peu de politique, à l'œuvre chez Racine ».

Comme si Racine n'était pas attentif à ce qui se passe, dans son pays. Dès ses premiers vers, écrits à dix-huit ans, qui ont pour propos la splendeur des palais des souverains, des nantis, il les dit « cimentés du sang des peuples misérables ». C'est là un trait remarquable, car les historiens, les essayistes, rappellent toujours l'architecte, et jamais les hommes tués durant les travaux. Au cours de ses derniers écrits, ayant pour mission de célébrer les exploits militaires du roi, il ne manque pas de coucher par écrit que des ouvriers ont été tués dans l'éboulement d'une carrière. Louis, le fils de Racine, rapporte que Madame de Maintenon pria Racine d'écrire un mémoire sur « la misère du peuple », tant elle était frappée par ce qu'il lui racontait.

Non, Racine n'a pas choisi par hasard, pour l'éducation des élèves de Saint-Cyr, la tragédie d'*Esther*

sur l'extermination des juifs. Il n'a pas les yeux dans sa poche, il est témoin de l'une des hontes de son temps : l'oppression et l'exclusion des juifs. A Avignon, l'une des seules villes ouvertes aux juifs, sous la protection du pape, Racine n'a pas pu ne pas voir qu'ils portent, sur leur vêtement, un signe distinctif, en forme de roue, et que certains d'entre eux portent une coiffure jaune. A Paris, il n'a pas pu ne pas voir que les rares juifs tolérés sont rassemblés dans des lieux distincts, des « carrières » disait-on alors, les ashkénazes dans le quartier Saint-Martin et Saint-Denis, les séfarades dans celui de Saint-André-des-Arts, sans oublier la « rue des Juifs », aujourd'hui rue Ferdinand-Duval qui recoupe la rue des Rosiers.

LE PRÉCÉDENT D'ORSAY

Les exactions, persécutions, interdictions, expulsions, qui frappaient les juifs de France au XVII^e siècle, n'échappaient pas à Racine. Il ne pouvait pas savoir encore, en revanche, qu'ils n'allaient être reconnus « citoyens français » qu'en 1791, par un décret de l'Assemblée nationale. Voilà pourquoi Racine choisit de faire entendre, par le roi et par la cour, « On doit de tous les juifs exterminer la race », voilà pourquoi il écrit

Esther. La mise en scène de Daniel Mesguich, au Centre Rachi, est claire, précise. La modestie de l'appareil technique ne lui a pas permis de nous donner l'un de ces miracles d'imagination créatrice qui font de lui une figure incomparable du théâtre de ce temps. Décor, costumes, rappelent, avec soin, les tentures, cordons, robes, qu'indique le texte de la Bible. Les acteurs ne se permettent aucun écart particulier.

Sans le moins du monde amoindrir le mérite, ici, de Daniel Mesguich, rappelons qu'une fois, une seule, l'engagement politique de Racine auteur d'*Esther*, tenu en silence par les scolaires, les biographes, fut exprimé par une mise en scène de théâtre, celle de Jacques Baillon, en 1976, à la gare d'Orsay. L'action était située à Prague, le jour de l'invasion nazie. *Esther* et ses compagnes, en noir, avec des valises, se cachaient dans l'un des hangars qui bordent la Vltava, se préparant à fuir. On pouvait entendre les crécelles, qui sont d'usage le jour du Pourim ; l'entrée de Hitler à Prague correspond au jour de cette célébration, et le texte du Pourim, un moment, fait allusion au *Livre d'Esther* de la Bible.

Michel Cournot

Les paradoxes de Vanessa Paradis

VANESSA PARADIS. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra et Madeleine. 20 h 30 jusqu'au 24 mars, 18 heures le 25. Tél. : 01-47-42-25-49. De 200 F à 300 F (30,49 à 45,73 €).

Voilà huit ans, lors du dernier passage à l'Olympia de Vanessa Paradis, ses fans cherchaient le chevalier servant d'alors, Lenny Kravitz, dans la salle. Cette fois, ils réclament Johnny (Depp), l'amoureux d'aujourd'hui, peut-être bien tapi dans la pénombre – on peut toujours espérer. Car Vanessa Paradis n'est pas une chanteuse tout à fait ordinaire : avec elle s'opère le basculement de la scène vers l'univers de la mode et de la jet-set. Non que la jeune femme, vingt-huit ans et toujours des pattes d'éléphant, soit bêcheuse. C'est tout le contraire, elle parle simplement, elle dit à ses spectateurs qu'ils sont autant de soleils, et elle le dit si gentiment que, même bouffi par une journée de dur labeur, on la croit d'emblée. Mais il y a Chanel (la pub), le cinéma (Hollywood), la musique américaine et ce côté oiseau chic et captif. Et ces bodies et pantalons hippies que l'on croirait achetés chez Jennifer, mais tellement haute couture !

C'est toujours ça, avec Vanessa : étonnamment frêle, mais musclée ; présente, absente ; guidée par une étoile polaire, perdue dans un univers plus sombre qu'il n'y paraît, où interviennent quelques « intoxicated men » du genre de Lou Reed ou Serge Gainsbourg. Du premier, la chanteuse reprend *Walk on the Wild Side*, comme en 1993, et *Waiting for my Man*, avec un son dense à la façon du Velvet Underground. Il y a tant de références à la musique américaine, aux surréalistes californiennes des années 1970, que l'on pourrait

croire Vanessa Paradis traître à sa patrie. Ce serait exclure la dose d'indolence latine qui lui fait oublier les cassures rythmiques nécessaires au suspens de la musique de racine noire, avec laquelle elle ne s'entend toujours pas. Et, là, tout cette belle machinerie américaine (sept musiciens carrés, dont deux guitaristes et un contrebassiste) produit pas mal d'inutile, des longueurs en somme.

A côté d'un *Joe le Taxi* regonflé mambo, Vanessa Paradis a choisi d'interpréter une bonne moitié de son récent album, *Bliss* (chez Barclay/Universal), à commencer par *L'eau et le vin*. *Bliss* a permis à la chanteuse de trouver un ton : dans les graves, dans les feutrés, dans les pointes. Sa transposition en scène passait par une étude fine des nuances rythmiques : *Dans mon café*, habillé haute couture dans l'album, est un ravissement en scène. Au chapitre des réussites, il conviendra d'ajouter les reprises de *L'Eau à la bouche* (mambo) et de *Requiem pour un con* (techno, façon Florent Pagny), de Serge Gainsbourg – dont c'est le dixième anniversaire de la mort.

Vanessa Paradis confond encore danse serpentine avec chorégraphie et tenue d'une scène. Elle ne s'est pas donné les moyens, malgré les lumières en avalanche, les ciels et les rideaux étoilés, de captiver son auditoire et de l'expédier par l'émotion dans l'au-delà des normes et des apparences. Mais elle chante, et, en huit ans, les progrès sont énormes. Il devient désormais impossible de parler de « filet de voix » à son propos. Le finale est a capella ; les Gainsbourg sont impeccablement gainsbouriens dans les graves ; *Joe le Taxi* est balayé. Quelle belle victoire !

Véronique Mortaigne

La guerre des sexes n'aura pas lieu

On appelle ça le printemps. Une ode à la fantaisie d'Hervé Leroux

[BIB]Film français d'Hervé Leroux. Avec Marilynne Canto, Maryse Cupaiolo, Marie Matheron, Bernard Ballet, Pierre Berriau, Michel Bompoil, Antoine Chappay, Laszlo Szabo. (1 h 47.)

La guerre des sexes, depuis son essence tragique jusqu'à ses confins burlesques, fait rage au cinéma depuis à peu près un siècle. Fort de cet antécédent, Hervé Leroux – ex-rédacteur aux *Cahiers du cinéma* et réalisateur de deux films aussi dissemblables que remarquables (*Grand bonheur*, 1993 ; *Reprise*, 1997) – a jugé bon de ne pas devoir rendre de comptes sur celle qui se manifeste, non sans une certaine allégresse, dans son troisième long métrage. *On appelle ça le printemps* se présente donc, d'entrée de jeu, comme un film dévolu aux conséquences absurdes et aux enchaînements tragi-comiques d'un conflit général dont on ignore les circonstances et les raisons particulières.

On peut donc penser que la réussite ou l'échec du film dépendra dans une grande mesure de l'agrément du spectateur au postulat, délibérément aléatoire, qui veut que ses trois héroïnes quittent en même temps leurs juifs respectifs pour des motifs qui échappent non seulement aux principaux intéressés, mais encore à tout le monde. D'un autre point de vue, personne

n'a encore jamais dit, à ce qu'on sache, le dernier mot sur les raisons de la guerre en général, et sur celles du sexe en particulier, où la cruauté mentale et le fatum névrotique ont aussi souvent qu'obscurément force de loi. Foin de la psychologie, donc, et que le spectacle commence !

PLAN MACHIAVÉLIQUE

De fait, il commence très bien, avec, en lever de rideau, un spectacle kitschissime de chant baroque (*Intermède pour le mariage forcé*, de Charpentier), suivi, *allegro vivace*, de la fuite en cascade du domicile conjugal des trois Grâces de ce film. On aura nommé Fanfan (Maryse Cupaiolo), qui quitte son ami Charles pour se réfugier chez sa copine Joss (Marie Matheron), laquelle est justement en train de plaquer mari et enfants, de sorte que les deux jeunes femmes se retrouvent *illico presto* chez Manu, la sœur de Fanfan, qui les accueille en imposant leur installation à son compagnon Mytch. Et que croyez-vous qu'il arrivera ? Mais oui, en moins de quinze qu'il ne faut pour le dire, Mytch, à bout de nerfs, jettera les trois dehors, avec armes et bagages.

Et tandis que nos trois fugueuses sont recueillies par deux cinquantenaires idéalément placés issus de la génération de 68, les messieurs de ces dames se regroupent à leur tour pour tenter de les ramener sur

le chemin de la raison, et partant de la maison. Mal leur en prend. Ils viennent en effet d'ouvrir la boîte de Pandore, qui transforme les Grâces en furies vengeresses. Chacun à leur tour victime d'un plan machiavélique, les garçons vont déguster, et involontairement alimenter la tournure franchement burlesque que prend le film. Mais qu'ont-ils fait pour mériter ça ? Comme on l'a déjà dit, on ne le sait pas, mais la question ne s'en repose pas moins, avec une insistance qui révèle sans doute la faiblesse de ce film.

Ode à l'improvisation et à la fantaisie, truffé d'emprunts aux univers les plus divers (de la comédie musicale à la bande dessinée, en passant par la comédie classique et le burlesque), coup de chapeau aux deux plus grands Jacques du cinéma français (Rivette et Rozier), le film d'Hervé Leroux, en dépit de moments extrêmement savoureux, ne s'en épuise pas moins à faire tinter dans le vide les clés du comique. La raison en est toute simple, c'est que dans sa hâte de bien faire, il a oublié d'installer la serrure. Toute fantaisie ne joue qu'au regard d'une contrainte, toute liberté ne vaut qu'en fonction d'une nécessité. Négliger celles-là équivaut à perdre celles-ci. Aussi plaisant que fut l'exercice, sa gratuité lui a fait manquer l'essentiel.

Jacques Mandelbaum

SORTIR

PARIS

Haute fréquence

A l'initiative du trompettiste et bugliste Serge Adam, des rencontres inédites en duo. Cette fois, Adam, amateur et directeur du big band *Quoi de neuf docteur* et membre du collectif *Polysons*, jouera avec le saxophoniste Stéphane Payen. Installation vidéo d'Eric Vernhes durant le concert.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta. 21 heures, le 22. Tél. : 01-40-33-30-60.

Stacey Kent

Elevée à New York et installée à Londres depuis plusieurs années, la chanteuse de jazz Stacey Kent, silhouette allongée, visage serein, a d'abord interprété les grands standards de Broadway au sein d'un big band. Mais c'est en formation plus légère que sa voix douce et sa manière de donner à chaque mot le poids nécessaire sont le mieux mises en valeur. Dans son récent album *Dreamsville* (Candid/Harmonia Mundi), elle privilégie les ballades et un répertoire peu usité. Des promesses à vérifier sur scène.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e.

M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

QUIMPER

Festival Ouest Nord-Ouest

(Théâtres des Mondes celtés). Echanges et confrontations. Tel pourrait être le résumé de ces rencontres, qui rassemblent pendant une dizaine de jours des auteurs, des compositeurs, des compagnies des différents pays de l'ouest de l'Europe : Irlande, Ecosse, pays de Galles, Cornouaille, Bretagne. Le Théâtre des Lucioles de Rennes rencontrera le Théâtre Cryptic de Glasgow, les langues se mélangeront, yiddish, anglais, français, breton... Sue Glover, Paul Keineg, Pierre-Alain Jaffrenou, Cathie Boyd, Guy-Pierre Couleau, Etienne Pommeret présenteront leurs travaux, parfois pour la première fois en France. La troisième édition des théâtres des Mondes celtés leur en donne l'occasion. *Quimper (29). Théâtre de Cornouaille – Scène nationale de Quimper, 4, place de la Tour-d'Auvergne. Du 22 au 31 mars. Tél. : 02-98-55-98-55. De 100 F à 120 F (non-abonnés) ; de 35 F à 80 F (abonnés).*

(Publicité)

THÉÂTRE OUVERT

Philippe MINYANA

HABITATIONS

mise en scène d'Edith Scob

à 20 h 30 • 12 mars • 7 avril

ANNE-MARIE

mise en scène de Philippe Minyana

à 18 h 30 • 19 mars • 7 avril

réservations 01 42 62 59 49

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

La Corrida audiovisuelle

Organisée par les étudiants de l'Ecole supérieure d'audiovisuel de l'université de Toulouse-le Mirail, cette manifestation fournit l'occasion aux futurs cinéastes des écoles de cinéma du monde entier (Belgique, Liban, Turquie, Danemark...) d'échanger des impressions et d'enrichir leur vision du 7^e art. *Toulouse (31). Cinémathèque de Toulouse, 69, rue du Taur. Tél. : 05-62-30-30-10. Du 22 au 29 mars. Entrée libre.*

3^e Festival du cinéma brésilien de Paris L'Amazonie est au cœur de cette édition : de Glauber Rocha à Werner Herzog, en passant par Jim Jarmush. Treize films inédits illustrent la nouvelle production cinématographique brésilienne. Rencontres, débats avec une dizaine de réalisateurs, producteurs, acteurs... Remise des Prix du public et jeune public le soir de la clôture. *Cinéma Le Latina, 20, rue du Temple, Paris-4^e. Jusqu'au 3 avril. Tél. : 01-42-78-47-86. 35 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Florence Chevalier : 1955, Casablanca *Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris-3^e. M^e Filles-du-Calvaire. Du 22 mars au 12 mai. De 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-42-74-47-05.*

Gérard Garouste : Haggadah *Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 71, rue du Temple, Paris-3^e. M^e Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-53-01-86-60. De 11 heures à 18 heures ; de 10 heures à 18 heures, le dimanche. Fermé le samedi. Du 22 mars au 5 septembre. 40,25 F ; gratuit pour les moins de dix-huit ans.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Africa beau

d'Ivane Daoudi, mise en scène de Michel Beaurthey. *Odéon – Théâtre de l'Europe – Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. RER Luxembourg. 18 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre (réservation obligatoire).*

Junior Ballet du conservatoire *Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaures, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 22, 23 et 24. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.*

Compagnie Preljocaj *Champigny-sur-Marne (94). Théâtre Gérard-Philippe, 54, rue du Château. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-48-80-96-28.*

Compagnie Arts-fusion

Gentilly (94). Eglise du Sacré-Cœur, 111, avenue Paul-Vaillant-Couturier. RER Gentilly. 20 h 30, le 22 ; 18 h 30 et 21 heures, le 23. Tél. : 01-41-24-27-10. 50 F.

Orchestre national de France *Œuvres de Poulenc, Saint-Saëns, Berlioz. Maîtrise de Radio-France, Renaud Capuçon (violoniste), Asher Fish (direction).*

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 22. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Manuel Rocheman Solo *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. Châtelet. 21 h 30, le 22. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*

Jérôme Barde, Olivier Temine *7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. 21 h 30, le 22. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.*

Jerry Bergonzi, Philippe Geis Duo *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 01-40-26-46-60.*

Jean-Michel Pilc Trio *Livry-Gargan (93). Centre culturel, 36, rue Eugène-Masse. 20 h 30, le 22. De 75 F à 95 F.*

Fred Van Hove Solo *Livry-Gargan (93). Centre culturel, 36, rue Eugène-Masse. 20 h 30, le 22. De 75 F à 95 F.*

Michel Buhler *Asnières (92). Bibliothèque Emile-Bernard, 15, rue de la Concorde. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-41-11-12-76.*

Les femmes s'en mêlent *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^e Bastille. 19 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.*

Les Yeux noirs *Neuilly-sur-Seine (92). Le Village, 167, avenue Charles-de-Gaulle. M^e Sablons. 21 heures, les 22, 23 et 24. Tél. : 01-40-88-93-93. De 80 F à 130 F.*

RÉGIONS

Orchestre de la Suisse romande *Œuvres de Weber, Ravel, Brahms. Hélène Grimaud (piano), Fabio Luisi (direction).*

Lyon (69). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 20 heures, le 23. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.

Le Comte Ory *de Rossini. Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Marco Armiliato (direction), Jérôme Savary (mise en scène).*

Toulouse (31). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, les 23, 27 et 30 ; 15 heures, le 25 mars et le 1^{er} avril. Tél. : 05-61-63-13-13. De 150 F à 400 F.

Compagnies Paul les Oiseaux et Jackie Taffanel *Bordeaux (33). Molière – Scène d'Aquitaine, 33, rue du Temple. 21 heures, le 23. Tél. : 05-56-17-36-36. 80 F.*

Karine Saporta *Cherbourg (50). Théâtre, place du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 23. Tél. : 02-33-88-55-55. 100 F.*

Josep Nadj *Roubaix (59). Le Colisée, 33, rue de l'Épeule. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 03-20-24-07-07. 130 F.*

Bruno Lesprit

★ **Eric Clapton. Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12^e. M^e Bercy. Tél. : 08-03-03-00-31. Le 21 mars, à 20 heures. De 227 F à 315 F (de 34,6 euros à 48 euros).**

EN VUE

■ « La Tunisie est le pays de la modération et de la tolérance, le pays des droits de l'homme », a déclaré, mardi 20 mars, le président **Zine el Abidine Ben Ali**, dans son discours à l'occasion du 45^e anniversaire de l'indépendance.

■ Des journalistes de Téhéran réclament le droit à une retraite anticipée : « Elle ne coûterait pas trop cher à l'Etat étant donné notre petit nombre en Iran. »

■ **Silvio Berlusconi**, chef de l'opposition de droite italienne, a fait retirer en une nuit toutes les affiches où les portraits des candidats de son parti figuraient à côté du sien : « Nous devons éviter les minestrone, je n'admettrais que ma propre photo. »

■ Une lettre anonyme revendiquant le rapt dans un cimetière des bords du lac Majeur du cadavre d'**Enrico Cuccia**, banquier italien, promet de restituer « le cher défunt à la famille lorsque l'indice Mib 30 retournera à 50 000 points ».

■ Le Vatican confirme, après six ans de réflexion, le rapport de **Maura O'Donohue**, religieuse américaine sur les ecclésiastiques qui abusent sexuellement des religieuses dans le monde ; en Afrique notamment où des prêtres réfractaires au préservatif recherchent des partenaires « sûres » pour se protéger du sida.

■ Deux instituteurs avaient été recrutés pour alphabétiser les enfants des Kurdes réfugiés à Modane après l'échouage de l'*East-Sea* sur une plage de Saint-Raphaël ; une enseignante s'occupait des adolescents ; les associations caritatives de Savoie venaient en aide aux familles ; les administrations se chargeaient des soins et des transports ; les habitants apportaient des jeux, des vêtements, des cadeaux... Au cours du week-end, reprenant sans bruit leur bâton de clandestin, la plupart d'entre eux ont disparu.

■ « A l'orée du printemps, nos fermes devraient résonner des cris des agneaux et veaux naissants. Au lieu de ça, c'est la mort qui frappe », s'attriste **Ben Gill**, président de la National Farmers' Union, devant des troupeaux abattus pour enrayer l'épidémie de fièvre aphteuse.

■ Les marins des quatre pays européens participant, dans le golfe de Gascogne, à l'exercice anti-sous-marin Spontex 2001, tremperont leurs pieds dans un pédiluve avant de monter à bord.

■ Un éleveur de Merz, dans le Brandebourg, a découvert dans son champ une pyramide de cinq cents brebis mortes qui, affolées par les aboiements d'un chien, s'étaient étouffées en se grimpant dessus.

Christian Colombani

A Prague, les enfants de la normalisation prennent le pouvoir

Le quotidien tchèque « Lidové Noviny » dresse le portrait de la génération des 27-35 ans, qui a grandi sous le communisme, mais s'est formée après la « révolution de velours » et qui s'installe aujourd'hui aux commandes



entreprises, dans les arts, le secteur associatif.

Ainsi le ministre de l'intérieur, Stanislav Gross, l'homme politique le plus populaire du pays, a-t-il

trente et un ans, quatre de moins que le « M. Europe », Pavel Telicka, vice-ministre des affaires étrangères et négociateur de l'adhésion de son pays avec Bruxelles. Roman Vavra, PDG de la Komerční Banka, première banque tchèque, a trente-cinq ans, trois de plus que la première femme à faire son entrée au conseil monétaire de la Banque nationale, Michaela Erbenova. A trente et un ans, Martin Roman dirige la plus importante et ancienne entreprise tchèque de construction mécanique, Skoda Pilsen, qui, un an après son

arrivée à sa tête, a enregistré ses premiers résultats positifs depuis dix ans.

AMBITIEUX ET FLEXIBLES

Cette génération montante, qui « devrait tenir le haut du pavé pendant au moins la décennie à venir », partage des traits communs, selon *Lidové Noviny*. A la différence de leurs aînés qu'ils ont écartés de leur poste ou qu'ils dirigent, ils ont étudié ou effectué des stages à l'étranger et parlent des langues étrangères, ils sont ambitieux et flexibles. « Nous som-

mes passés directement des manifestations de novembre 1989 aux amphithéâtres des universités ou aux bureaux des sociétés étrangères », se souvient Jiri Devat, trente et un ans, patron de la filiale de Microsoft à Prague. Autre caractéristique : ils ont tous participé, peu ou prou aux premières loges, à la « révolution de velours » par rejet viscéral du régime.

« Les "enfants de Husak" ont reçu une chance unique, celle d'organiser leur vie comme ils l'entendaient et non comme l'Etat communiste l'avait planifié », souligne le journal. Cette génération a « eu la chance de ne pas être infecté par le communisme et ses manières de travailler », explique Jan Sykora, vingt-neuf ans, directeur de l'agent de change Wood & Company à Prague. « Nous n'avons vécu que notre enfance sous le communisme, rappelle la cinéaste Alice Nellis, trente ans, ce qui est suffisant pour se rappeler que la liberté n'est pas une évidence et se souvenir combien la vie était différente. »

Passionnés par la profession qu'ils ont choisie, ils ne comptent pas leur temps de travail et ne sont pas pressés de fonder une famille. Souvent célibataires, sinon mariés sans enfants – la natalité est en chute libre depuis dix ans –, leur mode de vie est, généralement, aux antipodes de celui de leurs parents. Car, comme l'ont montré des travaux de sociologues, les plus de quarante-cinq ans ont finalement peu modifié leurs habitudes et leurs comportements.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

RFI

Geneviève Goëtzinger

■ S'il est un point sur lequel ils se retrouvent, c'est bien le diagnostic. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont lu le même message au fond des urnes : la France profonde, celle des petites villes, vote plutôt à droite. Les législatives ne donnent pas l'opposition perdante. Alors ils en tirent bien sûr des conclusions opposées. Pour le chef de l'Etat, il s'agit de contrer l'opération inversion. Pour le premier ministre, il faut impérativement la mener à terme. L'inversion du calendrier électoral, enjeu fort des semaines à venir... Avec, dans le rôle de l'arbitre, toujours le courant centriste. En première lecture, vingt-cinq députés UDF avaient apporté leur voix au projet. La défection de la moitié d'entre eux suffirait à le reléguer aux oubliettes. La pression s'accroît

et ira crescendo jusqu'à l'examen du texte en seconde lecture.

RTL

Alain Duhamel

■ Le Parti communiste doute de lui-même, et il a bien raison. Il est la principale victime de ces élections municipales. C'est un signal particulièrement alarmant pour le PC, car le communisme municipal demeurait l'essentiel de son patrimoine historique. Le voilà qui laisse apparaître de vastes brèches. En fait, le PC traverse une angosante et peut-être fatale crise d'identité. Il ne sait plus qui il est, il ne sait pas où il va. Il a abjuré ses dogmes archaïques. Il a perdu sa famille depuis la dislocation de l'empire soviétique. Il y a trente ans, il était le premier parti ouvrier, le premier parti de la jeunesse et le premier parti chez les intellectuels. Dans ces trois dimensions, il est aujourd'hui distancé ou rejeté.

LIBÉRATION

Jean-Michel Thénard

■ Cette « vague bleue » venue de province, c'est peut-être ce qui pouvait arriver de pire à la droite. Elle ne l'attendait pas et s'était même préparée à la défaite, sûre d'être sanctionnée pour sa chronique guerre des chefs, son déphasage sur les sujets de société, son impéritie globale. D'aucuns réfléchissaient déjà à de nouvelles structures ; d'autres à la nécessité de refondre sérieusement un corps de doctrine qui, après avoir emprunté au thatchérisme et à la Fondation Saint-Simon, hésite à piocher chez Tony Blair ou Silvio Berlusconi. Et puis, divine surprise, voilà que les sortants sont reconduits, que les électeurs d'extrême droite se remettent à voter à droite (...). Depuis dimanche, l'opposition rêve éveillée devant tant de bonne fortune, toute à sa surprise de constater qu'en dépit des scènes d'opérette que se jouent ses dirigeants, la Fran-

ce profonde demeure de droite. Alors elle a remis les projets de nouvelle structure et de réforme.

FINANCIAL TIMES

■ La baisse de 0,5 % des taux d'intérêt américains est une bonne décision. La croissance a ralenti mais avec des taux qui sont maintenant d'un point et demi plus bas qu'au début de l'année, le coup de fouet supplémentaire devrait suffire à arrêter la chute de la confiance des consommateurs et de leurs dépenses. La Réserve fédérale américaine a laissé entendre que les taux pourraient baisser encore. Sa tâche est de raffermir la confiance sans donner l'impression que la politique monétaire suit servilement les mouvements des marchés. Si elle tombe de cette corde raide, elle peut soit faire chavirer le nécessaire processus d'ajustement, soit s'apercevoir que l'économie est décidément prise dans une spirale descendante.

www.ultra-vantages.net

Un comité d'entreprise communautaire et virtuel destiné aux salariés de petites structures



les comités d'entreprise des grands groupes. Canal +, 9 Télécom, UGC, le Club Téléachat de M6, mais aussi des bijoutiers et des épicerie fines ont déjà consenti des remises intéressantes.

A ce jour, une centaine de TPE, représentant 1 700 salariés, se sont

acquittées de la cotisation annuelle de 600 francs : « Nous recevons deux à trois nouvelles adhésions par jour, émanant pour un tiers d'entreprises de un salarié ou de professions libérales », explique Christophe de Sagazan, directeur général. Une fois la société inscrite, chaque

salarié se voit attribuer un mot de passe et un code d'accès, pour effectuer ses achats en ligne ou par téléphone, sans obligation de grouper sa commande ni d'organiser son voyage avec d'autres employés. Ultra-vantages perçoit une commission sur les transactions.

Parallèlement, M. de Sagazan développe une offre complémentaire de liens vers des « sites malins » : « Il s'agit de faire gagner du temps à nos clients, en sélectionnant les sites offrant les prix les plus bas en matière de bureautique, de billetterie, d'abonnements... Nous proposons par exemple l'aller-retour Paris New-York en classe affaires le moins cher de France. » Le seuil de rentabilité d'Ultra-vantages, qui est elle-même une TPE, devrait être atteint avec 800 adhésions. « J'avais anticipé les déboires de la netéconomie et je n'ai pas commis les erreurs des start-up. Pas de gratuité, pas de publicité coûteuse, un faible investissement de départ et des dépenses salariales réduites au strict minimum. »

Géraldine Faeas

SUR LA TOILE

ÉMIRATS

■ Selon le quotidien *Al-Hayat*, un Américain d'origine arabe travaillant pour le ministère des affaires étrangères du Qatar a été condamné à deux ans de prison avant expulsion pour avoir publié sur Internet des articles « portant atteinte aux symboles du Qatar ». Le condamné devait faire appel. – (AFP.)

GAINSBOURG

■ La maison de disques Universal Music a ouvert un site consacré à Serge Gainsbourg, réalisé sous la direction du journaliste Gilles Verlant, auteur d'une biographie du chanteur. On y trouve plus de 300 photos et des extraits de chansons. – (AFP.) www.sergegainsbourg.com/fr

ALLEMAGNE

■ T-Online, filiale de Deutsche Telekom, a cessé de proposer aux particuliers des abonnements forfaitaires illimités, ce service étant très déficitaire. Les concurrents privés de T-Online (notamment AOL Germany) souhaitent toujours proposer des abonnements forfaitaires, mais ils sont en procès avec Deutsche Telekom au sujet du prix des communications locales. – (AP.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Sexe par Luc Rosenzweig

IL N'EXISTE PAS, hélas, dans ce journal, de signalétique semblable à celle imposée par le CSA à la télévision, distinguant par des ronds bleus ou carrés rouges les programmes déconseillés ou carrément prohibés pour l'innocente enfance. Cependant, afin d'éviter à notre ami le médiateur un afflux de courrier furibard, annonçons d'emblée et solennellement que la lecture de notre chronique de ce jour est réservée à ceux qui ont droit au crédit dans les bistrot, à savoir les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans accompagnées de leurs parents.

Etait-ce le printemps tout neuf ? Il était fort question de sexe sur nos chaînes, ce mardi soir. M6 n'avait pas hésité à utiliser le stratagème éculé, mais toujours efficace, de l'éducation sexuelle et de l'étude scientifique de la reproduction humaine pour introduire la gaudriole en prime soignée. Après un tour de chauffe sur la manière

de parler de la chose aux petits sans utiliser les petites graines et les papillons, on entrait dans le vif du sujet. C'est une formidable découverte qui devrait valoir le prix Nobel à son auteur : l'observation, grâce à la résonance magnétique, d'un couple en train de faire l'amour a permis d'établir que la métaphore de la dague dans son fourreau était erronée.

Les images que l'on a vues sont formelles : les auteurs de romans érotiques à deux sous sont désormais priés d'évoquer le boomerang dans son étui. Révolutionnaire également, cette méthode de contraception masculine mise au point par un médecin toulousain, basée sur l'influence de la température sur la spermatogénèse. Il suffit aux messieurs de remplacer leur slip par une petite culotte de dame découpée aux bons endroits pour avoir des enfants quand on veut et pas d'enfant quand on ne veut pas. Il est tout de même précisé que,

comme la célèbre méthode du docteur Ogino pour les femmes d'avant la pilule, celle-ci n'est pas sûre à 100 %...

Le sexe était également le thème choisi par Christophe Dechavanne pour « Ciel mon mardi », émission où le pire est toujours sûr. A l'abri derrière son triangle orange (interdit aux moins de 12 ans), l'animateur speedé avait rassemblé un producteur-acteur de vidéos pornos, deux hardeuses, une domina cuirs et peaux, un vieillard pratiquant le sado-masochisme accompagné de sa « soumise » tenue en laisse, et un raton laveur, Antoine de Caunes, venu faire la promo de son nouveau film. En fait, au-delà des apparences, qui sont accablantes, il s'agit là d'un exercice à prendre au second degré, une version moderne et télévisée des jeux surréalistes ou de l'écriture à contraintes de l'Oulipo, dont Dechavanne serait l'André Breton ou le Raymond Queneau.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. L'après les élections municipales 2001. Public Sénat
- 21.00 Les Coptes, minorité d'Égypte. Forum
- 22.00 Carte blanche à... Cheb Mami. Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Nulle part ailleurs. Avec Joey Starr ; Kool Shen. Canal +
- 19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Colombie, une guérilla sans fin. Arte
- 20.55 Ce qui fait débat. Prostitution : la grande hypocrite. France 3
- 21.05 Au nom de la loi. Libérez nos enfants ! TV 5
- 22.35 Ça se discute. L'argent peut-il rendre fou ? France 2
- 23.10 52 sur la Une. Nés sous X, j'ai retrouvé mes vrais parents. TF 1
- 0.15 Le Club. Patrice Chéreau. Monte-Carlo TMC
- 0.30 La Route. Invités : Philippe Starck ; Jean-Baptiste Mondino. Canal Jimmy
- 1.00 Des mots de minuit. Invités : Abdel-Hafed Benotman ; Emine Sevjozdamar. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Cinq filles et une balance. [8/10] A l'aise à Détroit. Arte

Le Monde TELEVISION

TF 1

23.10 52 sur la Une
Après Mireille Dumas, Jean Bertolino s'intéresse aux enfants nés sous X... Thème délicat : tous ceux qui ont été abandonnés à la naissance sont fragilisés par cette blessure et Bertolino ne nous a guère habitués à la finesse. Malgré certains passages touchants, le reportage verse plutôt dans le genre sitcom ou *telenovela*, ne reculant devant rien : caméra cachée, musique, effets appuyés, suspense...

- 20.20 L'Homme avec la mort en tête. Odyssee
- 20.50 Je, tu, îles. La Réunion. Odyssee
- 21.00 Les Grandes Batailles. Les conquêtes normandes. La Chaîne Histoire
- 21.00 Soweto, histoire d'un ghetto. [5 et 6/6]. Etats d'urgence. Espoirs et divisions. Histoire
- 21.40 Le Tunnel sous la Manche. [3/3]. Planète
- 21.45 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya. Odyssee
- 22.00 Musica. Kurt Jooss, chorégraphe des temps modernes. Arte
- 22.00 Servus Adieu Shalom. Histoire
- 22.05 Hollywood Dearest. Gary Cooper. Ciné Classics
- 22.45 Égypte. La peur et la foi. Planète
- 23.00 Biographie. Che Guevara, l'indomptable guérillero. La Chaîne Histoire
- 23.20 Balthus intime. France 3
- 23.25 Jazz Heroes. [6/6]. Planète
- 23.40 Profil. Fragments de bonheur. Le poète H.C. Artmann. Arte
- 0.40 La Lucarne. Une journée disparue dans le sac à main. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. D 2 (32^e journée) : Sochaux - Nancy. Eurosport

DANSE

- 23.00 Musica. La Table verte. Par le Joffrey ballet de Chicago. Arte

- 23.45 Coppélia, de Delibes. Chorégraphie de Ninette de Valois. Par le Royal Ballet. Avec Carlo Acosta, Leanne Benjamin, Luke Hayden. Par l'Orchestre et les Chœurs de Covent Garden. dir. Nicolae Moldoveanu. Mezzo
- MUSIQUE
- 20.10 Ton Koopman dirige l'Orchestre baroque d'Amsterdam. Avec Jaap Ter Linden. Muzzik
 - 21.00 Classic Archive. Par l'Orchestre national de la RTF, dir. Paul Kletzki. Mezzo
 - 23.05 Sonny Rollins. En 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.50 La Spirale. Miguel Courtois O. M 6
- 22.30 La Justice du désespoir. Armand Mastroianni O. Téva
- 22.45 La Proie et l'Ombre. Jag Mundhra O. M 6

SÉRIES

- 20.50 L'Insti. La Gifle. France 2
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Fils et filles O. Canal Jimmy
- 21.25 Profiler. Victimes par procuration O. Série Club
- 23.58 I Love Lucy. The Ricardos Are Interviewed (v.o.) O. Téva
- 0.30 La Quatrième Dimension. Très affectueux, Agnès O. Série Club
- 0.35 Sex and the city. Légendes urbaines O. M 6

FILMS

- 18.30 La Guerre du feu ■■■ Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 18.35 La Pointe Courte ■■ Agnès Varda (France, 1955, 85 min) O. Ciné Classics
 - 18.35 Magnum Force ■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 19.10 Tous en scène ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min) O. Cinétoile
 - 20.30 Little Buddha ■■ Bernardo Bertolucci (France - Grande-Bretagne, 1993, 140 min) O. Ciné Cinémas 1
- 
- 20.30 Le général est mort à l'aube ■■ Lewis Milestone. Avec Gary Cooper, Madeline Carroll, (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
 - 20.30 La Kermesse des aigles ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
 - 20.45 Impitoyable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 145 min) O. TCM
 - 22.50 Y'a bon les Blancs ■■ Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 22.50 Vampires ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
 - 23.05 Cœurs brûlés ■■ Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1930, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
 - 23.35 Colorado ■■ Sergio Sollima (Italie - Espagne, 1966, 145 min) O. Canal + Vert
 - 23.35 Métisse ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1993, 90 min) O. Cinéstar 2
 - 23.45 Golgotha ■■ Julien Duvivier (France, 1935, 90 min) O. Histoire
 - 0.35 Le Cavalier électrique ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1979, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 et 0.25 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.44 Demain s'imaginer aujourd'hui.
- 20.55 120 minutes de bonheur.
- 23.10 52 sur la Une.
- 0.55 TF 1 nuit, Météo.
- 1.10 Les Sauveteurs de l'impossible.

FRANCE 2

- 17.25 Premier rendez-vous.
- 17.55 Friends O.
- 18.20 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.35 Talents de vie.
- 20.50 L'Insti.
- La Gifle. Série. Roger Kahane.
- 22.35 Ça se discute.
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

- 16.30 MNK, A toi l'actu.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous égaux.
- 20.55 Ce qui fait débat. Prostitution : la grande hypocrite.
- 22.50 Météo Soir 3.
- 23.20 Balthus intime.
- 0.20 et 1.05 La Loi de Los Angeles. La raison d'Etat. Les femmes et leur vie.

CANAL +

- 17.15 et 17.35 Animasia. Vision d'Escaflowne O. Cowboy Bebop O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.05 Les Griffin O.
- 18.30 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Mon ami Joe. Film. Ron Underwood O.
- 22.55 Eddie. Film. Steve Rash (v.o.) O.
- 0.30 Anthropophagous. Film. Joe D'Amato O.

ARTE

- 19.00 Connaissance. A la recherche des origines de l'homme.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Cinq filles et une balance. [8/10]. A l'aise à Détroit.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Colombie, une guérilla sans fin.
- 22.00 et 23.00 Musica. Kurt Jooss, chorégraphe des temps modernes. La Table verte.
- 23.40 Profil. Fragments de bonheur. Le poète H.C. Artmann.
- 0.40 La Lucarne. Une journée disparue dans le sac à main.
- 1.15 Le Cheval venu de la mer. Film. Mike Newell (v.o.).

M 6

- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Buffy contre les vampires O.
- 19.50 1-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer O.
- 20.40 Décrochages info, Jour J.
- 20.50 La Spirale. Téléfilm. Miguel Courtois O.
- 22.45 La Proie et l'Ombre. Téléfilm. Jag Mundhra O.
- 0.35 Sex and the city. Légendes urbaines O.
- 1.05 Wolff, police criminelle. Traque informatique O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 Mesures, démesures. La Cantate rebelle, création de Farid Paya. Les Transclassiques.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique royal des Flandres, dir. Philippe Herreweghe : Œuvres de Brahms.
- 22.00 Jazz, suivez le thème. That's all.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Solomone. Opéra en trois actes de Haendel. Par le Gabrieli Consort and Players, dir. Paul Mc Creesh. Avec Andreas Scholl, Inger Dam - Jensen.
- 23.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. A t-on encore besoin de politique ? Invités :Raymon Forni, Vanessa Schneider. LCI
- 21.00 Les Régimes Alimentaires. Forum
- 22.00 Cinéma anthropologique et nouvelles technologies. Forum
- 23.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre. Les marées de terre et de mer. Invité : Gilles Lericola. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Odette Laure. C Jérôme. Paris Première
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Eric & Ramzy. Canal +
- 19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.50 et 20.40 L'Invité de l'Economie. Michel Bon. LCI
- 20.05 Temps présent. Des prisonniers qui rapportent gros. TSR
- 20.55 Envoyé spécial. AFSSA. Carte blanche à Emmanuel Carrère : Le soldat perdu. Men in Black. France 2
- 22.15 Les Années belges. L'agriculture : la fin des paysans ? Invitée : Sabine Laruelle. RTBF 1
- 23.15 Courts particuliers. Jacques Gamblin. Paris Première
- 0.00 Le Club. Invité : Patrice Chéreau. Ciné Classics
- 0.25 E = M 6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.20 L'Avenue des volcans. Odyssee
- 17.35 Alien, l'univers des insectes. Metropolis. Monte-Carlo TMC
- 18.05 Le Monde des animaux. [20/24]. Le Fils de Calhoa. La Cinquième
- 18.05 Danse du siècle. [3/5]. Expressionnisme allemand, de la danse libre à la danse théâtrale. Muzzik
- 18.15 Soweto, histoire d'un ghetto. [3 et 4/6]. Histoire
- 18.20 L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. Paris Première
- 19.00 Voyages, voyages. Le Bénin. Arte
- 19.05 Legends. Harrison Ford. Odyssee
- 20.00 Salvador Espriu. Planète
- 20.05 Ed Sullivan's Rock'n'Roll Classics. Rock Legends. Canal Jimmy
- 20.05 Russie, du rouge vers le noir. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Canal +

20.35 Zaïde, un petit air de vengeance
Des projets télévisuels ambitieux peuvent parfois déboucher sur des résultats décevants. C'est le cas de ce téléfilm réalisé par José Dayan. En dépit de moyens importants et d'une distribution brillante (Jeanne Moreau, Mathieu Amalric, Julie Depardieu...), ce « conte moral baigné dans un univers d'amoralité », ainsi que le définit Jeanne Moreau, ne parvient jamais à décoller.

France 3

23.20 Balthus intime
Juste avant sa mort, le 18 février 2001 (*Le Monde* daté 20 février), le peintre Balthus avait accepté de recevoir les caméras de télévision. Le début du documentaire, réalisé par Christine Lenief et Xavier Lefebvre, fait craindre le pire : une pseudo-conversation entre Balthus, nonagénaire, et sa fille Harumi. Toutefois, à de courts moments qu'il faut saisir au vol, le film prend plus d'intérêt.

Arte

0.40 La Lucarne
Pendant trente-trois minutes, la caméra de Marion Kainz, auteur du court métrage *Une journée disparue dans le sac à main*, diffusé ce soir dans « La Lucarne », suit une vieille dame qui déambule sans fin. Perd-elle la mémoire ? Devient-elle folle ? La réalisatrice ne répond pas, elle nous fait vivre la détresse de madame Mauerhoff. Un bijou de tendresse, couvert de prix, diffusé bien tardivement.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. A t-on encore besoin de politique ? Invités :Raymon Forni, Vanessa Schneider. LCI
- 21.00 Les Régimes Alimentaires. Forum
- 22.00 Cinéma anthropologique et nouvelles technologies. Forum
- 23.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre. Les marées de terre et de mer. Invité : Gilles Lericola. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Odette Laure. C Jérôme. Paris Première
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Eric & Ramzy. Canal +
- 19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.50 et 20.40 L'Invité de l'Economie. Michel Bon. LCI
- 20.05 Temps présent. Des prisonniers qui rapportent gros. TSR
- 20.55 Envoyé spécial. AFSSA. Carte blanche à Emmanuel Carrère : Le soldat perdu. Men in Black. France 2
- 22.15 Les Années belges. L'agriculture : la fin des paysans ? Invitée : Sabine Laruelle. RTBF 1
- 23.15 Courts particuliers. Jacques Gamblin. Paris Première
- 0.00 Le Club. Invité : Patrice Chéreau. Ciné Classics
- 0.25 E = M 6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.20 L'Avenue des volcans. Odyssee
- 17.35 Alien, l'univers des insectes. Metropolis. Monte-Carlo TMC
- 18.05 Le Monde des animaux. [20/24]. Le Fils de Calhoa. La Cinquième
- 18.05 Danse du siècle. [3/5]. Expressionnisme allemand, de la danse libre à la danse théâtrale. Muzzik
- 18.15 Soweto, histoire d'un ghetto. [3 et 4/6]. Histoire
- 18.20 L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. Paris Première
- 19.00 Voyages, voyages. Le Bénin. Arte
- 19.05 Legends. Harrison Ford. Odyssee
- 20.00 Salvador Espriu. Planète
- 20.05 Ed Sullivan's Rock'n'Roll Classics. Rock Legends. Canal Jimmy
- 20.05 Russie, du rouge vers le noir. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Canal +

20.35 Zaïde, un petit air de vengeance
Des projets télévisuels ambitieux peuvent parfois déboucher sur des résultats décevants. C'est le cas de ce téléfilm réalisé par José Dayan. En dépit de moyens importants et d'une distribution brillante (Jeanne Moreau, Mathieu Amalric, Julie Depardieu...), ce « conte moral baigné dans un univers d'amoralité », ainsi que le définit Jeanne Moreau, ne parvient jamais à décoller.

France 2

- 20.15 Cinq filles et une balance. [9/10] La barre des cent kilos. Arte
- 20.30 Missions aériennes au Vietnam. Les dépossédés. Planète
- 20.35 La Nomenklatura soviétique. La Chaîne Histoire
- 20.46 Thema. La vie privée des autres. Kurt and Courtney. Indiscrétion. L'irrépressible curiosité. Home Page. Arte
- 21.05 Les Peuples du temps. L'Alaska, le berceau des tempêtes. TV 5
- 21.25 La Grande Bouffe d'Elvis Presley. Planète
- 21.30 Les Mystères de la Bible. Job, l'épreuve du diable. La Chaîne Histoire
- 22.15 Les Mystères de l'Histoire. L'horrible invention du docteur Guillotin. La Chaîne Histoire
- 22.20 Mercedes Sosa. La voix de l'Argentine. Planète
- 22.30 Légendes. Jane Seymour. Téva
- 22.40 Bartoli et Vivaldi. Mezzo
- 23.00 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. La Chaîne Histoire
- 23.30 Le Tunnel sous la Manche. [3/3]. Planète
- 23.30 Histoire du jazz français. [3/3]. Monte-Carlo TMC
- 23.40 Sujet tabou. Amoureuses d'un tueur. France 3
- 0.30 Les Baleines fantômes du détroit de Lancaster. Odyssee
- 0.35 Égypte. La peur et la foi. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 19.30 Football. Match amical : France A' - Allemagne A'. Eurosport
- 20.00 Basket-ball. Euroleague féminine. Quart de finale. Match retour. Pathé Sport
- 1.45 Patinage artistique. Championnats du monde. Programme libre messieurs. France 3

DANSE

- 18.00 Necesito. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Par la compagnie Dominique Bagouet. Mezzo

MUSIQUE

- 19.00 Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Filomena Moretti, guitare. Grande sonate en la majeur, Introduction, thème et variation sur le Carnaval de Venise et Caprice op. 1 n° 24, de Paganini ; La catedral et Un sueño en la floresta de Barros-Mangor ; Sevilla et Asturias d'Albeniz ; Recuerdos de la Alhambra et Gran jota de concierto de Tarrega. Muzzik

France 3

- 20.15 Cinq filles et une balance. [9/10] La barre des cent kilos. Arte
- 20.30 Missions aériennes au Vietnam. Les dépossédés. Planète
- 20.35 La Nomenklatura soviétique. La Chaîne Histoire
- 20.46 Thema. La vie privée des autres. Kurt and Courtney. Indiscrétion. L'irrépressible curiosité. Home Page. Arte
- 21.05 Les Peuples du temps. L'Alaska, le berceau des tempêtes. TV 5
- 21.25 La Grande Bouffe d'Elvis Presley. Planète
- 21.30 Les Mystères de la Bible. Job, l'épreuve du diable. La Chaîne Histoire
- 22.15 Les Mystères de l'Histoire. L'horrible invention du docteur Guillotin. La Chaîne Histoire
- 22.20 Mercedes Sosa. La voix de l'Argentine. Planète
- 22.30 Légendes. Jane Seymour. Téva
- 22.40 Bartoli et Vivaldi. Mezzo
- 23.00 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. La Chaîne Histoire
- 23.30 Le Tunnel sous la Manche. [3/3]. Planète
- 23.30 Histoire du jazz français. [3/3]. Monte-Carlo TMC
- 23.40 Sujet tabou. Amoureuses d'un tueur. France 3
- 0.30 Les Baleines fantômes du détroit de Lancaster. Odyssee
- 0.35 Égypte. La peur et la foi. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 19.30 Football. Match amical : France A' - Allemagne A'. Eurosport
- 20.00 Basket-ball. Euroleague féminine. Quart de finale. Match retour. Pathé Sport
- 1.45 Patinage artistique. Championnats du monde. Programme libre messieurs. France 3

DANSE

- 18.00 Necesito. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Par la compagnie Dominique Bagouet. Mezzo

MUSIQUE

- 19.00 Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Filomena Moretti, guitare. Grande sonate en la majeur, Introduction, thème et variation sur le Carnaval de Venise et Caprice op. 1 n° 24, de Paganini ; La catedral et Un sueño en la floresta de Barros-Mangor ; Sevilla et Asturias d'Albeniz ; Recuerdos de la Alhambra et Gran jota de concierto de Tarrega. Muzzik

JEUDI 22 MARS

FILMS

- 13.00 Le Cavalier électrique ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1979, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 14.15 Capitaines courageux ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1937, 115 min). TCM
 - 14.50 La Route des Indes ■■ David Lean (Etats-Unis, 1984, 160 min) O. Cinétoile
 - 16.00 Fin août, début septembre ■■ Olivier Assayas (France, 1999, 105 min) O. Cinéstar 1
 - 16.45 Magnum Force ■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 - 17.30 La Nuit américaine ■■ François Truffaut (France, 1973, 115 min) O. Cinétoile
 - 18.25 Oublier Palerme ■■ Francesco Rosi (Fr. - It., 1990, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 - 19.00 Kids Return ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1996, 105 min) O. Cinéfaz
 - 20.30 Morituri ■■ Bernhard Wicki (Etats-Unis, 1965, v.o., 130 min) O. Ciné Classics
 - 20.45 Travail au noir ■■ Jerzy Skolimowski (GB, 1982, 95 min) O. Cinéfaz
 - 21.00 My Beautiful Laundrette ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, 100 min) O. Canal Jimmy
- 

- 22.15 Dr Jekyll et Mr Hyde ■■ Rouben Mamoulian. Avec Fredric March, Miriam Hopkins (Etats-Unis, 1931, v.o., 95 min). TCM
- 22.20 Sonatine, mélodie mortelle ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1993, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

- 22.40 Nos plus belles années ■■ Sydney Pollack. Avec Barbra Streisand, Robert Redford (Etats-Unis, 1973, v.o., 120 min) O. Canal Jimmy
- 22.50 Les Désaxés ■■ John Huston (Etats-Unis, 1961, v.o., 120 min) O. Cinétoile
- 23.05 Le Silence des agneaux ■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. France 2
- 0.00 La Guerre du feu ■■ Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.20 Un après-midi de chien ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1975, v.o., 120 min). Arte
- 0.40 Jackie Brown ■■ Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1997, 150 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.50 Un candidat idéal. Téléfilm. James Keach O.
- 16.40 Les Dessous de Palm Beach.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 et 0.25 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Commissaire Moulin. Un fil sous influence O.
- 22.45 Made in America. Si près du danger. Téléfilm. Jorge Montesi O.
- 0.55 TF 1 nuit, Météo.
- 1.10 Les Sauveteurs de l'impossible.

FRANCE 2

- 13.45 Inspecteur Derrick.
- 15.50 Tiercé.
- 16.10 En quête de preuves.
- 16.55 Un livre.
- 17.00 Des chiffres et des lettres.
- 17.35 Viper.
- 18.25 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille. [200*].
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Envoyé spécial.
- 23.05 Le Silence des agneaux ■■ Film. Jonathan Demme O.
- 1.05 Journal, Météo.
- 1.30 Nikita. O.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 15.00 L'Enfant du silence. Téléfilm. Peter Reichenbach.
- 16.35 MNK.
- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 Tous égaux.
- 20.55 Terminator 2, le jugement dernier ■■ Film. James Cameron O.
- 23.10 Météo, Soir 3.
- 23.40 Sujet tabou. Amoureuses d'un tueur.
- 0.40 Texto.
- 1.20 Espace francophone.
- 1.45 Patinage artistique.

CANAL +

</

Révélations du « Soir » de Bruxelles sur des ventes d'armes en Afrique

Elf mise en cause pour son rôle au Congo-Brazzaville

LE QUOTIDIEN belge *Le Soir* a fait son titre principal, mardi 20 mars, sur « Les hommes d'Elf qui ont financé des trafics d'armes » au Congo-Brazzaville. Citant deux documents, dont une lettre de chantage, le journal affirme qu'un trafiquant d'armes belge, Jacques Monsieur, détenu à Téhéran pour espionnage depuis novembre dernier, aurait été payé par Elf pour le matériel de guerre – notamment des hélicoptères de combat – livré au général Denis Sassou Nguesso, revenu au pouvoir par la force en octobre 1997. « Les hommes d'Elf ont traité avec les trafiquants d'armes qui ont fait et défait le pouvoir à Brazzaville », écrit le quotidien en mettant en cause Jack Sigolet, « l'ex-responsable des préfinancements pétroliers chez Elf et président de la Fiba (la banque d'Elf) et, indirectement, André Tarallo, ex-«M.Afrrique» dans l'ancienne équipe d'Elf ».

Le 9 décembre 1998, lors d'une rencontre dans un hôtel à Genève, Jack Sigolet aurait accepté de régler, à hauteur de 5 millions de dollars, des impayés dus à Jacques

Monsieur, pourvoyeur d'armes au Congo-Brazzaville. L'ultime versement n'ayant pas été effectué au trafiquant belge, qui vendait d'ailleurs des deux côtés des parties en guerre civile, Jacques Monsieur aurait adressé une mise en demeure, non datée, à « A. T. » et « J. S. ».

« CONFUSION ABSOLUE »

Dans ce document qui, selon *Le Soir*, est « aux mains de la justice française », il menace de rendre publics « un nombre important de documents » compromettants. Interrogé mercredi 21 mars, André Tarallo affirme n'avoir jamais reçu cette lettre, et même de « tout ignorer » de Jacques Monsieur, qu'il n'aurait « jamais vu ». Qualifiant l'article du *Soir* de « confusion absolue », l'ancien « M. Afrique » d'Elf admet cependant que M. Sigolet « a pu avoir un ou deux contacts avec Monsieur ». Mardi matin, pour réagir aux affirmations du *Soir*, Jack Sigolet n'était pas joignable dans ses bureaux à Genève.

Stephen Smith

Si aucun cas nouveau de fièvre aphteuse n'est détecté, l'embargo contre la France pourrait être levé le 28 mars

Les mesures pour éviter que l'épizootie qui ravage le Royaume-Uni se propage en Europe semblent efficaces

BRUXELLES

de notre bureau européen

Si aucun nouveau cas de fièvre aphteuse n'est détecté en France d'ici au 28 mars, une distinction claire pourrait être établie entre l'épizootie qui continue de ravager le Royaume-Uni et l'Europe continentale, à commencer par la France. Telle est la conséquence implicite de la décision du Comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union européenne, mardi 20 mars.

Le CVP a en effet décidé que, si aucun nouveau foyer n'est signalé sur le territoire national, et si tous les tests actuellement pratiqués se révèlent négatifs, les seules restrictions appliquées à la France – au moins jusqu'au 4 avril – seront l'interdiction du transport d'animaux vivants à risque (bovins, ovins, caprins, porcs) à partir de l'Orne et de la Mayenne.

Ces décisions, qui sont susceptibles d'un réexamen du CVP lors de sa prochaine réunion, le 27 mars, concrétisent les souhaits de Paris. De passage mardi à Bruxelles, Lionel Jospin a souligné « la célérité et

la force des mesures » prises par la France pour résister à la propagation de la maladie venue du Royaume-Uni, en ajoutant : « Chaque jour gagné sans qu'un nouveau cas se produise est un jour gagné dans la bataille contre cette épizootie. » Au terme d'un délai d'un peu plus de quinze jours, a ajouté le premier ministre, si aucun nouveau cas n'est signalé, on pourra considérer que « cette épizootie a été dominée, surmontée, et que la France est indemne de fièvre aphteuse ». Mardi, des tests sérologiques se sont révélés positifs (présence d'anticorps) sur un autre troupeau de Mayenne, proche du premier foyer infectieux, mais le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a souligné qu'« on reste toujours à un seul foyer » en France. M. Glavany a rejeté la demande de vaccination des éleveurs de taureaux de Camargue. Le Modéf, syndicat agricole minoritaire, a réclamé de son côté mardi une vaccination « immédiate et prioritaire » dans l'Orne et en Mayenne.

La veille, à l'occasion du conseil des ministres européens de l'agri-

culture, M. Glavany avait rendu hommage à l'exécutif européen, en indiquant : « Nous n'avons pas à nous plaindre de la gestion de cette crise par la Commission. » Dans *Le Figaro* de mercredi, le ministre ajoute : « La France a décidé de frapper vite et fort en matière de périmètres de sécurité. » Mais M. Glavany « serait plus rassuré si tous nos voisins avaient fait de même » car « je ne suis pas sûr que tout le monde ait surveillé les importations anglaises comme nous ».

SOUPEUX AUX PAYS-BAS

Par ailleurs, la précédente décision du CVP d'interdire tous les mouvements d'animaux à risque sur le territoire de l'UE, à l'exception des transports de ferme à ferme et vers les lieux d'abattage, reste en vigueur, tout en étant aménagée : il sera dorénavant possible de regrouper des animaux en certains points pour les conduire vers les abattoirs, ce qui procure une relative liberté de mouvements dans les campagnes.

En dehors du cas français, la décision du CVP d'opérer une dis-

inction entre le continent et le Royaume-Uni doit être tempérée par les « soupçons sérieux » évoqués lundi par les autorités néerlandaises à propos de la présence du virus dans une ferme élevant des chèvres dans la région de la Gueldre, à l'est des Pays-Bas. Quant au Royaume-Uni, le CVP a étendu jusqu'au 4 avril l'embargo actuellement appliqué à l'exportation de tous les animaux à risque, de la viande et des produits de viande, du lait et des produits laitiers.

Un mois après le début de l'épizootie britannique, et alors que l'armée a été appelée en renfort pour se débarrasser de milliers de carcasses de bétail qui s'amoncellent, le cap des 400 foyers infectieux était près d'être atteint avec 394 foyers identifiés mardi. Le record quotidien a d'ailleurs été battu, avec l'apparition de 46 nouveaux cas.

Laurent Zecchini (avec AFP)

► www.lemonde.fr/epizootie

Hausse de l'essence en raison du relèvement des taxes

L'ESSENCE A AUGMENTÉ MERCREDI 21 MARS de 6 à 7,65 centimes par litre suite au relèvement mécanique de la taxe intérieure sur les produits pétroliers dite « TIPP flottante ». Tirant les leçons de la flambée des prix de l'été, le gouvernement a conçu un mécanisme de stabilisation. Pour ne pas amplifier les fluctuations, la TIPP baisse quand le prix du brut, brut extrait de la mer du Nord, monte de 10 % pendant deux mois. A contrario, elle augmente, lorsque le cours diminue d'autant. Ce dispositif a permis à l'automne une baisse de 12 à 13 centimes par litre. Mercredi, la TIPP a augmenté de 6,62 centimes par litre pour le sans plomb 95 et 98, de 6,06 centimes pour le super, de 6,55 centimes pour le gazole et de 7,51 centimes pour le fioul domestique. A cette hausse, s'ajoute la TVA de 19,6 % qui s'applique aussi sur la taxe pétrolière.

Maurice Arreckx, ancien maire de Toulon, est décédé

MAURICE ARRECKX, ANCIEN MAIRE DE TOULON, est mort mercredi 21 mars des suites d'une longue maladie à l'hôpital Font-Pré de Toulon à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Maire de Toulon pendant vingt-six ans (1959-1985), président du conseil général du Var durant neuf ans (1985-1994), membre de l'Union pour la nouvelle république (UNR), des Républicains indépendants (RI), puis du Parti républicain (PR), il fut aussi conseiller régional et député, avant d'entrer au Sénat en 1986. Il s'était un jour autoproclamé « parrain politique du Var », épithète qui devait plus tard se retourner contre lui quand il fut mis en cause dans des affaires de pots-de-vin, révélées par l'enquête sur l'assassinat, en 1994, de la députée du Var Yann Piat (UDF-PR). Fin 1997, la cour d'appel d'Aix-en-Provence l'avait condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. Bénéficiaire en août 1998 d'une libération conditionnelle pour raisons de santé, il était à nouveau condamné en juin 2000, à trois ans de prison ferme pour recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance. Le tribunal avait ordonné la confusion de cette peine avec la précédente. Maurice Arreckx, qui avait fait appel, était resté en liberté et vivait retiré des affaires publiques, avant son hospitalisation.

Nouvelle détérioration du climat des affaires en Allemagne

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INSTITUT IFO mesurant le climat des affaires en Allemagne de l'Ouest a fortement baissé au mois de février, à 94,9 contre 97,5 points en janvier. Ce résultat, publié mercredi 21, est très inférieur aux attentes des analystes qui tablaient sur un indice Ifo compris entre 96,6 et 97,5 points. La tendance au recul du climat des affaires en Allemagne de l'Ouest, la partie la plus industrialisée du pays, a donc repris en février après un bref rebond en janvier. Cette baisse constitue un nouveau signe du net ralentissement de la première économie de la zone euro. Le gouvernement du chancelier Gerhard Schröder maintient pour l'instant sa prévision officielle de croissance pour 2001 à 2,75 %, mais celle-ci est jugée bien trop optimiste par la majorité des économistes, qui penchent pour un chiffre voisin de 2 %. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le Festival de Cannes présentera en ouverture, le mercredi 9 mai, le film de l'Australien Baz Luhrmann, *Moulin-Rouge*, avec Nicole Kidman et Ewan McGregor. Cette œuvre musicale et dansante menée sur un air de french cancan, sera projetée en première mondiale et en compétition. Il s'agit du troisième long métrage du réalisateur, qui avait déjà présenté son premier film, *Strictly Ballroom*, à Cannes en 1992, avant de réaliser, en 1996, une adaptation de *Roméo et Juliette* avec Leonardo Di Caprio. « Je trouve particulièrement gratifiant qu'un film financé par les Etats-Unis, presque entièrement créé en Australie et propre à l'histoire et à la culture françaises, soit ainsi reçu à Cannes », a déclaré le cinéaste.

■ **KOWEÏT** : la propriétaire d'une revue politique et sociale a été tuée, mardi 20 mars, alors qu'elle se rendait à son bureau à bord de sa voiture. Première femme journaliste du pays, Hudaya Sultan Al-Salem, soixante-six ans, dirigeait l'hebdomadaire *Al-Majales*, qui a récemment publié des articles sur des détournements de fonds publics. – (AFP.)

“Les indépendants ont trop à faire pour s'occuper en plus de leur téléphone.”

France Télécom Pro, on s'occupe de tout.

Vous avez besoin d'être organisé et réactif dans votre activité d'indépendant ? Avec les lignes Numéris de France Télécom Pro, vous pouvez simultanément téléphoner, naviguer sur Internet ou recevoir un fax. De plus, pour réduire votre facture, l'offre Avantage Partenaires* vous permet de bénéficier d'une réduction de 20 % sur les 6 numéros que vous appelez le plus souvent. Pour obtenir un diagnostic gratuit ou un conseil sur votre installation, appelez-nous au 10 16.

France Télécom, ce sera toujours à nous d'en faire plus.

france telecom

